UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00398231 1

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lamennaissaviee00bout

7

Abbé CHARLES BOUTARD

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

II

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

(1828-1834)

DEUXIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et Cie.

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

II

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

1828-1834

DU MÊME AUTEUR

LAMENNAIS. SA VIE ET SES DOCTRINES. — 1re série : *La Renaissance de l'Ultramontanisme*. 1782-1828. Un beau volume in-8° avec portrait. . . . . 5 fr.

L'ABBÉ CHARLES BOUTARD

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

II

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

1828-1834

117.76
11/7/11

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1908

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays

B
2296
B79

AVANT-PROPOS

J'ai été déterminé à publier, malgré la difficulté des temps, ce deuxième volume uniquement par le désir de ne point laisser inachevée, s'il plaît à Dieu, l'œuvre à laquelle j'ai consacré, depuis plus de dix ans, mes rares loisirs.

Au cours de mon travail, soucieux de remplir consciencieusement la tâche que je m'étais imposée, j'ai toujours eu devant les yeux la parole de l'orateur antique, préconisée par le pape Léon XIII comme devant être la première loi de l'historien : *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat.* En conséquence, ayant à raconter le douloureux conflit de Lamennais avec la cour de Rome, je me suis appliqué à en exposer les diverses phases exactement, de manière à convaincre même les plus défiants que rien au monde n'est cher à un écrivain catholique plus que la vérité.

Qu'on ne me prête pas pour cela le dessein d'innocenter, en quelque mesure que ce soit, l'homme dont la retentissante et coupable défection a dé-

solé l'Église entière. Un pareil dessein répugnerait d'une façon absolue à ma conscience. Je me suis souvenu simplement que Tertullien, auquel Lamennais fut souvent comparé, eut aussi le malheur de se séparer de la communion catholique. Sa faute, si grande qu'elle ait été, et même ses anathèmes contre l'Église de Rome ont-ils fait oublier que, dans les sombres jours de la persécution, il fut, au péril de sa vie, l'éloquent apologiste de la foi chrétienne ? Et ses écrits, même ceux auxquels l'erreur se mèle, ne sont-ils pas restés une mine précieuse où le théologien et le controversiste n'ont pas cessé de puiser ?

L'ultramontanisme de Lamennais et son libéralisme eurent également pour but d'appeler vers l'Église et vers la Papauté, en qui l'Église se personnifie, non seulement les hommes de son temps, mais plus encore peut-être ceux des temps à venir. De l'échec du mouvement menaisien la seule leçon qu'il convienne de dégager ici, c'est que, dans la recherche de la vérité et du bien, le génie même ne peut se soustraire sans péril à la conduite de ceux à qui Dieu a donné le mandat redoutable d'enseigner et de gouverner en son nom.

8 septembre 1907.

LAMENNAIS

SA VIE ET SES DOCTRINES

LE CATHOLICISME LIBÉRAL (1828-1834)

CHAPITRE PREMIER

L'AFFAIRE DES « ÉCOLES ECCLÉSIASTIQUES »

Deux années à peine s'étaient écoulées depuis que l'auteur de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* avait signalé l'imminence d'une crise à la fois religieuse et politique déterminée par le réveil simultané de l'esprit révolutionnaire et de l'esprit gallican. Dans un si court intervalle de temps, ses prévisions, même les plus pessimistes, avaient déjà commencé de se réaliser[1]. Dès la fin de l'année 1827, l'horizon se faisait noir. La désunion du parti royaliste, la faiblesse du pouvoir, le progrès des idées libérales, la popularité chaque jour grandissante de l'opposition, tout pré-

1. « Tout ce qui se passe maintenant, écrivait Lamennais, confirme, d'une manière frappante, tout ce que j'ai dit dans le premier chapitre de la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 28 janvier 1828.

sageait un changement très prochain de ministère, et entretenait dans les esprits le vague pressentiment d'une révolution.

Quand il apprit, au fond de sa retraite, la chute de M. de Villèle, Lamennais n'en témoigna ni surprise, ni regret. Toutes relations avaient cessé depuis longtemps entre l'ancien écrivain du *Conservateur* et le ministre de Charles X ; de part et d'autre, elles avaient été remplacées par des sentiments d'aigreur et des témoignages non équivoques d'hostilité.

Homme d'affaires plutôt qu'homme d'État, M. de Villèle n'avait aucun goût pour les discussions de principes ; il les jugeait, surtout en matière politique, ou inutiles, ou même dangereuses. Les faits l'intéressaient beaucoup plus que les doctrines ; encore songeait-il à les faire tourner à son profit plutôt qu'à les prévenir ou à les dominer[1]. Pendant les six années qu'il venait de passer au pouvoir, il s'était appliqué, avec une incontestable habileté, à contenir ses amis aussi bien que ses adversaires, moins en leur résistant qu'en cédant toujours quelque chose à leurs exigences. Il ne réussit à satisfaire

1. C'est précisément ce que Lamennais lui reprochait avec amertume. « Je persiste, écrivait-il au comte de Senfft, à ne pas juger M. de Villèle aussi favorablement que vous. Il voulait à toute force s'allier au parti libéral pour conserver sa place ; il n'est point de démarches qu'il n'ait faites pour cela. On a refusé son alliance, et c'est alors qu'il s'est retiré, laissant derrière lui un ministère qui, dans sa majorité, n'est autre que lui-même. Il croyait, dites-vous, avoir raison ; pour cela, il faut soutenir quelque chose, avoir des principes, une doctrine quelconque. Jamais il n'a tenu à rien. » E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre du 16 janvier 1828.

pleinement ni les uns ni les autres ; et tous, à la fin, dans la peur d'être pareillement dupés, se coalisèrent contre lui. Attaqué à gauche et à droite avec une égale violence, mollement soutenu par les modérés, et sentant lui-même que le pouvoir lui échappait, M. de Villèle, à qui il en coûtait beaucoup de le perdre, essaya de se refaire par surprise une majorité. Brusquement, il fit prononcer par le roi la dissolution de la Chambre, et précipita les élections. Le résultat ne répondit pas à son attente ; devant une opposition rendue par le succès plus audacieuse et plus forte, il dut se retirer.

Bien que fort éloigné du théâtre où se nouaient et se dénouaient les intrigues politiques, le solitaire de la Chesnaie jugeait les événements avec une clairvoyance dont sa correspondance rend témoignage aujourd'hui. Tandis que nombre d'esprits n'étaient attentifs qu'à discuter les mérites du nouveau ministère et à calculer ses chances de durée, lui, voyait venir la Révolution ; ou plutôt, comme il le disait, « une nouvelle crise dans la Révolution qui ne fait que commencer, bien qu'elle soit aussi vieille que moi [1]. »

Aussi ne pouvait-il concevoir, qu'en face d'un avenir si redoutable, on fît preuve de tant de légèreté ou d'indécision. « Le caractère de cette époque, écrivait-il, est l'aveuglement et l'inaction de la peur. On s'abandonne, les yeux fermés, au fleuve qui emporte tout. Les plus longues prévoyances

1. E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre à la baronne de Champy.

ne s'étendent pas au delà de quelques jours. On compte chaque soir ses baïonnettes et l'on dit : « Je puis être tranquille jusqu'à demain » ; sans songer qu'il faut des bras pour manier ces baïonnettes, des têtes pour conduire ces bras, et que c'est dans les têtes, dans les esprits, dans les intelligences qu'est la Révolution, et non pas ailleurs. Voilà pourquoi elle craint peu les arsenaux, qui deviennent les siens au moment décisif. [1] »

La Révolution étant « dans les têtes », Lamennais ne doutait pas qu'elle ne mît bientôt les bras en mouvement, et qu'elle ne fît tomber sous leur effort la vieille monarchie. La perspective de sa chute prochaine ne le touchait d'ailleurs que faiblement ; il y voyait seulement un épisode de la grande lutte qui, après quelques années de trêve apparente, allait de nouveau mettre aux prises deux forces qui, fatalement, et jusqu'à ce que l'une ou l'autre ait triomphé, doivent se disputer l'empire du monde : l'Église et la Révolution.

« Je vois, écrivait-il à son ami Berryer, beaucoup de gens s'inquiéter pour les Bourbons ; on n'a pas tort ; je crois qu'ils auront la destinée des Stuarts. Mais ce n'est pas là, très certainement, la première

1. E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 5 janvier 1828.

Plus la catastrophe finale approchera, plus la parole de Lamennais se fera rigoureusement précise. Il écrivait le 11 mars 1828 : « Les choses vont plus vite que je n'aurais cru, et je ne serais pas surpris qu'avant deux ans tout fût terminé. » Il écrira au début de l'année 1830 : « Nous sommes dans l'année climatérique de la monarchie ; 1830 doit décider s'il y aura en France cela, ou autre chose. »

pensée de la Révolution. Elle a des vues bien autrement profondes ; c'est le Catholicisme qu'elle veut détruire, uniquement lui ; il n'y a pas d'autre question dans le monde [1]. »

Lamennais ne se trompait pas. La grande, l'unique question était bien de savoir si le catholicisme conserverait sur la société française sa suprématie, vieille de tant de siècles, ou s'il céderait la place au libéralisme révolutionnaire. Les hommes de ce parti avaient réussi, au moyen d'une campagne de presse conduite sans aucun scrupule, à émouvoir l'opinion publique, en lui persuadant que la France était menacée de retomber sous la domination ecclésiastique. Quand il parut que les esprits étaient suffisamment excités, on décida d'engager une nouvelle bataille, et de mener cette bataille de manière à y compromettre sans retour le gouvernement. Le terrain choisi pour la lutte fut, et devait être longtemps encore, la question de l'enseignement.

Sous la Restauration, l'Église et l'État s'étaient partagé, comme par une convention tacite, le monopole de l'enseignement public. Tandis que l'enseignement primaire était à peu près totalement abandonné à l'Église, l'enseignement secondaire, et, à plus forte raison, l'enseignement supérieur étaient presque exclusivement réservés à l'Université [2].

1. E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre du 30 novembre 1827.

2. C'était presque une tradition pour l'État de se désintéresser de l'enseignement primaire. La Convention avait décrété l'instruction primaire universelle et gratuite, mais elle n'avait songé ni à ouvrir des écoles, ni à former des instituteurs. Le premier

Une ordonnance de Louis XVIII, rendue le 8 avril 1824, avait conféré aux évêques une véritable omnipotence en ce qui concernait la création et le fonctionnement des écoles primaires. Elle leur reconnaissait le droit de nommer et de révoquer les instituteurs, de surveiller leur conduite et leur enseignement, de dresser le programme des études, le catalogue des livres scolaires, et enfin, de se faire suppléer dans l'exercice de pouvoirs si étendus par les curés des paroisses [1].

L'éducation des enfants du peuple, délaissée par l'État, se trouvait donc placée sous la direction presque absolue du clergé. Par contre, l'État se montrait jaloux de conserver, comme un privilège, l'éducation des fils de la bourgeoisie, et il ne permettait pas que ceux-ci grandissent ailleurs que sur les genoux peu maternels de l'Université. Tout au plus, une ordonnance royale avait-elle accordé une existence autonome aux petits séminaires établis pour coopérer à la formation du clergé, et qui se recrutaient principalement dans la population pauvre des campagnes.

Sous Charles X, le gouvernement se relâcha peu à peu de cette rigueur, et les évêques furent, au

Empire ne fit pas mieux. (Voir Guizot : *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. T. III. Chap. XV et XVI.)

1. Les évêques ne manquèrent pas de faire eux-mêmes, pour l'application de l'ordonnance royale, des règlements qui déterminaient rigoureusement les devoirs des instituteurs et les droits des curés. On peut citer, parmi beaucoup d'autres, l'ordonnance épiscopale de l'évêque de Beauvais qui prévoyait pour l'instituteur dix cas de révocation, au nombre desquels « l'insubordination grave envers le curé ».

moins tacitement, autorisés à ouvrir, comme succursales de leurs petits séminaires, un certain nombre d'établissements, à peu près indépendants de l'Université. On leur donna, sans doute pour sauver les apparences, le nom « d'écoles ecclésiastiques ». Ces écoles prospérèrent rapidement et elles reçurent, pour les préparer aux carrières publiques, nombre d'enfants appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie. Leur succès même excita des jalousies et des plaintes, et les plaintes trouvèrent promptement de l'écho dans le camp des libéraux révolutionnaires. Ceux-ci craignaient par-dessus tout que le catholicisme, en s'emparant de l'éducation de la jeunesse opulente, ne ressaisît toute son influence sur les hautes classes de la société. Aussi éclatèrent-ils avec violence contre les empiétements du clergé ; et, comme ils ne doutaient pas que le gouvernement n'en eût été le complice, ils le mirent en demeure de fermer, comme illégales, les écoles ecclésiastiques. On répétait chaque jour dans les feuilles publiques, ou à la tribune de la Chambre, que ces écoles ne pouvaient pas être autre chose que des foyers de réaction, puisqu'elles étaient aux mains des jésuites. Le fait était exact pour quelques-unes seulement [1].

Certains évêques avaient donné aux jésuites, ou leur avaient laissé prendre la direction de leurs maisons d'éducation. Or les jésuites étaient alors, en France, plus impopulaires que jamais, et l'une des causes de leur impopularité, c'était certaine-

1. Les écoles d'Aix, de Billom, de Bordeaux, de Forcalquier, de Montmorillon, de Saint-Acheul, de Sainte-Anne d'Auray.

ment leur attachement presque indestructible aux principes absolutistes [1]. On voyait en eux les agents mystérieux de la contre-révolution, se glissant partout, dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée, et préparant, à l'aide d'immenses ressources secrètement accumulées, le rétablissement de l'ancien régime. Il n'est pas, à leur endroit, de conte si absurde ou si invraisemblable qu'on ne fît aisément accepter à un public prévenu. Leur nom même était devenu une arme de guerre ; on s'en servait pour inquiéter les esprits et propager dans la foule des sentiments hostiles même à la religion.

Les hommes qui avaient remplacé au pouvoir le ministère de Villèle n'étaient assurément animés d'intentions malveillantes ni à l'égard du clergé, ni même à l'égard des jésuites [2]. Mais ils étaient aux prises avec des difficultés extrêmes, ayant beaucoup à craindre de l'opposition et peu à espérer de leur propre parti. Un des premiers actes du cabinet présidé, en fait, par M. de Martignac, ce fut de proposer au roi la nomination d'une commission chargée de rechercher les moyens propres à assurer dans toutes les écoles ecclésiastiques secon-

1. Cet attachement, Lamennais l'expliquera plus tard par une certaine connexité, une sorte d'attraction mutuelle entre le « despotisme politique » auquel tendent les monarchies et le « despotisme intérieur » qui règne dans la Compagnie de Jésus. L'instinct même de la conservation aurait, d'après lui, rendu les jésuites foncièrement hostiles à la démocratie. « Sous un gouvernement populaire, que seraient-ils ? Privés de l'appui de la force, réduits à l'influence de l'esprit sur l'esprit, ils disparaîtraient bientôt dans la foule. » *Affaires de Rome.*

2. M. Portalis cependant passait pour peu favorable à la compagnie de Jésus.

daires « l'observation des lois du royaume »[1]. Cette formule, assez vague, mettait en suspicion non seulement les écoles ecclésiastiques, mais encore l'épiscopat tout entier de qui elles dépendaient. Les évêques le sentirent bien, et cependant, ils gardèrent le silence, dans l'espoir que les choses n'iraient pas plus loin. Ils se trompaient. Une ordonnance royale leur retira, quelques mois après, la surveillance de l'enseignement primaire. De pareilles mesures indiquaient assez que des influences peu favorables, sinon hostiles, à l'idée religieuse, pesaient de plus en plus sur le gouvernement.

« C'est à l'Église entière qu'on en veut », ne cessait de répéter Lamennais. Et il ajoutait en écrivant à Berryer : « Ne croyez point qu'il y ait un moyen humain de prévenir les maux que nous prévoyons depuis longtemps. Le remède ne sortira que de l'excès du désordre, et c'est par là que, peu à peu, après beaucoup de temps, la vérité se fera jour dans les esprits. C'est l'ordre éternel du monde ; nous ne le changerons point[2]. » Les événements allaient lui donner raison.

Après une enquête qu'on avait à dessein fait traîner en longueur, la commission des « écoles ecclésiastiques » conclut, à une faible majorité, que la présence des jésuites dans ces écoles ne pouvait

1. Étaient nommés membres de la commission : l'archevêque de Paris et l'évêque de Beauvais; M. Lainé, M. Seguier, M. Mounier, pairs de France; le comte de Noailles, le comte de la Bourdonnaie, M. Dupin, membres de la Chambre des députés ; M. de Courville, membre du conseil de l'Université.

2. Lettre du 28 janvier 1828.

être considérée comme illégale. Cette déclaration déchaîna une véritable tempête. Craignant que le trône lui-même ne fût mis en péril, les conseillers de Charles X, au nom de la raison d'État, présentèrent à sa signature deux ordonnances qui furent rendues publiques le 16 juin 1828, et qui achevèrent de démontrer combien était peu sûre l'alliance qu'on s'était efforcé de rendre si étroite entre la monarchie et l'Église de France.

La première ordonnance était contresignée par le garde des sceaux; elle interdisait les fonctions de l'enseignement à tout membre d'une congrégation non autorisée; la seconde portait la signature d'un évêque, celle de Mgr Feutrier [1] ; elle remettait en vigueur la dure législation dont l'enseignement catholique avait commencé à s'affranchir ; elle limitait strictement le nombre des écoles ecclésiastiques et celui de leurs élèves ; elle imposait à ceux-ci des prescriptions aussi humiliantes que vexatoires [2].

1. Mgr Feutrier, ancien vicaire de la Madeleine à Paris, venait d'être promu à l'évêché de Beauvais, et il avait remplacé Mgr Frayssinous au ministère des Affaires ecclésiastiques. Sa participation aux mesures dirigées contre les écoles ecclésiastiques fut jugée avec une extrême sévérité. Lamennais prononça contre ce prélat de très dures paroles dont il parut dans la suite avoir quelque regret. (Voir E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettres du 7 août 1828 et du 24 juillet 1830.) La plus grande faute de Mgr Feutrier fut d'avoir accepté des fonctions auxquelles ne le désignaient ni l'étendue de son esprit, ni la fermeté de son caractère.

2. La nomination des directeurs d'une école devait être soumise à l'agrément du roi. Les élèves étaient tenus, après l'âge de quatorze ans, de porter le costume ecclésiastique. Ils ne pouvaient se prévaloir du diplôme de bachelier, s'ils réussissaient

Les ordonnances produisirent dans le monde religieux une émotion considérable. Sous l'inspiration de Lamennais, le *Mémorial catholique* s'en fit l'interprète en dos termes qui laissaient entrevoir la possibilité d'une scission entre les ultramontains et les royalistes [1]. Les évêques mis en cause, et sollicités maladroitement de coopérer à l'exécution des ordonnances, s'y refusèrent presque unanimement [2] ; et, dans un *Mémoire* collectif adressé au roi, ils s'enhardirent jusqu'à déclarer que les exigences du gouvernement devaient être considérées comme incompatibles avec le libre exercice de l'autorité spirituelle.

La résistance de l'épiscopat surprit Lamennais ; il y comptait si peu que, même après avoir applaudi à la fermeté des prélats français, il doutait encore de leur constance. « L'épiscopat s'est avancé, écrivait-il, il a fait plus qu'on n'attendait de lui, mais il a besoin d'être soutenu. » Du soutien, le confiant ultramontain ne doutait pas qu'il n'en vînt de Rome : il en vint le conseil de céder.

La cour romaine ne pouvait manquer d'être saisie du conflit qui venait d'éclater au sein de l'Église de France. Tandis que les évêques, inquiets

à l'obtenir, qu'autant qu'ils seraient entrés définitivement dans les Ordres.

1. Voir la livraison de juin 1828.

2. C'est à cette occasion que le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, écrivit au ministre des Affaires ecclésiastiques cette lettre souvent citée :

« Monseigneur, la devise de ma famille qui lui a été donnée par Calixte II, en 1120, est celle-ci : *Etiam si omnes, ego non.* C'est aussi celle de ma conscience. »

des responsabilités qu'entraînerait une plus longue résistance, demandaient à être couverts par l'autorité du Saint-Siège, le gouvernement, de son côté, faisait appel à cette même autorité afin de sortir honorablement d'un embarras dans lequel il s'était trouvé jeté presque malgré lui. Au nom de l'épiscopat, on écrivit à Rome pour solliciter des instructions précises. Ces instructions ne vinrent pas [1]. Le gouvernement français mit à profit le silence prolongé de la cour romaine pour députer vers elle un négociateur officieux, M. Lasagny, conseiller à la Cour de cassation. Celui-ci avait été choisi en raison de ses relations très anciennes avec le cardinal Bernetti, que Léon XII venait d'appeler au poste de secrétaire d'État. C'est à ce cardinal que fut abandonné, selon toute apparence, le soin de résoudre les grosses difficultés créées par l'incident des écoles ecclésiastiques. Léon XII, en effet, touchait au terme de son pontificat. Sa santé ruinée par de continuelles maladies ne lui permettait plus de donner aux affaires une attention soutenue, et, encore moins, de s'en réserver la solution. Son représentant, le cardinal Bernetti, avait les habitudes et les préoccupations d'un homme politique, plutôt que celles d'un homme d'Église [2].

1. On a prétendu que les lettres adressées au Pape par les évêques de France avaient été interceptées. (Voir *Les Jésuites et la question religieuse* par Antonin Lérac.)

2. Il n'était pas engagé dans les Ordres. « Cet homme-là, écrira bientôt Lamennais, nous est apparu comme un mauvais génie, pour détruire ce que Dieu avait miraculeusement opéré dans l'épiscopat. Il a dit à la faiblesse : « Pourquoi ne plies-tu pas? » et la faiblesse se l'est tenu pour dit... Et voilà ce que produit

Soucieux peut-être de ne point compromettre sa situation qu'il sentait peu assurée sous « un pontificat décroissant » [1], ému par les instances de son vieil ami qui le suppliait de rétablir l'harmonie entre la monarchie et l'Église de France, influencé dans le même sens par les dépêches de Mgr Lambruschini, nonce à Paris, qui désapprouvait nettement l'attitude des évêques, le secrétaire d'État finit par adresser au gouvernement français une note destinée à rester secrète, et qui le resta si bien qu'on mit en doute non seulement son sens exact, mais son existence même [2].

l'infâme prévarication d'un laïque à calotte ou à bonnet rouge, comme vous voudrez. » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 24 octobre 1828.

1. Expression du chevalier Artaud.

2. Voici, à titre de curiosité, les explications données par le chevalier Artaud, relativement à l'interprétation des notes émanées de la chancellerie romaine. « Il n'y a point, dit-il, de pays où on écrive une note plus convenablement, surtout une note qui répond à une consultation respectueuse. D'abord, on accuse réception, et l'on analyse avec une grande netteté le contenu de la demande, quel qu'il soit, sans omettre les expressions les plus significatives, et même celles qui, par circonstance, pourraient être déplacées ; puis, on se livre à un examen libre de la question, et là, les expressions ne sont pas toujours ménagées avec le même esprit de crainte. La vérité se manifeste courageuse. Le sentiment de celui qui signe et de celui au nom duquel il écrit se dévoile, et le fond de la pensée empreint les pages tout entières de cette partie de la note. Voilà la véritable réponse, voilà où on aurait dû placer *la haute considération ou la considération distinguée*, selon le rang de celui à qui on s'adresse. C'est là que devrait être la signature : mais non ; vous avez à lire un autre ordre de lignes qui commencent souvent par ces mots : *Non di meno*. Alors le père, l'ami, le frère semblent prendre la plume ; ils conseillent la paix, la soumission dont l'oubli amène la guerre, la confiance dans le caractère du maître ; ils prévoient les consolations qu'apporte l'avenir. C'est cette dernière partie probablement que le ministère a détachée de l'ensem-

Le cardinal de Latil, archevêque de Reims, prélat ultra-monarchiste, se chargea, on ne sait à quel titre, de communiquer à ses collègues les conseils de soumission adressés de Rome à l'épiscopat par l'intermédiaire du gouvernement. Les chefs de l'Eglise de France, affirmait-on, étaient exhortés par le pape lui-même « à se confier à la haute piété et à la sagesse du roi pour l'exécution des ordonnances, et à marcher d'accord avec le trône. » Un pareil avis, donné par une voie si étrange, surprit tout le monde, et retentit douloureusement dans l'âme des catholiques. Il eut pour résultat immédiat de diviser les évêques jusque-là si unis. Plusieurs s'empressèrent de renoncer à toute résistance [1], et les autres, peu à peu, suivirent leur exemple.

L'attitude de Rome dans l'affaire « des écoles ecclésiastiques » fit plus que déconcerter Lamennais, elle le scandalisa. Il semblerait, à en juger du moins par sa correspondance, que sa foi reçut en cette circonstance, comme un premier choc. « Vous avez vu dans les journaux, écrivait-il à la confidente habituelle de ses pensées et de ses déceptions, où en est l'affaire des ordonnances. Il y avait eu comme un miracle de la Providence pour mettre un peu d'union parmi les évêques, et inspirer à la faiblesse même quelque fermeté. Prêtres, laïques, tous à l'envi repoussaient avec un courage

ble, à l'usage de sa politique et de ses fausses appréhensions ». *Histoire du pape Léon XII*. T. II, chap. XXIV.

1. De ceux-là Lamennais dira : « Il y a toujours des hommes qui tremblent de résister et à qui le devoir pèse. » *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*. Chap. VI.

inespérable les premières tentatives de schisme. Quand voilà qu'on annonce je ne sais quelle lettre du cardinal Bernetti qui engage les évêques « à se confier en la bonté du roi » : comme si, en France, il y avait un roi, comme s'il pouvait rien sur rien ; comme si « la piété du roi » empêchait les ordonnances d'être destructives de la Religion, contraires aux droits divins de l'Église, tyranniques, impies, etc. ; comme s'il était question de réprimer le zèle du clergé dans un cas douteux ; comme si on s'étonnait qu'il osât résister aux ordres de la Révolution et défendre la foi contre elle ; comme s'il n'avait plus qu'à reconnaître le patriarchat du *Constitutionnel* et du *Courrier*. Je ne crois pas que depuis des siècles, un aussi grand scandale ait été donné ; et combien les suites peuvent en être funestes ! »

« Rome, Rome, où es-tu donc? Qu'est devenue cette voix qui soutenait les faibles, réveillait les endormis ? Cette parole qui parcourait le monde pour donner à tous, dans les grands dangers, la force de combattre ou celle de mourir ? A présent, on ne sait que dire : Cédez ! »

Ce dernier mot, on le conçoit, devait sonner très mal à l'oreille de Lamennais, et produire sur lui l'effet que produit sur un soldat, impatient de respirer l'odeur du champ de bataille, l'ordre de battre en retraite. Aussi il ajoutait, en terminant sa lettre, ces paroles qui révèlent le profond ébranlement de son âme : « Priez, priez pour l'Église. Sans doute, elle ne périra pas ; sans doute, Dieu

qui la protège, est plus fort que ne sont faibles ceux qu'il a chargés de la défendre. Mais pourquoi faut-il qu'on soit obligé de se redire cela si souvent, si amèrement [1] ! »

L'impressionnable écrivain poussait certainement les choses au noir, quand il dénonçait les ordonnances de juin comme « une première tentative de schisme » ; mais il avait raison de les déclarer oppressives, car elles l'étaient. Or la liberté lui tenait trop à cœur pour qu'il lui fût possible, quand elle était violée quelque part, de garder le silence.

Le désir de rétablir sa santé, si gravement atteinte l'année précédente, lui avait fait entreprendre au printemps un voyage qui devait le conduire d'abord en Dauphiné, chez le baron de Vitrolles, ensuite en Italie, auprès de la famille de Senfft. Mais quelle que fût pour lui la douceur d'un repos pris avec des amis qui lui étaient si chers, il n'hésita pas à rentrer en France, dès qu'il sut ce qui s'y passait. L'affaire des écoles ecclésiastiques, en s'aggravant, ne pouvait manquer, pensait-il, de lui imposer « de grands devoirs ». Après un très court séjour à Paris, il courut s'enfermer à la Chesnaie dont il avait fait comme sa place d'armes. Là, il se mit à l'œuvre, avec l'intention d'écrire rapidement une brochure et de la publier sans retard. Bientôt, néanmoins, il changea de dessein, les événements ayant marché plus vite encore que sa

1. E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 2 octobre 1828.

plume, et, au lieu d'une brochure, il fit un livre dont la publication se trouva retardée jusqu'au commencement de l'année 1829 [1]. Dans ce livre, le sixième chapitre est consacré « aux ordonnances du 21 avril et du 16 juin 1828. » Lamennais y reprend, mais en l'accentuant plus nettement dans un sens libéral, la thèse qu'il avait naguère développée dans les colonnes du *Conservateur* sur la question de l'enseignement.

Il insiste d'abord, et très fortement, sur la distinction qu'il convient d'établir entre l'éducation et l'instruction ; entre « l'enseignement qui forme l'homme moral, détermine les croyances, règle les mœurs, et celui qui n'a pour objet que les connaissances purement humaines [2]. » L'éducation, en raison même de son but, est une œuvre sociale ; elle n'est pas, et elle ne doit jamais devenir une œuvre politique. Elle a pour objet « de préparer pour la société les générations naissantes, et de les introduire, en quelque sorte, dans la hiérarchie des êtres qu'unissent la justice et la vérité. »

L'éducation appartient donc exclusivement à la société religieuse, puisque celle-ci est la société première et la gardienne des croyances et des traditions sans lesquelles aucune société civile ne peut subsister. Or la société religieuse universelle, divi-

1. *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.*
2. C'est peut-être pour n'avoir pas assez tenu compte de cette distinction que M. Ferraz a jugé si excessives les théories de Lamennais en matière d'éducation publique. (Voir l'*Histoire de la philosophie en France au XIXe Siècle. Traditionalisme et ultramontanisme.*)

nement établie pour maintenir par la communauté des croyances l'unité du genre humain, c'est l'Église catholique. Donc à l'Église catholique appartient en propre l'éducation.

On reconnaît, à ces déductions, le philosophe traditionaliste. S'il refuse à l'État toute mission, toute autorité en matière d'éducation publique, c'est que l'État sécularisé, l'État « laïque » n'a pas de doctrines, et n'en peut pas avoir. En se déclarant indépendant de la loi divine, il s'est dépouillé de toute force morale ; de même qu'il s'est interdit le droit d'imposer ses opinions particulières, le jour où il a proclamé la souveraineté absolue de la raison individuelle. Si néanmoins, se substituant à l'autorité spirituelle, il tente d'exercer sur la société une domination intellectuelle et morale; s'il prétend remplir, seul et sans partage, les fonctions d'éducateur public, il ment à ses principes, il opprime les consciences, « il crée une sorte de théocratie civile, d'après laquelle le vrai et le faux, le bien et le mal, le juste et l'injuste dépendront uniquement de sa pensée et de sa volonté ; c'est-à-dire, qu'il jette dans les âmes la base d'un despotisme sans limites ; qu'il consacre à son profit la plus humiliante comme la plus détestable tyrannie, et qu'il ne lui reste plus, après avoir exigé des hommes cette obéissance dégradante, qu'à exiger encore leurs adorations, car il se fait Dieu[1]. »

Quand la société politique, conclut Lamennais,

1. *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, chap. VI.

« s'étant séparée totalement de la société religieuse, a brisé l'unité de croyances, et, indépendante de toute loi divine, proclame, sous le même rapport, l'indépendance de chacun de ses membres ; alors, à moins de violer le principe qui la constitue ce qu'elle est, elle doit, en ce qui tient à l'éducation, établir une liberté universelle et absolue [1]. »

Si l'éducation doit être libre, à plus forte raison, l'instruction doit l'être aussi; car la science appartient à tous, comme le soleil ; tous ont le droit de s'éclairer à sa lumière et de se chauffer à ses rayons. Nul ne peut être légitimement empêché de s'instruire lui-même ou d'instruire les autres, comme il lui plaît ; « l'équilibre entre la science utile et celle qui nuirait s'établira de soi-même par la liberté. » Attribuer à l'État le monopole de l'enseignement est une invention du despotisme, « un genre de tyrannie inconnue au monde avant Bonaparte, une violation directe des droits les plus sacrés qui puissent exister sur la terre. » A peine faut-il concéder aux pouvoirs publics un rôle de surveillance sur l'enseignement ; car, si cette surveillance n'est pas strictement resserrée dans les limites du droit commun, elle deviendra inévitablement abusive et arbitraire. Un gouvernement — et de trop nombreux exemples ont justifié en ce point les défiances de Lamennais — trouve toujours des prétextes pour supprimer un enseignement qui lui déplaît. La science, tant qu'elle se tient sur le domaine qui lui est propre, échappe au con-

1. *Ibid.*

trôle de l'Etat. Le hardi penseur ne va pas encore jusqu'à dire qu'elle échappe aussi au contrôle de l'Église[1], mais il laisse tomber de sa plume cette parole qui, à beaucoup d'esprits, dut paraître au moins surprenante : « que, dans l'ordre des connaissances purement humaines, tout est bon ou indifférent en soi. » Après une telle profession de libéralisme, Lamennais pouvait se permettre de dénoncer et de flétrir l'hypocrisie de ces faux libéraux, amants passionnés de la liberté, adversaires irréconciliables du monopole, qui n'en avaient pas moins exigé du gouvernement la suppression de la liberté de l'enseignement pour les catholiques, et le maintien du plus odieux des monopoles, celui de l'Université.

Les établissements des jésuites ayant été spécialement visés et atteints par les ordonnances de juin, Lamennais se trouvait en quelque sorte obligé de prendre leur défense. Le loyal écrivain ne s'y refusa pas, car toujours, et fût-il lui-même en cause, il fit passer, bien avant les questions de personnes, les questions de principes. S'étant tou-

1. Il écrira plus tard : « Il n'est aujourd'hui question chez quelques écrivains que de la *Science catholique*. Veut-on dire que des catholiques cultivent la science avec succès ? Alors que ne le dit-on en termes clairs et intelligibles ? Il est vrai que ce serait une remarque un peu naïve. Mais, si je comprends bien, on a dans l'esprit autre chose ; on veut parler d'une science différente de la science ordinaire, d'une science que distingue un caractère à part. En ce cas qu'on explique ce que c'est qu'une géométrie catholique, une physique, une astronomie, une anatomie, une physiologie catholique. La science est vraie ou fausse ; elle n'est ni catholique, ni protestante, ni musulmane, et toute science est accessible à tout homme quelle que soit sa religion. » *Discussions critiques*, pag. 245.

tefois persuadé que l'esprit du célèbre Institut était incompatible avec le mouvement démocratique qui emportait dans des voies nouvelles le catholicisme lui-même, il ne put s'empêcher de le laisser entendre, et, à une apologie très élogieuse des jésuites, il mêla des réserves qui ne devaient pas lui être facilement pardonnées.

« Ce n'est ici, disait-il, ni le lieu, ni le moment de juger la Compagnie de Jésus, et de rechercher entre les calomnies de la haine et les panégyriques de l'enthousiasme, la vérité rigoureuse et pure. Rien de plus absurde, de plus inique, de plus révoltant, que la plupart des accusations dont elle a été l'objet. On ne trouverait nulle part de société dont les membres aient plus de droit à l'admiration par leur zèle, et au respect par leurs vertus. Après cela, que leur institut, si saint en lui-même, soit exempt aujourd'hui d'inconvénients, même graves; qu'il soit suffisamment approprié à l'état actuel des esprits, aux besoins présents du monde, nous ne le pensons pas. Mais, encore une fois, ce n'est ici ni le lieu ni le moment de traiter cette grande question, et nous ressentirions une peine profonde, s'il nous échappait une seule parole qui pût contrister ces hommes vénérables, à l'instant où le fanatisme de l'impiété persécute sous leur nom l'Église catholique tout entière. »

Il eût été difficile de dire avec plus de ménagements et en des termes plus adoucis que les jésuites avaient fait leur temps. Mais un institut religieux, si saint qu'il soit, n'aime pas à s'entendre dire qu'il

a assez vécu. On s'explique donc sans peine que les jésuites n'aient pas éprouvé un redoublement de sympathie pour un écrivain qui les défendait de la sorte [1]. Est-ce à dire pour cela que l'excessive franchise de son langage lui ait réellement valu de leur part, comme il l'affirme, « une implacable animosité » [2] ?

Tandis que Lamennais, enclos dans la solitude, écrivait contre les ordonnances de juin, ces ordonnances arbitraires recevaient partout leur pleine exécution. Les jésuites se dispersaient, les évêques rentraient dans le silence, quelques écoles ecclésiastiques étaient fermées, les autres se soumettaient avec docilité aux exigences du gouvernement. Un quart de siècle devait s'écouler encore, et deux révolutions s'accomplir, avant qu'il fût donné aux catholiques de conquérir, après une lutte opiniâtre et glorieuse, la liberté de l'enseignement.

1. Le P. Longhaye, un fin lettré, écrivait récemment : « C'est de mauvaise grâce que Lamennais défend les jésuites, et nous savons qu'il n'est pas même sincère. » *XVIIIe siècle. Esquisses littéraires et morales.*

2. Voir les *Affaires de Rome.*

CHAPITRE II

LE LIBÉRALISME

« DES PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION ET DE LA GUERRE CONTRE L'ÉGLISE »

S'il est vrai que les mots ont été inventés, comme on l'a dit, pour « piper » les hommes, aucun peut-être n'a été, avec plus de succès, employé à cet usage que le mot liberté. Ce mot, on l'a, dans tous les temps et en tous pays, prodigué sans mesure, rarement avec l'intention sincère de réaliser ce qu'il exprime, souvent même dans un dessein tout contraire, et pour masquer hypocritement les pires excès de pouvoir. Il semblerait, à lire l'histoire, qu'il en est de la liberté comme de la vérité : chacun s'en fait la notion qui lui plaît, et prétend imposer cette notion comme étant la seule juste, tandis qu'elle est simplement la plus conforme à ses préjugés, à ses passions ou à ses intérêts. Ils ont été, et peut-être seront-ils toujours rares, les hommes d'esprit assez élevé et de caractère assez ferme pour aimer la liberté comme belle en elle-même et désirable, et pour souhaiter d'étendre son empire, non de le resserrer.

Il s'en fallait de beaucoup que le parti politique qui, sous la Restauration, s'intitulait « parti libéral » fût uniquement composé de libéraux. Les révolutionnaires y tenaient une très large place ; et dans leurs rangs se rencontraient d'incorrigibles jacobins, sectaires à l'intelligence bornée, bassement haineux et jaloux, qui rêvaient encore de rétablir par la violence, et de faire vivre par la terreur le régime le plus odieusement despotique qui fût jamais. A côté de ces fanatiques, incapables de goûter d'autre satisfaction que celle de se faire craindre, s'agitaient les intrigants, gens dont le rétablissement de la monarchie avait trompé les calculs et ruiné les espérances. Ceux-là avaient surtout des appétits, et, quand ils faisaient étalage de principes, c'était uniquement pour en trafiquer. Révolutionnaires bruyants, mais réfléchis, tant que la Révolution fut triomphante, ils devinrent autoritaires sous le premier Empire, parce qu'il y avait alors plus de profit à servir le pouvoir qu'à défendre la liberté. La Restauration aurait pu sans beaucoup de peine acheter leur concours : tenus à l'écart, ils se jetèrent, par dépit autant que par calcul, dans l'opposition. L'opposition, comme il arrive presque toujours au lendemain des grandes commotions politiques, était le refuge ouvert à tous les débris des partis vaincus : démagogues endurcis, ardents républicains, bonapartistes impatients d'une revanche, s'y rencontraient mêlés plutôt qu'unis, car ils n'avaient réellement de commun qu'une profonde aversion pour tout ce qui person-

nifiait à leurs yeux l'ancien régime, c'est-à-dire, la cour, la noblesse, le clergé. La première Restauration ayant si peu duré, ils s'étaient promis que la seconde ne durerait pas davantage ; pour précipiter sa chute, ils multiplièrent et les complots, et les tentatives de sédition militaire, et les commencements d'émeute. Ces procédés violents eurent un résultat tout autre que celui qu'on attendait ; ils firent peur à la bourgeoisie et la bourgeoisie, quand elle a peur, ne ménage pas son appui au gouvernement. A l'époque du sacre de Charles X, on aurait pu croire le trône des Bourbons définitivement affermi.

Instruite par son échec, la coalition révolutionnaire n'hésita pas à changer de tactique ; elle se dépouilla de ses allures factieuses ; elle apprit à se discipliner, à régler son action avec quelque prudence et à ne laisser voir de ses desseins que ce qu'elle jugeait immédiatement réalisable. Dès lors, plus de conjurations tramées dans l'ombre des sociétés secrètes, plus de retentissantes provocations à la révolte, plus d'appels enflammés à la violence, mais, sous le couvert d'un libéralisme menteur, des attaques perfidement calculées, un effort occulte et continu pour isoler la monarchie, une vigilance toujours attentive à épier ses moindres fautes et à en profiter pour achever de la perdre. Les fautes malheureusement ne se firent pas attendre. Ce furent des lois impopulaires, des rigueurs justes peut-être mais inopportunes, des mesures maladroites, des prétentions téméraire-

ment exprimées[1], enfin tout ce qui pouvait donner à penser que les libertés octroyées à regret par la Charte, on songeait déjà à les retirer. Mais la faute capitale ce fut de mêler inconsidérément la politique à la religion, et de les associer d'une manière si étroite qu'elles parurent désormais solidaires l'une de l'autre.

Or la longue domination de l'Église, bien que brisée par la Révolution, avait laissé dans un grand nombre d'esprits d'amères rancunes et des défiances opiniâtres. Ces rancunes et ces défiances, les libéraux révolutionnaires travaillèrent à les entretenir et les accroître, et ils s'employèrent à cette tâche avec d'autant plus d'ardeur qu'ils étaient eux-mêmes animés de passions irréligieuses plus violentes et plus tenaces. Rien ne fut épargné pour déconsidérer le clergé, pour le rendre odieux ou ridicule. Ses regrets du passé qu'il n'avait pas eu toujours la sagesse de contenir ; son attachement légitime mais excessif pour des institutions disparues ou menacées de disparaître ; ses préventions à l'égard de la démocratie, ses complaisances pour le pouvoir, tout fut perfidement exploité contre lui. On le représenta comme un ennemi irrécon-

1. Dans une brochure anonyme, on avait proposé au gouvernement la création d'une sorte de Conseil secret, jugeant à huis clos et sans avocat, tous les délits ou crimes contre la religion, et ayant le droit de requérir du pouvoir politique l'exécution des sentences prononcées, même d'une sentence capitale.

Dans un mémoire intitulé le *Trône et l'Autel*, l'abbé Liautard demandait qu'on ne laissât plus se former de nouveaux garçons imprimeurs, ni s'établir de nouvelles fabriques de papier. Voir le *Parti libéral sous la Restauration*, par Thureau-Dangin.

ciliable de la liberté, lié irrévocablement à la cause du despotisme, ou par le désir de reconquérir ce qu'il avait perdu, ou par le souci de conserver ce qu'il craignait de perdre. La religion elle-même devint l'objet, non pas de hautes et savantes discussions, mais d'ignorants propos et d'ineptes plaisanteries.

Deux hommes se distinguèrent dans cette guerre mesquine et déloyale : Paul-Louis Courier et Béranger. Ils mêlèrent comme à dessein, l'un dans ses pamphlets, l'autre dans ses chansons, l'impiété à l'indécence, de manière à détruire dans l'âme du peuple non seulement le respect des croyances saintes, mais jusqu'à l'instinct religieux. On emprunta, pour le même but, à la philosophie du XVIIIe siècle des armes encore dangereuses, quoique déjà bien démodées ; on multiplia les rééditions de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau ; on fit colporter dans toute la France les plus perfides écrits des encyclopédistes.

Ils n'en avaient pas moins la prétention de se donner pour libéraux, ces hommes qui ne savaient ni comprendre ni pratiquer la première et la plus nécessaire des libertés, la liberté religieuse. Troubler les cérémonies du culte, interrompre un sermon avec insolence, disperser une pacifique procession, exiger des curés les honneurs de la sépulture ecclésiastique même pour des impies notoires ou des concubinaires publics, et, en cas de refus, forcer les portes du temple, introduire le cadavre par violence jusque dans le sanctuaire profané, voilà

les actes qui étaient quotidiennement applaudis et encouragés par la presse pseudo-libérale.

Lamennais jugeait avec raison toute discussion inutile avec des hommes dont l'esprit rétréci par un nouveau genre de fanatisme était incapable de concevoir la grandeur de l'idée religieuse, et sa puissance et sa beauté. La force, pour de tels hommes, est le seul argument qui compte, et, dès qu'ils sont les maîtres, ils se hâtent d'en user. Aussi le vaillant écrivain conseillait-il aux catholiques de se grouper et de s'unir fortement pour résister à l'oppression et défendre leur liberté.

« Nous demandons, écrivait-il, pour l'Église catholique la liberté promise par la Charte à toutes les religions. Ce n'est pas, je pense, trop demander, et vingt-cinq millions de catholiques ont bien le droit aussi de se compter pour quelque chose, le droit de ne pas trouver bon qu'on fasse d'eux un peuple de serfs, des espèces d'ilotes ou de parias. On s'est trop habitué à ne voir en eux qu'une masse inerte, née pour subir le joug qu'on voudra lui imposer. Le repos de l'avenir exige qu'on se détrompe à cet égard. Que le libéralisme s'en souvienne [1] ! »

Lamennais toutefois avait trop de justice et trop de clairvoyance pour ne pas reconnaître qu'à côté des faux libéraux, et malheureusement se confondant trop souvent avec eux, il y avait des libéraux sincères, non catholiques, il est vrai, mais aimant véritablement la liberté et la voulant également

1. *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.* Préface.

pour tous. Jeunes pour la plupart, et empêchés, en raison de leur âge, de prendre une part active aux affaires publiques, ils s'étaient jetés avec passion dans les controverses spéculatives, apportant à la propagande de leurs idées un enthousiasme qui n'était exempt ni de témérité, ni de présomption. Mais leur ardeur était si belle, si franche leur allure, et leur parole si loyale, même quand ils se trompaient, qu'on ne pouvait leur refuser une indulgente sympathie. Ils ne se cachaient pas de vouloir tout renouveler : la littérature, l'histoire, la philosophie, et même la religion [1]. Le *Globe* fut créé pour être leur organe. Des écrivains, déjà en possession d'un talent très personnel, collaboraient à sa rédaction. Les principaux étaient de Rémusat, Dubois, Vitet, Duchâtel, Damiron, Duvergier de Hauranne, Sainte-Beuve, Lherminier. On ne peut pas dire que cette indépendante jeunesse obéit à des chefs ; mais Guizot, Cousin, Jouffroy étaient pour elle des maîtres toujours écoutés.

Tandis que l'organe du parti révolutionnaire, le *Constitutionnel*, attardé en de vieilles ornières, refaisait chaque jour, sans se lasser ni lasser sa clientèle, le même article dans le même style, au *Globe*, au contraire, on se plaisait à aborder tous les sujets, et, de préférence, les plus délicats ou les plus difficiles ; à soulever de nouveaux problèmes ou à cher-

1. « Ces doctrines qui doivent présider à notre vie morale, religieuse, politique, littéraire, c'est à nous de les faire ; car nos pères ne nous en ont légué que de stériles et d'usées... Il nous faut donc en forger de nouvelles. » Le *Globe*, n° 32.

cher aux problèmes anciens des solutions nouvelles. Tout ce qui était, ou du moins semblait être neuf et hardi, tout ce qui promettait de satisfaire une curiosité vivement excitée, trouvait auprès de la jeunesse libérale un accueil sympathique ; on n'écartait avec dédain que la routine, qu'on se donnait souvent le tort de confondre avec la tradition.

En philosophie cependant, la nouvelle École, malgré ses tendances novatrices, manquait d'originalité. Se défiant des systèmes exclusifs, elle s'essayait à rajeunir les théories anciennes et à les fondre dans un vaste éclectisme où le spiritualisme dominait. Pleinement rationaliste, elle se faisait honneur néanmoins de témoigner du respect à toutes les croyances sincères : le catholicisme, plus que toute autre forme de l'idée religieuse, lui inspirait des sympathies, et de sa disparition qu'elle estimait prochaine, elle prenait occasion d'expliquer, non sans quelque mélancolie, « comment les dogmes finissent ».

En politique, les écrivains et les lecteurs du *Globe* avaient adopté les principes de la Révolution, mais sans s'interdire le droit de juger la Révolution elle-même, et de répudier ce que, dans son œuvre, elle avait mis de faux, de violent et d'injuste. Dévoués aux intérêts de la bourgeoisie, ils inclinaient en très petit nombre vers la république, une certaine prudence leur faisant envisager cette forme de gouvernement comme trop favorable au développement de la démocratie. Plus volontiers ils se seraient accommodés de la monarchie, pourvu

que, abdiquant son prétendu droit divin et renonçant à ses traditions absolutistes, elle se fît sincèrement constitutionnelle et libérale. Car ils croyaient à la liberté ; son nom seul était pour eux tout un programme d'ordre, de justice, de progrès, et ils s'imaginaient que son règne, s'il venait à s'établir, serait comme un retour de l'âge d'or dans l'humanité.

Ces libéraux, à qui il ne déplaisait pas de s'entendre appeler « les doctrinaires », étaient, en réalité, des libéraux de sentiment, qui, par vanité ou par imprévoyance, se laissaient facilement entraîner à d'étranges inconséquences dans le développement ou dans l'application de leurs propres principes. Ce qu'ils avaient édifié d'une main, souvent, de l'autre, ils travaillaient à le démolir ; et bien qu'ils eussent l'ambition d'être les restaurateurs de l'ordre social, à l'occasion ils ne refusaient pas leur concours à ceux qui en ont été de tous temps les acharnés destructeurs [1]. C'est pour eux principalement que Lamennais écrivit son livre *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.*

Ce livre a le défaut commun à la plupart de ses ouvrages, il manque d'unité et d'harmonie dans la composition. Neuf chapitres s'y succèdent, faible-

1. Instruit par les années et par de dures leçons, M. Guizot écrivait en 1858 : « Les idées développées dans le *Globe* manquaient de base fixe et de forte limite ; la forme était plus décidée que le fond ; elles révélaient des esprits animés d'un beau mouvement, mais qui ne marchaient pas vers un but unique ni certain, et accessibles à un laisser-aller qui pouvait faire craindre qu'ils ne dérivassent quelque jour eux-mêmes vers les écueils qu'ils signalaient. » *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, chap. VII.

ment reliés les uns aux autres [1], et laissent dans l'esprit, si attentivement qu'on les ait lus, une certaine confusion. L'idée essentielle qui s'en dégage, c'est, qu'à moins d'un retour général des esprits au catholicisme intégral, c'est-à-dire, au catholicisme ultramontain, rien ne peut arrêter la marche destructive de la Révolution. L'œuvre de Lamennais est donc à la fois une œuvre de controverse et d'apologétique ; en même temps qu'il réfute les fausses théories du libéralisme ou les maximes gallicanes, il établit la vérité du catholicisme en démontrant sa nécessité sociale.

Toute son argumentation repose sur ce principe fondamental : que la société première, sans laquelle l'existence d'aucune autre société n'est pas même concevable, c'est la société religieuse. « Il faut d'abord comprendre, dit-il, que nul gouvernement, nulle police, nul ordre ne serait possible, si les hommes n'étaient pas antérieurement unis par des liens qui les constituent déjà en état de société, c'est-à-dire, par des croyances communes conçues sous la notion de devoir : et cette société toute spirituelle est au fond la seule vraie, puisque nulle autre ne peut sans elle s'établir ou subsister [2]. » Cette affirmation a pour le philosophe traditionaliste

1. En voici les titres : De l'époque actuelle. — Du Libéralisme et du Gallicanisme. — Conséquences de ce qui précède. — Progrès de la Révolution politique. — Progrès de la Persécution religieuse. — Des Ordonnances du 21 avril et du 16 juin 1828. — Maximes officielles établies à l'occasion des Ordonnances Portalis et Feutrier. — Suites prochaines de la persécution contre l'Église. — Devoirs du clergé dans les circonstances présentes.

2. *Des progrès de la Révolution*, etc., chap. I.

la valeur d'un axiome, et il ne suppose pas un instant qu'elle puisse lui être contestée. Il en conclut aussitôt qu'à un affaiblissement de la société religieuse correspond inévitablement un affaiblissement de la société politique, en sorte que, si le christianisme pouvait périr, la société moderne à laquelle il a donné naissance périrait infailliblement avec lui.

Or le libéralisme, observe-t-il, n'a pas cessé, depuis la Révolution, de se montrer hostile à la société religieuse, de travailler à l'amoindrir et même à la détruire complètement. Sans nier ouvertement l'existence de Dieu, il semble ne lui donner place dans ses théories « que pour la forme », puisqu'il lui refuse le droit ou le moyen d'imposer aux hommes des croyances communes et des devoirs réciproques, ou encore, de déléguer à un représentant quelconque une part de son pouvoir souverain. Il proclame, au contraire, l'indépendance absolue de la raison humaine, lui reconnaît le droit de rejeter le joug de toute autorité spirituelle, de s'affranchir de toute loi morale ; il professe, en un mot, une philosophie qui, de l'aveu même des écrivains du *Globe*, conduit à « l'anarchie des esprits » et à la ruine de toute religion [1].

Mais la religion écartée, ou détruite, sur quoi, demande Lamennais, établirez-vous la société poli-

1. Dans le numéro du *Globe* du 24 novembre 1826, on pouvait lire ce qui suit : « La vérité, telle que le catholicisme, telle même que le christianisme l'avait proclamée, a cessé d'être la vérité universelle... Les intelligences se sont proclamées souveraines chacune de leur côté. Qu'il y ait heur ou malheur dans cette émancipation audacieuse, qu'il y ait faiblesse ou force dans cette anar-

tique ? Il faut à cette société, personne ne le conteste, un pouvoir dirigeant qui édicte les lois et les applique. Ce pouvoir, d'où le tirerez-vous ? de quels droits l'investirez-vous ? comment réglerez-vous l'exercice de son autorité ? quand il lui plaira d'ordonner, qui sera tenu de lui obéir ? A ces questions pressantes le libéralisme n'avait point encore trouvé de réponse, et M. Guizot, après avoir discuté dans le *Globe* les différentes théories de la souveraineté, aboutissait à cette conclusion : « Qu'il n'y a point sur la terre de souveraineté de droit, point de force pleinement et à jamais investie du droit de commander[1]. »

S'il n'y a point sur la terre, reprenait l'opiniâtre logicien, de souveraineté de droit, point de pouvoir émané de Dieu, alors, que vous reste-t-il ? L'État, selon la conception révolutionnaire, c'est-à-dire, un pouvoir de hasard, issu d'un coup de force ou d'un caprice de la multitude, un pouvoir arbitraire, irresponsable, affranchi de toute loi de justice, et à qui, dès qu'il se sent assez fort, il est permis de tout oser. A un pouvoir de cette sorte vous ne prétendrez pas sans doute qu'on doive en conscience la soumission : sa volonté ne s'imposera donc que par la violence ; et ainsi, pour avoir voulu « l'anarchie des esprits », vous tombe-

chie des esprits, il n'importe : elle est aujourd'hui notre premier désir, notre premier bien, notre vie : et voilà pourquoi la loi, cette expression variable de la nécessité, a constaté et consacré l'anarchie... Ainsi sont tombés sous la juridiction de chacun, toutes les révélations, tous les sacerdoces, tous les livres saints. »

1. Le *Globe*, numéro du 25 novembre 1826.

rez immanquablement dans l'anarchie sociale.

Ces arguments sont développés par Lamennais, dans les trois premiers chapitres de son livre, avec une vigueur qu'il a le tort d'affaiblir quelquefois par des redites. Son intention n'est pas de pousser à bout le libéralisme ; il est évident au contraire qu'il cherche à le ménager, se plaisant à reconnaître que, par ses aspirations, le libéralisme est chrétien [1]. S'il met à nu ses fautes et ses inconséquences, c'est pour lui rendre palpable en quelque sorte la fausseté de sa philosophie, et lui faire sentir la nécessité d'un retour aux éternels principes dont le catholicisme a gardé fidèlement le dépôt.

Vous voulez l'ordre et la liberté, dit-il encore aux libéraux, et, d'autre part, vous enseignez que « chacun est souverain de soi-même dans le sens absolu du mot. Sa raison, voilà sa loi, sa vérité, sa justice. Prétendre lui imposer un devoir qu'il ne se soit pas auparavant imposé lui-même par sa pensée propre et sa volonté, c'est violer le plus sacré de ses droits, celui qui les comprend tous, c'est commettre le crime de lèse-majesté individuelle [2]. » Ainsi entendu, continue le rude con-

1. « Dégagé de ses fausses théories et de leurs conséquences, le libéralisme est le sentiment, qui, partout où règne la religion du Christ, soulève une partie du peuple au nom de la liberté. Ce n'est pas autre chose que l'impuissance où toute nation chrétienne est de supporter un pouvoir purement humain, qui ne relève que de lui-même, et n'a de règle que sa volonté. Jamais une pareille domination ne s'établira d'une manière durable sur ceux que *la vérité*, que *Jésus-Christ a affranchis.* » *Des progrès de la Révolution*, etc., chap. II.

2. *Ibid.*

troversiste, votre libéralisme n'est pas autre chose qu'un individualisme à outrance, aussi ennemi de l'ordre que de la liberté. « Éminemment social, en tant qu'il veut la liberté, il est néanmoins, à cause des doctrines qui l'égarent, destructeur par son action. Il repousse le joug de l'homme, le pouvoir sans droit et sans règle ; il réclame une garantie contre l'arbitraire qui ôte à l'obéissance sa sécurité : rien de mieux jusque-là ; mais séparé de l'ordre spirituel, il est contraint de chercher cette garantie si désirée où elle n'est pas et ne peut pas être, dans des formes matérielles de gouvernement. »

« Le vice qui l'irrite et l'inquiète est inhérent à la nature du seul pouvoir qu'il veuille reconnaître. Il le renverse aujourd'hui par un motif qui l'oblige à renverser demain celui qu'il aura mis à sa place ; et ainsi sans fin et sans repos [1]. »

A compter les différents régimes qui se sont succédé en France, au cours du dernier siècle, il ne paraît pas qu'on puisse contester que Lamennais, quand il pronostiquait la faillite politique du libéralisme incrédule, n'eût entièrement raison.

Il n'attendait pas quelque chose de meilleur du gallicanisme, auquel il reprochait d'avoir faussé la notion catholique du Pouvoir, et rendu haïssable par ses exagérations un principe juste et nécessaire : le principe d'autorité. En favorisant le despotisme, au nom de la religion, le gallicanisme, ajoutait-il, a créé le malentendu le plus funeste entre les catho-

1. *Ibid.*

liques et les partisans de la liberté, car « ceux-ci voyant à tort dans la religion l'alliée naturelle du despotisme, se séparèrent d'elle avec haine, et fondèrent sur sa destruction l'espérance d'un ordre meilleur [1] ».

L'auteur des *Progrès de la Révolution* ne se flatte pas qu'on puisse, avant très longtemps, reconquérir à la religion des esprits si fortement prévenus contre elle. Un jour viendra cependant, il n'en doute pas, où les hommes, instruits par le dur enseignement du malheur, « plus puissant que la raison même », seront amenés à considérer de sang-froid et sans prévention la vérité méconnue ; « et ils s'étonneront d'avoir cherché au loin, si vainement, avec tant de fatigue et de douleur, ce que le christianisme leur offrait de lui-même, ce qu'ils ne peuvent trouver qu'en lui seul : l'union de l'ordre et de la liberté [1]. »

La liberté ! c'est sur elle que le prêtre ultramontain, désabusé de la monarchie, avait transporté toutes ses espérances; aussi n'hésitait-il pas à se joindre aux libéraux pour réclamer hautement la liberté de la presse et la liberté d'enseignement.

Avec une largeur d'esprit encore bien rare, il ne faisait pas difficulté de reconnaître que la contrainte, loin de rapprocher de l'Église les générations nouvelles, les en éloignerait davantage, et que le seul moyen de ramener à la vérité des hommes devenus jaloux à l'excès de leur indépendance, c'était

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*

la libre discussion. « Élevez, écrivait-il avec un peu d'emphase, au-dessus des ruines de la civilisation chrétienne le sacré flambeau de la vérité ! qu'il brille à tous les yeux, et que ses rayons, se prolongeant à travers les nuages de l'erreur, éclairent peu à peu les esprits égarés en des voies trompeuses ! Montrez, sous toutes leurs faces, les immuables principes du droit, développez les lois éternelles, fondement inébranlable du pouvoir et de la liberté, jusqu'à ce que la raison, lasse enfin de ses stériles labeurs, comprenne qu'il n'y a, et ne peut y avoir, hors du christianisme catholique, qu'erreur, désordre, calamités et servitude sans remède [1]. »

Dans une lettre adressée au baron de Vitrolles, Lamennais disait : « La société ne peut être sauvée que par la liberté. Si le libéralisme était chrétien, je serais libéral demain. » Libéral, il l'était déjà, quand il écrivait son livre *Des progrès de la Révolution*. Son évolution vers le libéralisme n'entraînait pas de sa part, comme on l'a dit trop légèrement, un abandon de ses anciennes doctrines. En thèse absolue, il les maintient toutes, et, sur les principes, il ne fait au libéralisme aucune concession ; il affirme, au contraire, sans la moindre atténuation, que la vérité seule a des droits, et que, dans un État normalement constitué, ces droits doivent être protégés. « Lorsque les croyances sociales, écrit-il expressément, n'ayant point encore été altérées, subsistent dans leur pleine vigueur et règnent sans

1. *Des progrès de la Révolution*, etc., chapitre III.

opposition sur le peuple entier, on conçoit que l'autorité publique tremble à l'apparence d'une scission, et regarde comme un devoir de la prévenir, en interdisant des controverses inutiles et dangereuses. C'est la sagesse et la raison même qui commandent d'en user ainsi [1]. » Mais quand la division s'est introduite dans les esprits et que l'unité de croyances a été rompue, la tolérance, non seulement pour les personnes, mais même pour les opinions, devient une nécessité sociale. Oter à la pensée la faculté de s'exprimer librement, prétendre la réduire au silence par des mesures de rigueur, c'est « une idée folle », car « on ne met pas les esprits aux fers » ; la moindre contrainte les irrite, et « loin de les ébranler, elle les affermit dans leur conviction » [2].

A un autre point de vue, un régime de liberté était envisagé par Lamennais comme le seul qui, dans l'avenir, pût donner quelque sécurité aux catholiques. Après avoir été longtemps la majorité, avouait-il franchement, ils étaient devenus le moindre nombre. Que la Révolution abusât de leur faiblesse pour pousser jusqu'au bout son œuvre et achever de séparer l'État de l'Église, il n'en doutait point. Mais il avait pris déjà son parti de ce qu'il jugeait inévitable, et il espérait que l'Église, séparée de l'État, deviendrait plus forte, la nécessité l'obligeant d'entrer plus immédiatement en contact avec le peuple. « Son véritable appui, écri-

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*

vait-il encore, est dans la confiance des faibles qu'elle protège; leur amour voilà sa puissance [1]. » Lamennais pensait donc, qu'à la faveur d'un rapprochement entre l'Église et la démocratie, devait fatalement se rétablir, sous une forme impossible à prévoir, l'union de la société religieuse et de la société politique, leur séparation étant un état violent et contre nature [2].

La condition préalable de leur rapprochement, c'était, au jugement du solitaire de La Chesnaie, la disparition des institutions qui, « privées de l'esprit qui les animait originairement, ont cessé d'être en rapport avec les vrais intérêts des peuples [3]. »

Quelles sont ces institutions? Lamennais ne les nomme point, mais il désigne suffisamment la monarchie, vouée, d'après lui, à une chute inévitable et prochaine. Peut-être sa pensée allait-elle déjà plus loin ? Peut-être songeait-il que ce qui est l'œuvre du temps dans la longue existence de l'Église, le temps pouvait aussi l'emporter.

Quoi qu'il en soit, l'heure lui semble venue où va disparaître de la scène du monde « tout ce que le passé contenait d'inerte, de vicié, d'usé, tout ce qui ne saurait trouver place dans l'ordre nouveau et en contrarie l'établissement [4]. »

1. *Ibid.*

2. « Il n'est donné à personne de prévoir de quelle manière l'Église et l'État, quand le moment sera venu, se replaceront dans leurs vrais rapports. Il est certain qu'une intime alliance s'établira de nouveau entre les deux sociétés, spirituelle et politique, mais quelle en sera la forme ? On l'ignore. » *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Des progrès de la Révolution*, etc , chap. V.

A la pensée des grands événements qui se préparent, l'esprit de Lamennais s'exalte ; on dirait qu'il va prophétiser. Il voit dans la Révolution l'instrument providentiel des « destructions nécessaires » ; il la montre poursuivant, sous le masque d'un libéralisme hypocrite et sectaire, l'exécution du plan qu'elle s'est tracé, se rendant peu à peu maîtresse de la monarchie « que la peur pousse vers l'abîme », préparant avec le concours d'une démocratie abusée par des mensonges l'avènement d'un régime politique sans justice et sans liberté, reprenant enfin sa lutte contre l'Église, s'appropriant, en vue de l'asservir, l'héritage du gallicanisme, s'irritant bientôt d'une résistance dont elle n'a su mesurer ni la force ni la durée, et achevant de se déshonorer elle-même par la plus basse et la plus odieuse persécution.

Une si juste prévision des événements futurs a fait décerner à Lamennais le titre de « voyant ». Voyant, il le fut, en effet, comme l'ont été avant lui tous les hommes de génie, comme l'était Bossuet lorsqu'il prédisait aux contemporains de Louis XIV les sacrilèges orgies de la Terreur. Ses surprenantes intuitions lui venaient d'une connaissance approfondie des lois du monde intellectuel et du monde moral, lois plus mystérieuses et non moins inflexibles que celles qui régissent le monde physique [1]. A force de méditer ces lois et d'en

1. « Selon ces lois, toute idée, tout principe, tout système en action dans la société, tend incessamment à réaliser ses dernières conséquences. » *Des progrès de la Révolution*, etc., chap. VIII.

rechercher la formule, il s'était comme isolé dans une région à part, et, pour avoir parlé de trop haut, il devait être longtemps mal compris et mal jugé.

Les plus passionnés de ses détracteurs, c'étaient déjà les royalistes. Entachés presque tous de gallicanisme, ils ne pardonnaient pas à l'ancien écrivain du *Conservateur* ou du *Drapeau blanc* d'avoir déprécié dans ses derniers ouvrages leurs vieilles maximes de gouvernement ; et à leur tour, pour discréditer les siennes, ils soutenaient que le rêve des ultramontains, c'était d'humilier l'État sous la suprématie de l'Église, et de substituer à la monarchie traditionnelle un régime politique qui ne serait, en réalité, qu'une pure théocratie [1]. « Appelez, si cela vous plaît, ce régime une théocratie, répondait Lamennais ; les mots ne font rien aux choses ; dites que l'*État, perdant sa constitution primitive, cessera d'être une monarchie :* il s'ensuivra seulement qu'une monarchie, pour vous, est un gouvernement qui ne reconnaît aucune loi de justice, ou qui crée à son gré cette loi : et c'est là en effet ce qui sort de vos maximes. Il faut que les peuples le sachent enfin, il faut qu'ils voient à nu le fond de vos doctrines, afin qu'éclairés sur leurs conséquences, et consultant leurs vrais intérêts, leurs droits légitimes, et tout ce qu'il y a dans l'âme humaine de sentiments élevés, ils se décident entre l'inexprimable infamie de la servitude dont vous

1. Voir le *Messager des Chambres*, numéro du 5 juillet 1826.

établissez la théorie, et la noble, la sainte liberté que leur offre le catholicisme [1]. »

Cette sorte « d'appel au peuple » qui marquait si bien le mouvement de Lamennais vers la démocratie, ne devait pas être de sitôt entendu. Enclin aux illusions, l'auteur *Des progrès de la Révolution* ne se méprenait pas sur ce point. Il disait dans une lettre adressée à Benoît d'Azy : « Tout ce que j'ai écrit a sa raison bonne ou mauvaise. Il y a des choses pour le présent, il y en a d'autres pour l'avenir. Celles-ci sont les plus nombreuses, et on ne les entendra bien que lorsque le temps sera venu. » En attendant que « le temps fût venu », il eût voulu que l'Église, appelée à remplir dans la formation de la société future un si grand rôle, s'y préparât en se recueillant et en s'appliquant à rajeunir sa méthode d'enseignement. C'est pourquoi il s'enhardit à tracer, à la fin de son livre, toute une ligne de conduite, non seulement aux prêtres et aux évêques, mais au Pape lui-même. Il croyait que, simple prêtre, n'ayant accepté ni fonction, ni dignité dans la hiérarchie, il pouvait, sans lui déplaire et sans la compromettre, exposer ses idées librement.

Le premier conseil que Lamennais donne au clergé, avec une candeur déconcertante, c'est de se tenir à l'écart de la politique. Il ne croit pas qu'entre les deux partis qui vont prochainement se disputer le pouvoir, l'Église ait à se prononcer,

1. *Des progrès de la Rév lution*, etc., chap. VII.

car l'un et l'autre lui sont presque également hostiles, et si le libéralisme la menace d'une persécution violente, le parlementarisme gallican lui prépare une sourde oppression. En liant, ou même simplement en paraissant lier la cause de l'Église à celle d'un pouvoir discuté et discutable, on commettrait une faute dont les suites seraient incalculables. L'abstention dans les luttes politiques, telle est la seule attitude qui convienne au clergé. « Voulez-vous, lui dit l'éloquent écrivain, sauver la foi et rendre à l'Église son indépendance nécessaire, soyez évêques, soyez prêtres, et rien de plus. Que vous importent ces querelles de la terre, où, de part et d'autre, on ne combat que pour l'erreur et pour l'intérêt ? Laissez les rois et les peuples se disputer, dans leurs désirs aveugles, un pouvoir sans consistance, parce qu'il est sans règle, et qu'on en méconnaît également la source, les limites et les conditions. Du haut de la montagne sainte, contemplez l'orage qui gronde à vos pieds, puis, levant les yeux vers le ciel, attendez en paix que le calme renaisse dans ces régions troublées. Que les hommes, en vous voyant, éprouvent involontairement l'impression qu'ils ressentiraient si quelque puissance secourable, étrangère à leurs passions, apparaissait au milieu d'eux. Enveloppez-les de votre amour, et qu'il pénètre jusqu'à ceux mêmes que n'atteindrait pas la vérité [1]. »

Nul conseil plus opportun et plus sage ne pou-

1. *Des progrès de la Révolution*, etc., chap. IX.

vait être donné au clergé que celui de s'écarter des luttes politiques. Mais ce conseil, Lamennais l'a si peu pratiqué lui-même, qu'on est porté à se demander s'il ne visait pas simplement à détacher l'Église de France d'une monarchie dont les jours étaient comptés. Le trône n'étant plus pour l'autel qu'un frêle et dangereux appui, c'est autour de la chaire de Pierre que le fervent ultramontain eût voulu grouper tous les catholiques, afin d'opposer à l'esprit de haine et de révolte, semé par la Révolution, « la sainte unanimité de leur foi et de leur amour ». Il ne doutait pas qu'en raison même de l'anarchie intellectuelle créée par la philosophie rationaliste, le Pontificat romain ne fût appelé à grandir, les esprits se trouvant comme contraints de « graviter vers Rome », à mesure qu'ils sentiront davantage « qu'il y a là quelque chose sous quoi tout doit céder [1]. »

Même quand il exaltait, avec tant de confiance, le rôle futur de la Papauté, Lamennais conservait au fond du cœur une certaine amertume de la conclusion donnée à l'affaire des « Écoles ecclésiastiques. » Ce sentiment se fait jour dans les dernières pages de son livre, et il s'exprime avec une liberté dont de saints et éminents personnages donnèrent l'exemple en d'autres temps. Très peu porté, par nature, aux concessions, le fier Breton ne comprenait pas que le Saint-Siège se laissât dominer si souvent par des influences politiques, au risque de compro-

1. *Ibid.*

mettre, en vue d'avantages temporels incertains, l'honneur et l'indépendance de l'Église.

« Ne voit-on pas, écrivait-il hardiment, que la guerre qu'on voudrait éviter aujourd'hui sera demain inévitable ; que nulle concession ne saurait satisfaire le parti anti-chrétien, que sa hardiesse s'augmente en proportion de la peur qu'on manifeste, et que, dès lors, il ne s'agit pas de savoir si l'on conservera les avantages que l'Église tient de l'État, et dont l'État fait le titre de l'asservissement de l'Église, mais si on les conservera quelques jours de plus en connivant, au moins en apparence, à un système dont le but avoué est la ruine du catholicisme. On ne peut désormais le sauver qu'en le dégageant de tout autre intérêt que lui-même, que par la résolution ferme de tout endurer plutôt que d'abandonner la moindre partie de la doctrine que le Christ a scellée de son sang... Malheur, malheur à celui qui, chargé de ce sacré dépôt, abaisserait son esprit à des pensées de la terre, craindrait l'homme, et ne craindrait pas Dieu [1]. »

De telles paroles, bien osées, faisaient honneur au courage de Lamennais plus qu'à sa prudence. Il eût mieux valu pour lui qu'il s'en tînt à donner d'utiles conseils pour la réforme des études ecclésiastiques. En cette matière, au moins, sa compétence et la supériorité de ses vues n'étaient pas contestables. Toutes les améliorations qu'il conce-

1. *Ibid.*

vait, il les a résumées lui-même dans une brève formule : « Apprendre autrement et apprendre davantage : autrement, pour mieux entendre ; davantage pour ne pas rester en arrière de ceux qu'on est chargé de guider [1]. » Il demande en conséquence qu'on bannisse sévèrement de l'enseignement catholique la philosophie cartésienne, destructive de toute croyance ; qu'on dégage la théologie d'une scolastique mesquine et dégénérée pour la ramener à la méthode large et profonde de saint Thomas ; qu'on ajoute enfin aux connaissances propres à l'état ecclésiastique l'étude de l'histoire, de la linguistique, des sciences exactes ou expérimentales. L'esprit moderne, pourvu de nouveaux et puissants moyens d'investigation, multiplie chaque jour les découvertes ; ces découvertes rendent nécessaire un renouvellement de l'apologétique, de l'exégèse, en un mot de toute la science sacrée. Il appartient au clergé, non de suivre, mais de diriger le mouvement progressif de la pensée humaine ; un de ses premiers devoirs, c'est donc d'être savant.

« Prêtres de Jésus-Christ, dit en finissant Lamennais, s'il fut jamais une mission propre à enflammer le zèle, à fortifier l'âme et à l'élever à la hauteur des plus grands sacrifices, c'est sans doute celle qui vous est confiée. De vous, de votre constance dépend le salut de l'Église et des nations *assises à l'ombre de la mort*. Le sort du monde est

1. *Ibid.*

entre vos mains ; et pour le sauver, que faut-il ? Ce qu'il fallut, il y a dix-huit siècles, une parole qui parte du pied de la Croix.

« Le profond mystère d'iniquité qui s'accomplit sous nos yeux, recouvre un mystère plus profond d'amour et de miséricorde. Vient le temps où il sera dit *à ceux qui sont dans les ténèbres : Voyez la lumière !* Et ils se lèveront, et, le regard fixé sur cette divine splendeur, dans le repentir et dans l'étonnement, ils adoreront, pleins de joie, celui qui répare tout désordre, révèle toute vérité, éclaire toute intelligence : *Oriens ex alto* [1]. »

C'est sur cette magnifique évocation de l'avenir réservé au catholicisme et à l'humanité que s'achève le livre *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*.

De la publication de ce livre date l'évolution politique de Lamennais. Cette évolution, qu'on lui a tant reprochée, il la justifiait à ses propres yeux par cette considération : que sur les débris de l'ordre ancien dont la Révolution allait bientôt effacer jusqu'aux dernières traces, un ordre nouveau ne pouvait renaître, ni un juste équilibre se rétablir entre l'autorité et la liberté, que si d'abord on renouait une alliance directe entre la papauté et le peuple, entre les changeantes démocraties et l'éternelle Église de Dieu. A cette alliance s'opposait le pacte séculaire qui paraissait lier irrévocablement la cause de l'Église à celle d'une vieille

1. *Ibid.*

monarchie. Lamennais n'hésita pas à demander la dénonciation de ce pacte, sans se laisser arrêter par la crainte des ressentiments implacables et des furieuses colères qui allaient inévitablement se déchaîner contre lui. Sur une âme aussi haute que la sienne les préoccupations personnelles n'avaient pas de prise. Inébranlable dans ses idées, prêt à tout sacrifier et à se sacrifier pour elles, il ne cessa pas d'être ultramontain et théocrate, le jour où, dans le dessein de mieux servir Dieu et le Pape, il se fit libéral et républicain.

CHAPITRE III

« PREMIÈRE ET DEUXIÈME LETTRE A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS »

Avant même qu'il eût paru, le livre *Des progrès de la Révolution* fut dénoncé par la presse royaliste aux rigueurs du gouvernement[1]. Le bruit même se répandit que l'ouvrage serait saisi, aussitôt que publié, et l'auteur traduit devant les tribunaux[2]. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la curiosité publique, et le volume avait à peine été mis en

1. Notamment par M. de Genoude qui était devenu le directeur de la *Gazette de France*. « Vous avez entre les mains ce pauvre livre dénoncé par M. de Genoude avant qu'il eût paru : le sera-t-il après? Dieu le sait, je ne m'en inquiète guère. » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à Mlle de la Lucinière, 15 février 1829.

2. Lamennais écrivait à ce propos : « Enfin, mon ouvrage est en route pour Paris. J'ai recommandé qu'on en hâte l'impression de sorte que j'espère arriver, au plus tard, pour l'ouverture de la session. On m'écrit que le ministère s'occupe déjà de moi, et qu'il annonce la disposition de « se monter à de grandes colères ». Cela ne m'effraye pas beaucoup, comme vous le pensez bien. Un procès de plus ou de moins n'est pas désormais une affaire, et, que les ministres le veuillent ou non, il faudra qu'ils entendent la vérité. » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre au comte de Senfft, 26 décembre 1828.

vente que les exemplaires s'enlevèrent par milliers[1]. Ce fut l'événement du jour, et cet événement prit les proportions d'un scandale aux yeux des royalistes. La colère les rendit injustes. Ils prodiguèrent à Lamennais l'épithète de transfuge ; l'accusant d'avoir trahi sa cause, et de s'être fait, par dépit ou par ressentiment, l'allié des libéraux contre la monarchie légitime.

Le temps l'a bien justifié de ce reproche. Du jour où il avait pris la plume, il ne s'était pas engagé à servir d'autre cause que celle de l'Église, et il avait toujours laissé voir qu'à la défense de cette cause il se ferait un devoir de sacrifier tout intérêt de parti. Sa fidélité à ce programme, si digne d'un écrivain catholique, lui valut, comme il l'avait prévu, et le ressentiment des royalistes gallicans et l'hostilité des libéraux révolutionnaires [2].

Les jésuites aussi se montrèrent très blessés du jugement porté sur leur Institut[3] ; mais n'osant pas,

1. *L'Ami de la Religion et du Roi* reconnaissait, non sans quelque chagrin, que le livre « avait été dévoré avec avidité ». Numéro du 21 février 1829. M. Foisset, dans sa *Vie du P. Lacordaire*, estime que six mille exemplaires furent vendus en moins de quinze jours.

2. On n'a pas oublié ce que, dès l'année 1825, il écrivait à l'abbé Jean : « Les belles choses que pourrait écrire aujourd'hui un esprit élevé, et qu'il lui serait aisé d'être prophète. Mais les royalistes et les libéraux s'entendraient pour le scier entre deux planches, comme Isaïe. »

3. Un peu troublé lui-même par les protestations des amis des jésuites, Lamennais s'excusait comme il suit : « Deux motifs principaux m'ont déterminé à dire ce que j'ai dit : le premier, parce qu'il m'a paru tout à fait nécessaire, en France, d'empêcher qu'on ne confondit la cause particulière des jésuites avec la cause de l'Église et du christianisme ; le second, parce que je m'adressais à une multitude d'hommes aux yeux desquels j'étais un jésuite

par prudence, se plaindre publiquement, ils manifestèrent, paraît-il, leur mécontentement dans les cercles qui leur étaient dévoués [1]. Gallicans et jésuites se trouvèrent donc d'accord, bien que séparés sur d'autres points par de nombreuses divergences, pour souhaiter que leur commun censeur fût réduit au silence, ou, au moins, discrédité auprès des catholiques. Mais ce que l'on souhaitait, il n'était pas facile de le réaliser. Ouvrir avec Lamennais une libre controverse, c'était aller au-devant d'un échec, car le redoutable polémiste maniait la plume plus vigoureusement qu'aucun de ses adversaires; d'ailleurs, sur le fond même du débat il avait raison.

On se flatta d'obtenir un meilleur résultat en procédant par voie d'autorité, et de paralyser la défense de Lamennais, en lui opposant, au lieu d'arguments théologiques, une condamnation épiscopale. Cette tactique était plus habile que loyale, car elle plaçait un simple prêtre dans l'alternative, ou de subir en silence un affront public, ou d'entrer personnellement en lutte avec un évêque. Elle avait encore cet inconvénient grave, de rendre plus

et qui ne croiront jamais à la sincérité de tout ce qu'un jésuite pourra dire. » E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre au comte de Senfft, 5 avril 1829.

1. Leurs appréciations très peu bienveillantes n'échappaient pas complètement à Lamennais : « Voulez-vous savoir, écrivait-il, le jugement du P. Maccarthy sur mon livre ? « C'est un monstre, un prodige de folie, une merveille d'extravagances. M. de la M... n'a pas le sens commun, il a le jugement absolument faux. » Voilà ce qu'il disait dernièrement, après dîner, dans le salon de l'évêque de Nancy, en présence de vingt-six personn s, et tous ses confrères ont l'ordre de propager ces belles choses. » E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre au comte de Senfft, 26 mars 1829.

sensible le désaccord qui existait depuis trop longtemps sur certains points de doctrine, entre l'Église de France et l'Église de Rome. Mais du côté des gallicans et de leurs alliés la bonne foi était si grande; ils croyaient si sincèrement les théories menaisiennes dangereuses pour la monarchie et plus dangereuses encore pour la religion, qu'ils n'hésitèrent pas à presser le pieux archevêque de Paris de censurer, dans un acte public, le dernier ouvrage de Lamennais.

Mgr de Quélen se prêta à ce qu'on lui demandait, et, à l'occasion de la mort du pape Léon XII, il adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale qui se terminait par les appréciations les plus sévères à l'endroit de l'auteur *Des progrès de la Révolution*. Celui-ci était représenté comme un génie aventureux, dominé par l'esprit de système, « triste et dangereuse tentation des plus beaux talents » ; assez présomptueux « pour ériger en dogmes ses propres opinions », et poussant la témérité « jusqu'à ébranler la société elle-même par des doctrines qui semaient la défiance et la haine entre les souverains et les sujets. »

Si blessantes que fussent de pareilles imputations, Lamennais, étant donné l'impétuosité de sa nature, ne pouvait guère entreprendre de se justifier, sans s'écarter du respect dû à l'autorité de l'évêque, et sans se donner à lui-même l'apparence d'un prêtre orgueilleux et insoumis. Garder le silence eût donc été le parti le plus sage; il le jugea trop peu courageux. Il ne lui déplaisait pas

pas d'ailleurs de descendre en lice avec un des représentants les plus qualifiés du gallicanisme ; car, plus la lutte aurait d'éclat et de retentissement, plus il se promettait de la rendre fatale à ses adversaires et d'achever leur déroute.

C'est pourquoi, se hâtant de prendre du champ, il eut soin d'annoncer lui-même dans la *Quotidienne* sa prochaine passe d'armes avec un des plus hauts prélats de l'Église de France. Ce qu'il avait annoncé ne se fit pas attendre. Au mois de mars et d'avril 1829, paraissaient, sous forme de brochures, la *Première* et la *Deuxième lettre à Mgr l'Archevêque de Paris*.

Ces deux lettres ont été citées comme des chefs-d'œuvre de polémique, « dignes de figurer parmi les belles pages de l'histoire du pamphlet en France »[1]. Elles ont, en effet, toutes les qualités du genre, moins l'esprit et la finesse qui eussent été déplacés dans un si grave débat. Les idées ne diffèrent pas, pour le fond, de celles que Lamennais venait de développer dans son dernier ouvrage, mais elles sont reproduites avec une vigueur de dialectique qui tourne souvent à l'emportement. N'étant plus maître de lui-même, l'écrivain dépasse toute mesure, et oublie toute convenance[2]. Son ton,

1. E. Spuller. *Lamennais*, livre II, 3.

2. Qu'on en juge par cette dernière page de la *Première Lettre :* « Jetez les yeux autour de vous et voyez, Monseigneur, qui défend aujourd'hui le gallicanisme : des ennemis de l'Église qui conspirent publiquement sa ruine et celle de la religion chrétienne, des sectaires retranchés de la communion catholique, de cauteleux adulateurs du pouvoir qui le poussent à sa perte, pour attirer sur eux, en le flattant, ses regards et ses faveurs,

même quand il n'est pas agressif, a quelque chose de hautain qui trahit de sa part une fâcheuse disposition à mépriser quiconque le contredit. A peine consacre-t-il quelques lignes à sa propre apologie, tant il a hâte d'avoir démontré que l'ultramontanisme n'est point, comme on l'a dit, une opinion nouvelle, mais une doctrine toujours et universellement enseignée par l'Église, tandis que le gallicanisme n'est que l'erreur d'un parti et d'un siècle. Cette erreur enfantée par le despotisme doit disparaître avec lui, parce que les peuples ont soif de liberté, et que la première condition de la liberté des peuples c'est la liberté de l'Église.

Ainsi, en infligeant à Lamennais l'humiliation imméritée d'une censure publique, Mgr de Quélen n'avait réussi qu'à le pousser davantage vers le libéralisme. Or la seule idée d'une alliance entre catholiques et libéraux exaspérait les monarchistes gallicans, parce qu'ils concevaient bien qu'une pareille alliance ne se pourrait faire qu'à leurs dépens.

un petit nombre de vieillards, respectables sans doute, mais qui ne vivent que de quelques souvenirs d'École : tout le reste qu'est-ce que c'est ? et y a-t-il des paroles pour peindre cette ignorance et cette bassesse, ce dégoûtant mélange de bêtise et de morgue, de niaiserie stupide, de sotte confiance, de petites intrigues, de petites passions, de petites ambitions, et d'impuissance absolue d'esprit ? Monseigneur, votre place n'est pas là ; ne descendez point dans cette boue ; croyez-moi, elle vous tacherait. »

L'archevêque de Cambrai, ancien prélat constitutionnel, ayant voulu fort mal à propos intervenir dans la discussion, Lamennais dans la *Deuxième Lettre* écrivait à son adresse : « Il serait bon qu'il se souvînt qu'il y a des temps et des temps, et que le langage qui pouvait convenir au *citoyen Belmas, évêque de l'Aude*, devient scandaleux dans la bouche de *M. Belmas, évêque de Cambrai.* »

Craignant que l'autorité épiscopale ne fût impuissante à arrêter le progrès des doctrines menaisiennes, ils songèrent à exercer une pression sur la cour de Rome, afin d'obtenir qu'elle les désavouât. On sollicita à cet effet l'appui du nonce, qui, depuis qu'il avait respiré l'air de la cour et fréquenté les salons royalistes, s'était beaucoup refroidi à l'égard de l'écrivain que naguère il s'était montré si jaloux de recevoir et de retenir dans son palais archiépiscopal. On fit plus encore. Chateaubriand, alors ambassadeur de France à Rome, fut chargé par son gouvernement de requérir contre son illustre compatriote les sévérités de l'*Index*. Il paraît même que le corps diplomatique fut prié d'appuyer cette démarche, comme si tous les trônes d'Europe eussent été menacés d'un égal péril, parce qu'un prêtre catholique, soucieux de l'indépendance de l'Église, avait parlé de la liberté avec trop de confiance et de respect [1].

Tenu au courant de toutes ces menées, Lamennais n'en parut pas d'abord très ému. Du fond de sa solitude il écrivait à ses amis inquiets : « Je

1. Interrogé sur les bruits qui couraient à ce sujet, Lamennais répondit : « Je vous avoue que je ne m'attendais pas à une guerre aussi vive que celle qu'on me fait, ni que je devinsse un personnage assez important pour que la diplomatie daignât s'occuper de moi. Il est pourtant certain que j'ai l'honneur d'être, moi et mon livre, un des sujets de négociation confiés à M. de Chateaubriand à Rome. » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre au marquis de Coriolis, 17 mars 1829. Le marquis de Coriolis d'Espinasse, littérateur distingué, gentilhomme accompli, fut un des plus fidèles correspondants de Lamennais avec qui il s'était rencontré dans les bureaux du *Conservateur*. Il mourut en 1841.

suis bien tranquille sur les suites des démarches de Chateaubriand. Il y a des choses qui ne peuvent avoir lieu, sans quoi les promesses manqueraient. Tout ce qui n'est qu'erreur, faiblesse, lâcheté de la part des hommes, on peut le craindre, et l'on ne doit jamais s'en étonner ; mais au delà, il n'y a plus que Dieu et sa vérité impérissable. Je serai cependant très aise de savoir la tournure que les choses prendront là [1]. » Cette dernière phrase donnerait à penser que Lamennais n'était pas tout à fait aussi « tranquille » qu'il voulait le paraître. La bienveillance du pape Léon XII l'avait protégé jusqu'à ce jour contre de sourdes hostilités [2]. N'était-il pas à craindre que, sous un nouveau pontificat, cette protection ne lui fît défaut, et que le vieux pape Pie VIII, cédant à une pression extérieure, ne finît par frapper d'une sorte de disgrâce le dévoué, mais indiscipliné défenseur du Saint-Siège ? Une disgrâce personnelle n'était pas ce que le fier ultramontain redoutait le plus ; mais on pouvait déjà prévoir qu'il supporterait difficilement toute marque de désapprobation appliquée à ses doctrines, tant il faisait dépendre de leur succès l'avenir de l'Église, et la rénovation de la société.

A Rome, les choses ne tournèrent tout à fait ni au gré de Lamennais, ni au gré de ses adversaires.

1. E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 17 mars 1829.

2. Lamennais disait lui-même : « L'archevêque de Paris vient de m'attaquer dans un mandement : il ne l'eût pas osé, si le pape vivait encore. » E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 28 février 1829.

On continua de réprouver le gallicanisme, mais on ne voulut pas condamner les gallicans ; on refusa de désavouer le chef de l'ultramontanisme, mais on commença à blâmer secrètement ses témérités[1]. Celui-ci aurait dû apprécier mieux que personne l'indulgente réserve du Saint-Siège. Ne venait-il pas en effet d'écrire : « L'Église qui ne rompt jamais qu'à la dernière extrémité et lorsqu'elle arrive aux limites posées par Dieu même de la condescendance permise, se prête d'abord à tout ce qui est absolument possible, use de ménagements, évite les chocs directs, élude les questions d'où naîtrait une guerre décisive et une scission déclarée, dissimule les torts que la passion aggraverait si elle en exigeait la réparation, prolonge,

1. Un correspondant de la *Quotidienne* écrivait de Rome à ce journal, à la date du 14 juin 1829 : « On a fait des démarches pour faire condamner ici le dernier ouvrage de M. de La Mennais, mais ces démarches ont échoué... Vous pouvez être certain que les coteries, la faiblesse, la divergence et même l'opposition des opinions ne l'emporteront jamais jusqu'à faire défendre un livre qui ne mérite pas d'être défendu. C'est ce qui vient d'arriver au sujet de l'ouvrage de M. de La Mennais ; et non seulement le livre n'a pas été condamné, ce qui ne pouvait jamais arriver, attendu l'esprit et les doctrines de ce livre, mais l'acte d'accusation qui, selon l'usage, doit précéder la mise en discussion d'un livre déféré à la congrégation de l'*Index*, cet acte, dis-je, n'a pas même été reçu. Ainsi, on n'a pas fait aux ennemis de M. de La Mennais l'honneur de les entendre. Pour l'honneur de la vérité, je dois dire que M. de Chateaubriand a été étranger à de pareilles démarches. M. de Chateaubriand vaut mieux que quelques-uns de ses secrétaires. Je puis vous assurer aussi positivement, que ce cardinal, que Léon XII avait réservé *in petto* dans le consistoire de 1826, et sur lequel Rome s'épuise en conjectures, c'était M. de La Mennais. » La *Quotidienne*, numéro du 11 juillet 1829.

attend, imite enfin Celui qui est patient, parce qu'il est éternel [1]. »

Comment expliquer que l'homme qui, dans un écrit public, s'exprimait de la sorte, ait laissé échapper dans sa correspondance des éclats de colère qui touchent presque à la révolte ? La querelle du gallicanisme, devenue plus politique que religieuse, soulevait précisément une de ces questions délicates d'où peuvent sortir, à les vouloir trancher brusquement, « une guerre décisive et une scission déclarée ». Dans la situation où se trouvait la France, à la veille de la Révolution de 1830, l'intervention du Saint-Siège, telle que la souhaitait Lamennais, n'eût pas eu peut-être d'autre résultat que de précipiter la chute de la monarchie, ou du moins, d'en faire peser la responsabilité sur l'Église aux yeux d'un grand nombre de catholiques, très attachés, comme ils avaient le droit de l'être, à la vieille dynastie de nos rois. Temporiser en des circonstances si difficiles, attendre que les événements fissent la lumière dans les esprits, ou que la réflexion les apaisât, ce n'était pas seulement une politique habile et prudente, c'était aussi une conduite tout évangélique. Lamennais ne sut pas le comprendre. D'après lui, le pouvoir royal, d'usurpation en usurpation, en était venu à exiger de l'Eglise plus qu'elle ne pouvait accorder. L'Église se devait donc à elle-même, elle devait à la confiance des peuples chrétiens, et à leur salut, de

1. *Des progrès de la Révolution*, etc., etc., chap. VII.

repousser avec éclat les insolentes prétentions de l'absolutisme, et de ressaisir, d'une main ferme et sûre, les rênes de son empire immortel [1].

Ainsi, dans son impatience d'en finir avec le gallicanisme, l'excessif ultramontain en arrivait inconsciemment à substituer son propre jugement à celui de l'Église, et à décider pour elle ce qu'il fallait dire, ou ce qu'il convenait de faire. Et comme la cour de Rome ne se pressait ni de parler ni d'agir, il s'indignait : « Ce repos au milieu d'un si grand mouvement, écrivait-il, ce silence au milieu du bruit de l'erreur et du tumulte des opinions, cette apparente neutralité entre le bien et le mal, le vrai et le faux, est une grande épreuve pour la Foi ; cela ne s'était pas vu encore, et les mauvais en triomphent ; ils se croient forts, parce qu'on se montre faible ; ils croient pouvoir tout oser, parce qu'on ne résiste à rien. La voix qui, depuis dix-huit siècles, ne s'était pas tue un moment, est devenue tout à fait muette. Les peuples étonnés prêtent l'oreille, et se disent : « Le sanctuaire est vide, il n'en sort plus rien. En vérité, le monde est bien malade. Et pourtant, que de ressources encore, si seulement on voulait ! Mais Dieu a étendu un voile sur les esprits, et il a dit à la Puissance, comme au figuier de l'Évangile : Sèche-toi [2]. »

On voudrait croire que le sentiment exprimé avec une telle violence n'était dans l'âme de Lamennais

1. *Des Progrès de la Révolution*, etc., etc., *loc. cit.*
2. E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 8 mai 1829.

qu'une impression passagère, un accès de sombre humeur imputable à son tempérament maladif. Mais nombreuses sont les lettres où le même sentiment se traduit avec une désolante ténacité. Plus il a confiance dans son correspondant, plus il lui parle à cœur ouvert, plus aussi le malheureux écrivain donne un libre cours au flot tumultueux qu'il ne sait plus maîtriser. Il écrit encore à la comtesse de Senfft : « Levez les yeux sur le Sinaï. Le sacré mont n'est plus recouvert du nuage enflammé que sillonnait l'éclair et où grondait la foudre ; un brouillard humide et sombre enveloppe sa tête, et dans ce brouillard, un silence de mort. Aussi, entendez ce qu'ils disent : « Elle s'est éteinte la voix qui effrayait les peuples. La dominatrice des nations n'est plus ; son temps est passé ; elle a perdu la foi dans sa force. » Et, eux, parce qu'ils ont foi dans la leur, prévaudront, car *tout est possible à celui qui croit.* » A lire de telles phrases, ne croirait-on pas avoir sous les yeux *les Paroles d'un Croyant?* C'en est déjà les idées, les images, le style.

Il faudrait donc faire remonter jusqu'à l'année qui précéda la fondation de l'*Avenir*, l'origine de cette crise intérieure qui devait aboutir à séparer Lamennais du catholicisme et de l'Église. A cette époque, la foi est encore intacte dans l'âme du grand apologiste, mais elle tend à fléchir ; il croit fermement à « la vérité impérissable », mais il n'a plus la même confiance dans l'Église. Certains mots lui échappent semblables au cri d'effroi du marin qui, de loin, aperçoit l'écueil

sur lequel sa frêle barque, emportée par un courant irrésistible, court se briser.

Le danger de cet état d'âme était accru, à certaines heures, par un découragement profond. Lamennais avait en effet conscience de son isolement. Bien petit encore était le nombre de ceux qui paraissaient disposés à le suivre dans la voie nouvelle où il venait d'entrer. Son dernier ouvrage avait été partout accueilli avec plus d'étonnement que de faveur. Seulement de la Belgique, impatiente de secouer un joug détesté, lui étaient venus des témoignages d'ardente sympathie [1]. En France, les honnêtes libéraux se montraient défiants ; les autres nettement hostiles. Le *Globe*, si sympathique antérieurement au chef de l'École ultramontaine, gardait maintenant le silence, comme s'il n'avait qu'à demi-confiance dans sa sincérité [2]. Ainsi, des soupçons injurieux, des appréciations malveillantes, de violentes inimitiés, voilà tout le fruit que l'opiniâtre travailleur de la Chesnaie semblait avoir recueilli de ses longues méditations et de son rude labeur. L'apparente inutilité de son œuvre lui en inspirait

1. On lui écrivait : « Votre ouvrage a fait une sensation immense dans ce pays ; trois contrefaçons se sont épuisées ; nos vieilles entrailles flamandes ont tressailli en reconnaissant les principes qui ont guidé nos pères dans leur si longue résistance au Pouvoir. » Ces lignes se trouvent reproduites dans une lettre de Lamennais à la comtesse de Senfft, 2 août 1829.

2. Lamennais, il est vrai, en avait d'abord jugé autrement. « Il est assez remarquable, écrivait-il, que le *Globe* n'a pas dit un seul mot. Ce silence absolu me flatte comme l'aveu le plus formel de la vérité de ce que j'ai dit au sujet des doctrines établies dans ce journal ». E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre du 12 mars 1829.

le dégoût. « Écrire, avouait-il à Benoît d'Azy, est pour moi un supplice. Une vérité dite me semble une vérité profanée, une hymne chantée dans une taverne [1]. »

Mais ce qui l'affectait plus tristement encore, c'était l'invincible opposition faite à ses idées par la majorité de l'épiscopat et du clergé. Plusieurs prélats, imitant l'exemple donné par Mgr de Quélen, avaient formulé dans leurs mandements ou lettres pastorales un jugement très défavorable aux doctrines menaisiennes. Dans le diocèse de Gap, on avait adressé au clergé une circulaire presque injurieuse au chef du mouvement ultramontain [2]. Non seulement ses écrits, mais ses intentions mêmes, étaient interprétés avec malignité : « Il me semble, disait-il avec trop de raison, qu'on pourrait un peu penser que ce n'est pas pour mon plaisir que je me condamne à une vie si dure, et que je m'expose à tant d'attaques, de haines et d'injures passionnées. Que m'en reviendra-t-il sur la terre? Il serait juste, ce me semble, de supposer que la conscience est pour quelque chose dans ce que je fais [3]. » Peu à peu, son cœur sensible et tendre s'aigrissait. Blâmé par les évêques, dénoncé à Rome, injurié dans la presse catholique, il se laissait arracher cette plainte irritée : « Lorsque je viens

1. Lettre du 21 juillet 1829.

2. Après avoir reproduit un passage de cette circulaire, Lamennais ajoutait : « Vous voyez ce qu'on gagne à défendre l'Eglise, et les encouragements qu'on reçoit en son sein. » Lettre à la comtesse de Senfft, 3 mai 1829.

3. Lettre au comte de Senfft, 5 avril 1829.

à considérer l'étonnant phénomène que nous offre le temps présent, je trouve à peine assez de force en moi-même pour me consoler d'avoir rompu le silence que tant d'autres ont gardé si heureusement pour eux. L'Église était là, seule dans l'arène, livrée aux bêtes et aux gladiateurs ; j'ai senti le désir de combattre pour elle, de la défendre, selon ma faiblesse. Aussitôt, évêques et prêtres accourent pour voir cela ; les poches remplies de pierres, ils s'asseoient et c'est à qui, de dessus leurs bancs, où ils se reposent à l'aise, lapidera le mieux le malavisé, le téméraire qui a l'audace de s'exposer à la dent des ours et des tigres, *sans mission ;* ceux mêmes qui l'excusent de cette hardiesse, s'irritent quand ses mouvements ne sont pas à leur gré ; ils n'auraient pas fait comme cela, et la pierre arrive pour le lui prouver [1]. »

A tant de sujets de tristesse et d'abattement étaient venus s'ajouter des chagrins domestiques. En l'espace de deux années, Lamennais perdait successivement son père, son oncle des Saudrais et un jeune neveu, objet de la plus vive affection.

La mort d'Amélie de Vitrolles qui, au mois de septembre, s'éteignit à Florence comme une sainte, lui causa une peine d'autant plus profonde qu'elle réveilla en lui des souvenirs et des regrets ensevelis au plus profond de son cœur [2].

1. Lettre au comte de Senfft, 22 mai 1829.

2. Les lettres de condoléance écrites par Lamennais sont généralement fort belles, et s'inspirent du sentiment religieux le plus élevé. Voici celle qu'il adressa au baron de Vitrolles, à l'occasion de la mort de sa fille: « Que vous dire, ô mon bon ami! et

La faible santé de Lamennais résistait mal à des chocs si répétés et à la surexcitation nerveuse qu'entretenaient en lui les incidents de la lutte où il se trouvait engagé. « Dans un corps qui s'use rapidement, disait-il avec tristesse, mon âme est comme dans un premier tombeau. » Toutefois son énergie, prompte à s'abattre, était plus prompte encore à se relever. L'idée d'un mandat providentiel à remplir avait pris racine dans son esprit, et cette idée était pour lui une grande force, car elle le justifiait de tout reproche à ses propres yeux. « Ce que j'ai fait, écrivait-il, j'ai dû le faire. J'ai obéi à Dieu, je le crois, du moins ; et jusqu'au bout, avec sa grâce, j'accomplirai ce qu'il demande de moi[1]. »

Un autre appui lui venait de sa foi inébranlable dans le triomphe définitif de ses doctrines. Attentif à saisir, et même à grossir tout symptôme favorable, il écrivait encore : « Beaucoup de catholiques commencent à comprendre la grande question de la liberté en ce qui les concerne. Les

comment vous exprimer ce que je sens? J'ai le cœur brisé quand je pense à vous, à tout ce que vous avez éprouvé, à tout ce que vous éprouvez encore; et puis, lorsque je viens à songer à la félicité de cet ange, je bénis Dieu, qui l'a enlevée aux peines de la terre, pour la mettre en possession de l'unique bien, du bien infini auquel elle aspirait si ardemment: vous lui devez de ne point vous laisser abattre, de prendre soin de votre santé, de vaincre votre douleur; voilà ce qu'elle demande de vous, en attendant le jour où vous la rejoindrez pour ne plus vous en séparer jamais. Il n'y a qu'un voile entre elle et vous: que cette certitude vous console! Nous nous en allons vers notre vraie patrie, vers la maison de notre père; mais à l'entrée, il y a un passage où deux ne sauraient marcher de front, et où l'on cesse un moment de se voir ; c'est là tout. » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais,* lettre du 3 septembre 1829.

1. Lettre du 28 mai 1829.

plus arriérés, ce sont les évêques, mais les masses les entraîneront ; il faudra bien qu'ils suivent. Tout sera fini, sitôt que l'impulsion partira de Rome, et cela viendra, car il n'y a de salut que dans les voies que j'ai indiquées [1]. »

Si le temps n'a pas réalisé toutes les espérances de Lamennais, il a du moins mis en lumière la justesse de ses vues. Détacher le libéralisme de la révolution et la religion de la politique ; démontrer à la philosophie rationaliste la fausseté de ses principes, et lui en faire sentir le danger ; associer dans une même œuvre de restauration sociale tous les hommes d'ordre et de liberté, les amener à se rapprocher de l'Église et à reconnaître dans son autorité une force régulatrice indispensable à la démocratie ; préparer enfin, pour des jours plus heureux, le libre retour des esprits à l'unité de croyances, d'où l'accord renaîtrait entre la société religieuse et la société politique, tel est le programme que l'admirable penseur traçait au catholicisme, dès la première période du XIXe siècle. Ce programme, il l'avait lui-même résumé en un mot. « On tremble, disait-il, devant le libéralisme ; eh bien, catholicisez-le [2]. » Bientôt il complétera sa formule en ajoutant : Et pour « catholiciser » le libéralisme, « libéralisez » le catholicisme. Ceci était de trop.

1. Lettre à Benoit d'Azy, 9 août 1829.
2. E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 24 décembre 1829.

CHAPITRE IV

FONDATEUR D'ORDRE

LA MAISON DE MALESTROIT

Tandis que Lamennais, en quelque sorte séparé du monde dans sa sauvage retraite, discutait avec lui-même, ou développait dans ses écrits tout un plan de rénovation religieuse et sociale, son frère, l'abbé Jean, en qui semblait revivre l'instinct paternel des grandes entreprises, se livrait avec une activité dévorante aux œuvres de l'apostolat. La plus importante de ces œuvres et la plus durable, ce fut la fondation d'une Congrégation enseignante qui, sous le nom d'*Institut des Frères de l'Instruction chrétienne*, prit en Bretagne un rapide essor, et dota de nombreuses écoles primaires cette province longtemps déshéritée au point de vue de l'enseignement. Ni les fatigues, ni les soucis, inséparables d'une fondation, ne suffisaient à épuiser l'ardeur du saint prêtre breton. L'œuvre qu'il venait de concevoir avait eu à peine un commencement d'exécution que déjà il en concevait une autre : son impatience naturelle ne le cédant guère à celle de

son illustre frère, et n'étant pas toujours mieux réglée.

En 1823, sous l'inspiration de Mgr Mannay, évêque de Rennes, un petit séminaire avait été fondé à Saint-Méen, mais avec si peu de ressources qu'on ne pouvait fournir aux professeurs, outre un régime de vie très frugal, le plus modique traitement. Dans une telle pénurie, l'avenir du nouvel établissement fut jugé très précaire par son fondateur lui-même, le pieux abbé Debreil. Celui-ci avait sous les yeux les beaux résultats si vite obtenus par les Frères de Ploërmel ; leurs écoles prospéraient et se multipliaient. La pensée lui vint d'organiser, d'après une semblable méthode, un corps ecclésiastique enseignant à qui serait confiée dans les séminaires la formation de la jeunesse cléricale.

L'homme tout indiqué pour recevoir la confidence d'une telle pensée c'était l'abbé Jean, qui, sans difficulté, la prit à son compte et se chargea d'en préparer la réalisation. Les circonstances étaient favorables. Mgr Mannay étant mort, on venait de lui donner pour successeur Mgr de Lesquen, ami particulier de l'abbé Jean. Non seulement il lui permit de recruter dans le clergé du diocèse les membres de sa nouvelle congrégation, mais il exhorta une société de missionnaires, établie à Rennes, à se fondre avec elle.

Formée d'éléments disparates, la jeune Congrégation devait toujours manquer de cohésion. D'ailleurs, elle avait à peine pris naissance qu'elle fut

appelée à subir entre les mains de Lamennais une seconde transformation.

Dans l'incessante agitation de sa pensée, l'hôte solitaire de la Chesnaie n'avait point perdu de vue le projet d'une association semi-ecclésiastique, semi-laïque, dont le but spécial serait de travailler par des écrits de tout genre au relèvement religieux de la France. Un premier essai tenté avec le concours de l'abbé Gerbet et de l'abbé Rohrbacher n'avait point réussi [1]. Sans renoncer à son entreprise, l'obstiné Breton attendait pour la reprendre une occasion favorable. Elle lui fut offerte par l'abbé Jean.

Les relations entre les deux frères étaient devenues, depuis quelques années, moins suivies. Ils n'habitaient plus sous le même toit, et ne partageaient plus les mêmes travaux. Chacun d'eux avait suivi son inclination personnelle : l'un s'absorbant de plus en plus en de hautes spéculations, l'autre s'étant donné tout entier à l'action. Ils n'en étaient pas moins restés étroitement unis, non seulement par une vive et profonde affection, mais aussi par la conformité de leurs principes et par un commun attachement à l'Eglise romaine. L'abbé Jean se plaisait à reconnaître la supériorité intellectuelle de son frère ; il avait adopté ses doctrines, et, plus que personne, il en souhaitait le succès. Loin de songer à le retenir dans la voie périlleuse où il s'était engagé, il l'eût excité plutôt à marcher

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'ultramontanisme.* Chap. XXII.

plus vite, sans songer que bientôt il se désespérerait de ne pouvoir l'arrêter. Lamennais, de son côté, prenait le plus grand intérêt aux œuvres créées par l'abbé Jean, et, admirant en lui un esprit d'organisation qui lui faisait à lui-même complètement défaut, il l'entretenait souvent de son projet d'École; il finit même, vraisemblablement, par lui demander les moyens de le réaliser.

Ce projet, en raison de son originalité, était d'une exécution difficile. Il s'agissait, en effet, non pas d'ouvrir, comme on l'avait toujours fait, les portes du cloître à ceux qui, prêtres ou laïques, aspiraient à mener loin du monde une vie plus parfaite, mais d'associer les uns et les autres dans une même œuvre d'apostolat, presque d'évangélisation. A la prendre toutefois dans sa conception première, l'idée n'eût pas été peut-être absolument inapplicable, car elle se réduisait à ceci : créer un centre d'études où se rencontreraient les hommes qui, dédaigneux des intérêts et des ambitions terrestres, voulaient se consacrer uniquement à la recherche et à la défense de la vérité ; donner à ces hommes, moins une commune règle de vivre, qu'une commune règle de penser; assigner à chacun d'eux dans le vaste champ des sciences divines et humaines la part qui convenait le mieux à ses goûts et à ses aptitudes ; unifier enfin les labeurs de tous, en les faisant converger vers un même but, sous une seule direction intellectuelle. Cette direction, il n'est pas besoin de le dire, devait appartenir à Lamennais. Lui-même la souhaitait,

non par un vain sentiment d'orgueil, mais afin de faire rayonner plus vite et plus loin dans le monde des idées auxquelles il croyait sincèrement le salut du monde attaché. L'intervention de l'abbé Jean dérangea tout ce plan.

Le fondateur de l'Institut de Ploërmel n'avait pas sur l'association, sur sa nécessité et sa puissance, les vues larges et profondes du fondateur de l'*Avenir;* il ne songeait pas, comme lui, à faire de l'association un organe essentiel de la démocratie, ayant pour fonction de réagir contre le développement exagéré de l'individualisme, et de maintenir, au moins partiellement, entre les hommes cette unité morale sans laquelle toute société est condamnée à se dissoudre et à périr. Resserré dans un horizon plus étroit, l'abbé Jean n'était pas fort éloigné de considérer l'association comme une sorte de privilège ecclésiastique, et à peine concevait-il qu'elle pût exister autrement que sous la forme de congrégation religieuse. Cette forme, il pressa vivement son frère de l'adopter, en lui représentant qu'une congrégation aurait seule assez de force et de stabilité pour donner en France une impulsion décisive à la renaissance du catholicisme romain. Il fit valoir en même temps que la fondation de cette congrégation promettait d'être facile, les premiers éléments s'offrant d'eux-mêmes : d'une part, les prêtres de Saint-Méen et les missionnaires de Rennes, de l'autre, les disciples qui, avides de recevoir directement les enseignements du Maître, demandaient à se ranger

sous sa conduite. Lamennais hésita, il lui en coûtait de sacrifier son idée première ou de la dénaturer en la transformant. Il finit cependant par céder à l'ascendant de son frère, et, sans renoncer tout à fait à son projet d'École, il consentit à se faire fondateur d'Ordre.

Il est difficile, à la vérité, de se le représenter dans ce dernier rôle ; aussi l'a-t-on soupçonné de l'avoir accepté uniquement dans un esprit de représailles à l'égard des jésuites, et avec l'arrière-pensée de les remplacer [1]. Nulle trace d'une pareille préoccupation n'est restée dans sa correspondance; et il faudrait avoir au moins cette justice de reconnaître que ses intentions furent droites et généreuses, alors même que ses projets étaient chimériques. Un curieux document, conservé dans les *archives des Frères de Ploërmel* [2], atteste que, s'il se laissa engager dans la fondation d'un nouvel Ordre, c'est qu'il jugeait les anciens Ordres impropres désormais à servir l'Église, à raison, soit de leur impopularité, soit de la rigidité de leurs constitutions. « Il faut, se disait-il, en ces tristes temps, un Ordre à la fois mobile et fort, qu'on ne puisse saisir sous aucune forme déterminée, qui s'applique à tous les genres d'œuvres sans dépendre d'aucune, constitué de manière à conser-

1. A en croire M. Foisset, Lamennais aurait rêvé d'être le « Loyola de son siècle ».

2. C'est un manuscrit, écrit tout entier de la main de Lamennais, sous ce titre : *Constitutions et règles des religieux de Saint-Pierre*. L'abbé Laveille en a reproduit quelques fragments. (Voir *Jean-Marie de Lamennais*, tome I, chap. XXII.)

ver une action libre au milieu des difficultés qui l'environnent, et à échapper aux proscriptions dont la haine anti-chrétienne frappera inévitablement les institutions religieuses. »

Ce n'est donc pas seulement la Compagnie de Jésus, mais tous les Ordres existants que le trop entreprenant fondateur se promettait de suppléer par la création d'une sorte d'Institut universel. Cet Institut, sitôt fondé, devrait suffire à tout et étendre partout son action. Il aurait à produire, comme la grande famille bénédictine, des savants et des écrivains ; à former, comme les jésuites ou les sulpiciens, des professeurs pour les collèges et les séminaires ; à fournir des prédicateurs, comme l'ordre de Saint-Dominique, et, comme celui de Saint-François, des missionnaires chargés d'évangéliser la jeune Amérique ou de ramener à l'unité catholique les Églises d'Orient. Prêtres et laïques seraient admis à coopérer à l'immense tâche, la multiplicité des œuvres permettant de donner à chacun l'emploi qui lui conviendrait le mieux. Tous vivraient sous une règle unique, simple et facile, seraient liés par les mêmes vœux, et s'engageraient à professer les doctrines romaines, sans s'en écarter jamais « sur aucun point et sous aucun prétexte ». D'ailleurs, pour mieux caractériser l'esprit ultramontain de son œuvre, Lamennais lui imposait, avant même qu'elle eût vu le jour, le nom de *Congrégation de Saint-Pierre*.

Les premiers membres de la Congrégation, ce furent, on s'en doute bien, les prêtres de Saint-

Méen et les missionnaires de Rennes qui changèrent encore une fois de titre sans changer d'esprit.

L'abbé Jean qui s'était donné et devait se donner encore tant de peine pour faire aboutir les vagues desseins de son frère, s'empressa, dès que ces desseins prirent de la consistance, de s'effacer modestement devant lui et il le fit nommer supérieur général. On peut dire sans hésitation que ce choix n'était pas heureux. Puissant remueur d'idées, Lamennais ne possédait aucune des qualités d'un meneur d'hommes, ni l'égalité de caractère, ni la prudence, ni l'expérience de la vie, ni enfin ce sens pratique qui, en vue du but à atteindre, sait tout prévoir et tout organiser.

Il avait toutefois trop de sincérité et de candeur pour ne pas prendre tout à fait au sérieux sa nouvelle mission ; il parut même un moment qu'il songeait à en faire désormais l'unique occupation de sa vie [1]. Fier et désintéressé pour lui-même, il n'hésita pas à se faire humble quêteur pour son œuvre, au risque d'importuner ses amis de France et d'Italie par les pressants appels qu'il leur adressait [2]. Il lui fallait en effet de l'argent pour donner

1. Dans une lettre du 5 novembre 1827, après avoir exprimé à l'abbé de Salinis son impatience de terminer les divers ouvrages qu'il avait en train, il ajoutait : « Si j'achève ce que j'ai en vue, et qu Dieu me donne encore quelques années après, je les consacrerai à un autre genre d'occupations ; vous entendez ce que je veux dire. »

Un peu plus tard il écrivait à l'abbé Gerbet : « Il me tarde de renoncer à tout. Tout ce qui ressemble à la mort me sera plus doux. *Consepultus sum cum Christo in Deo.* Mais il n'y a pas de temps à perdre. *Festinant tempora.* »

2. Voir notamment les lettres à la famille de Senfft, 14 et 27 août

un abri et des moyens de vivre à sa jeune famille religieuse. Celle-ci promettait de s'accroître assez rapidement.

La première recrue qui se présenta, ce fut le fameux abbé Combalot, ultramontain militant qui mettait beaucoup de fougue dans ses idées, et peu de jugement dans sa conduite. Il arrivait du Dauphiné, après avoir essayé, dans un court espace de temps, du ministère paroissial dans la cure de Chavarines, du professorat au petit séminaire de Grenoble, et de la vie religieuse au noviciat des jésuites. Dès sa première entrevue avec Lamennais, il se proposa avec enthousiasme pour le seconder dans ses projets de fondateur[1] ; en fait, il s'employa très activement à recueillir des souscriptions et des offrandes dont, plus tard, il devait lui-même profiter, et ce fut tout[2].

Heureusement d'autres adhérents s'annonçaient, plus réfléchis et plus stables ; et comme il devenait urgent de les recevoir, on acheta, non loin de

1828, 27 septembre 1829, et à Mlle de La Lucinière, 8 novembre 1829. Dans l'une de ces lettres Lamennais accuse pour les frais de premier établissement une dépense de plus de 50.000 francs.

1. Le 25 novembre 1827, Lamennais écrivait à l'abbé Gerbet : « Le Père Combalot a passé ici deux jours francs. Nous avons beaucoup causé de nos affaires. Ses idées sont parfaitement conformes aux nôtres, mais il voudrait aller plus ouvertement à l'exécution. Il va s'occuper de trouver les ressources nécessaires pour cela. » Le 19 décembre il écrivait encore : « Vous causerez aussi de nos autres affaires avec le Père Combalot. Il est excellent, plein de zèle et de ressources. Ses idées se rapprochent bien plus des miennes que ce qui s'exécute à présent. »

2. L'abbé Combalot, au dire de son biographe, aurait fourni à l'œuvre menaisienne 17.000 francs. Voir Mgr Ricard, *L'Abbé Combalot.*

Ploërmel, un vieil immeuble, ancien couvent d'Ursulines ; on y fit à la hâte les réparations les plus indispensables ; on le meubla sommairement, et, quand tout fut prêt, la Congrégation de Saint-Pierre prit possession de la maison de Malestroit [1].

Cette maison, berceau de l'Ordre naissant, devait abriter un noviciat et une École de hautes études. On rêvait déjà d'en faire un « Oxford catholique ». Lamennais aurait dû y fixer sa résidence, car, de la conduite de cette maison et de l'esprit dont on saurait l'animer, dépendait tout l'avenir de son œuvre. Il le sentit bien, et plus d'une fois il annonça l'intention de se transporter à Malestroit ; mais retenu sans doute par la douceur de vivre dans un cadre qui lui était familier, il continua d'habiter à la Chesnaie [2] ; et, ne voulant pas non plus se séparer de l'abbé Gerbet, il se fit représenter à Malestroit par l'abbé Blanc. Ce prêtre avait abandonné la chaire de théologie qu'il occupait avec distinction au séminaire de Besançon, uniquement pour chercher auprès du Maître « la trempe qui rend invulnérable » [3]. Supérieur de la maison de Malestroit, il s'y fit aimer par la douceur de son carac-

1. « Ce nom de Malestroit qui rappelait le fameux chef de condottieri bretons qui, en 1376, alla se mettre avec ses six mille cavaliers et ses quatre mille fantassins, sous les ordres du légat pontifical, dans la marche d'Ancône, ne convenait pas mal à la nouvelle milice, qui prétendait aussi combattre sous les ordres du Pontife suprême. » L'abbé de Ladoue, *Mgr Gerbet, sa vie et ses œuvres*.

2. Il ne fit, paraît-il, à Malestroit que deux courtes apparitions.

3. Voir sa lettre à l'abbé Gerbet citée dans le premier volume de l'ouvrage d'Alf. Roussel : *Lamennais d'après des documents inédits*. Chap. VII.

tère et par l'affectueuse sollicitude dont il entourait ceux qui étaient placés sous sa direction. La philosophie du *sens commun* n'avait pas d'adepte plus fervent; aussi s'était-il chargé volontiers d'en faire l'exposé aux jeunes étudiants de la Congrégation. On lui avait donné pour collaborateurs : le rude et studieux abbé Rohrbacher qui enseignait la théologie avec plus de zèle que de clarté ; et l'abbé Bornet, homme aimable et distingué, très bien choisi pour les délicates fonctions de maître des novices, également apte à faire un cours de littérature et une conférence d'ascétisme.

Autour de ces maîtres excellents grossissait peu à peu une milice de jeunes hommes, avides de science et de vérité, impatients de servir l'Église et travaillant avec une virile ardeur à forger de nouvelles armes pour des combats nouveaux. Leur doyen à tous était le vénérable M. de Hercé, ancien combattant de Quiberon, tout récemment encore maire de Laval, qui, à l'âge de cinquante-quatre ans, veuf d'une épouse tendrement aimée, se résolut à entrer dans les Ordres [1]. Il se présenta à Malestroit accompagné de son jeune ami, l'abbé Coquereau, le futur aumônier de la *Belle-Poule* [2]. Sur la liste des anciens élèves de la maison figurent encore : Eloi Jourdain, plus connu sous le pseudonyme littéraire de Sainte-Foi, un des bons

1. Ordonné prêtre en 1830, il fut promu cinq ans après à l'évêché de Nantes.

2. Il mourut en 1866, aumônier en chef de la flotte, grand officier de la Légion d'honneur.

écrivains catholiques du XIXe siècle [1]; Chavin de Malan, le pieux biographe de saint François d'Assise et de sainte Catherine de Sienne ; l'abbé Jules Morel, le savant et acariâtre polémiste de l'*Univers ;* Eugène et Léon Boré, deux frères, qui devinrent, le premier, supérieur général des Lazaristes ; le second, inspecteur général de l'Université ; l'abbé Houet, le bon chanoine de Rennes, à qui l'on est redevable de précieux souvenirs sur l'École menaisienne, et Godin, du Jura, qui, après avoir professé à Juilly, devint plus tard rédacteur dans un journal parisien. Entre ces jeunes hommes et leurs maîtres, à peine plus âgés qu'eux, régnait une confiance réciproque et une franche cordialité. Partageant la même foi et les mêmes espérances, ils se considéraient réciproquement comme des frères d'armes, et ils s'aimaient.

Rien de plus simple que leur règle. De grand matin on se réunissait pour l'oraison et pour la messe ; quant aux autres exercices religieux, chacun les faisait au moment et sous la forme qui lui convenaient le mieux, avec défense cependant de s'y attarder au delà d'un temps déterminé, et ce temps était assez court. A peine le dimanche

1. Éloi Jourdain fit d'abord partie du petit groupe de disciples réunis à la Chesnaie autour de Lamennais. Se croyant appelé à l'état ecclésiastique, il entra ensuite à Malestroit et y fut ordonné clerc minoré. Après la fermeture de cette maison, il reprit sa place dans le monde.

Deux listes des anciens élèves de Malestroit ont été publiées : l'une par le P. Laveille (*Jean-Marie de Lamennais*), l'autre par le P. Alf. Roussel (*Lamennais d'après des documents inédits*).

différait-il des autres jours de la semaine par un simple « salut ». « On veut qu'ici tout soit à l'étude, disait un peu tristement le bon M. de Hercé ; étudier, c'est prier. » Maîtres et disciples vivaient très pauvrement, ce qui ne les empêchait pas de vivre joyeusement. Il faisait bon entendre à l'heure des récréations les bruyants éclats de rire que provoquaient les amusantes naïvetés de l'abbé Rohrbacher, ou les fines et douces plaisanteries de l'abbé Blanc. La promenade hebdomadaire offrait encore plus de charme. On s'en allait par groupes, l'après-midi, à travers la lande déserte, foulant aux pieds la bruyère rose ou le frais gazon qui tapissait les bords de l'Oust, petite rivière dont le léger murmure troublait seul le silence recueilli du paysage. Et c'était, jusqu'au soleil couchant, d'intimes causeries, des colloques augustiniens où chacun intervenait librement pour dire non seulement ses pensées, mais aussi ses rêves, rêves de jeunesse brillants et purs, qui excitaient dans les âmes un saint enthousiasme, en leur découvrant tout un monde à conquérir et un royaume des cieux à fonder. On regagnait le vieux logis, à la nuit tombante, avec des jambes fatiguées, mais l'esprit reposé et prêt à d'acharnés labeurs.

A diverses reprises, et notamment dans son dernier ouvrage [1], Lamennais avait insisté sur la nécessité de renouveler la science ecclésiastique, de manière à ce qu'elle pût mieux répondre aux besoins

1. *Des progrès de la Révolution*, etc.

intellectuels du siècle. La maison de Malestroit fut pour ses idées comme une École d'application. Il en avait abandonné la direction spirituelle à l'abbé Jean, se réservant à lui-même de dresser le programme des études et de veiller à ce qu'il fût suivi exactement. Ce programme avait premièrement pour objet la réforme de la philosophie, toute réforme religieuse ou sociale devant être tenue pour impossible, tant que régnerait dans les esprits le principe du libre examen. Après avoir démontré la fausseté de ce principe et l'avoir détrôné, on aurait à rétablir la souveraineté de la raison générale, et à soumettre toute science à son autorité. Ce résultat décisif serait obtenu au moyen d'une vaste synthèse dont le Maître, en collaboration avec l'abbé Gerbet, avait esquissé le plan dans un court mais substantiel écrit intitulé : *Sommaire d'une synthèse des connaissances humaines*. Cet écrit devint comme le *Credo* de l'École menaisienne [1].

Philosophie, théologie, exégèse, apologétique, histoire sacrée et profane, langues vivantes, langues mortes, sciences physiques, sciences exactes, on devait non seulement tout étudier, mais tout approfondir à Malestroit ; chacun néanmoins conservant la liberté d'appliquer son effort personnel au genre de travaux pour lequel il se sentait plus d'aptitude

1. « Le matin, écrivait M. de Hercé, depuis six heures et demie que finit la messe, je travaille sur un cadre qui doit contenir dans un grand syllogisme toute l'histoire des croyances universelles et catholiques, jusqu'à un quart moins d'onze heures que se fait la conférence. »

et plus de goût. Plusieurs élèves, au témoignage de M. de Hercé, menaient de front cinq ou six langues. Trois au moins, outre la langue maternelle, étaient obligatoires : le latin, le grec, l'hébreu. Quelques-uns y joignaient l'italien, l'anglais, l'allemand ; d'autres le chinois, l'arabe, le persan, le sanscrit. Chaque semaine, la Bible était lue et commentée dans le texte hébreu. L'*Essai sur l'Indifférence* servait d'introduction à l'étude de la théologie ; venaient ensuite les ouvrages de saint Thomas et de saint Liguori. Tous les manuels alors en usage dans les séminaires, et dont Lamennais avait si vivement critiqué l'insignifiance, étaient sévèrement bannis de Malestroit. Il ne s'y faisait pas même de cours proprement dits, mais plutôt des conférences auxquelles chacun prenait une part active. Elles avaient lieu deux ou trois fois par jour dans la grande salle de la bibliothèque. On y donnait lecture des diverses compositions écrites sur un sujet proposé d'avance ; et ces compositions servaient de thème à une ample discussion que dirigeaient tantôt l'abbé Blanc, tantôt l'abbé Rohrbacher ou l'abbé Bornet. Les conclusions définitivement adoptées formaient comme un corps de doctrines menaisiennes.

Le fondateur de la Congrégation voulait qu'on s'appliquât non seulement à bien penser, mais aussi à bien écrire, et il exigeait de ses disciples que leur style fût au moins d'une irréprochable correction. Il ne leur interdisait pas la lecture des journaux et des revues ; il les encourageait même à y écrire

quelquefois; mais leurs essais, avant de voir le jour, avaient à subir à la Chesnaie, une sévère censure qui les condamnait souvent à rentrer dans l'obscurité [1].

La meilleure époque de la maison de Malestroit, ce furent les deux ou trois années qui suivirent immédiatement sa fondation. Tout alors y respirait l'ardeur, l'enthousiasme et la plus belle confiance dans l'avenir. Il ne paraît pas cependant que l'œuvre de Lamennais ait jamais eu des chances sérieuses de durée. Conçue sur un plan trop vaste et trop imprécis ; privée, même à ses débuts, d'une direction forte et constante, la Congrégation de Saint-Pierre était presque fatalement destinée à mourir d'épuisement, et d'autant plus vite, que, sans lui donner le temps de prendre des forces, on lui imposa une tâche excessive. Obligée d'abord de fournir des professeurs au petit séminaire de Saint-Méen, elle dut bientôt en envoyer aussi au collège de Juilly dont l'abbé de Salinis, aidé de l'abbé de Scorbiac, avait entrepris le relèvement. Il fut même question un moment de prendre dans ses rangs éclaircis des missionnaires pour l'Amé-

1. L'abbé Rohrbacher, qui ne fut jamais un écrivain, se plaignait avec un peu d'amertume de la sévérité du maître. Il écrivait à l'abbé Gerbet : « Je crois pouvoir vous dire que votre improbation si laconique de l'article de M. Jourdain a répandu le découragement parmi nos jeunes frères. Si on leur renvoyait leurs articles en indiquant pourquoi telle ou telle partie n'est pas bien, ils travailleraient avec quelque espoir, mais quand, au lieu de cela, il ne leur vient qu'un mot bref, qui ne leur apprend qu'une chose, c'est qu'ils n'ont pas réussi, ils perdent tout courage; voilà ce que je leur ai entendu dire. » Lettre du 9 mars 1830.

rique. Comment pouvait-on se flatter de réussir, quand on entreprenait d'associer, dans une telle mesure, la vie d'action à la vie d'étude? Le vent de tempête qui, après la publication de la bulle *Mirari vos*, souffla sur la maison de Malestroit, ne fit que précipiter l'éclosion des germes de dissolution que, dès l'origine, elle avait renfermés dans son sein. Jamais, en effet, la fusion négociée par l'abbé Jean n'avait été ni tout à fait sincère, ni tout à fait complète. Un petit groupe n'avait pas cessé de se tenir à l'écart, qui se laissait difficilement pénétrer par les doctrines et les tendances menaisiennes. Sa sourde résistance finit par impatienter le Maître [1] et le confirma dans sa résolution de créer un autre établissement à Paris. Il loua donc au mois de septembre 1831 une maison située rue de Vaugirard, mais il eut cette fois la prudence de ne la louer que pour un an. Il y appela quelques-uns des meilleurs sujets de la maison de Malestroit et vécut quelques semaines avec eux dans une réelle pauvreté [2]. A cette époque, l'issue de la campagne engagée dans l'*Avenir* le préoccupait beaucoup plus que le sort de sa Congrégation. Bientôt d'ailleurs il partait pour Rome,

1. Le 27 août 1831, il écrivait à l'abbé Jean : « Le noviciat de Malestroit me pèse plus que jamais. Cette maison nous a fait beaucoup de mal, et nous en fera tant qu'elle durera, faute d'hommes capables de la conduire, et parce que la difficulté est toujours plus grande pour réformer que pour établir. »

2. Le 6 novembre 1831, il écrivait à l'abbé Jean : « Deux quintaux de morue, c'est beaucoup, mais nous n'avons que cela pour les jours maigres. Les œufs mêmes sont trop chers pour nous. »

et, après avoir végété quelque temps encore, la maison de Paris s'éteignait, comme celle de Malestroit, mais avec moins de bruit.

L'École de la Chesnaie ne devait pas avoir un sort plus heureux.

CHAPITRE V

L'ÉCOLE DE LA CHESNAIE

Même après l'ouverture de la maison de Malestroit, Lamennais avait conservé auprès de lui quelques jeunes gens, les uns encore incertains de leur vocation, les autres désireux de servir l'Église, mais sans s'engager dans les Ordres. Il se proposait de les appliquer plus spécialement à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de certaines branches de l'apologétique, de manière à associer, comme il le désirait depuis longtemps, l'élément laïque à l'élément ecclésiastique dans l'immense travail encyclopédique dont il avait formé le dessein. Il n'hésita donc pas à faire de sa propre maison une sorte de noviciat où l'on aurait à se former en même temps et à la vie religieuse et à l'art d'écrire[1].

Le manoir de la Chesnaie se prêtait merveilleusement à cette destination, pourvu toutefois que

1. Il paraît bien que l'École de la Chesnaie se rattachait à la Congrégation de Saint-Pierre par un lien très étroit. C'était comme une sorte de Tiers-Ordre. Après une année de noviciat, les laïques eux-mêmes devaient être appelés à contracter leurs premiers vœux. Ainsi du moins l'avait compris Maurice de Guérin qui écrivait à la veille de son départ pour la Chesnaie : « Les premiers vœux ne se prononcent qu'après un an. »

les novices fussent en bien petit nombre. C'était, au milieu des bois épais, une très simple maison, toute blanche, avec un seul étage, et coiffée d'un toit aigu à mansardes. Elle s'ouvrait sur un jardin assez vaste, coupé par une terrasse que bordait une allée de tilleuls. Au fond de ce jardin, s'élevait la petite chapelle construite par Lamennais, oratoire rustique, dont les murs blanchis à la chaux s'ornaient, aux jours de fête, de feuillage coupé dans les bois voisins. Un autel de bois en faisait, avec quelques chaises, tout l'ameublement. Non loin de la maison, à l'ouest, dormait un tranquille étang. Sur sa surface unie et transparente, de beaux arbres se penchaient, laissant tomber leurs branches flexibles auxquelles se suspendaient pendant l'été d'innombrables oiseaux[1]. Une cour de ferme et quelques bâtiments ruraux complétaient le petit domaine. A l'entour, le paysage se déroulait dans une mélancolique uniformité; à peine quelques champs cultivés enserrés par d'immenses forêts, verdoyantes pendant l'été, l'hiver, couleur de rouille. C'était vraiment une « solitude parmi les solitudes ».

1. On montre encore aujourd'hui, sur le bord de l'étang, le chêne décrit dans les *Paroles d'un Croyant:* « Je voyais un hêtre monter à une prodigieuse hauteur. Du sommet presque jusqu'au bas, il étalait d'énormes branches qui couvraient la terre à l'entour, de sorte qu'elle était nue, il n'y venait pas un seul brin d'herbe. Du pied du géant, partait un chêne qui, après s'être élevé de quelques pieds, se courbait, se tordait, puis s'étendait horizontalement, puis se relevait encore et se tordait de nouveau, et enfin on l'apercevait allongeant sa tête maigre et dépouillée sous les branches vigoureuses du hêtre, pour chercher un peu d'air et un peu de lumière. »

Nulle distraction autre que l'aspect changeant d'un ciel souvent nuageux; nul bruit autre que celui du vent passant, tantôt comme un souffle léger, tantôt avec un fracas de tempête, sur la cime des grands arbres.

Ils étaient vraiment animés des passions les plus généreuses, ces jeunes hommes, qui, renonçant à toutes les ambitions et à tous les plaisirs de la vie, vinrent s'enfermer dans ce site désert. Parmi ceux qui accoururent les premiers on cite : l'abbé Kaminski, prêtre polonais ; Eugène Boré déjà tenu pour un orientaliste distingué [1] ; La Provostaye, qui devint plus tard inspecteur général de l'Université ; Deniel, un des futurs écrivains de l'*Avenir* [2] ; Quris, auteur de quelques bonnes traductions; Cyprien Robert, que le goût des voyages devait conduire dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe. D'autres vinrent successivement qui formèrent comme une pléiade de littérateurs et de poètes : Ange Blaize, neveu de Lamennais, à qui il a consacré un *Essai biographique ;* de Cazalès, fils du célèbre orateur de l'Assemblée Constituante ; Élie de Kertanguy, un des plus chers élèves du Maître, dont, en 1835, il épousa la nièce ; du Breil de Marzan, Hippolyte de la Morvonnais, Maurice de Guérin, trois jeunes poètes. A ces noms, il faut

1. Eugène Boré, ayant à suivre à Paris des cours de langues, ne fit à la Chesnaie que d'assez courts séjours.

2. Il donna à l'*Avenir* plusieurs articles remarquables, entre autres celui qui a pour titre : *La liberté dans la littérature*. C'était un personnage assez étrange, sujet à des troubles cérébraux qu'il sentait venir et dont il avait conscience.

ajouter le plus célèbre de tous, celui du futur conférencier de Notre-Dame.

Le jeune abbé Lacordaire, depuis son entrée dans le sacerdoce, avait végété assez chétivement dans une situation qui n'était conforme ni à son tempérament, ni à ses goûts. Nommé successivement aumônier d'un couvent de la Visitation et du lycée Henri IV, il se sentait à l'étroit dans ces obscures fonctions, et il aspirait inconsciemment à mener sur un théâtre plus en vue une existence moins silencieuse. L'isolement aussi lui pesait, car le clergé, choqué par quelque chose d'insolite dans ses allures et dans ses opinions, le tenait un peu à l'écart. Deux fois il s'était rencontré avec Lamennais, et n'avait témoigné aucun empressement à le revoir, ayant été déconcerté, dès la première entrevue, par sa simplicité [1]. Une circonstance bien imprévue les rapprocha.

Peu satisfait de son sort, en proie, selon son expression, « au faible et vague tourment de la renommée », l'aumônier du lycée Henri IV songeait depuis quelque temps à partir pour l'Amérique, quand il fut informé par une lettre de l'abbé Gerbet que l'évêque de New-York, Mgr Dubois, désireux de jeter dans son diocèse les premières bases d'une Université catholique, avait demandé à Lamennais de désigner pour cette œuvre quelques

1. Il disait de lui : « C'est un homme petit, sec, d'une figure maigre et jaune, tranchant dans ses discours, plein de son livre. Qu'on place M. de La Mennais dans une assemblée d'ecclésiastiques, avec sa redingote brune, sa culotte courte et ses bas noirs, on le prendra pour le sacristain de l'église. »

prêtres de sa Congrégation [1]. A cette nouvelle, Lacordaire se décida immédiatement à solliciter son admission dans les rangs des religieux de Saint-Pierre, et il partit pour la Chesnaie afin de faire agréer sa demande par celui qu'il n'hésitait plus à reconnaître pour « le seul grand homme de l'Église de France ». Il a raconté lui-même comment il en fut reçu :

« Arrivé à Dinan, je m'enfonçai dans des sentiers obscurs à travers bois, et, après quelques indications demandées, je me trouvai en face d'une maison solitaire et sombre [2] dont aucun bruit ne troublait la mystérieuse célébrité. C'était la Chesnaie. M. l'abbé de Lamennais prévenu par une lettre qui lui annonçait ma visite et mon adhésion, me reçut cordialement. Il avait près de lui l'abbé Gerbet, son disciple le plus intime, et une douzaine de jeunes gens qu'il avait réunis à l'ombre de sa gloire, comme une semence précieuse pour l'avenir de ses idées et de ses projets. Dès le lendemain, il me fit appeler dans sa chambre, et voulut que j'entendisse la lecture de deux chapitres d'une théologie philosophique qu'il préparait [3] : l'un sur la

1. Le 28 mai 1830, Lamennais écrivait à l'abbé de Salinis : « J'ai reçu, mon cher ami, de nouvelles lettres de l'évêque de New-York, lequel entre sur ses projets et sur les moyens d'exécution en des détails très satisfaisants. D'un autre côté, la Providence a tout récemment ouvert des voies qui faciliteront le concours qu'il demande de nous. » En parlant de voies ouvertes par la Providence, Lamennais faisait allusion vraisemblablement à la demande qui venait de lui être adressée par l'abbé Lacordaire.

2. « Sombre » est une épithète romantique, mais inexacte.

3. C'étaient les premiers chapitres de l'*Essai d'un système de*

Trinité, l'autre sur la création. Ces deux chapitres, par la singularité et la généralité de leur conception, étaient la base de son œuvre. J'en entendis la lecture avec étonnement; son explication de la Trinité me parut fausse, et celle de la création encore plus.

« Après le dîner, on se rendit dans une clairière, où tous ces jeunes gens jouèrent très simplement et très gaiement avec leur maître. Le soir, on se réunit dans un vieux salon, sans aucun ornement. M. de La Mennais se coucha à demi sur une chaise longue ; l'abbé Gerbet s'assit à l'extrémité, et les jeunes gens en cercle autour de l'un et de l'autre. L'entretien et la tenue respiraient une sorte d'idolâtrie dont je n'avais jamais été témoin. Cette visite, en me causant plus d'une surprise, ne rompit pas le lien qui venait de me rattacher à l'illustre écrivain. Sa philosophie n'avait jamais pris possession de mon entendement : sa politique absolutiste m'avait toujours repoussé, sa théologie venait de me jeter dans une crainte que son orthodoxie même ne fût pas assurée. Néanmoins il était trop tard ; après huit années d'hésitations, je m'étais livré sans enthousiasme, mais volontairement, à l'École qui jusque-là n'avait pu conquérir mes sympathies, ni mes convictions[1]. »

philosophie catholique publié plus tard sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*.

1. Ce récit, écrit après bien des années, est un peu suspect d'arrangement. Il ne fait pas néanmoins beaucoup d'honneur à Lacordaire. Du moment où, de son propre aveu, la personne de Lamennais lui inspirait si peu de sympathie et ses doctrines si peu de confiance, il semble que la loyauté lui faisait un devoir de se reti-

Il y avait heureusement autour de Lamennais d'autres disciples qui, dans leur attachement à sa personne et à ses doctrines, mettaient moins de réflexion et plus de sincérité. Il se donnait à eux sans aucune réserve. La comtesse de Senfft s'étant plainte doucement de la rareté de ses lettres, il lui répondait : « Je me suis fait maître de langues, de philosophie, de théologie, etc. ; et de plus, la direction, la confession et beaucoup d'autres soins m'ôtent tout à fait le temps dont je pouvais disposer. De là un grand dérangement dans mes correspondances les plus chères [1]. » A en juger par cette lettre, le programme des études ne devait pas être à la Chesnaie beaucoup moins étendu qu'à Malestroit. Ce qui accroissait démesurément la tâche du Maître c'est que, laissant à chacun la liberté de se spécialiser, il s'imposait à lui-même de guider et

rer. S'affilier à l'École menaisienne, c'était donner à croire qu'il en acceptait et le but et les principes. Puisqu'il ne les acceptait point, il créait, à l'origine de ses relations avec Lamennais, un malentendu que, dans son impatience de partir pour l'Amérique, il ne jugea pas à propos de dissiper. En réalité, l'obscur aumônier du lycée Henri IV n'était pas fâché peut-être de se joindre à ceux que le grand écrivain abritait « à l'ombre de sa gloire ». Mais si l'on voit bien ce que Lacordaire gagna à se rapprocher de Lamennais, on distingue moins aisément ce qu'il lui donna en retour. Ce ne fut ni une adhésion sincère, ni une amitié fidèle, pas même, plus tard, un souvenir reconnaissant.

Il s'exprimait d'une toute autre manière au lendemain de sa première visite à la Chesnaie. Écrivant à M. Lorrain, le 25 mai 1830, il lui disait à propos de Lamennais : « C'est un druide ressuscité en Armorique, qui chante la liberté d'une voix un peu sauvage. Le ciel en soit béni ! Ce mot est éloquent sur toutes les lyres, même quand il n'y reste qu'une corde comme à Sparte. » Jamais « l'idolâtrie » des menaisiens ne s'est exprimée avec autant d'enflure et de mauvais goût. »

1. Lettre du 5 janvier 1829.

de contrôler le travail de tous. « Nous n'avons tous qu'un but, écrivait Maurice de Guérin, la science de Dieu, mais nous y tendons par des chemins divers, accomplissant ainsi la loi de l'unité dans la variété [1]. »

L'École de la Chesnaie se caractérisait néanmoins par sa philosophie. Descartes en était absolument banni, mais chaque jour, devant quelques jeunes gens pressés dans une chambre étroite, le « Platon de l'Armorique » traitait dans une langue admirable les plus hautes questions qu'il soit donné à l'esprit humain d'aborder. Partant de ce principe, déjà formulé dans le deuxième volume de l'*Essai*, que la philosophie de Dieu est la base nécessaire de toute philosophie, il parlait de l'Être divin, de la Trinité, de la création, de l'homme, appuyant toute une cosmogonie et toute une ontologie sur sa théodicée. L'ampleur de son style répondait à l'ampleur du sujet, et sa phrase chantait aux oreilles de ses auditeurs comme une mélodie qu'accompagnaient du dehors le souffle de la brise et les murmures confus venant des champs et des bois.

Ses leçons, recueillies avec soin, nous ont été con-

1. Lettre du 25 décembre 1832. Un aimable critique a dit de l'École de la Chesnaie qu'elle fut « un étonnant laboratoire où toutes les idées catholiques et modernes s'amalgamèrent tant bien que mal, et plutôt mal que bien. » (L'abbé Delfour, *L'Université catholique*, n° du 25 octobre 1905). Étant donné son entourage rustique, ne conviendrait-il pas mieux de la comparer à une ruche, où des abeilles laborieuses, après avoir recueilli le suc des fleurs les plus variées, apportaient leur butin. Quant au résultat obtenu, est-il possible de l'apprécier? puisque, sans avoir eu le temps de produire, la ruche a été détruite et l'essaim dispersé.

servées[1], et en les rapprochant du texte que Lamennais a publié plus tard dans le premier volume de l'*Esquisse d'une philosophie*, on peut mesurer la déviation que subit sa pensée, après qu'il eut renoncé à être ce qu'il était aux beaux jours de l'École menaisienne : un grand penseur catholique.

En littérature, l'École de la Chesnaie fut une alliée de l'Ecole romantique, et presque une succursale de ce second cénacle qui groupait autour de Victor Hugo des écrivains tels que Alfred de Vigny, Alexandre Dumas, Antony Deschamps, Sainte-Beuve. Les premières relations de l'auteur de *Han d'Islande* avec Lamennais datent de l'année 1821[2]. Ramené à la pratique de la religion par la douleur que lui causa la mort de sa mère, il voulut être le pénitent du prêtre qui, devenu tout à coup illustre, abritait encore sa gloire naissante sous l'humble toit des *Feuillantines*[3]. A partir de cette époque, Lamennais et Victor Hugo continuèrent de se voir ou de s'écrire, et ces deux hommes d'une originalité si puissante réagissant l'un sur l'autre, ils accomplirent une évolution parallèle dont il est aisé de suivre la trace à l'aide, soit des préfaces de Victor

1. Voir l'*Essai d'un système de philosophie catholique*, publié par M. Christian Maréchal.

2. Voir encore l'intéressante étude de M. Christian Maréchal : *Lamennais et Victor Hugo*.

3. « Voulez-vous que je vous raconte une autre rencontre dont j'ai été plus glorieux encore ? C'était en 1823. Lamennais qui avait été mon confesseur (lequel de nous deux a *perverti* l'autre ?) entre chez moi un matin..... » (Lettre de Victor Hugo à M. François Morand, 22 novembre 1868.)

Hugo, soit des « cahiers » du *Mémorial* catholique [1].

Tandis que le prêtre s'appliquait à orienter et à maintenir dans un sens chrétien le mouvement romantique, le poète s'efforçait de conquérir la jeune École catholique à sa réforme littéraire. Sainte-Beuve les seconda l'un et l'autre, bien qu'il eût peut-être autant de scepticisme en littérature qu'en religion. Il était, lui aussi, un converti de Lamennais, converti qui devait se montrer peu persévérant, ayant été peu sincère. Son retour au catholicisme avait été déterminé par un attrait tout autre que l'attrait religieux [2].

Il mit à profit ses relations avec les menaisiens pour leur prêcher le romantisme, et il ne le prêcha pas sans succès. Lamennais se laissa gagner, sans cesser toutefois d'être lui-même. Incliné vers les nouvelles doctrines littéraires, et par ses propres théories sur la liberté, et par ce sentiment inné de la nature qu'avait développé en lui la lecture de Jean-Jacques Rousseau, il resta classique par l'allure grave de sa pensée et par une certaine

1. En 1824, la revue menaisienne se déclarait nettement *classique*, et le poète des *Odes et Ballades* l'était à peine un peu moins. On s'accordait, de part et d'autre, à placer la règle du goût dans l'autorité. (Voir le *Mémorial* catholique, nos de janvier, février, mars 1824 et la préface du deuxième volume des *Odes et Ballades*.)

Cinq ans plus tard, dans l'hiver de 1829-1830, Victor Hugo faisait jouer *Hernani*, Lamennais publiait son livre des *Progrès de la Révolution*, et pour le *Mémorial* le mot *classique* devenait synonyme de gallicanisme littéraire. (Voir le no de décembre 1829.)

2. On sait combien il était épris, à cette époque, de Mme Victor Hugo. N'a-t-il pas d'ailleurs écrit lui-même : « J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps, elle s'est évaporée. C'était pour moi, comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. »

majesté de son style. Ses disciples furent plus totalement conquis. L'abbé Gerbet écrivit dans le goût romantique ses *Considérations sur le dogme générateur de la piété chrétienne*, et Montalembert son admirable *Vie de sainte Élisabeth*. Mais de tous les menaisiens, aucun ne se fit, au même degré que Lacordaire, l'adepte du romantisme, et ne s'en appropria aussi parfaitement toutes les qualités et tous les défauts.

Si la vie était laborieuse à la Chesnaie, elle y était douce aussi. Par la facilité de son abord et la simplicité de son commerce le grand écrivain mettait tout le monde à l'aise, en sorte que, à voir le confiant abandon des disciples avec le Maître et l'union des disciples entre eux, on eût dit moins une École qu'une famille. Nul témoignage discordant ne s'est élevé sur ce point. Tous ceux qui ont vécu, ne fût-ce que quelques mois, sous les beaux ombrages de la Chesnaie, ont gardé de la généreuse hospitalité qu'ils y reçurent un souvenir attendri; tous ont souscrit à la parole de Montalembert disant de Lamennais « qu'il savait être le plus caressant et le plus paternel des hommes ». Froid et sec seulement en apparence, il se montrait expansif dans l'intimité. Nulle pose dans sa parole ni dans son geste. La première appréhension dont on n'avait pu se défendre en l'approchant, s'évanouissait après quelques minutes d'entretien, et l'on oubliait qu'on avait devant soi « un grand homme », tant il mettait lui-même de bonne grâce à le faire oublier. « Tout son génie s'épanche en

bonté », écrivait Maurice de Guérin. Surchargé de travaux et trop souvent accablé de soucis, il n'en était pas moins toujours prêt à recevoir dans la pièce exiguë qu'il s'était réservée ceux de ses disciples qui demandaient à l'entretenir confidentiellement. Il n'était pas seulement pour eux un guide intellectuel, mais aussi un directeur de conscience. Lui, le plus impatient des hommes, il les écoutait tour à tour, les laissant parler sans les interrompre, sans donner le moindre signe de fatigue ou d'ennui; et quand, selon l'expression de l'un d'entre eux, « on avait défilé son chapelet », alors il faisait entendre une parole grave, profonde, lumineuse, pleine d'onction, à laquelle de nombreuses réminiscences des Livres sacrés communiquaient une infinie douceur.

Le très modeste oratoire de la Chesnaie était comme le foyer religieux de la petite communauté laïque qui s'était formée autour du fondateur de la Congrégation de Saint-Pierre. Celui-ci, chaque matin, y célébrait la messe, servi à l'autel par quelqu'un de ses pieux novices. Le dimanche et les jours de fête, on s'y réunissait encore pour le « salut » qu'on faisait précéder de chants liturgiques ou de vieux cantiques. Lamennais — faut-il le rappeler ? — aimait passionnément la musique; aucune ne le remuait aussi profondément que la musique religieuse à laquelle il a consacré de si belles pages dans son traité de *L'Art et du Beau* [1].

1. Le livre publié sous ce titre est extrait de l'*Esquisse d'une philosophie*.

Lorsque à la nuit tombante, l'abbé Gerbet interprétait de sa voix douce et expressive la mélodie adaptée par Choron sur l'hymne de la Toussaint, il se faisait comme une soudaine transformation dans l'attitude du Maître ; son front s'inclinait sur sa poitrine; sa figure longue et austère s'illuminait d'un sourire triste et doux ; le feu de son regard s'éteignait sous ses paupières abaissées à travers lesquelles des larmes passaient lentement.

On ne chantait pas seulement dans la petite chapelle, on y prêchait aussi; et le prédicateur, — qui le croirait? — c'était parfois l'abbé de La Mennais. Une timidité insurmontable l'avait toujours tenu éloigné de la chaire; quand il se vit à la tête d'une famille religieuse, cette timidité céda à un autre sentiment. Sa conscience, en effet, lui faisait un devoir d'initier à la pratique de la perfection évangélique les âmes qui s'étaient confiées à lui, et qui demandaient à être guidées, non seulement dans les voies de la science, mais aussi dans les voies de la sainteté. Il prêcha donc pour elles, et, dans une suite d'*Entretiens sur la vie spirituelle,* il leur exposa le but et les obligations de l'état religieux. De ces *Entretiens* il ne nous a été conservé qu'un résumé bien pâle [1], dans lequel se reconnaît néanmoins, à quelques traits, l'auteur des *Réflexions sur l'Imitation*. Son langage est celui d'une piété simple et virile qui va droit à dépouiller l'homme

1. Ce résumé qui faisait partie des papiers laissés par le chanoine Houet, a été publié par le P. Alf. Roussel dans son ouvrage: *Lamennais d'après des documents inédits*. T. II, chap. I et II.

de lui-même, à étouffer en lui tout égoïsme, à lui inspirer le goût et le courage des plus difficiles vertus. Aux jeunes ascètes qui recueillaient avec une pieuse avidité chacune de ses paroles, il disait :

« Nous devons mourir ; notre premier pas dans la vie est un acheminement vers le tombeau. Qu'avons-nous donc à faire que détacher notre âme des affections terrestres, que la déprendre insensiblement de ce corps de péché, afin qu'au dernier jour, la séparation préparée à la longue s'opère sans peine et comme naturellement? Voyez comme les saints mouraient : que de force de renoncement et de mortification! Ils en étaient venus à ce point que pas un fil ne les retenait plus à la terre. Ils partaient comme l'oiseau qui a usé le lien qui le retenait captif. »

A ces hommes venus à lui, dans le plein épanouissement de leur jeunesse, non seulement il prêchait le mépris des richesses et des voluptés de la vie, mais, redoutant pour eux une tentation plus dangereuse encore, il s'efforçait de les mettre en garde contre l'orgueil de la science. « Qu'est-ce que la science? leur disait-il. C'est un peu de lumière qui nous découvre une infinité de choses que nous ne pouvons savoir. Le savant entre dans son cabinet, s'asseoit devant sa table, travaille quatorze heures par jour; et, quand il s'est fait autour de lui un vaste royaume d'ignorance, il meurt, on l'enterre, et tout est fini. »

Il leur disait encore, pour les affermir dans le détachement des biens terrestres : « Le monde dit :

Bienheureux les riches; et d'abord ceux qui sont riches matériellement. Mais est-il bien vrai qu'il y ait quelque bonheur dans cette richesse? La pauvreté matériellement est dure, et, de ce côté, les richesses mettent à l'abri de certaines douleurs; mais quel prodigieux contrepoids dans les soucis et les tortures morales de toutes sortes qui accompagnent la possession des richesses ! Toute compensation faite, il y a plus de paix même dans la pauvreté matérielle. Je l'ai toujours observé, et c'est une des choses qui m'ont frappé le plus profondément. »

Ceux qui, ne connaissant Lamennais que par ses ouvrages, se le représentaient comme un génie revêche, peu sociable et perpétuellement agressif, ceux-là auraient sans doute éprouvé quelque surprise à le voir au milieu des siens, tantôt priant, méditant, travaillant avec eux, tantôt partageant leurs jeux bruyants, ou les suivant d'un pas rapide dans leurs longues promenades à travers les bois. Sa gaieté égalait la leur ; elle se traduisait en saillies qui, au dire d'un témoin, rappelaient par moments le haut goût de la plaisanterie rabelaisienne, sans aller jamais jusqu'à l'inconvenance. « Encore aujourd'hui, écrivait beaucoup plus tard Sainte-Foi, je ne puis m'empêcher d'admirer la simplicité avec laquelle cet homme descendait des hauteurs de son génie et de sa gloire, pour se faire jeune, enfant même, avec nous [1]. »

1. Le même écrivain, se plaisant à évoquer de lointains souvenirs, ajoutait : « Je vois encore M. de La Mennais se dilatant dans les explosions d'un rire qui agitait tous ses membres, lorsque,

Le soir on se réunissait dans le salon rouge, dont le fond était occupé par un immense sopha sur lequel Lamennais prenait plaisir à s'étendre. C'était l'heure du repos et des intimes causeries. Dès que le maître élevait la voix, tous faisaient silence pour l'écouter parler, car, au jugement de ceux qui l'ont entendu, il *parlait* plutôt qu'il ne *causait* avec un charme vraiment captivant. « Une simple question faisait jaillir de lui un flot d'idées, dont le courant spontané, uni, que rien ne ridait à la surface, rappelait celui d'un frais ruisseau dans les prairies brûlées par l'été. Il s'emparait de son sujet dans son ensemble, le divisait par chapitres, comme Massillon ou Fléchier l'auraient pu faire, et avec la même symétrie ; puis reprenant une à une toutes ces divisions, il ne les quittait que développées, expliquées, éclaircies ; seulement alors il concluait. Sa parole était douce, un peu monotone ; il y avait d'ailleurs peu d'interruptions ou d'hésitations, et la phrase était si bien polie que, venant à fermer les yeux, vous auriez pu vous figurer qu'il vous lisait un volume, amené par de longs travaux à sa forme la plus parfaite [1]. »

dans nos parties de Colin-Maillard, il voyait le corps de ce bon Eugène (Boré) affublé du jupon de la vieille mère Nicolle... Je le vois encore quittant sa redingote et son chapeau de paille jaune, pour jouer aux barres avec nous ; je le vois grimpant avec l'agilité d'un chat jusqu'au sommet d'un frêle peuplier, dont le tronc semblait ployer jusqu'à terre sous ce poids inaccoutumé...»

Revue du Monde catholique, numéro du 10 janvier 1862.

1. Le cardinal Wiseman. *Recollections of the last four Popes, and of Rome in their times.* Sur l'extraordinaire facilité de parole de Lamennais, l'appréciation de Napoléon Peyrat ne diffère de celle du cardinal Wiseman que par la couleur : « Il me semblait,

Lamennais ne s'isolait pas toujours à de telles hauteurs. Il se plaisait, au contraire, à raconter une plaisante historiette, une piquante anecdote ; et le mot de la fin était à peine prononcé, que son rire éclatait strident, saccadé et presque convulsif, par la subite détente de ses nerfs fatigués à l'excès. Le plus léger incident faisait jaillir de son esprit une repartie étincelante, une réflexion humoristique. Un soir par exemple, comme il venait de passer en revue les différents systèmes philosophiques, au moment où on allait se séparer, la lampe qu'il tenait à la main lui échappa et se brisa sur le parquet, laissant tous les assistants dans une obscurité profonde. « Mes enfants, dit Lamennais, ainsi toujours se terminent les cours de philosophie [1]. » Il aimait encore à dire de mémoire quelque morceau littéraire écrit dans la journée. C'est ainsi que, par une soirée de novembre, tandis que le vent soufflant en rafales semblait apporter du fond de la campagne obscure des plaintes et des gémissements, il récita

a-t-il écrit, voir un oiseau de grande envergure qui d'abord a quelque peine à s'enlever du sol ; sa parole était rétive, et sa pensée à qui l'espace manquait encore, paraissait embarrassée et lourde. Mais à mesure qu'il montait, il prenait de la vigueur et de l'agilité ; il s'élevait de raisonnement en raisonnement comme de région en région ; son aile grandissait avec l'étendue. Quelles magnifiques évolutions il décrivait dans le ciel ! avec quelle grâce il planait comme en se jouant dans l'infini ! Tout à coup d'un vigoureux coup d'aile, le cygne s'élançait au-dessus des nuages, l'aigle disparaissait dans le soleil. On ne le voyait plus, on l'entendait encore ; ce n'était plus un langage, c'était un chant fatidique. Et ma pensée roulait éperdue dans les espaces, suspendue aux puissantes serres ou aux ailes harmonieuses de ce Platon de l'Armorique. » *Béranger et Lamennais*, chap. IV.

1. Marie Peigné. *Lamennais. Sa vie intime à la Chesnaie.*

aux hôtes de son salon profondément impressionnés, l'*hymne des morts* qui commence par cette strophe : « Ils ont passé aussi sur cette terre ; ils ont descendu le fleuve du temps ; on entendit leurs voix sur ses bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! »

Si Lamennais avait pu être heureux, il l'eût été pendant les années relativement paisibles qu'il passa à la Chesnaie, vivant non plus en solitaire, mais entouré d'un groupe de disciples qui lui étaient si étroitement attachés. Jamais son prestige n'avait été plus grand, ni sa renommée plus pure. Tourmenté depuis sa jeunesse du besoin d'aimer et d'être aimé, il pouvait enfin aimer de toute son âme ces jeunes gens qui s'étaient donnés à lui, et il se savait payé de retour. Néanmoins, même en ces jours prospères, où son École grandissait sous ses yeux, riche de promesses et d'espérances, Lamennais n'était pas heureux. Dans ses lettres se trahit toujours une inquiète souffrance, et son esprit ne s'y laisse jamais voir en repos.

Les chagrins de ses amis l'affectent comme les siens propres ; et il le leur témoigne avec une exquise sensibilité [1]. Mais ce qui l'attriste par-des-

1. Il écrit, par exemple, à sa vieille amie des *Feuillantines*, Mlle de Trémareuc, attristée par un deuil récent : « Que vous dirai-je, mon excellente amie, sinon ce que vous me disiez vous-même, il y a quelque temps. Nous n'avons pour nous consoler en ce misérable monde que la pensée et l'espérance de celui qui suivra. Et quand tout nous assure que ceux des nôtres qui s'en sont allés devant, jouissent déjà du bonheur que nous pouvons perdre

sus tout, et entretient dans son âme une irritation douloureuse, ce sont les bruits qui viennent du dehors, lui racontant l'opposition sourde et opiniâtre faite à ses doctrines et à son œuvre. « Je suis dégoûté d'écrire, avoue-t-il, en voyant, qu'au lieu d'être soutenu, ceux mêmes qu'on défend se tournent contre vous. Quel bien pourrait-on espérer de faire tant qu'il en sera ainsi ? et ajoutez à cela les secrètes noirceurs, les sourdes persécutions des coteries dévotes. Il vaut mieux se taire et songer à soi, c'est-à-dire, à son salut[1]. »

A ces plaintes découragées succèdent bientôt des accents de colère. Il ne peut supporter, comme il dit, la pensée du mal fait à la Religion et à l'Église par la conduite imprévoyante de ceux qui, préoccupés au même degré des intérêts du catholicisme et des intérêts de la monarchie, achèvent de perdre l'une et l'autre. Ses craintes, trop tôt justifiées, s'expriment avec une dureté de langage que son ultramontanisme passionné explique sans la justifier. « Ce qu'il y a de plus déplorable, écrit-il, ce sont les bas-

encore, comment ne pas louer Dieu et bénir ses miséricordes de ce qu'il a daigné rappeler à lui sa pauvre créature, qui n'était sur la terre que pour mériter la paix, la paix éternelle, inénarrable qui ne lui sera pas ravie. *Pleurez sur le mort parce qu'il repose*, dit l'Esprit Saint. Il y a pourtant dans la nature un grand fond d'angoisse pour ces séparations apparentes, mais il faut que la foi en triomphe. Et nous aussi, bientôt on pleurera sur nous et pourtant, si nous sommes trouvés fidèles, ce sera le moment où nos pleurs seront à jamais taris, tant sont vaines nos pensées et nos sentiments même ! » E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre du 16 juillet 1829.

1. E. Forgues, *Corresp. de Lamennais*, lettre au comte de Senfft, 19 février 1830.

ses extravagances du clergé ; si la Religion se perd en France, c'est lui, lui seul, qui l'aura perdue. Je suis bien obligé de dire que les Jésuites jouent là dedans le rôle principal ; ils sont devenus, en vérité, les grenadiers de la folie. Croiriez-vous qu'ils vont mystérieusement de ville en ville, rassemblant hommes et femmes, la nuit, dans certaines maisons pour y prêcher des sermons politiques [1] ? S'ils avaient juré d'abolir le catholicisme, ils ne s'y prendraient pas mieux. Les Sulpiciens, dans un autre genre, font merveille de leur côté. Que dire ? Que faire ? *Domine, salva nos, perimus.* Je parle de l'abondance du cœur, comme je vois, comme je sens, et, autant qu'on peut se connaître, sans prévention aucune. Dieu m'est témoin que je ne désire que le triomphe de sa cause ; les hommes ne me sont rien ; mais que la Foi meure par ceux-là mêmes qui ont reçu mission pour la soutenir et la protéger, j'avoue que mon âme manque de force pour supporter le poids de cette pensée [2]. »

Les hôtes de la Chesnaie avaient nécessairement à subir le contre-coup des émotions violentes qui se succédaient dans l'âme du Maître. « Le baromètre de son humeur, a dit l'un d'eux, était sujet à bien des variations, et souvent, dans l'espace d'un jour, il descendait du beau fixe à la tempête. Après avoir été gai, aimable et charmant au dîner, il était au souper, triste, taciturne, maussade. Sa tristesse

1. Lamennais ne se montrait-il pas lui-même bien crédule en accueillant des bruits de cette nature ?

2. Lettre à la comtesse de Senfft, 25 juin 1830.

et son silence duraient quelquefois plusieurs jours et alors tout notre petit Olympe était dans la gêne et dans l'émoi [1]. » L'heure de la poste était, paraît-il, l'heure critique de la journée. Le courrier avait-il apporté quelque article de journal malveillant pour l'Église, ou quelque mandement gallican, aussitôt on voyait la face de Lamennais se contracter et son regard s'assombrir; rarement chez lui la douleur s'exhalait en paroles; quand il souffrait beaucoup, il se taisait. Et il souffrait beaucoup chaque fois qu'il constatait un amoindrissement de la foi catholique, une diminution de cette Église qu'il avait rêvé de faire toujours plus grande. A la voir perfidement attaquée ou imprudemment compromise, « son visage plus mobile que la surface de la mer semblait se hérisser de vagues, comme l'océan un jour de tempête, tant étaient profonds les plis que l'indignation exprimait sur tous ses traits [2]. »

Vouée à partager l'existence hasardeuse de son chef, l'École de la Chesnaie ne devait pas fournir une longue carrière ; à peine a-t-elle assez vécu pour justifier des regrets. Il ne paraît pas qu'elle fût appelée à être, comme on l'a dit, « le Port-Royal » du XIXe siècle; les temps étaient trop changés, et aussi les préoccupations des esprits. Elle aurait pu du moins contribuer efficacement à élargir l'apologétique et à relever les études ecclésiastiques de l'état d'infériorité dans lequel elles se trouvaient encore ; ce résultat n'aurait pas été

1. *Revue du Monde catholique*, numéro du 10 janvier 1862.
2. *Ibid.*

sans utilité pour l'Église de France. Par sa belle ardeur et sa fière attitude, la petite phalange menaisienne s'était acquis du respect et de la sympathie jusque dans les rangs de ses adversaires ; les attaques dangereuses lui vinrent d'un autre côté. Sa dispersion ne fut un honneur pour personne, et elle contribua à perdre Lamennais. S'il avait été donné au fondateur de la Congrégation de Saint-Pierre de réaliser au moins une partie de son œuvre; si, loin de la fièvre des villes, dans l'apaisante monotonie de la lande bretonne, il avait continué de mener, avec le concours de disciples dévoués et fidèles, une existence d'étude, la seconde période de sa vie n'eût pas traversé peut-être des phases si tragiques, elle n'aurait pas abouti à une fin si malheureuse. Était-il capable lui-même de persévérer longtemps dans un travail de patiente culture, et d'attendre des fruits qui ne devaient mûrir que tardivement? Il est permis d'en douter. Selon la juste expression de l'abbé Jean, « Dieu l'avait fait soldat », et dès qu'un bruit de bataille avait retenti à son oreille, rien ne pouvait le retenir.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à la première nouvelle de la révolution de Juillet, il se hâta d'abandonner la Chesnaie pour courir à Paris.

CHAPITRE VI

LA FONDATION DE L' « AVENIR »

Paris, lorsque Lamennais y arriva [1], était encore en proie à la Révolution. Un peu d'ordre s'était fait dans les rues, très peu dans les esprits. Des débris disparates de la royauté abattue, une autre royauté avait été hâtivement rebâtie, mais si dénuée d'autorité et de prestige, et posée sur une base si chancelante, qu'on doutait déjà qu'elle pût longtemps se tenir debout. Son seul appui, c'était la bourgeoisie, et la bourgeoisie elle-même se sentait menacée par une rivale jeune et forte, la démocratie. Les hommes qui avaient provoqué le mouvement de Juillet, commençaient presque à s'en repentir, tant ils se voyaient impuissants à contenir ce mouvement et à le diriger. Leur but se trouvant atteint, puisqu'ils étaient parvenus au pouvoir, ils s'efforçaient de faire oublier, et d'oublier eux-mêmes, qu'ils devaient leur fortune à une révolution. Volontiers, au lendemain du tragique événement dont le contre-coup ébranlait toute l'Europe, ils auraient dit avec Casimir-Périer: « Il n'y a pas eu de révolution, il n'y a eu qu'un simple

1. Au mois de septembre 1830.

changement dans la personne du chef de l'État[1]. » Ils se trompaient. C'était bien une révolution qui venait d'éclater, ou plutôt, comme l'écrivait Lamennais, « une nouvelle crise dans la révolution » ; et pour conjurer cette crise, ce n'était pas assez d'avoir substitué Louis-Philippe à Charles X, la prépondérance de la bourgeoisie à celle de la noblesse. La démocratie voulait autre chose, mais ce qu'elle voulait, à peine le savait-elle. De vagues instincts s'étaient éveillés dans l'âme du peuple, depuis que certains mots avaient retenti à son oreille. A force de s'entendre répéter que lui seul était le souverain, il finissait par le croire ; mais il ne concevait pas que la misère dût être le perpétuel attribut de sa souveraineté.

Les progrès mêmes de l'industrie avaient déterminé une crise économique intense. L'ouvrier était devenu l'esclave de la machine, et son labeur, plus dur, n'était pas mieux payé. Condamné à l'isolement par la législation en vigueur, il ne pouvait défendre contre l'orgueil et la dureté d'un patronat enivré par une rapide fortune, ni sa liberté, ni ses intérêts. Le prolétariat rêvait d'un sort meilleur, et s'il n'aspirait pas encore à devenir une puissance dans l'État, il demandait du moins à y être compté pour quelque chose, et surtout, à recevoir sa part de bien-être. Quant aux obstacles qui pouvaient s'opposer à la réalisation de son rêve,

1. *Mémoires* D'ODILON-BARROT, p. 215, cités par M. Paul Thureau-Dangin. *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. I, livre II, chap. II.

il se sentait assez fort pour les renverser. L'obstacle réel, c'était l'esprit égoïste et dominateur qui régnait trop communément dans les rangs de la bourgeoisie. Celle-ci, pour écarter ou pour retarder au moins une lutte dont elle mesurait déjà d'un œil inquiet toutes les conséquences, s'appliqua dès ce moment à détourner sur une autre pente le flot montant de la démocratie et à le précipiter contre l'Église. Cette tactique devait d'autant mieux lui réussir qu'elle fut favorisée inconsciemment par le clergé.

A la veille de cette révolution qu'il avait, depuis si longtemps, prévue et annoncée, Lamennais écrivait : « Le clergé, du moins en partie, et presque tout l'épiscopat, regarde et ne voit pas, écoute et n'entend pas, enfoncé qu'il est dans ses vieux et stupides préjugés. Liant d'une manière inséparable la cause de la Religion à celle du Pouvoir qui l'opprime, il prépare de toutes ses forces une apostasie générale, sans pouvoir attendre autre chose qu'une violente persécution, si le libéralisme irrité triomphe, et des chaînes aussi honteuses que pesantes, si le parti opposé l'emporte : voilà sa profonde et noble politique [1]. »

Qu'on retire de ces paroles prophétiques ce qu'elles ont d'excessif, il n'en reste pas moins vrai que, sous la Restauration, le clergé, obéissant peut-être à d'honorables scrupules, s'était tenu trop à l'écart de la vie sociale. Tandis que tout se renouvelait autour de lui, les hommes, les idées

1. Lettre au comte de Senfft, 18 juillet 1830.

et les choses, il se faisait presque un point d'honneur de rester stationnaire, et paraissait même disposé à revenir obstinément vers le passé plutôt qu'à marcher résolument vers l'avenir. Mais à vivre isolé de son siècle, on court bientôt le risque de ne plus le comprendre et de n'en être plus compris. Ainsi, plus la France se détachait de la vieille monarchie, plus le clergé semblait s'identifier avec elle. Plus les mœurs démocratiques se généralisaient dans la société, plus, dans le monde ecclésiastique, on témoignait de déférence pour les dernières prérogatives de la noblesse. Plus l'esprit public se montrait impatient de liberté, plus les évêques, dans leurs lettres pastorales, insistaient sur les droits de l'autorité. Depuis que la Charte avait proclamé le catholicisme religion d'État, nombre de curés n'étaient que trop portés à se considérer dans leurs paroisses, non seulement comme les représentants de l'autorité spirituelle, mais aussi comme les dépositaires de la puissance publique. De là, des prétentions indiscrètes, de maladroites exigences et de regrettables conflits. Quand il aurait fallu se faire accepter par la douceur et par la persuasion, on tentait quelquefois de s'imposer par la contrainte ; et alors, si l'on réussissait à se faire obéir, on ne réussissait pas moins à se faire détester. De telles fautes de conduite, grandement exagérées et perfidement exploitées par la presse irréligieuse, avaient contribué à rendre tout à fait impopulaire, non seulement la hiérarchie catholique, mais le catholicisme lui-même.

Si le triomphe du « libéralisme irrité » ne fut pas, comme l'avait dit Lamennais, le signal « d'une persécution violente », il ouvrit du moins pour les catholiques une ère d'odieuses vexations. Dans la première effervescence des passions déchaînées, la situation parut si menaçante qu'à Paris et dans plusieurs grandes villes de province, les églises restèrent fermées pendant quelques jours. Nulle sécurité pour les prêtres qui se hasardaient dans la rue avec le costume de leur état. Mgr de Quélen, objet d'une animadversion injustifiée, en fut réduit à se cacher. D'autres prélats, et non des moindres, se virent contraints d'abandonner leur siège ; exilés en quelque sorte de leur propre diocèse pour avoir manifesté avec trop d'éclat leurs sentiments politiques, ils allèrent vivre hors de France[1]. L'humble clergé des campagnes fut en butte à des soupçons injurieux, quelquefois même à des sévices graves. Il suffisait qu'un curé eût réuni sous son toit deux ou trois de ses confrères pour que son presbytère fût envahi et soumis à une perquisition arbitraire, sous prétexte que lui et ses hôtes ne s'assemblaient que pour conspirer [2]. Des maires se permirent de suspendre, de leur propre autorité, le modique traitement du desservant, en signifiant à celui-ci que son traitement ne lui serait rendu qu'après qu'il aurait fait preuve de meilleures disposi-

1. Le cardinal de Latil, archevêque de Reims, suivit en Angleterre la petite cour de Charles X; le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, se réfugia à Rome ; Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, se retira en Amérique.

2. *L'Avenir*, numéro du 6 avril 1831.

tions à l'égard du nouveau gouvernement [1]. Sous la Restauration, des croix, dites « croix de mission », avaient été élevées avec un zèle qui ne fut pas toujours sage, sur les chemins et sur les places publiques. Quelques-unes de ces croix étaient ornées de fleurs de lys. On les renversa, sans épargner d'ailleurs celles qui ne portaient aucun emblème carliste [2]. Dans quelques villes, la foule ameutée se porta sur les séminaires et en chassa brutalement les étudiants ecclésiastiques [3].

Loin de blâmer de tels excès, la presse révolutionnaire les louait et les provoquait. Chaque jour, des articles de journaux, de misérables brochures, des caricatures grossières excitaient contre le clergé la haine et le mépris. Des hommes, aussi dénués de sens moral que de talent, employaient leur crayon ou leur plume à cette vile besogne, et sans aucun scrupule, ajoutaient aux plus basses calomnies les peintures les plus indécentes. Sur le théâtre, des drames furent représentés dans lesquels, tantôt un prêtre, tantôt un évêque, figuraient sous des couleurs tellement hideuses, qu'un jour le public révolté fit baisser le rideau [4].

Il serait tout à fait injuste de rendre le peuple, le vrai peuple, responsable du mouvement irréligieux qui se propagea dans toute la France aussitôt après la révolution de juillet. L'impulsion venait

1. L'*Avenir*, numéro du 2 avril 1831.
2. L'*Avenir*, numéros du 19 décembre 1831, du 2 janvier, des 9 et 17 avril 1831.
3. L'*Avenir*, numéros des 9 et 10 nov. 1830, du 9 mars 1831.
4. L'*Avenir*, numéro du 5 novembre 1830.

de plus haut ; elle venait de cette portion de la bourgeoisie qui se piquait d'être voltairienne, qui était en réalité plus sectaire que libre-penseuse, et se montrait, à part de trop rares exceptions, aussi vaniteuse qu'ignorante. Très anciennement jalouse de la noblesse, et fière d'avoir remporté sur elle une dernière victoire, elle se plaisait maintenant à humilier l'homme qu'elle considérait comme le nécessaire allié du noble, le prêtre. Toute occasion était bonne de lui faire durement sentir qu'on ne le laisserait vivre dans une sécurité relative qu'à la condition qu'il se fît oublier. Certains esprits étaient d'ailleurs vraiment persuadés que le catholicisme, puisqu'il ne faisait qu'un avec l'ancienne monarchie, devait disparaître avec elle. L'idée même leur vint de le remplacer. Lorsqu'on avait mis sur pied, en trois jours, un nouveau gouvernement, pouvait-on imaginer qu'il fût difficile de fonder une nouvelle religion ? L'essai en fut tenté, et il aboutit, comme on sait, à la ridicule équipée du Père Enfantin.

Ce qui manquait à notre vieux clergé pour dominer une situation que tout rendait si difficile, ce n'était assurément ni le courage, ni la vertu, mais plutôt l'intelligence des temps nouveaux auxquels il lui fallait nécessairement s'adapter. La chute si soudaine et si brusque de Charles X l'avait d'abord frappé d'une sorte de stupeur, et la ruine du trône lui parut être la ruine de toutes ses espérances. A l'égard du nouveau roi il éprouvait une répulsion presque invincible, car le fait d'un prince acceptant

une couronne arrachée par la violence au vieux monarque, son parent, le blessait profondément dans son loyalisme et dans l'idée qu'il s'était faite du droit de souveraineté. Moins effrayé qu'attristé par les hostilités dont il était l'objet, il ne pouvait s'empêcher, à la vue des croix renversées et des sanctuaires profanés, de désespérer de l'avenir religieux de la France. Le prêtre, sur lequel on accumulait les accusations les plus absurdes, ne pouvait pas même se défendre, puisqu'on ne l'écoutait plus. Dans un grand nombre de paroisses, c'est à peine si quelques chrétiens fidèles franchissaient encore le seuil du temple désert et silencieux, car il fallait un certain courage à ceux qui osaient affirmer publiquement leur foi. On les tenait immédiatement pour des carlistes, c'est-à-dire, pour des gens suspects, partisans de l'ancien régime, ennemis de la Révolution. Une sourde défiance les enveloppait de toutes parts, et ils avaient à souffrir non seulement dans leurs sentiments, mais aussi dans leurs intérêts.

Réduit à vivre dans l'isolement de son presbytère, le pauvre curé ne devait pas attendre beaucoup de réconfort de la part de ses chefs hiérarchiques, car ceux-ci auraient eu besoin d'être eux-mêmes grandement réconfortés. Habitués à compter sur l'appui du pouvoir civil, ils se trouvèrent désemparés le jour où cet appui leur fit défaut. Bientôt cette première impression se changea en inquiétude. Ce n'est pas que le nouveau gouvernement eût le moindre dessein de persécu-

ter les catholiques ; mais les sachant pour la plupart mal disposés à son endroit, il n'était pas porté non plus à leur témoigner beaucoup de bon vouloir. Que le clergé fût même un peu molesté, ce n'était pas pour lui déplaire, car il pensait que la peur le rendrait plus accommodant. Il toléra donc çà et là, de la part de ses agents, des mesures blessantes, des arrêtés vexatoires ; et quand des mouvements populaires éclatèrent spontanément contre les hommes ou les choses d'Église, il s'abstint de les réprimer. C'est ainsi qu'il assista avec une impassibilité qu'on lui a sévèrement et justement reprochée à la profanation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et au sac de l'archevêché de Paris.

De tels scandales, commis sous les yeux mêmes de la police, achevèrent d'indisposer contre la monarchie de Juillet le plus grand nombre des évêques de France. Ils ne songèrent pas cependant à entrer ouvertement en conflit avec elle ; ils sentaient trop bien que tout point d'appui leur manquait. D'ailleurs, quinze années passées paisiblement dans l'atmosphère attiédie d'une petite cour épiscopale les avaient mal préparés à affronter les difficultés et les hasards d'une crise révolutionnaire. Cette crise se déclarait si violente qu'ils ne pensaient pas qu'elle fût durable. Il leur parut donc que le parti le plus sage, c'était d'attendre, et dans la crainte qu'une parole inopportune n'achevât de tout perdre, ils s'imposèrent et ils imposèrent à leurs prêtres de garder le silence. « On veut se

passer de nous, écrivait l'un d'eux, eh bien ! tenons-nous calmes, dans cette espèce de nullité. » Une attitude si absolument passive ressemblait fort à une attitude d'opposition ; opposition mesurée, prudente, silencieuse, mais très réelle. Elle répondait trop bien aux vœux secrets des carlistes pour que ceux-ci négligeassent de l'encourager. Eux aussi, ils refusaient de croire à la durée d'une dynastie fondée sur une usurpation, et afin de mieux préparer les voies à une restauration nouvelle, ils prétendaient, à l'aide de l'épiscopat et du clergé, associer à leurs chimériques desseins tous les catholiques. C'était persévérer dans le déplorable système qui consistait à faire de la politique avec la religion.

Ce système, Lamennais n'avait pas cessé, depuis quelques années, d'en dénoncer le péril, et les événements lui avaient donné raison. Quelques jours seulement après l'arrivée au pouvoir de M. de Polignac, il écrivait : « Les ministres ont voulu essayer d'abord ce qu'ils appellent les voies légales, obtenir un peu, puis encore un peu, par des combinaisons de votes ; ils échoueront misérablement. Et si, comme on peut le supposer, ils ont, dans cette hypothèse, quelque arrière-vue de coup d'État, malheur alors à la royauté ce sera le signal de sa chute [1]. » La chute ne se fit pas attendre.

Ce qui étonna Lamennais, c'est qu'ayant mis tant de hâte à renverser le trône royal, on mît aussitôt tant d'empressement à le relever. A ses yeux, la

1. Lettre à Benoît d'Azy, 5 septembre 1829.

conséquence logique de la dernière révolution, c'était la proclamation de la République. Ce n'est pas qu'il eût pour cette forme de gouvernement des préférences anciennes, ni profondes ; mais il la jugeait déjà seule possible dans un pays où les idées démocratiques avaient prévalu. Il écrivait au marquis de Coriolis : « Vous avez mille fois raison, mon cher ami, ceci doit, tôt ou tard, finir par la République ; j'entends la République de droit, car nous avons déjà celle de fait ; et comme, d'ici à longtemps peut-être, nul autre gouvernement ne sera possible en France, j'aimerais mieux, pour la tranquillité de l'avenir immédiat, qu'on mît plus d'unité dans les institutions qu'on nous fabrique ; car tout ce qui s'y trouve d'opposé à l'esprit républicain ne pourra ni durer, ni être changé, sans de nouvelles secousses qui ne seront pas médiocrement dangereuses [1]. » Le choix du dépositaire du Pouvoir l'inquiétait d'ailleurs assez peu ; ce qui lui paraissait urgent, c'était de reconstituer le Pouvoir lui-même, et de telle manière que, fort contre le désordre, il fût impuissant contre la liberté. « Chacun, écrivait-il encore, doit aujourd'hui chercher sa sûreté dans la sûreté de tous, c'est-à-dire, dans une liberté commune [2]. » Mais la liberté lui paraissant inséparable de l'ordre, et l'une et l'autre inséparables de la religion, il ajoutait : « Pour arriver à un état stable, il faut un principe d'or-

1. Lettre du 26 août 1830.
2. Lettre au marquis de Coriolis, 6 août 1813.

dre et de fixité qui manque aujourd'hui totalement. Ce principe, c'est la Religion. On doit donc tendre à unir la Religion et la Liberté; et de plus, nul moyen de conserver la Religion elle-même qu'en l'affranchissant de la dépendance du Pouvoir temporel, de sorte que, sous ce nouveau rapport, on doit désirer, on doit demander la Liberté, qui est le salut. Voilà pour l'avenir.

« Quant au présent, deux choses sont évidentes : la première, que l'immense majorité de la nation repousse le despotisme ou le Pouvoir absolu ; la seconde, qu'elle craint l'anarchie. Or l'unique moyen d'arrêter s'il est possible, ou au moins d'abréger l'anarchie, est d'organiser contre elle une résistance active, en unissant, en organisant ceux qui la redoutent, union qui ne peut s'opérer que dans le sens de l'opinion générale, c'est-à-dire, par l'application du principe de liberté.... Hors de là, sont : passion, aveuglement, folie [1]. »

C'est pour réaliser le programme résumé si nettement dans les lignes qui précèdent que l'*Avenir* fut fondé.

Un écrivain assez obscur, M. Harel du Tancrel, eut, paraît-il, la première pensée de cette fondation. Il s'en ouvrit d'abord à l'abbé Gerbet, qui se trouvait à Paris lors des « journées » de Juillet. Le tout dévoué disciple de Lamennais se hâta d'en référer à la Chesnaie, car il savait combien le Maître souhaitait depuis longtemps d'avoir un journal

1. Lettre au baron de Vitrolles, 27 avril 1830.

à lui, où il pût, sans entrave et sans contrôle, jeter, au jour le jour, les idées qui sans cesse bouillonnaient dans son cerveau. Aussi bien *le Mémorial* menait une existence assez précaire depuis la création du *Correspondant*, et son action n'atteignait qu'un public spécial. L'abbé Gerbet écrivit à Lamennais qu'il s'agissait maintenant de fonder un grand journal quotidien qui serait à la fois, et le défenseur de la cause catholique, et l'organe de l'École menaisienne. On se doute bien de l'accueil qu'une pareille proposition reçut à la Chesnaie. Offrir au supérieur de la Congrégation de Saint-Pierre l'occasion de rentrer dans le journalisme, c'était le ramener à sa véritable vocation. Toutefois, la fondation d'un journal n'était pas, en 1830, une facile entreprise. La presse n'avait pas alors, pour se soutenir, les mille moyens dont elle dispose aujourd'hui, et les journaux beaucoup moins universellement répandus, vivaient plus souvent de l'argent de leurs patrons ou de leurs actionnaires, que de l'argent de leurs lecteurs. Par son habileté douce et patiente, l'abbé Gerbet vint à bout de tout; il provoqua la formation d'une société, réunit des fonds, pourvut à tous les détails de l'organisation matérielle, lança dans le public un « prospectus » admirablement écrit et dont l'effet fut considérable; enfin de concert avec Lamennais, il donna au nouveau journal son titre : l'*Avenir*, et son épigraphe : *Dieu et la Liberté*.

Vers la mi-septembre, le chef de l'École menaisienne quitta la Chesnaie et vint s'établir au col-

lège de Juilly, afin de hâter, avec son impatience habituelle, l'apparition du premier numéro de l'*Avenir*. Il lui tardait de prendre position dans l'ardente et confuse mêlée des passions et des doctrines, et d'accentuer avec éclat l'orientation nouvelle dans laquelle il se proposait d'entraîner à sa suite les catholiques de France. Tant de précipitation ne fut pas sans inconvénients, car, pour s'être trop hâté de naître, on s'interdisait de vivre longtemps. Toute œuvre en effet, même la plus désintéressée, est soumise à des nécessités matérielles qu'il ne faut pas dédaigner, sous peine de compromettre le succès. Les fondateurs du nouveau journal catholique eurent le tort de méconnaître cette règle de prudence. L'insuffisance de leurs premières ressources, jointe à une administration défectueuse, aurait suffi pour abréger la carrière de l'*Avenir* [1]. Quant à la rédaction, elle se trouva confiée à des hommes trop inexpérimentés et trop peu nombreux. L'ardeur certes ne leur manquait pas ; mais, plus ils en déployaient au départ, plus il était aisé de prévoir qu'ils seraient bientôt à bout de souffle. Lamennais lui-même, par la complexion de son esprit et de son tempérament était peu propre à s'astreindre à une tâche régulière et quotidienne. Écrire lui était un impérieux besoin, quand il se trouvait sous le coup d'une vive excitation

1. L'*Avenir* eut ses bureaux, 20, rue Jacob ; son format était celui des journaux de l'époque, 43 centimètres de haut sur 30 de large. Le prix de l'abonnement était de 80 francs par an. Le premier numéro parut le 16 octobre 1830.

cérébrale, lorsque la contradiction avait allumé sa colère, ou qu'une force intérieure le pressait de jeter à la foule une idée dont il n'était plus le maître. Mais les petits incidents de la politique, les frivoles questions du jour, les vaniteuses polémiques, les querelles personnelles n'avaient pas le don de l'émouvoir, ni même de l'intéresser. Dès qu'il n'avait plus une résistance à vaincre, un principe à faire triompher, volontiers il laissait sa plume au repos.

Doué d'une humeur plus égale et d'un talent plus souple, l'abbé Gerbet savait mettre dans un article du trait, de la finesse, et aussi, avec une juste mesure, de la vigueur. Mais ses forces physiques étaient loin d'égaler son énergie morale, et il ne fallait pas attendre « du plus endolori des hommes [1] » un labeur prolongé. La phrase lourde et sans grâce de l'abbé Rohrbacher n'était pas faite pour se développer à l'aise dans les colonnes d'un journal ; elle ne pouvait manquer de rebuter par ses sèches allures les lecteurs qui n'étaient pas tout à fait sérieux. M. de Goux apportait à l'*Avenir* un plus utile concours. Il avait en matière d'économie sociale, non seulement des connaissances, mais aussi des prévoyances peu communes. Il fut un des premiers à revendiquer pour l'ouvrier le droit de coalition et ne craignit pas de présenter le sage exercice de ce droit comme le moyen le plus efficace de prévenir des conflits aigus entre patrons et

1. Expression de Maurice de Guérin.

salariés [1]. M. Bartels, M. Daguerre, M. Harel du Tancrel lui-même, bien qu'on lui eût attribué le titre de rédacteur en chef, n'étaient pas dans le premier comité de rédaction de l'*Avenir* beaucoup plus que des noms. D'autres collaborateurs allaient venir bientôt, parmi lesquels des écrivains distingués, tels que M. d'Ault-Duménil, le baron d'Ekstein, Joseph d'Ortigues ; ou des correspondants de grande autorité, comme M. de Potter, M. Baader et le comte de Mérode. Mais de tous les ouvriers de la première heure, le plus dévoué et le plus agissant ce fut certainement l'abbé Lacordaire.

Décidé, on le sait, à partir pour l'Amérique, il s'était rendu en Bourgogne pour prendre congé de sa famille, quand il reçut de l'abbé Gerbet un simple billet l'informant que l'abbé de La Mennais se préparait à fonder un journal, et qu'il réclamait sa collaboration. Cette nouvelle lui causa, selon sa propre expression, « une sorte d'enivrement » et elle changea instantanément toutes ses résolutions. Renonçant à ses projets de mission lointaine, il rentra hâtivement à Paris pour s'y faire journaliste. Il avait pour ce nouveau rôle de très réelles aptitudes : de la hardiesse, de la témérité même dans la pensée, sans beaucoup de fixité ; du mouvement, de la chaleur dans le style, mais avec plus d'emphase que de correction. Il devait contribuer plus que personne à donner un grand retentissement aux thèses de l'*Avenir* et à les affaiblir par ses exagé-

1. *L'Avenir*, numéro du 19 octobre 1830.

rations. On entendit, paraît-il, Lamennais se plaindre plus d'une fois des écarts de sa plume [1]. La polémique ne l'effrayait pas, car il se sentait de taille à la soutenir, et il la soutint en effet vigoureusement, mais avec un accent trop marqué de dédaigneuse supériorité à l'égard de ses adversaires. La violence irréfléchie de son langage alla jusqu'à fausser quelquefois les idées menaisiennes, et elle l'exposa lui-même à quelque ridicule [2]. Il eût certainement été plus fort, s'il avait su mieux se contenir. Mais quel souffle puissant et généreux dans la plupart de ses articles ! et, jusque dans les moindres entrefilets, quelle verve juvénile et souvent heureuse ! Quoi de plus véhément que son appel « aux évêques de France ! » Quoi de plus fier que sa parole, quand, répondant aux écrivains du *Globe*, il opposait à leurs décourageantes prophéties le magnifique tableau du « mouvement d'ascension du catholicisme [3] ! » Il ne semblait pas que

1. « Les exagérations de ce garçon-là nous perdront », disait-il familièrement.

2. Lorsqu'il terminait, par exemple, son vibrant article sur la sacrilège entreprise du sous-préfet d'Aubusson, par ces paroles : « Vous l'auriez fait rougir, si, prenant votre Dieu déshonoré, le bâton à la main et le chapeau sur la tête, vous l'eussiez porté dans quelque hutte faite de planches de sapin ? » Le *Constitutionnel* ayant demandé, non sans quelque malice, pourquoi les catholiques étaient exhortés à porter leur Dieu « dans une hutte de planches de sapin » et à le porter « le chapeau sur la tête » le bouillant journaliste se trouva assez embarrassé de répondre. Voir l'*Avenir*, numéros des 5 et 8 novembre 1830.

3. « Nous marcherons, disait-il, devant ceux qui nient notre mouvement, et puisque nous sommes jeunes les uns et les autres, nous donnons rendez-vous au *Globe*, à la cinquantième année du siècle dont nous sommes les enfants. » (L'*Avenir*, numéro du 7 janvier 1831.)

rien pût excéder son ardeur et son infatigable activité. Seul, ou presque seul, il fera pendant deux mois le « numéro » de l'*Avenir*, suffisant à tout par sa vaillance et par sa promptitude, jusqu'au jour où viendra le seconder dans cette tâche absorbante, celui que la Providence paraissait avoir destiné à être son frère d'armes : Charles de Montalembert.

Ce fils d'un pair de France sortait à peine de l'adolescence quand il s'enrôla dans la petite phalange des combattants de l'*Avenir*. Son âme était restée croyante et chaste ; deux grands amours y avaient grandis ensemble : l'amour de Dieu et l'amour de la liberté. Incertain de sa destinée, mais impatient de se dévouer à quelque noble cause, il voyageait en Irlande pour y étudier de plus près l'œuvre d'émancipation entreprise par O'Connell, quand le « prospectus » de l'abbé Gerbet tomba entre ses mains. Transporté d'enthousiasme à sa lecture, il écrivit aussitôt à Lamennais. « Tout ce que je sais, lui disait-il, tout ce que je peux, je le mets à vos pieds [1]. » Et accourant à Paris, il se présentait, le 5 novembre 1830, au fondateur de l'*Avenir*. Cette première rencontre fut décisive. A entendre le prêtre breton, en pleine possession de son génie, lui développer dans une langue harmonieuse et forte ses vues profondes sur l'avenir du catholicisme et de l'humanité, il fut saisi d'un respect religieux, et ne songea plus, dès ce moment, à mesurer au Maître ni sa confiance, ni son affection. Lamennais, de son côté, se sentit porté par la

1. Lettre du 26 octobre 1830.

sympathie la plus vive vers ce jeune homme qui venait à lui, avec le charme simple et pur de sa vingtième année, et dans lequel se rencontrait ce qu'il estimait le plus au monde, une égale loyauté de l'esprit et du cœur. A partir de ce jour, il aima Montalembert avec une tendresse passionnée, et l'on sait à quelles concessions, à quelles prières il ne dédaignera pas de descendre pour empêcher une rupture qu'il avait rendue lui-même inévitable, mais dont il ne se consola jamais.

D'autres ont plus spécialement raconté les services éminents que rendit à l'*Avenir* le plus jeune de ses rédacteurs [1]. A lire ses vibrants plaidoyers en faveur de l'Irlande et de la Pologne, on pressentit aussitôt ce que sa parole allait prendre rapidement de puissance et d'autorité. Il se fit plus d'honneur encore par la franchise chevaleresque de ses convictions. Le public s'étonna d'abord, et bientôt il applaudit à l'audace courageuse de cet écrivain, assis, la veille encore, sur les bancs de l'école, et qui, à la face d'un siècle incrédule, ne craignait pas de s'affirmer chrétien. Non seulement les catholiques, mais les sceptiques eux-mêmes s'émurent, quand le lendemain du jour où l'émeute sacrilège avait abattu la croix de Saint-Germain-l'Auxerrois, ils lurent dans l'*Avenir* ces lignes admirables : « S'il nous eût été donné de vivre au temps où Jésus vint sur la terre et de ne le voir qu'un moment, nous eussions choisi celui où il marchait

1. Voir surtout l'ouvrage si justement apprécié du P. Lecanuet : *Montalembert, sa jeunesse.*

couronné d'épines et tombant de fatigue sur le Calvaire; de même nous remercions Dieu de ce qu'il a placé le court instant de notre vie mortelle à une époque où sa religion sainte est tombée dans le malheur et l'abaissement, afin que nous puissions la chérir dans notre humilité, afin que nous puissions lui sacrifier plus complètement notre existence, l'aimer plus profondément et de plus près. »

« Nous ramassons avec amour les débris de sa croix pour leur jurer un culte éternel. On l'a brisée sur nos temples, nous la mettons dans le sanctuaire de nos cœurs, et là, nous ne l'oublierons jamais. De la terre où on nous l'a détruite, nous la replaçons dans le ciel, et là, nous lisons encore autour d'elle la parole divine : *In hoc signo vinces* [1]. »

A peine les premiers numéros de l'*Avenir* avaient-ils paru que l'on put se rendre compte de l'évolution qu'un simple prêtre, mû par une téméraire mais généreuse pensée, allait tenter de provoquer au sein du catholicisme. Cette évolution, Lamennais, presque seul, la concevait comme une nécessité inéluctable, et il en prit l'initiative à l'heure même où tout la rendait plus difficile et plus périlleuse. Nulle part en effet ne s'offrait un terrain solide, le trouble étant presque égal et dans l'Église et dans l'État. Parmi les catholiques, les vieilles querelles théologiques se doublaient de dissentiments politiques, et l'animosité des galli-

1. *L'Avenir*, numéro du 21 février 1830.

cans absolutistes contre les ultramontains libéraux était plus vive que jamais. D'autre part, la naissante monarchie avait à se défendre, et contre les carlistes irrités, et contre les républicains déçus, sans même être assurée de recevoir un suffisant appui de ses propres partisans, ceux-ci ne s'entendant pas entre eux. Les uns auraient voulu qu'on résistât au mouvement révolutionnaire, les autres qu'on marchât avec lui. Ainsi divisé, le gouvernement était sans force, et le désordre se perpétuait. L'émeute devenait un mal presque chronique ; la liberté se tournait en licence, la licence en anarchie, et ce qui avait commencé par être une révolution politique menaçait de devenir une révolution sociale.

Conscient de ce péril, Lamennais voulut faire d'abord de l'*Avenir* le drapeau, le signe de ralliement, non d'un parti, mais de tous les hommes d'ordre ; et comme il ne concevait pas qu'il fût possible, avant longtemps, de les unir dans une foi commune, il les invita à se grouper au moins pour la défense de la paix sociale et de la liberté. Une alliance entre catholiques et libéraux, pareille à celle qui venait d'affranchir la Belgique d'un joug détesté, tel était le but immédiat qu'il se proposait d'atteindre. Malheureusement des obstacles de toute nature s'opposaient à un rapprochement dont à peine aujourd'hui, après tant de sévères leçons, commence-t-on à comprendre et à admettre la nécessité. De part et d'autre, c'était une défiance réciproque. Les uns ne croyaient pas qu'on pût être catholique sans nourrir le dessein

d'étouffer la liberté ; les autres, qu'on pût être libéral sans méditer la ruine de la religion. Ceux-ci rendaient le catholicisme responsable des abus du pouvoir ; ceux-là imputaient au libéralisme les excès de la liberté. Tous manquaient également de clairvoyance et de justice. Lamennais, parce qu'il regardait de plus haut, voyait trop bien qu'à vouloir fonder la liberté sans le catholicisme, ou opposer le catholicisme à la liberté, on s'exposait à compromettre pour longtemps l'ordre social, et à retarder indéfiniment la réconciliation du monde moderne avec l'Église. Aussi, son premier article dans l'*Avenir* fut-il un éloquent et pressant appel à l'union.

Vous avez tort, disait-il aux libéraux, de confondre avec le catholicisme « les doctrines serviles qui en ont corrompu l'esprit, et l'ont rendu, aux yeux des peuples, complice du Pouvoir qui avait planté sa tente sur les derniers débris de la liberté chrétienne. » Le vrai catholicisme, c'est le catholicisme romain, celui qui, au moyen âge, sauva la civilisation et la liberté européenne, et sans lequel, aujourd'hui encore, la liberté serait rarement, et tout au plus, un *fait*, jamais un *droit*.

« Voulez-vous sincèrement la liberté religieuse, la liberté d'éducation sans laquelle il n'est point de liberté religieuse, vous êtes des nôtres ; et nous sommes aussi des vôtres, car nous voulons non moins sincèrement, avec la liberté de la presse, les libertés politiques et civiles compatibles avec le maintien de l'ordre. Toutes celles que les peu-

ples, dans le développement graduel de leur vie, peuvent supporter, leur sont dues, et leur progrès dans la civilisation se mesure par leur progrès, non fictif mais réel, dans la liberté [1]. »

Lorsque Lamennais adressait aux libéraux ces paroles qui furent trouvées si hardies, en réalité si sages et si mesurées, il parlait plus en son propre nom qu'au nom des catholiques. Ceux-ci ne savaient pas se résigner à n'être plus les protégés du Pouvoir, ni à échanger contre une liberté hasardeuse des avantages certains. Leur tactique consistait donc à se tenir à l'écart, à ne plus se mêler à la vie publique ; dût cette boudeuse attitude livrer leur pays aux pires aventures.

Mais le Pouvoir, leur représentait Lamennais, n'a jamais été qu'un mauvais appui pour la religion ; elle puise ailleurs, c'est-à-dire, en elle-même, sa véritable force, et sa vie est dans la liberté. « Étouffée sous la pesante protection des gouvernements, devenue l'instrument de leur politique et le jouet de leurs caprices, elle périssait si Dieu lui-même, dans les secrets conseils de sa Providence qui veille sans cesse sur la seule société qui ne périra jamais, n'avait préparé son affranchissement, et le devoir des catholiques est de coopérer de toute leur puissance à cette œuvre de salut et de régénération. »

« Il ne s'agit pas de s'isoler, et de s'ensevelir lâchement dans une indolence stupide. Catholiques, apprenons à réclamer, à défendre nos droits

1. L'*Avenir*, numéro du 16 octobre 1830.

qui sont les droits de tous les Français, les droits de quiconque a résolu de ne ployer sous aucun joug, de repousser toute servitude, à quelque titre qu'elle se présente et de quelque nom qu'on la déguise. On est libre quand on veut l'être; on est libre quand on sait s'unir, et combattre, et mourir plutôt que de céder la moindre portion de ce qui seul donne du prix à la vie humaine [1]. »

Ce fier langage eût trouvé plus d'écho dans l'âme des catholiques, si, dans leurs rangs, les carlistes avaient été moins nombreux. Ceux-ci voyaient dans les libéraux, non pas seulement des dissidents au point de vue religieux, mais aussi des ennemis politiques auxquels ils ne pouvaient s'unir, sans s'avouer définitivement vaincus, et sans renoncer à toute espérance. L'accord des « honnêtes gens », d'un si grand intérêt social, trouvait donc, dès le principe, un obstacle presque insurmontable dans la longue habitude, commune à tous les partis, de mêler les passions politiques à la religion. Cet obstacle, Lamennais, dans sa foi ardente, ne désespérait pas de le vaincre. Réprimant, non sans effort ni sans mérite, la sourde irritation qu'il éprouvait à se voir contrarié dans ses desseins par tant d'obstination imprévoyante, il terminait son premier article, par ces paroles d'un sentiment si sincère et si délicat : « Nous avons tous souffert, dans les alternatives qui se sont, depuis un demi-siècle, succédé si rapidement ; nous avons tous été frois-

1. L'*Avenir*, numéro du 16 octobre 1830.

sés dans nos intérêts, dans nos affections ; la plainte a été sur toutes les lèvres, qu'elle trouve une entrée dans tous les cœurs ! Élevons un autel à la pitié, et que son culte soit désormais sacré parmi nous. Malheur à qui ne trouverait pas en soi une larme pour d'indicibles infortunes ! Mais malheur aussi à qui ne reconnaîtrait pas la main de Dieu dans ces grandes catastrophes qui consternent la pensée humaine ! »

En prenant ce rôle d'arbitre entre les partis politiques, Lamennais s'interdisait d'affirmer des préférences pour aucun. Il lui fallait s'en tenir à ce qu'il venait d'écrire « sur les devoirs du clergé dans les circonstances actuelles », car les événements qui venaient de s'accomplir n'avaient ôté à ses conseils d'abstention, ni leur valeur, ni leur opportunité. Mais en créant un journal, il s'était mis en quelque sorte dans la nécessité de se démentir lui-même. La presse en effet, et surtout la presse quotidienne, ne s'alimente pas de théories abstraites, elle vit, et ne peut vivre qu'à la condition de s'assimiler chaque jour tout ce qui intéresse ou passionne l'opinion. Il était donc presque impossible que l'*Avenir* ne fût pas fatalement entraîné à s'aventurer sur le terrain politique ; et ce terrain, à moins d'une extrême prudence, devait lui être fatal. Or la prudence n'était pas la vertu dominante de Lamennais. On ne s'en aperçut que trop, dès le second article qu'il publia dans l'*Avenir*.

Une question divisait les catholiques, c'était celle-

ci : Peut-on, doit-on reconnaître et accepter un gouvernement issu de l'insurrection ? Légitimistes et gallicans se prononçaient avec passion pour la négative, et ils ne pouvaient pas faire autrement sans renier leur propre théorie du *droit divin* et de l'inadmissibilité du pouvoir. Lamennais, on s'en souvient, avait soutenu contre eux une autre doctrine. Il professait sans doute que la souveraineté vient de Dieu, mais, avec les grands ultramontains du moyen âge, il admettait qu'elle se transmît par la volonté du peuple [1]. Or, il lui paraissait que le peuple ayant rejeté l'ancienne monarchie, l'intérêt de la société, bien supérieur à celui d'une dynastie, conseillait de se rallier à tout gouvernement assez fort pour assurer l'ordre, assez juste pour ne rien entreprendre contre la liberté. Il n'hésita donc pas à se dégager de toute opposition systématique à la monarchie de Juillet. Sa résolution, inattaquable en principe, était en outre entièrement conforme à la pratique constante de l'Église qui n'a jamais refusé de reconnaître, et même de consacrer, les pouvoirs *de fait,* créés par le peuple, quand ces pouvoirs se sont montrés décidés à faire régner l'ordre et la justice dans la société. La politique « du ralliement » inaugurée par l'*Avenir* n'en fut pas moins une sorte de scandale aux yeux d'un grand nombre de catholiques, qui, dans leur irritation contre le nouveau journal, parurent dès ce moment disposés à provoquer la condamnation des

1. « Populus facit regem », disait Bellarmin. (Voir Emile Ollivier, *Le Concordat et le Gallicanisme.*)

idées de Lamennais, sans même avoir essayé de les comprendre.

L'imprudente franchise de son langage suscitait en même temps à l'*Avenir* naissant d'autres adversaires.

Malgré qu'il se fût résigné, par raison, à accepter le gouvernement de Juillet, Lamennais n'était pas disposé à accorder à ce gouvernement beaucoup d'estime, ni beaucoup de confiance. Il lui reprochait de n'avoir point « ce tact politique, ce coup d'œil juste et prompt, et, pour ainsi dire, ce génie du pouvoir, qui, découvrant l'avenir dans le présent, marche droit à lui, et semble le créer, parce qu'il l'a deviné [1]. »

Une politique ambiguë n'avait jamais été de son goût, et il ne s'expliquait pas que la monarchie nouvelle s'appliquât sourdement à copier et à reproduire ce qui avait perdu la vieille royauté [2]. Il disait fort justement : « Ce n'est pas ainsi qu'on finit, mais c'est ainsi très certainement qu'on prolonge les révolutions. » Celle qui venait de s'accomplir ayant achevé de dissoudre tous les éléments d'un régime aristocratique ou monarchique, il ne faisait pas difficulté de reconnaître qu'un seul genre de gouvernement était désormais possible en France : la République. « Quelque nom qu'on lui donne, ajoutait-il, sous quelque forme qu'on la déguise, ce

1. L'*Avenir*, numéro du 17 octobre 1830.

2. « On a fait rentrer par une porte, écrivait-il, ce qui était sorti par l'autre, et la nation s'est immédiatement trouvée assise au même spectacle. Il n'est pas surprenant que les acteurs soient un peu sifflés. » L'*Avenir*, numéro du 17 octobre 1830.

sera elle et uniquement elle qu'on aura d'ici longtemps. Les hommes n'y peuvent rien ; leur puissance est nulle contre la nature des choses. » Il est facile d'imaginer l'effet d'une pareille déclaration, tombant de la plume d'un prêtre catholique, dans un temps où le mot république était encore pour beaucoup d'esprits le synonyme d'un régime d'arbitraire, d'assassinat légal et de confiscation. Les hommes qui venaient de saisir le pouvoir s'en émurent d'autant plus qu'ils se sentaient mal affermis ; en sorte que l'*Avenir,* odieux aux carlistes pour s'être rallié à la monarchie de Juillet, devint immédiatement suspect au gouvernement de Louis-Philippe pour avoir manifesté des préférences républicaines.

La bourgeoisie, devenue la grande puissance du jour, ne tarda guère non plus à se montrer hostile, parce qu'il lui parut, dès la première heure, que le journal de Lamennais n'était pas seulement trop catholique, mais aussi trop démocrate. Elle n'admettait pas qu'un prêtre se fît l'interprète des aspirations du peuple, ni qu'il se permît d'écrire que « de toutes les manières de classer les hommes, le cens est, en soi et par sa nature propre, la plus mauvaise[1]. » Sur ce point cependant, l'opinion définitive du futur tribun réformiste était faite. Elle se fondait sur cette considération, que « le besoin de l'ordre n'existe nulle part, excepté quelques courts instants de délire, à un aussi haut degré que

1. L'*Avenir*, numéro du 17 octobre 1830.

dans les masses, et particulièrement dans les populations des campagnes. » « Appelez donc les masses, disait Lamennais, à partager le droit électoral [1]. » Ce droit, la bourgeoisie en avait fait à son profit un monopole dont elle n'était nullement disposée à se dessaisir en faveur du peuple. Il ne devait donc pas être de sitôt pardonné à l'*Avenir* de s'être fait l'apôtre du suffrage universel.

On apprécie aujourd'hui avec plus de justice le programme politique que Lamennais s'efforça de faire prévaloir au lendemain de la révolution de Juillet, les événements ayant démontré presque en tous points la justesse de ses intuitions. Au sein d'une société menacée dans son existence même, rien n'était plus désirable que l'union de tous les hommes d'ordre se garantissant mutuellement l'exercice de leurs droits et de leurs libertés. Mais cette union ne pouvait se faire qu'autant qu'on lui sacrifierait tout esprit de parti. Le sacrifice, il faut le reconnaître, était plus grand et plus difficile pour les catholiques, car ils venaient d'être dépossédés du pouvoir, et la défaite avait laissé dans leurs cœurs, non seulement d'amères rancunes, mais aussi de légitimes regrets. Rien ne leur défendait d'espérer une revanche. Or, on exigeait d'eux qu'ils se soumissent sincèrement, et avant tout, au fait accompli. Toutefois, en raison même des principes dont ils faisaient profession, c'est de leur côté qu'on était en droit d'attendre la plus grande élévation d'esprit, et

1. *Ibid.*

le plus bel exemple de désintéressement. Devait-il tant leur en coûter de faire l'abandon de leurs opinions, et même de leurs intérêts politiques à la cause de leur religion? Que d'épreuves, que d'humiliations, ils auraient épargnées à l'Église de France ! quels droits ils se seraient acquis à la reconnaissance de leur propre pays ! si, renonçant généreusement à ce qui ne pouvait plus être, ils avaient entrepris de diriger et de contenir l'irrésistible mouvement qui emportait les peuples vers un ordre nouveau. Une démocratie jeune et sans expérience ne doit pas être rendue exclusivement responsable des fautes que lui ont fait commettre de vils courtisans, ou des chefs de hasard ; elle eût suivi sans doute une meilleure route si ceux qui auraient dû être ses guides, ne s'étaient pas tenus à l'écart, la regardant passer avec un imprudent dédain.

On a dit que Lamennais aurait mieux réussi à faire accepter ses vues politiques en les exposant avec plus de patience et de modération. Cela paraît douteux ; car ce qu'il demandait en 1830 aux catholiques, une voix bien autrement autorisée que la sienne l'a demandé encore à la fin du siècle. Qu'a-t-elle obtenu ? Le tort réel du fondateur de l'*Avenir*, ce fut de n'avoir pas su éviter lui-même l'écueil dont il avait signalé le danger. La question politique fut mêlée, jusque dans son propre journal, à la question religieuse, et l'évolution qu'il méditait s'en trouva compromise. En proclamant trop haut son penchant pour la République, il préparait un mauvais accueil au « catholicisme libéral ».

CHAPITRE VII

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

« ARTICLES PUBLIÉS DANS LE JOURNAL L'*Avenir* [1]. »

L'illustre auteur des *Considérations sur la France* écrivait en 1797 : « Il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses : ou qu'il va se former une religion nouvelle, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. » On serait tenté de croire que Lamennais et Auguste Comte, un moment rapprochés par d'étranges circonstances et par quelques idées communes [2], se sont placés dans le même temps, en face des deux hypothèses si hardiment posées par Joseph de Maistre ; l'un opta pour la première, et il voulut être le suprême pontife, le pape d'un nouveau culte ; l'autre pour la seconde, et il devint, au sein même du catholicisme, le chef d'un mouvement libéral.

Ne serait-ce même pas au contact du philoso-

1. Reproduits sous ce titre dans les *Troisièmes Mélanges*.

2. D'accord avec la mère d'Auguste Comte, Lamennais avait décidé celui-ci à régulariser par un mariage religieux le mariage civil qu'il avait contracté avec Caroline Massin.

phe positiviste qu'aurait commencé à se cristalliser dans l'esprit du penseur ultramontain cette théorie de l'évolution qui prit bientôt une si grande part dans le développement de sa vie intellectuelle? On sait que le maître d'Auguste Comte, Saint-Simon, partageait toute l'histoire en périodes qu'il appelait, les unes, périodes organiques; les autres, périodes critiques. Les premières, d'après lui, se caractérisent par un ordre social plus ou moins parfait, mais coordonné dans toutes ses parties, et seules elles ont de la stabilité; les secondes sont marquées par un effort inconscient, quoique universel, pour passer de l'ordre existant à un ordre nouveau, et tout y est changeant jusqu'à ce que la transition soit totalement accomplie. Cette manière d'envisager l'histoire était devenue, à l'époque où l'*Avenir* fut créé, celle de Lamennais, mais avec cette différence essentielle qu'il reconnaissait dans l'action de la Providence la cause première et directrice du mouvement qui entraîne l'humanité vers un état plus parfait, tandis que l'école saint-simonienne imputait ce mouvement à une force interne, agissant par elle-même, sans autre détermination que celle d'une obscure fatalité.

Le fondateur de l'*Avenir* écrivait en tête d'un de ses plus admirables articles : « Si des lois émanées d'une sagesse infinie président au monde physique, en dirigent, en règlent les mouvements, et, malgré quelquefois l'apparent désordre des phénomènes, le conduisent à ses fins avec une force irrésistible et une immuable régularité ; on

ne doit pas croire que le monde moral, seul délaissé de la Providence, flotte au hasard sur la sombre, immense, orageuse mer des âges, et qu'il n'ait point ses lois, qui, sans altérer la nature des agents libres, le conduisent aussi, suivant un ordre de développement harmonique et régulier, à ses fins particulières, et à la fin générale de la création. Ces lois, dont l'histoire est l'expression d'autant plus nette et précise à mesure que s'écoulent les siècles, se manifestent principalement aux grandes époques où se termine une période et où commence une autre période, alors que se dégageant de la vieille enveloppe d'un passé à jamais éteint, tout renaît, tout change, tout se transforme, et que les brises de l'avenir apportant aux peuples comme les parfums d'une terre nouvelle, ils s'élancent impatients à travers les flots, vers ce but inconnu de leurs vœux [1]. »

Lamennais ne restreignait pas à la seule société politique l'application de la loi d'évolution ; il l'étendait à l'Église elle-même établie par Dieu, non seulement pour conduire l'homme à sa destinée éternelle, mais encore pour guider les peuples et les faire avancer dans la voie du progrès et de la civilisation. Il estimait donc que l'Église a, elle aussi, ses périodes critiques, et qu'elle subit des transformations qui, sans altérer en elle l'élément divin, ont modifié plus d'une fois ce qu'il s'est ajouté d'humain, de caduc par conséquent, à ses

1. L'*Avenir*, numéro du 28 juin 1831 : *De l'avenir de la société*.

institutions. Par des transformations successives, elle s'est toujours trouvée prête à s'adapter, avec une facilité merveilleuse et au génie des peuples, et aux besoins des temps. Bien plus, ayant posé en principe que la société politique est, quant à son origine et à son mode d'existence, subordonnée à la société religieuse, Lamennais concluait que toute évolution dans l'humanité est déterminée par une évolution dans l'Église. « Lorsque Dieu voudra que le monde change, écrivait-il, il changera tout le système de rapports qui lie son Église aux souverainetés temporelles ; mais c'est ce qui ne se fera jamais par la volonté d'aucun homme [1]. »

Si la volonté de l'homme est impuissante à opérer ces grands changements desquels date pour le monde comme une ère nouvelle, elle ne l'est pas moins à les empêcher. Ce qui doit s'accomplir, s'accomplira : et « rien ne produit plus de calamités, et des calamités plus terribles, que la résistance à ce que la nature des choses et des êtres, c'est-à-dire, à ce que Dieu a rendu nécessaire [2]. » De cette résistance naissent les révolutions, et les révolutions sont providentielles, en ce sens que Dieu renverse par leur moyen, et réduit en poussière tout ce qui est usé, tout ce qui occupe inutilement la terre, de manière à ce que le sol soit rendu libre pour les reconstructions futures.

C'est de ce point de vue que Lamennais jugeait la révolution de Juillet. « Si on la considère, sans se

1. Lettre au comte de Senfft, 26 novembre 1828.
2. L'*Avenir*, numéro du 28 juin 1831 : *De l'avenir de la société.*

laisser tromper parce qu'elle a eu de soudain et de fortuit en apparence, on y verra, non pas un fait isolé, un de ces accidents qui déconcertent quelquefois la plus sage prévoyance, mais l'inévitable effet d'une impulsion déjà ancienne, la continuation du grand mouvement, qui, des régions de la pensée se propageant dans le monde politique, vers 1789, annonça aux nations endormies au sein d'une civilisation corrompue et d'un ordre usé, la chute de cet ordre, et la naissance d'un ordre nouveau [1]. » Cet ordre nouveau, le grand écrivain catholique n'admettait pas, en 1830, qu'il pût se constituer sans l'Église, ni que l'Église elle-même pût l'établir sans la liberté. « En moins d'un demi-siècle, écrivait-il, on a vu tomber la monarchie absolue de Louis XIV, la république constitutionnelle, le directoire, les consuls, l'empire, la monarchie selon la charte : qu'y a-t-il donc de stable ? et dans le mouvement précipité qui emporte les peuples, et leurs lois, leurs institutions, leurs opinions, qu'est-ce qui demeure, qu'est-ce qui survit au fond du cœur des hommes ? deux choses, seulement deux choses : Dieu et la liberté [2]. »

Sous cette formule sonore mais vague, Lamennais entendait, comme il l'a expliqué lui-même, l'accord de deux principes, essentiels l'un et l'autre à la vie sociale, mais perpétuellement en lutte, le principe d'autorité et le principe de liberté. Ces deux principes, il attribuait à l'Église qui les avait

1. L'*Avenir*, numéro du 28 juin 1831 : *De l'avenir de la société*.
2. L'*Avenir*, numéro du 16 octobre 1830.

si merveilleusement associés dans sa propre constitution, la divine mission de les faire régner simultanément dans le monde, et de conserver entre eux un juste équilibre, en se portant, selon les temps et les circonstances, à la défense du principe qui se trouverait menacé. Or, ajoutait-il, toute l'harmonie du vieil ordre social a été détruite par la Réforme. Affranchie de toute règle, la liberté de penser a été poussée jusqu'à l'anarchie, et l'autorité, proclamée indépendante de Dieu, s'est accrue jusqu'au despotisme. L'heure est donc venue pour l'Église de reprendre au milieu des peuples sa tâche laborieuse, c'est-à-dire « de rétablir l'équilibre rompu de la nature humaine et de ses indestructibles lois, en opérant derechef l'union intime de la foi et de la science, de la force et du droit, du pouvoir et de la liberté[1]. » Si elle ne le fait pas, elle perd tout et elle se perd elle-même. Comme un édifice inutile et à la conservation duquel personne ne s'intéresse, elle s'écroulera ; et pour achever de l'abattre, il ne sera pas même besoin de nouvelles tempêtes. « Le flot du pouvoir venant chaque jour battre contre ces grandes ruines, chaque jour en emportera quelque nouveau fragment, jusqu'à ce qu'un matin, le soleil se levant, ne trouve plus à éclairer même un pauvre dernier débris[2]. »

Ainsi, la nécessité d'une évolution dans le catho-

1. L'*Avenir*, numéro du 22 décembre 1830 : *Le Pape*.
2. L'*Avenir*, numéro du 6 janvier 1831 : *De la Position de l'Église de France*.

licisme s'imposait si fortement à l'esprit de Lamennais que, de cette évolution, il n'hésitait pas, dans l'absolutisme de sa pensée, à faire dépendre l'existence du catholicisme lui-même [1]. Mais évoluer, c'est se mouvoir ; et, pour se mouvoir, il faut être libre. Or l'Église, à son sens, ne l'était plus depuis que le gallicanisme l'avait asservie à l'État. En lui ôtant son indépendance, on n'avait pas diminué seulement son autorité et sa puissance, on lui avait fait perdre aussi, aux yeux des peuples, son caractère divin, et les peuples peu à peu s'étaient éloignés d'elle « avec un mépris et une aversion dont le principe originaire n'était pas dans un manque de foi, mais dans cette immense douleur qu'éprouve la créature faible et souffrante, lorsqu'au fond du sanctuaire où elle cherchait Dieu, elle n'aperçoit que l'homme [2]. » Le

1. Dans son article sur la *Position de l'Église de France*, il écrivait : « Jamais, depuis son origine, l'Église de France ne s'était trouvée dans une position semblable à celle où l'a placée notre dernière révolution, et c'est ce qu'il lui importe de bien comprendre, car de là dépendent ses destinées futures et son existence même. Exposée à des périls chaque jour croissants, mais aussi consolée par une grande espérance qui luit sur elle du sein de la tempête, comme l'aurore d'une vie nouvelle, son avenir ne peut désormais demeurer longtemps indécis ; il faut qu'elle choisisse entre une ruine entière et une magnifique régénération. Dieu l'a remise, en quelque façon, *dans les mains de son conseil ;* il a voulu qu'elle seule prononçât sur elle-même, qu'elle renaquît plus belle et plus forte par la liberté, ou qu'elle expirât dans la honte d'une servitude irrémédiable, selon la résolution qu'elle prendrait ; époque, nous le répétons, unique dans son histoire et dans l'histoire d'aucune autre Église ; époque fatale qui décidera de la vie ou de la mort du catholicisme parmi nous.» De telles paroles, dans la pensée de Lamennais, ne s'appliquaient pas seulement à l'Église de France, mais à l'Église catholique. »

2. L'*Avenir*, numéro du 6 janvier 1831.

premier besoin de l'Église, et son premier devoir, c'est donc, concluait l'ardent ultramontain, de reconquérir la liberté de se mouvoir et d'agir ; et il ajoutait : dans l'organisation actuelle de la société, l'Église ne peut être libre qu'à la condition d'être séparée de l'État.

Rien peut-être n'a fait plus de tort à Lamennais que sa campagne, dans l'*Avenir*, en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. On lui a reproché, à cette occasion, de s'être mis en contradiction avec lui-même et en opposition avec l'enseignement traditionnel de l'Église. Un pareil reproche, si l'on étudie sans prévention la doctrine de Lamennais, paraîtra bien immérité. Dans tous ses précédents ouvrages, et notamment dans celui qui a pour titre : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil,* il avait soutenu avec une inflexibilité de principes, allant parfois jusqu'à l'exagération, la thèse doctrinale qui affirme la convenance et la nécessité de l'union entre l'Église et l'État ; et il avait fait un grief au gouvernement de la Restauration de s'être approprié, en politique, la théorie révolutionnaire de l'État sécularisé, de l'État « laïque » [1]. Sur ce point son sentiment n'avait pas varié ; ce qu'il avait écrit en 1826, il l'écrivait de nouveau, et presque dans les mêmes termes, au début de l'article publié le 18 octobre 1830 dans l'*Avenir* pour réclamer impérieusement la dénon-

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'ultramontanisme*, chap. XVIII.

ciation du Concordat. « On l'a dit bien des fois, sans des croyances communes d'où dérivent des devoirs communs, nulle société stable, et même nulle société possible ; car il n'existe de vraie société qu'entre les êtres intelligents, et si les intérêts peuvent momentanément rapprocher les hommes, le nœud qui les unit doit, pour employer cette expression de Pascal, prendre *ses plis* et *replis* dans quelque chose de bien autrement profond, dans ce que leur nature renferme à la fois de plus intime et de plus noble. Ce lien des esprits, cette loi qui, en réglant les pensées et les volontés, ramène l'individu à l'unité sociale, est ce que tous les peuples appellent religion ; et tous les peuples aussi ont vu dans la religion le premier fondement, la condition essentielle de toute société ; et celle dont l'objet propre est de régler les rapports politiques et civils, ou les rapports extérieurs entre les hommes, n'est que l'extension, le complément de la société primitive des esprits. »

« Naturellement la société religieuse et civile, l'Eglise et l'État, sont donc inséparables ; ils doivent être unis comme l'âme et le corps : voilà l'ordre [1]. »

On a quelque peine à s'expliquer comment celui qui avait écrit des paroles si précises et si nettes, a pu être dénoncé, comme ayant tenté de faire prévaloir sur les rapports de l'Église et de l'État une doctrine contraire à l'orthodoxie. La vérité est que personne ne fut en principe moins séparatiste

1. L'*Avenir*, numéro du 18 octobre 1830 : *De la séparation de l'Église et de l'État.*

que Lamennais ; il le devint par tactique et, devrait-on dire, si ce mot pouvait être appliqué à cet homme, par opportunisme. Nul doute que dans une société constituée à son gré, l'Église et l'État n'eussent été étroitement unis, car dans cette société l'élément politique se serait distingué à peine de l'élément religieux. Telle n'était pas la société de 1830 ; tout y tendait au contraire à émanciper définitivement l'ordre temporel de l'ordre spirituel. En raison de cette tendance dont il avait su mesurer, mieux que personne, la force véritable, Lamennais comprit que, pour atteindre son but, il devait changer ses moyens d'action.

Il avait rêvé naguère de faire une monarchie théocratique ; il songea dès lors à faire une théocratie républicaine. La suprématie de l'Église romaine qu'il s'était flatté un moment de rétablir en France avec le concours des royalistes, il se promettait maintenant de l'étendre au monde entier en lui donnant directement pour appui le Peuple. Mais entre l'Église et le Peuple, le pénétrant écrivain de l'*Avenir* voyait se dresser, dans sa conception moderne, l'État, c'est-à-dire, un Pouvoir arbitrairement constitué et ne relevant que de lui-même ; jaloux de toute autorité autre que la sienne ; se disant indifférent aux croyances religieuses, mais leur étant presque nécessairement hostile, parce qu'il craint de trouver en elles un obstacle à l'exercice illimité de sa souveraineté ; inquiet de la grande puissance morale qu'est l'Église, et aspirant à la supplanter un jour ; impatient, en attendant,

de la soumettre à son joug et de la plier à ses desseins. Or ce Pouvoir, personnifié dans le gouvernement de Juillet, venait de prononcer à nouveau, et de sa propre autorité, le divorce entre la société religieuse et la société politique, en inscrivant en tête de la Charte qu'il n'y aurait plus désormais en France de religion d'État. Il n'avait pas renoncé pour cela à exercer sur les Églises, et principalement sur l'Église catholique, de beaucoup la plus redoutée, une étroite surveillance ; non seulement il ne voulait plus être dominé par elle, mais il prétendait au contraire la dominer.

Lamennais avait donc raison quand il déclarait que la séparation entre l'Église et l'État n'était plus à faire, puisqu'elle avait été faite en principe par l'État lui-même. L'accord superficiel et précaire que, par intérêt politique, on laissait subsister entre les deux puissances ne pouvait, croyait-il, aboutir pour l'Église qu'à une humiliante duperie et à un immense danger. « Dépendante du Pouvoir, si elle se résigne à subir sa domination, si elle cède à ses influences, obéit à ses ordres, ou est seulement soupçonnée d'y obéir, on verra ce qu'on a vu : le prêtre avili dans l'opinion, perpétuel objet de la défiance et de l'animosité des partis, sera représenté comme l'instrument vénal de l'administration, comme le fauteur du despotisme et l'appui naturel de la tyrannie ; on l'accusera de servilité, d'intrigue, d'avarice, d'ambition mondaine. Osera-t-il au contraire résister au Pouvoir et à ses injonctions, même lorsque sa conscience l'y obligera plus

étroitement, lorsque les maximes de l'Évangile et les canons de l'Église lui en feront un devoir; entendez ces voix qui s'élèvent et appellent à grands cris l'animadversion publique et les violences de l'autorité sur le rebelle, le fanatique, l'homme de trouble et de désordre qui refuse de se soumettre aux lois [1]. »

Rien de plus vrai incontestablement que cette peinture de la situation fausse qu'ont toujours faite et que feront toujours au clergé des attaches trop étroites avec le gouvernement. Lamennais entrevoyait l'avenir sous des couleurs plus sombres encore, et il laissait entendre que le Concordat, appliqué par un pouvoir peu scrupuleux, amènerait lentement, mais fatalement, la ruine totale de la religion. « Calculez, reprenait-il, s'il est possible, les conséquences futures d'un état qui en a déjà produit de si funestes. La religion administrée comme les douanes et l'octroi, le sacerdoce dégradé, la discipline ruinée, l'enseignement opprimé, l'Église, en un mot, privée de son indépendance nécessaire, communiquant chaque jour plus difficilement avec son chef, et chaque jour aussi plus durement soumise aux caprices du Pouvoir temporel, façonnée par lui à tous les usages, recevant tout de lui, ses pasteurs, ses lois, sa doctrine même, qu'est-ce que cela, si ce n'est la mort [2] ? » Si l'Église ne veut pas mourir, concluait l'ardent écrivain, qu'elle dénonce sans retard un pacte funeste, qu'elle ne

1. *L'Avenir*, 18 octobre 1830.
2. *Ibid.*

s'abaisse plus désormais à recevoir ses propres chefs des mains d'un Pouvoir qui la méprise ou qui la hait; qu'elle s'affranchisse enfin de toute servitude ; et, s'il lui faut, pour être libre, sacrifier le misérable salaire que chaque année l'État lui verse à regret, qu'elle le sacrifie; elle redeviendra forte le jour où elle aura recouvré sa liberté. « Alors s'éteindront les haines politiques dont elle était devenue l'objet; alors se renouvelant en elle-même par la discipline et par la science, elle se présentera aux yeux des peuples telle qu'elle est, telle que Dieu l'a faite, élevée au-dessus de la terre pour répandre sur elle les consolations du ciel, riche de son dévouement, forte de la seule puissance qui n'excite pas l'envie et ne provoque point l'opposition, celle de la vertu[1]. »

On sait avec quel éclat ce thème fut développé dans l'*Avenir*, et par Lamennais lui-même et par ses collaborateurs. Mais, quand il eût fallu l'adoucir, ils eurent le tort de le pousser par des excès de langage plus loin qu'ils ne le concevaient eux-mêmes. Assurément le Concordat négocié par le cardinal Consalvi en des circonstances si difficiles n'était pas parfait dans toutes ses clauses. Était-ce une raison suffisante d'en exiger la rupture violente et immédiate? Il faut que l'Église soit libre ; mais peut-elle l'être seulement dans cette hypothèse chimérique que la Puissance spirituelle et la Puissance temporelle s'ignoreront réciproque-

1. L'*Avenir*, 18 octobre 1830.

ment? Lamennais ne l'avait jamais pensé; et même en 1830, il ne le pensait pas. Qu'on le serre de près, et l'on découvrira sans peine que, dans son ultramontanisme intransigeant, il ambitionnait pour l'Église, outre la liberté, la suprématie. Dans l'État où hors l'État, il la voulait souveraine; reconnue comme telle par le Pouvoir, ou élevée au-dessus du Pouvoir par le Peuple. Le gouvernement de Juillet se prêtant moins encore que celui de la Restauration à la réalisation de son rêve, il n'entendait pas qu'on eût désormais, dans l'ordre religieux, quelque chose à traiter avec lui. Donc plus de Concordat, plus de budget ni de police des cultes, plus d'exemptions en faveur du clergé, aucune participation de la puissance publique dans le choix des évêques, toute sanction civile retirée aux lois ecclésiastiques, l'unique règle des rapports entre l'Église et l'État devant être désormais le droit commun. Ainsi, quand Lamennais sortait de l'absolu par une porte, il se hâtait d'y rentrer par une autre. Pour lui point de milieu : l'Église et l'État unis jusqu'à se confondre, ou séparés jusqu'à ne plus se connaître mutuellement.

Sa thèse n'était pas seulement excessive, elle était encore imprudente. Sans parler des mécomptes et des périls de toute nature auxquels on s'expose, dès que, d'une main trop brusque, on touche aux institutions léguées par le passé, était-il sage de laisser l'Église isolée, au milieu des ruines de sa vieille organisation détruite, en lui donnant pour appui unique ce qui en fait n existait

nulle part, la liberté ? Comment pouvait-on se flatter que son indépendance serait respectée dans un temps et dans une société où l'on comptait encore si peu de libéraux sincères et capables de comprendre que la liberté, quand elle n'est pas en fait égale pour tous, n'existe en droit pour personne ? N'était-il pas, au contraire, trop aisé de prévoir que l'État, pour être séparé de l'Église, n'en deviendrait que plus hostile à son égard ; que la voyant faible et appauvrie, il s'enhardirait peut-être à pousser l'oppression jusqu'au bout, en lui refusant « la plus essentielle des libertés, celle sans laquelle toutes les autres sont vaines, la liberté de vivre [1]. » La séparation de l'Église et de l'État allait devenir ainsi le signal d'une lutte acharnée. N'était-il pas téméraire d'y pousser l'Église de France, quand, en prévision d'une pareille lutte, rien n'avait été prévu ni organisé, dans un pays où, s'il y avait encore des évêques, il n'y avait plus d'épiscopat ; à l'heure enfin où, entre les catholiques disséminés dans les divers partis politiques, la division était plus grande que jamais ? On compromet les meilleures causes, quand, ayant devant soi une forte armée, on cherche le combat avec une poignée d'hommes, et surtout lorsqu'on improvise un plan de campagne sur le champ de bataille.

D'ailleurs une séparation absolue entre l'Église et l'État est pratiquement si peu concevable que

1. Émile Ollivier : *L'Église et l'État au concile du Vatican*, t. I, c. II.

Lamennais lui-même ne l'admettait qu'à titre provisoire et comme une sorte d'expédient rendu nécessaire par la situation anarchique et révolutionnaire de la société. « Nous croyons fermement, écrivait-il, que le développement des lumières modernes ramènera un jour, non seulement la France, mais l'Europe entière à l'unité catholique, qui plus tard, et par un progrès successif, attirant à elle le reste du genre humain, le constituera par une même foi dans une même société spirituelle [1]. »

En attendant, persuadé que les pouvoirs politiques étaient, en raison même de leur origine, fatalement condamnés, et pour longtemps, à la faiblesse et à l'instabilité, il estimait que l'Église n'avait plus à négocier avec eux, mais plutôt à se libérer elle-même, afin de reprendre sans entrave son rôle de libératrice des peuples. « Les époques de transition, observait-il, furent toujours des époques d'orage; mais l'orage n'a qu'un temps. Déjà, dans le sein de la confusion que produit le renversement de l'ancien ordre, se manifestent les éléments d'un ordre plus parfait qu'en fera sortir le christianisme. De même que sur les décombres de l'empire romain, et pendant que les barbares, se croisant du Nord au Midi, passaient et repassaient sur ces vastes ruines, il construisit l'imposant édifice de la société du moyen âge, ainsi sur les débris de cet édifice usé, il élèvera une autre société qui ne sera encore que l'expression de l'état où le genre humain, par un

1. *L'Avenir*, numéro du 18 octobre 1830 : *De la séparation de l'Église et de l'État.*

développement progressif, est parvenu sous son influence ; développement intellectuel et moral qui amène et nécessite un développement proportionnel de la liberté [1]. »

Toute la théorie du catholicisme libéral est en germe dans ces dernières lignes. Lamennais consacra à la développer plusieurs articles à propos desquels il écrivait à l'abbé Jean : « J'ai fait quatre longs articles qui paraîtront bientôt et sans intervalle dans l'*Avenir*. Ils ont de l'importance comme développement de doctrine, à cause des idées nouvelles qui s'y trouvent et qui changent la face de plusieurs questions [2]. »

On ne saurait en effet donner trop d'attention aux articles dans lesquels le hardi semeur « d'idées nouvelles » a exposé ses vues sur l'évolution libérale qui, d'après lui, doit simultanément s'accomplir et dans la société et dans l'Église.

Cette évolution, si l'on s'en tient à la théorie menaisienne, a son principe indestructible dans la loi première et fondamentale, en vertu de laquelle l'humanité ne cesse de tendre vers un état social plus parfait, « fondé sur l'affranchissement de la conscience et de la pensée [3]. » Or, libérer la pensée, proclamer et faire respecter la liberté de la conscience humaine, c'est par excellence l'œuvre du christianisme, Dieu lui ayant donné une double mission : mission surnaturelle, qui consiste, selon

1. L'*Avenir*, numéro du 22 décembre 1830 : *Le Pape*.
2. Lettre du 26 juin 1831.
3. L'*Avenir*, numéro du 26 juin 1831 : *De l'avenir de la société*.

l'expression théologique, à sauver les hommes ; mission temporelle, qui consiste à les affranchir. Celle-ci, comme on l'a déjà observé, préoccupe presque exclusivement Lamennais, et c'est la seule qu'il s'attache à mettre en lumière, comme si, à ses yeux, le christianisme n'avait de raison d'être qu'autant qu'il provoque et régularise l'ascension du genre humain vers la liberté. Qu'il le considère dans le passé, ou qu'il se le représente dans l'avenir, il ne peut le concevoir autrement que progressif, c'est-à-dire, se développant lui-même et développant la vie sociale par un mouvement parallèle dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre politique.

A l'appui de sa thèse, il résume à grands traits l'histoire des nations modernes, en n'empruntant toutefois à leurs annales que ce qui convient à son dessein. Il montre l'Église créant un peuple là où, depuis des siècles, il n'y avait que des troupeaux d'esclaves ; instruisant ce peuple, l'initiant peu à peu à la science de la vérité, formant et sa raison et son sens moral, instituant enfin pour le gouverner, jusqu'à ce que, sorti de l'enfance, il fût devenu apte à se gouverner lui même, la monarchie, « haute paternité émanée du Christ » et qui tenait de l'Église elle-même tous ses droits. Il ne refuse pas de reconnaître que ce fut une nécessité, en ce premier âge de la civilisation, de mettre la force au service de la vérité ; et que légitimement, en vertu d'une délégation de la puissance spirituelle, les rois étendirent leur autorité jusque sur la conscience de leurs sujets. Mais, se hâte-t-il d'ajouter,

une organisation sociale adaptée à des temps de barbarie, ne pouvait pas manquer de se dissoudre, à mesure que les hommes, intellectuellement plus développés, deviendraient et plus avides et plus capables de liberté. Ils rencontrèrent cependant un dernier obstacle à leur affranchissement dans la résistance du Pouvoir politique qui, sous l'inspiration des légistes, s'était soustrait peu à peu au contrôle du Pouvoir ecclésiastique, et, dans l'orgueil de sa souveraineté, appesantissait également sa domination et sur l'Église et sur le Peuple. L'excès même de l'absolutisme royal avait rendu la Révolution nécessaire, par conséquent inévitable; elle éclata, et l'ordre ancien disparut, pour faire place à un ordre nouveau.

Quiconque ne s'arrête pas à la surface des choses, mais va jusqu'au fond, ne saurait douter que le catholicisme lui-même ne soit le « principe moteur » des grands changements qui vont s'opérant dans le monde, depuis la Révolution. « N'est-ce pas en effet partout les peuples catholiques qui s'émeuvent, comme si, les premiers, ils eussent eu la révélation des destinées futures réservées au genre humain ? Quelque chose les attire de doux comme l'espérance; quelque chose les pousse de puissant comme Dieu. Plus en eux la foi a conservé de force, plus ils marchent avec ardeur, la tête haute, le cœur haletant, à la conquête de ce grand avenir qu'ils pressentent et sont sûrs d'atteindre [1]. »

1. *L'Avenir*, 26 juin 1831.

Quel sera ce grand avenir ? Un mot suffirait pour le dire : mais ce mot, Lamennais lui-même hésite à le prononcer. Sa pensée n'en est pas moins clairement exprimée ; ce qu'il prévoit, ce qu'il désire, c'est une théocratie universelle favorisant une plus large expansion de la liberté. Des deux Pouvoirs qui se sont disputé si longtemps l'empire du monde, un seul subsistera, le Pouvoir spirituel, qui, s'étant renouvelé lui-même, conformément à la loi de progrès qui régit toutes choses, achèvera de constituer le genre humain dans l'unité.

Il ne disposera d'aucune force matérielle, il n'exercera sur les volontés aucune contrainte, et cependant il sera universellement obéi. Nulle souveraineté désormais sur la terre autre que celle du Pape, et « la liberté s'alliera tellement à cette haute souveraineté qu'elles seront le fondement et la condition l'une de l'autre, et ne pourront exister ni être conçues séparément. » En dehors de cela que restera-t-il ? « Un ordre administratif essentiellement et totalement indépendant de l'Église » ; un gouvernement strictement limité dans ses attributions, « simple agent régulateur, choisi par la délégation nationale ».

« Voici, affirme Lamennais, où tendent les peuples chrétiens ; voilà ce qui sera. Ce qu'on peut désirer de plus n'est pas de la terre [1]. »

Peut-on même se flatter de voir jamais se réaliser ici-bas un ordre politique comme celui dont Lamennais déroulait la brillante image aux yeux

1. L'*Avenir*, 26 juin 1831.

des lecteurs de l'*Avenir* ? La société va-t-elle, selon son expression, « se spiritualiser » ? Le droit primera-t-il la force dans les âges futurs? La liberté y sera-t-elle enfin comprise et pratiquée ? L'État, « fiction monstrueuse qui, explicitement ou implicitement, est la base du despotisme », cessera-t-il d'appesantir sa domination sur les intelligences et sur les volontés ? Les lois consacreront-elles « le droit inhérent à la famille, à la province, à la nation entière d'administrer elles-mêmes respectivement leurs intérêts particuliers et leurs intérêts communs ? » De pareilles questions ouvrent aux conjectures un champ sans limites, et en fait de conjectures à échéance lointaine, on peut donner à l'imagination libre carrière, car de tels changements se sont produits dans l'histoire du monde que, si tout est à craindre, tout aussi est à espérer.

Progrès politique, progrès intellectuel, progrès social, Lamennais, en 1830, faisait tout dépendre de l'évolution du catholicisme et des transformations qui devaient nécessairement s'opérer, non dans son essence immuable, mais « dans ses formes extérieures et ses modes de relation avec la société future [1]. »

Le premier bien qu'il attendait de ce renouvel-

1. Il n'hésitait pas même à reconnaître que le dogme, invariable dans son objet, ne l'est pas dans sa conception. « Il revêtait, écrivait-il, une forme nouvelle dans l'intelligence développée de Bossuet exposant aux peuples les mystères de la foi, ou était mieux conçu de lui, que lorsqu'il bégayait, dans le premier âge, les éléments de la doctrine chrétienne. » L'*Avenir*, numéro du 30 juin 1831 : *De ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle.*

lement, c'était la fin du long conflit créé par le rationalisme entre la religion et la philosophie, et l'accord définitif de la science et de la foi. La base de cet accord, il indiquait au moins qu'on devait la chercher dans une délimitation plus juste et plus précise de leur domaine respectif.

La foi, expliquait-il, a pour objet propre l'Infini, ou l'idée pure de l'Être, élément primitif de toutes nos connaissances. Mais cette idée n'est saisissable à notre esprit qu'autant qu'elle est déterminée par la connaissance du fini, c'est-à-dire, par la science.

La science et la foi sont donc unies par un lien naturel et indissoluble, puisque, à moins de se prêter un mutuel concours, elles ne peuvent atteindre, ni l'une ni l'autre, leur objet propre. « Point de science sans foi, point de foi sans commencement de science. » La science toutefois est logiquement subordonnée à la foi, comme le fini l'est à l'infini ; la raison de ce qui est contingent et relatif ne se trouvant et ne pouvant se trouver que dans ce qui est nécessaire et absolu. A s'isoler de la foi, à repousser *à priori* les notions fournies par elle sur les propriétés essentielles de l'Être infini, la science se détruit elle-même, car réduite à l'observation matérielle des phénomènes, elle ne peut former que des hypothèses précaires, et ne trouve nulle part de terrain solide pour établir une théorie générale. La foi, de son côté, doit bien se garder d'abuser de sa prééminence ; il ne lui appartient pas d'évoquer à son tribunal, ni de juger souve-

rainement ce qui n'est point de son ressort. Que la science reste maîtresse sur son propre domaine et qu'elle l'explore librement. Faire de la théologie l'arbitre nécessaire des controverses purement scientifiques ; prétendre, comme au moyen âge, déduire toute science du dogme sacré, sans observation expérimentale, c'est tuer l'invention et paralyser tout progrès, en s'immobilisant dans une science verbale, abstraite et vide.

La véritable science, concluait Lamennais, est encore à créer, et elle sera créée par le catholicisme. « Des notions certaines de la foi sortira tôt ou tard, et peut-être bientôt, un système général d'explications, une véritable philosophie conforme aux besoins des temps, qui, fondée sur les lois constitutives de l'intelligence, ramènera les divers ordres de connaissances à l'unité, en montrant qu'animées, en quelque manière, de la même vie, dépendantes des mêmes principes, les moins élevées ont leur raison et leur fondement dans les plus hautes, et en unissant ainsi de nouveau et plus étroitement ce qu'unit à jamais la nature des choses, la croyance et la conception, Dieu et l'univers. De cette concordance il résultera une preuve, humaine sans doute, mais puissante, du dogme, et les esprits rebelles, obligés désormais de vivre tout ensemble hors de la foi et hors de la science, reviendront, pour ne pas mourir, de toutes parts au catholicisme [1]. »

1. L'*Avenir*, numéro du 30 juin 1831 : *De ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle.*

De si hautes considérations auraient mieux trouvé leur place dans les pages d'un livre que dans les colonnes d'un journal. Les lecteurs de l'*Avenir* durent s'intéresser davantage au magnifique exposé du rôle social que Lamennais, précurseur en ce point du pape Léon XIII, réservait au catholicisme dans la démocratie contemporaine. Il redoutait pour elle un excessif développement de l'individualisme, si à l'expansion de la liberté on ne donnait pas pour contrepoids une égale expansion de la charité. Il ne croyait pas que la loi de justice fût seule appelée à régler les rapports des hommes entre eux. Encore moins admettait-il la possibilité de résoudre les problèmes économiques à l'aide de ces formules scientifiques dans lesquelles commençaient à se complaire des âmes naïves ou des esprits orgueilleux. Pour mettre fin à l'antagonisme des classes, pour réprimer la cupidité et l'égoïsme, pour éteindre l'envie et la haine, pour diminuer enfin la troublante inégalité des conditions humaines, il avait foi dans la divine vertu de la charité. « Ce serait, écrivait-il admirablement, un bien bel ouvrage que l'histoire de la charité, c'est-à-dire, de l'amour le plus universel, le plus pur, le plus saint, chez les nations chrétiennes. On le verrait, d'âge en âge, combattant la férocité native qu'elles apportèrent des forêts du Nord, adoucir leurs mœurs et leurs lois, produire le sentiment que nous appelons humanité, inspirer aux riches la pitié, la tendresse pour le pauvre, au puissant le respect pour le faible,

rapprocher tout ce que divisent les intérêts, les préjugés, l'orgueil, prêter aux larmes une force divine, élever les haillons du pauvre au-dessus de la pourpre royale, faire de la souffrance une dignité sublime devant laquelle il était ordonné aux rois de tomber à genoux [1]. »

Plus merveilleux encore devait être l'épanouissement de la charité, lorsque le catholicisme aurait développé toute sa doctrine sociale, et qu'il se serait plus universellement, plus profondément identifié avec l'humanité. L'adoucissement de la législation, la suppression de la peine de mort, le patriotisme dépouillé de son esprit exclusif et s'élargissant dans un sentiment de fraternité universelle, les guerres rendues plus rares et moins désastreuses par un arbitrage permanent entre les peuples, tels sont les bienfaits que Lamennais, devancier des pacifistes et des internationalistes, attendait du catholicisme renouvelé. Il ajoutait :

« Que sera-ce, lorsque, entièrement libre, il pourra, sans obstacle, verser et verser encore sur cette société qui est son ouvrage, ses flots toujours renaissants d'amour ? C'est l'amour qui a créé le genre humain, c'est l'amour qui l'a sauvé, et c'est l'amour qui, consommant son unité terrestre, lui montrera, même ici-bas, comme une magnifique image de ce qu'il est destiné à devenir dans une autre patrie [2]. »

1. L'*Avenir*, numéro du 30 juin 1830 : *De ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle.*
2. *Ibid.*

De tels accents ne sont pas d'un journaliste, mais d'un poète, et toute l'âme de Lamennais s'y révèle. La vie du cœur était en lui aussi intense au moins que la vie de l'intelligence ; ses idées et ses sentiments, tout se tournait en passion.

C'est avec passion que, jusqu'aux tristes jours de sa défection, il aima l'Église, et, jusqu'à la fin de sa vie, le Peuple. Chose étrange ! quand il eut renoncé à l'honneur et aux fonctions du sacerdoce, peut-être, à partir de ce moment, s'appliqua-t-il à exercer plus parfaitement l'apostolat tel qu'il l'avait conçu pour des temps nouveaux. Il lui paraissait impossible, en effet, que le catholicisme transformé dans l'ordre politique, ne se transformât pas également dans sa propre discipline, qui, pour être divine dans son origine, immuable dans son essence, n'en est pas moins appelée à revêtir des formes variables selon les pays et selon les temps.

Le faste et l'éclat dont le clergé, l'épiscopat surtout, s'était, par de légitimes motifs, entouré dans un autre âge, ne lui paraissaient plus avoir leur raison d'être. Il croyait que toute trace de la situation privilégiée dont l'ordre ecclésiastique avait joui dans l'ancienne organisation sociale, devait s'effacer inévitablement, parce que cette situation ne se justifiait pas dans une société démocratique, ennemie des privilèges, et qui n'en voulait tolérer pour personne. Un seul privilège, disait-il, sera laissé au prêtre, et celui-là, il ne saurait le perdre, car il le tient de Dieu. « C'est Dieu qui l'a établi pour

être l'homme du peuple, le confident de ses misères, le médecin de ses douleurs secrètes, le dépositaire de ses larmes, l'interprète de ses besoins, le protecteur, l'ami, la providence vivante de tous ceux qui ont faim et soif, de tous ceux qui pleurent [1]. »

Lamennais voit dans l'avenir un champ plus vaste que jamais s'ouvrir à l'action du prêtre, dont le rôle politique n'aura pris fin que pour se transformer en un rôle social plus universel et plus bienfaisant. Il n'hésite pas à prédire une lutte effroyable entre la classe capitaliste et la classe laborieuse. Trop de richesse s'accumule d'un côté, trop de misère de l'autre ! Dans cette lutte le prêtre sera nécessairement appelé à intervenir comme arbitre, parce que seul il peut être un arbitre désintéressé. Le fondateur de l'*Avenir* a même sur la future organisation du travail des prévisions surprenantes. Il annonce, dès 1830, la formation de ces associations ouvrières qui se sont multipliées de nos jours sous le nom de syndicats, mais il déclare, en même temps, que ces associations n'atteindront leur but, qu'elles n'apporteront au sort des travailleurs une amélioration réelle et durable qu'autant qu'elles s'ouvriront à l'influence du prêtre, et qu'elles seront animées par lui d'un esprit de modération et de justice.

C'est donc le prêtre qui, en dernier ressort, et

1. L'*Avenir*, numéro du 30 juin 1830 : *De ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle.*

après des conflits sanglants et stériles, servira de lien « entre le riche qui fournit la terre et l'argent, et le pauvre qui ne peut mettre que son travail dans le fonds commun. » Ainsi, le clergé reprendra, sous une nouvelle forme, son rôle traditionnel, et comme il fut, dans l'âge de fer, le défenseur des serfs contre des seigneurs orgueilleux et puissants, de même, au siècle de la grande industrie, il sera contre le cupide égoïsme du capital, le protecteur des salariés, et l'avocat de leurs revendications légitimes.

Le style de l'éminent écrivain monte jusqu'au lyrisme, quand il achève de dire ce que sera le catholicisme dans la société future. « Oui, s'écrie-t-il, le catholicisme sera grand dans l'âge qui commence, dans l'âge de la liberté. Son antique foi fécondera la science qui s'appuiera sur elle ; l'amour infini dont il est la source, en donnant pour base à l'ordre nouveau l'obéissance volontaire, relèvera la dignité de l'homme, atténuera les causes de désordre, rendra tous les peuples frères, et fera du genre humain, ce qu'il était originairement, une famille. Et, *comme il y aura toujours des pauvres*, ils seront, eux, la famille du prêtre, les enfants de sa dilection, recueillis, si l'on peut le dire, et réchauffés au fond de ses entrailles de père, parce que, à raison même de leurs souffrances et de leurs larmes, le seul héritage qu'ils reçoivent, le seul qu'ils transmettent, ils sont visiblement les privilégiés du Christ qui fut pauvre et souffrant lui-même, du Christ qui a dit : « Heureux ceux qui pleurent. »

Il faut relire très attentivement les principaux

articles publiés par Lamennais dans l'*Avenir* si l'on veut connaître exactement et apprécier avec justice ce que fut dans son esprit cette conception du catholicisme à laquelle est restée attachée la qualification de « catholicisme libéral ». Son originalité consiste dans l'application de la loi d'évolution à la religion. On se souvient peut-être que, dans sa *Défense de l'Essai sur l'indifférence,* le philosophe traditionaliste avait émis déjà cette idée que la vraie, l'unique religion a commencé avec le monde et qu'elle se perpétue avec lui [1]. Ayant repris cette idée dans l'*Avenir,* il la poussa à d'extrêmes conséquences en ajoutant que la religion ne se perpétue dans le monde qu'à la condition d'évoluer avec lui. Il n'admetait pas cependant qu'en évoluant elle se modifiât dans son essence. Il affirmait au contraire qu'elle est objectivement toujours identique à elle-même, mais qu'elle va se développant subjectivement à mesure qu'elle est conçue sous une forme plus vraie et plus pure par l'entendement humain. Cette théorie a été vivement combattue comme laissant à l'homme trop de part dans l'œuvre divine. Restreinte en de justes limites, ne peut-elle pas s'accorder avec l'esprit de la loi évangélique qui est une loi de progrès, puisqu'elle est une loi de perfection ? Lamennais ne s'éloignait pas de la vérité quand il écrivait : « Rien ne peut arrêter le développement dont Dieu a mis le germe dans chacune de ses créatures et qui la

1. Voir *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'ultramontanisme,* chap. XIV.

rapproche de lui par un continuel mouvement d'ascension. » Toutefois sa philosophie l'inclinait à faire dépendre le perfectionnement de l'individu, moins d'une action interne de la grâce divine, que de l'action externe de la société. Sur ce point, et sans y prendre garde, il s'était mis depuis longtemps déjà en désaccord avec la théologie catholique et ce désaccord devenait plus manifeste, à mesure que sa tendance à concevoir la religion comme une institution purement sociale s'accusait plus nettement.

Bien peu d'esprits saisirent d'abord l'immense portée de ses idées, et l'erreur capitale qui s'y mêlait. Ce qui frappa et inquiéta le plus grand nombre, ce fut l'effort tenté par lui pour entraîner le catholicisme dans le mouvement libéral. Vainement répétait-il que ce mouvement émané, à bien prendre, du catholicisme lui-même, aurait, si on ne le faisait pas dévier par une aveugle résistance, des conséquences heureuses dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre politique. On ne l'écoutait point ; ou, si on l'écoutait, c'était avec colère, au moins avec défiance, comme on écoute la parole d'un homme tenu pour un esprit supérieur, mais dangereusement exalté. Méditer une alliance entre le catholicisme et le libéralisme, c'est, disait-on déjà, se nourrir d'une illusion dangereuse, et commettre une grave erreur, car il y a entre l'un et l'autre incompatibilité de principes ; et, pour quelque avantage apparent que ce soit, le principe catholique ne saurait être sacrifié au principe libé-

ral. Incontestablement on aurait eu raison contre Lamennais, si, dans l'espoir de rallier les libéraux au catholicisme, il avait proposé de leur abandonner la moindre parcelle des vérités dont l'Église a toujours été et sera toujours l'incorruptible gardienne. Mais il n'était pas dans son tempérament de céder sur les principes et rarement, sur ce point, on a poussé l'intransigeance plus loin que lui.

En réalité, c'était surtout une question de conduite qu'il avait soulevée en développant le programme de l'*Avenir*. Il disait aux catholiques : L'aspiration vers une liberté plus grande est légitime en soi puisqu'elle sort de l'Évangile mieux compris et mieux interprété. Votre devoir, votre intérêt, ce n'est pas de la combattre, mais de la diriger. Ne vous immobilisez point, car on meurt quand on s'immobilise. Marchez plutôt, et soyez ce que vous devez être : « l'avant-garde de l'humanité » en route vers un avenir meilleur. Trop longtemps, par votre attitude, vous avez donné lieu de croire que l'appui du Pouvoir politique est indispensable à l'Église, et que sans cet appui, elle périrait. Agissez maintenant de telle manière que l'on voie clairement, comme la lumière du jour, que le catholicisme est la vérité, parce qu'il est la vie, non pas seulement votre vie à vous, mais la vie de toute intelligence et de toute société. Une seule chose lui est nécessaire pour se perpétuer et pour grandir, la liberté. « Sans elle que serait-il ? « Que serait-il sans la liberté d'enseignement, lui qui n'est pas autre chose que l'en-

seignement universel? Sans la liberté de la presse, qui, elle-même, n'est qu'un des moyens, et le plus actif, de l'enseignement ? Sans la liberté d'association, lui qui n'agit qu'en associant les hommes ? » Mais ces libertés ne seront respectées qu'autant qu'elles deviendront un patrimoine commun. La première de toutes, la liberté religieuse, ne subsistera que s'il faut, pour l'atteindre, frapper toutes les libertés à la fois [1].

Les catholiques, en 1830, étaient peu préparés à recevoir de tels conseils, car ils partageaient, en grand nombre, ce que Lamennais appelait « la grave erreur des honnêtes gens » [2], la peur de la liberté. Confondant la liberté avec la licence, ils calculaient exactement le mal que de celle-ci on pouvait craindre et ne voyaient pas assez le bien que de celle-là on pouvait espérer. Ils refusèrent donc d'entrer dans la voie que le hardi novateur ouvrait devant eux, et, au grand dommage de l'Église de France, ils continuèrent de chercher leur salut « dans les formes presque arbitraires en soi des institutions, dans un homme, dans une race, dans ce qui n'est rien et ne peut rien [3]. » Peut-être se seraient-ils montrés moins timides, si celui qui s'offrait à être leur guide avait paru moins audacieux. Peut-être, peu à peu, se seraient-ils décidés à le suivre, s'il avait consenti à marcher plus doucement.

1. L'*Avenir*, numéro du 30 avril 1831 : *De la liberté religieuse*.
2. L'*Avenir*, numéro du 9 novembre 1830.
3. L'*Avenir*, numéro du 9 novembre 1830 : *D'une grave erreur des honnêtes gens*.

« Toute tentative d'améliorations morales chez les nations qui ne sont pas mûres pour elles, ne produit d'ordinaire, au lieu du bien qu'on espérait, que des souffrances stériles et des crises quelquefois mortelles [1]. »

Cette sage maxime, — qui le croirait ? — est du bouillant fondateur de l'*Avenir*. Que ne l'a-t-il lui-même mieux pratiquée ? Après avoir répété si souvent qu'il faut du temps et beaucoup de temps pour qu'un mouvement intellectuel ou social arrive à son terme, comment a-t-il entrepris tout à coup de brusquer les hommes et les choses, et de réaliser immédiatement dans l'ordre des faits ce qui, dans l'ordre des idées, s'ébauchait à peine ? A considérer les transformations qui se sont accomplies, ou sont encore en voie de s'accomplir dans l'organisation de la société religieuse et de la société politique, on ne saurait refuser au puissant penseur ce don du génie qui, « découvrant l'avenir dans le présent, marche droit à lui, et semble le créer parce qu'il l'a deviné. » Mais il y a ici-bas une force qui surpasse celle du génie, et cette force a toujours manqué à Lamennais : la patience.

1. L'*Avenir*, numéro du 29 juin 1831.

CHAPITRE VIII

L'« AGENCE GÉNÉRALE »

De toutes les libertés réclamées par l'*Avenir* avec une ardeur si passionnée, il n'en était peut-être pas de plus nécessaire aux catholiques que la liberté d'association, ni de plus difficile à leur faire accepter. Beaucoup d'entre eux envisageaient avec défiance tout dessein de s'unir et de se concerter, parce qu'ils craignaient qu'on ne le fît servir à restreindre les droits ou à paralyser l'exercice de l'autorité. Or, par principe, par tempérament, ou simplement par habitude, ils n'étaient que trop disposés à s'en remettre à l'autorité du soin de sauvegarder leurs intérêts temporels, et même, dans quelque mesure, leurs intérêts spirituels. Isolés les uns des autres, et vivant assez communément dans une craintive ignorance du mouvement des idées, ils s'attristaient au fond de leur cœur des maux de leur Église, mais ne se croyaient point appelés personnellement à y remédier. Pour avoir pris place, le dimanche, dans les rangs clairsemés des chrétiens fidèles, et s'être régulièrement acquittés du devoir de la prière dans la discrète intimité

du foyer domestique, ils estimaient avoir assez fait. Quelque circonstance venait-elle à les rapprocher accidentellement, ils s'accordaient à gémir ensemble, à déplorer avec amertume les progrès de l'impiété, et se consolaient mutuellement dans l'attente d'une miraculeuse intervention du ciel qui se produirait en temps opportun. Quant à l'influence sociale qu'eux-mêmes auraient pu exercer en s'associant dans une action commune, ils n'y songeaient pas, ou ne s'en souciaient pas. Pour certaines âmes timides ou mal assurées dans leurs croyances, le récent triomphe du libéralisme irréligieux avait été une dangereuse épreuve, d'où leur foi, non moins que leur courage, était sortie amoindrie. Or, une foi amoindrie ne saurait être une foi bien agissante ; les demi-croyants n'ont jamais été et ne seront jamais des hommes d'action. Bien loin de chercher, ils fuyaient, au contraire, toute occasion de s'engager dans un groupement quelconque, tant ils avaient peur d'être entraînés au delà des prudentes limites qu'ils s'étaient eux-mêmes fixées.

Seuls, les catholiques fervents se rencontraient en de pieuses associations, mais ces associations avaient presque exclusivement pour but la sanctification personnelle de chacun de leurs membres. Elles les réunissaient pour prier ou pour entendre quelque parole édifiante, et rien de plus [1]. La plus célèbre de toutes, la *Congrégation*, était aussi

1. Il convient cependant de rappeler que la Société des Bons-Livres, des Bonnes-Études, l'association ouvrière de Saint-Joseph avaient un programme plus étendu.

la plus impopulaire ; parce que, sous la Restauration, on l'avait toujours soupçonnée d'exercer une sorte de police occulte au profit du gouvernement. La révolution de Juillet avait d'ailleurs été le signal de sa dispersion. Nulle organisation ne subsistait donc qui permît aux catholiques de se voir, de se compter, de s'entendre pour la défense de leur foi, tandis qu'au contraire, n'avaient cessé de se multiplier, en peu d'années, des sociétés plus ou moins secrètes, et presque toutes aussi dangereuses pour l'ordre public que pour la religion.

L'isolement des catholiques était depuis longtemps l'objet des constantes préoccupations de Lamennais, car il prévoyait que, privés bientôt de la protection du Pouvoir, ils ne sauraient ni ne pourraient se protéger eux-mêmes. Aussi, en vue d'une crise qu'il croyait prochaine, avait-il essayé, dès 1828, de les grouper, en provoquant la fondation d'une association qui prit le titre d'*Association pour la défense de la religion catholique*.

Le *Mémorial* fut chargé de lui donner quelque publicité. Il disait en l'annonçant : « Lorsque l'ordre social est dans un état de crise, les associations se multiplient, les unes pour achever de détruire, les autres pour maintenir les principes conservateurs. Chacun sait très bien que dans cette grande lutte dont notre siècle est témoin, les efforts individuels n'exercent qu'une légère influence. L'esprit d'association est une nécessité de l'époque actuelle, parce que la société publique, affaiblie par des divisions toujours croissantes, ne se suffit plus à elle-

même[1]. » Ces lignes laissaient entrevoir l'idée profonde de Lamennais qui était d'opposer l'esprit social, propre au christianisme, à l'esprit individualiste, propre à la Révolution. Une association catholique, telle qu'il la concevait, aurait pris une part active dans l'évolution intellectuelle et morale du siècle ; elle eût été comme l'embryon, au moins le type, d'une société nouvelle se dégageant peu à peu des ruines de la vieille société disparue, et se constituant sous forme de démocratie chrétienne.

Malheureusement les esprits n'étaient pas prêts encore à comprendre ni à partager de pareilles vues, et si, au dire trop optimiste de l'écrivain du *Mémorial*, « chacun sentait la nécessité de l'esprit d'association », personne ne s'entendait à le pratiquer. Obligé d'accommoder ses desseins aux hommes et aux circonstances, Lamennais restreignit le but essentiel de l'*Association catholique* à la défense de la religion.

Encore cette défense devait-elle se renfermer presque strictement dans le domaine de l'apologétique, c'est-à-dire, s'employer à favoriser la publication d'ouvrages utiles à la religion, et la création d'une École destinée à former des écrivains catholiques. Les statuts, à la vérité, prévoyaient qu'il appartiendrait à l'*Association* de « faire rectifier les faits calomnieux qui seraient insérés dans les journaux ou écrits quelconques contre le clergé, ou toute personne outragée à raison de ses principes

1. *Le Mémorial catholique*, numéro de mai 1828.

religieux, et de discuter dans un conseil spécial les questions légales intéressant la religion. » Ces statuts devaient rester lettre morte. S'ils avaient été mis à exécution, les résultats obtenus auraient sans doute accru la confiance et l'ardeur des catholiques, en leur révélant tout ce qu'il y a de puissance dans l'association. C'est ce que Lamennais avait espéré, et sa satisfaction fut grande d'apprendre que l'*Association catholique* prenait « un accroissement merveilleux »[1]. Cette satisfaction ne dura pas longtemps. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'il exprimait avec amertume le regret « d'avoir perdu son temps en établissant l'*Association catholique*[2] ». Son mécontentement tenait à plusieurs causes. Il s'était promis de trouver auprès du *Conseil général de l'Association* un large concours en faveur de la Congrégation de Saint-Pierre, ayant très à cœur de lui procurer un établissement à Paris. Ce concours ne lui fut pas, ou ne lui fut que parcimonieusement donné[3]. Il avait projeté d'accroître et les ressources et l'influence du *Mémorial* en le faisant adopter, en quelque sorte, par l'*Association*. Celle-ci, inquiète des allures d'opposition de la revue menaisienne, voulut avoir un organe tout à fait à elle, et elle fonda le *Correspondant*[4]. Lamennais acheva de se détacher de

1. Lettre au comte de Senfft, 27 juillet 1828.

2. Au même, 26 février 1829.

3. Ses lettres à l'abbé de Salinis sont remplies de plaintes à ce sujet. (Voir *Mgr Gerbet, sa vie et ses œuvres*, par l'abbé de Ladoue, t. I, *Notes et documents*.)

4. A propos de cette fondation, Lamennais écrivait à l'abbé de Salinis : « Le journal qu'on établit est une entreprise folle

l'œuvre naissante quand il s'aperçut que, contre son gré, on s'efforçait de la transformer en machine politique, et de la faire servir à la défense de la monarchie autant qu'à la défense de la religion.

Livrée à elle-même, l'*Association catholique*, bien qu'elle se recrutât dans la plus belle noblesse de France, ne sut pas se donner un chef capable de la diriger et de la faire vivre[1]. De fâcheux tiraillements se produisirent en son sein, et une sourde opposition lui fut faite du dehors. Les gallicans la prirent en défiance, à cause de ses origines ultramontaines. Certains prélats lui reprochèrent d'usurper sur leurs droits ; attendu que « c'était aux évêques seuls de défendre la religion[2] ». Ainsi désavouée ou combattue, dès sa naissance, l'*Association catholique* ne pouvait pas se flatter de fournir

qui tuera l'A... et fera beaucoup de mal à l'Église, car aujourd'hui rien au monde n'est pire que les opinions et les oppositions mitoyennes. Mais faites comprendre cela à certaines gens! Je ne compte plus sur rien pour nous de ce côté-là. »

Dans une lettre au comte de Seafft, 21 février 1829, il s'exprimait plus vivement encore. Les fondateurs du *Correspondant*, c'est-à-dire, des hommes tels que L. de Carné, E. de Cazalès, F. de Champagny, Eug. de la Gournerie méritaient certainement d'être appréciés avec plus de bienveillance et de justice.

1. Elle eut pour président le duc d'Havré et de Croÿ, pair de France ; pour vice-présidents Son Altesse le maréchal prince de Hohenlohe, le vicomte Emmanuel d'Ambray, M. Duplessis de Grenédan, le vicomte de Larochejacquelein, maréchal de camp. Sur la liste des membres du conseil on relève les noms du marquis de Beaufort, du vicomte de Bonald, du marquis de Montmorency, du marquis de Noailles. Les ecclésiastiques étaient presque les seuls qui ne fussent pas titrés. Encore tenaient-ils à la cour par leurs fonctions. L'abbé de Laurentie et l'abbé Cair étaient tous deux aumôniers des pages du roi.

2. Lettre de M. Waille à Lamennais, 7 juin 1828. Voir E. Forgues, *Notes et souvenirs*.

une longue et brillante carrière. Après deux années d'existence, elle s'éteignit obscurément.

L'échec d'une première tentative n'était pas fait pour décourager un homme du caractère de Lamennais. Enfermé à la Chesnaie avec ses jeunes disciples, il prolongeait souvent, sous les belles allées de son parc, ses solitaires méditations sur l'avenir de la société; et plus il méditait, plus il s'affermissait dans la conviction du triomphe inévitable et prochain de la démocratie, plus aussi il concevait la nécessité d'opposer à sa capricieuse et tyrannique mobilité la force stable et résistante de l'association. La fondation de l'*Avenir* lui permit bientôt de développer ses idées avec éclat, et dans des circonstances qui disposaient les esprits à les mieux accepter.

Les trois mois qui venaient de s'écouler depuis la chute de Charles X n'avaient pas beaucoup amélioré la position du nouveau gouvernement. Né de l'émeute, l'émeute le tenait encore à sa merci. Les « honnêtes gens » le sommaient impérieusement de défendre l'ordre social, mais, divisés entre eux, ils ne lui donnaient point ce concours actif et résolu dont il aurait eu cependant si grand besoin. Carlistes et républicains, autoritaires et libéraux, vainqueurs et vaincus de Juillet ne s'accordaient que sur un point, c'est-à-dire, à rejeter les uns sur les autres, la responsabilité des événements qui menaçaient de livrer la France à l'anarchie, ou de la rejeter sous le joug du despotisme jacobin. C'est alors que Lamennais, effrayé lui-même de la gra-

vité du péril, jeta dans le premier numéro de l'*Avenir* son pathétique appel à l'union de tous les hommes amis de l'ordre et de la liberté. Cette union, il n'entendait pas qu'on en fît une simple trêve entre les partis politiques, limitée strictement à la durée du danger commun ; il rêvait au contraire de la perpétuer au moyen d'une vaste association, indépendante des pouvoirs publics, et appelée à devenir comme un organe nouveau de la vie sociale. Prompt à dégager des événements qui venaient de s'accomplir leurs conséquences encore inaperçues, il déduisait du développement continu de la démocratie la nécessité plus grande de l'association. Quant à arrêter l'ascension du peuple vers la souveraineté, il ne comprenait même pas qu'on pût y songer. « Luttez, écrivait-il, contre le fleuve, essayez d'arrêter son cours ; vous amènerez des inondations, et vos efforts n'auront abouti qu'à changer en marais les campagnes voisines [1]. »

Si la démocratie, ajoutait-il, a réussi à s'imposer dans l'ordre politique, c'est qu'elle règne depuis longtemps déjà dans l'ordre intellectuel. « Élevez-vous jusqu'à cette région où se forme le lien social par de communes croyances et des devoirs communs, qu'y découvrez-vous ? Une démocratie nouvelle, inquiète, agitée, turbulente, une émeute d'opinions qui, dans leurs antipathies, leurs défiances, leurs craintes, se mêlent, se croisent, s'allient, se divisent le moment qui suit, et com-

1. L'*Avenir*, numéro du 30 octobre 1830 : *Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre et la conservation des droits communs*

battent sans relâche pour prévaloir. Cette démocratie des esprits est le principe de l'autre ; elle l'enfante, pour ainsi dire, perpétuellement. Or, pouvez-vous quelque chose contre elle ? Avez-vous un moyen de suspendre simplement son action ? Connaissez-vous un remède à cette profonde et terrible maladie, un remède immédiat [1] ? »

Maîtresse dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre politique, la démocratie, observait-il enfin, veut l'être aussi dans l'ordre économique, en sorte qu'au conflit des passions et des doctrines s'ajoute celui des intérêts. Où sera donc la sécurité commune? « La cherchera-t-on dans le Pouvoir? Mais le Pouvoir, nécessairement, aura été créé par un intérêt, par une opinion momentanément triomphante ; il en sera le produit, l'expression ; il sera cette opinion, cet intérêt même armé de la force, et dès lors qu'attendre de lui? S'il ne peut exister d'autre garantie des droits même les plus saints, d'autre garantie de la justice et de la liberté, je crains bien qu'on ne fasse jamais, en changeant de gouvernement, que changer d'oppression [2]. »

Les prévisions de Lamennais ne se sont que trop réalisées au cours du dernier siècle. Non seulement la démocratie s'est montrée capricieuse et changeante, mais, à mesure qu'elle prenait plus sûrement possession du pouvoir, elle est devenue plus oppressive. Tous ceux en qui elle a cru reconnaître des partisans des régimes déchus, elle les a dure-

1. *L'Avenir*, numéro du 30 octobre 1830.
2. *Ibid.*

ment traités et lésés plus ou moins dans leurs intérêts, dans leurs droits et dans leurs libertés. Facilement elle a eu raison de toutes les résistances, n'ayant toujours rencontré sur son chemin que des forces dispersées, jamais une puissante organisation. Cette organisation, le prévoyant écrivain de l'*Avenir* tenta de la créer en 1830. Elle eût formé, s'il lui avait été donné de réaliser son dessein, « une grande confédération » embrassant toute la France, « une vaste société d'assurance mutuelle » où chacun eût trouvé la garantie de sa sûreté et de ses droits. Chaque commune aurait eu son comité, correspondant avec un comité départemental [1]. L'association, constituée sur la base de la plus large tolérance, se fût ouverte à tous les hommes de bonne volonté. On n'avait à s'enquérir ni de leur condition sociale, ni de leurs opinions politiques, ni de leurs convictions religieuses [2]. On ne leur demandait qu'une chose, c'était d'aimer et d'être prêts à défendre toute liberté.

Un si beau projet, étant donné l'état des esprits,

1. Dans le premier projet de Lamennais, il n'est pas question d'un comité central. Peut-être voulait-on pousser jusqu'au bout les doctrines de décentralisation soutenues par l'*Avenir* ; peut-être, en raison du régime très précaire des associations, avait-on craint, en donnant une tête à celle qu'on se proposait de créer, de faciliter au gouvernement l'emploi des mesures répressives.

2. La pratique de la tolérance civile n'impliquait pas, selon la remarque de Lamennais la tolérance dogmatique, « qui n'est que l'absence de toute croyance, et même de toute opinion. Ainsi le catholique ne renonce à aucun point de sa doctrine, il la prêche, la défend, la propage par le raisonnement et la persuasion, reconnaissant le même droit au protestant, au juif, à toute secte quelconque soumise d'ailleurs aux lois du pays ». (L'*Avenir*, numéro du 30 octobre 1830.)

n'avait aucune chance d'être accepté. Il fallait vraiment toute la générosité et toute la candeur d'âme de Lamennais pour se flatter de rapprocher les uns des autres des hommes encore en proie à la surexcitation des passions politiques. Si les catholiques et les libéraux avaient eu la sagesse d'abjurer, les uns leurs ressentiments, les autres leurs défiances, une certaine entente eût pu s'établir entre eux, et vraisemblablement, cette entente aurait suffi pour acheminer peu à peu la France vers un régime d'ordre et de liberté. « Sans doute qu'une pareille alliance n'eût pas, comme l'observait Lamennais, constitué une société véritable », mais provisoirement, et, dans une certaine mesure, elle l'eût suppléée. « En écartant une partie des obstacles qu'apportent les passions et les désordres matériels à l'action des lois qui régissent la raison humaine et qui tendent constamment à la ramener à l'unité », elle eût préparé, hâté un avenir meilleur [1]. Malheureusement « la confédération » des gens de bien est restée jusqu'à nos jours, et peut-être restera-t-elle longtemps encore, un rêve, et rien de plus. « Notre salut dépend de nous, répétait le généreux écrivain de l'*Avenir;* il dépend de la confiance que nous aurons les uns dans les autres, de l'oubli complet du passé, d'un mot dit avec cet accent qui tue le doute, et sur lequel jamais ne se méprennent les gens d'honneur [2]. » Ce mot, personne n'a su encore le prononcer.

1. L'*Avenir*, numéro du 30 octobre 1830.
2. *Ibid.*

Les efforts de Lamennais ne furent pas cependant tout à fait perdus, puisqu'ils aboutirent à la fondation de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*.

Elle naquit en quelque sorte du procès intenté à l'*Avenir* à propos du fameux article de Lacordaire intitulé : « Aux évêques de France » et d'un article plus véhément encore de Lamennais sur « l'Oppression des catholiques ». Déférés l'un et l'autre aux tribunaux, les courageux écrivains s'inquiétaient assez peu d'un procès pour eux-mêmes [1], mais ils en redoutaient les conséquences pour leur journal dont les fonds s'épuisaient rapidement. Un appel fut adressé, non seulement aux abonnés, mais aussi « à tous les amis de la liberté religieuse » pour leur annoncer l'ouverture d'une souscription destinée à couvrir les frais du procès. « On recevra, était-il dit, depuis cinq centimes jusqu'à cinq francs. » On n'eut pas à regretter d'avoir donné à la souscription cette allure démocratique. Elle atteignit en peu de jours le chiffre de vingt mille francs. Un si beau succès révéla à Lamennais l'influence considérable conquise par l'*Avenir* après cinq semai-

1. « On accuse, écrivaient-ils, ceux qui ont été les premiers médiateurs entre la religion et la liberté ; on les traduit devant leurs concitoyens pour y répondre de leur conduite. Ils y paraîtront... On entendra des deux parts les reproches, et le pays jugera les fautes passées, les fautes présentes, et nous lui demanderons, avec confiance, notre part de liberté. Jour à jamais heureux ! Religion, liberté, patrie, elles vont se voir ensemble et se dire des paroles qui intéressent le repos du monde. » *L'Avenir*, numéro du 28 novembre 1830, sous la signature de tous les écrivains du journal.

nes d'existence, et le décida à fonder une association, moins vaste, à la vérité, que celle dont il avait d'abord conçu le plan, mais dans laquelle il se flattait de grouper au moins, avec quelques libéraux, un grand nombre de catholiques. Le titre qu'il donna à la nouvelle association en faisait assez connaître le but et l'esprit. Il était question de se réunir, non pas pour discourir, ni même pour prier ensemble, mais pour agir; et d'agir pour la défense, non pas exclusivement de sa propre foi, mais de toute liberté religieuse.

L'*Agence générale* s'interdisait rigoureusement par ses statuts de s'occuper de questions politiques. Voici, disait son *prospectus*, les principaux objets dont elle s'occupera :

1° Le redressement de tout acte contre la liberté du ministère ecclésiastique par des poursuites devant les Chambres et devant tous les tribunaux, depuis le Conseil d'État jusqu'à la Justice de paix.

2° Le soutien de tout établissement d'instruction primaire, secondaire et supérieure, contre tous les actes arbitraires attentatoires à la liberté d'enseignement, sans laquelle il n'y a plus ni Charte, ni religion.

3° Le maintien du droit qui appartient à tous les Français de s'unir pour prier, pour étudier ou pour obtenir toute autre fin légitime, également avantageuse à la religion, aux pauvres et à la civilisation.

4° L'*Agence générale* servira de lien commun à toutes les associations locales, qui se sont déjà éta-

blies en France et qui s'y établiront dans le but de former *une assurance mutuelle* contre toutes les tyrannies qui attaqueraient la liberté religieuse. Chacune d'elles aura sans doute sa vie propre, sa comptabilité particulière, son mode d'organisation et d'activité, suivant les besoins de chaque pays; mais en se créant des rapports avec l'*Agence générale*, il en résultera une action plus universelle et plus régulière, qui mettra en communication toutes les ressources avec tous les besoins [1].

Cette fois le branle était donné, et l'on put croire que les catholiques, renonçant à des divisions funestes, allaient enfin s'unir, non pour former un nouveau parti politique, Lamennais n'en voulait à aucun prix, mais pour concourir à une œuvre de défense religieuse et sociale. Sur divers points de la France des associations surgirent, organisées à peu près comme l'*Agence générale* et se rattachant à elle par un lien d'affiliation. Après l'*Association vosgienne*, ce fut l'*Association patriotique et populaire de la Moselle;* l'*Association du Quercy,* au diocèse de Cahors ; l'*Association albigeoise;* l'*Association bretonne;* l'*Association lyonnaise*. Afin de soutenir et de développer l'impulsion donnée, les plus jeunes membres du *Conseil de l'Agence* se partagèrent les départements [2]. Montalembert partit le premier, et dans le confiant

1. L'*Avenir* du 18 décembre 1830.

2. Lacordaire prit pour sa part les départements du Nord et de l'Ouest, Montalembert ceux du Midi ; M. de Coux devait visiter le Centre et l'Est.

enthousiasme de sa jeunesse et de sa foi, il s'en alla prêcher l'amour de la religion et de la liberté, non seulement à ses frères, comme lui simples fidèles, mais aux curés et aux évêques eux-mêmes. Il ne fut pas partout également bien reçu. Quelques prélats, à tendances ultramontaines, l'accueillirent avec un étonnement mêlé de sympathie. De ce nombre fut Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, qui, après un moment d'hésitation, se laissa gagner par la chaude parole de Montalembert et lui décerna le titre de « hussard du catholicisme ». Le vieil évêque de Digne, Mgr Miollis, se montra aussi tout à fait paternel pour le jeune écrivain de l'*Avenir*.

Celui-ci néanmoins rencontra dans maint évêché une extrême froideur. On trouvait à son allure trop de spontanéité irréfléchie, et pas assez de prudence. Créer des associations et les faire fonctionner en dehors du patronage direct de la hiérarchie, juxtaposer dans ces associations de bons catholiques et des libéraux non-croyants, solidariser les uns et les autres dans une action au grand jour, dans une ligue franchement avouée, en vue d'assurer à tous une somme égale de liberté, cela fut jugé une nouveauté téméraire, à peine orthodoxe et plus propre à aggraver le péril du catholicisme qu'à le diminuer. Dans un article d'une ironie doucereuse et malveillante, l'*Ami de la Religion* se fit l'interprète de hautes désapprobations. « Il s'est formé, écrivait-il, une *Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, elle a

répandu des prospectus, elle est fortement recommandée dans un journal, elle a choisi des avocats, elle promet de prendre en main la cause des prêtres inquiétés. Mais cela est plus facile en spéculation qu'en pratique. L'*Agence*, quel que soit son zèle, aurait à lutter contre trop d'obstacles pour parvenir aisément à ses fins. Les associations, quand on les supposerait plus nombreuses et plus zélées qu'il ne nous est donné de pouvoir l'espérer, auraient-elles quelque force contre un système bien lié d'administration, contre les ordres d'un ministère peu bienveillant, contre les efforts du parti irréligieux et surtout contre les dénonciations, les accusations, les invectives réitérées des journaux de ce parti ? » Le vénérable organe de la tradition gallicane détournait donc sa clientèle ecclésiastique d'entrer dans des associations impuissantes à la protéger, et au sein desquelles elle aurait très certainement le désagrément de se rencontrer « avec ce qu'il y a de plus ardent et de plus extrême dans le parti libéral [1] ».

Si les prévisions pessimistes de l'*Ami de la Religion* se sont en partie réalisées, si l'*Agence générale* n'a point tenu toutes ses promesses, qui doit

1. *L'Ami de la Religion*, numéro du 9 avril 1831. Au lendemain de la révolution de Juillet, le journal de M. Picot avait retranché une partie de son titre. Il ne s'appelait plus l'*Ami de la Religion et du Roi*, mais simplement l'*Ami de la Religion*. Il persistait à croire que, pour les curés qui auraient eu à subir quelque mesure vexatoire de la part des fonctionnaires du gouvernement, le parti le plus sage et le plus sûr était de se munir d'une attestation favorable du maire de la commune, ou de quelque personne notable.

en être rendu responsable ? Ceux qui, en la créant firent preuve d'une si prévoyante initiative, ou ceux qui, gouvernés par de mesquines défiances, mirent tant d'ardeur à l'étouffer ? Qu'on lui eût donné le temps de se développer ; de se modérer, et de se mieux régler en se développant, peut-être eût-elle réussi à doter les catholiques de France de ce qui leur a toujours manqué, de ce qui leur manque encore aujourd'hui, c'est-à-dire, d'une organisation stable, d'une forte discipline, d'une unité, et par conséquent, d'une puissance d'action avec laquelle leurs adversaires auraient dû nécessairement compter.

Pour avoir si peu vécu, elle n'en a pas moins rendu à la cause catholique des services éminents. Il serait ingrat de les oublier. Son intervention dans l'affaire des capucins d'Aix et dans celle des trappistes de la Meilleray eut pour résultat d'obliger le gouvernement à reconnaître et à respecter le droit des congrégations religieuses à l'existence et à la liberté [1]. L'appui qu'elle prêta au clergé

1. A Aix, le baron Delort commandant de la 8e division militaire avait donné à la gendarmerie l'ordre « d'arrêter comme mendiant et vagabond tout individu revêtu du costume de capucin. » Au nom des capucins, l'*Agence générale* se pourvut à ses frais, devant le Conseil d'État contre cet ordre illégal, et elle ne se désista, qu'après avoir obtenu le déplacement du commandant militaire et la réintégration des religieux dans la pleine jouissance de leurs droits.

A la Meilleray, les trappistes avaient été chassés de leur monastère par la force publique. Sur les protestations énergiques de l'*Avenir*, ils furent autorisés à y rentrer provisoirement et jusqu'à ce que les tribunaux, saisis par l'*Agence générale*, se fussent prononcés.

de Beauvais, dans une circonstance bien délicate, fut un avertissement au Pouvoir civil d'avoir, tant qu'il conserverait le droit d'intervenir dans les nominations épiscopales, à user de ce droit de manière à ne pas froisser la conscience des catholiques [1]. Mais ce qui restera son plus beau titre de gloire, c'est la campagne qu'elle mena avec tant de prudence et de courage contre le monopole exorbitant de l'Université.

La liberté de l'enseignement était inscrite au premier rang des revendications de l'*Avenir*, et ce journal n'avait point cessé, depuis sa fondation, de réclamer, avec la suppression du privilège universitaire, le vote d'une loi garantissant aux pères de famille la faculté de donner à leurs enfants des maîtres de leur choix. Si vifs, si éloquents même que fussent les articles publiés par les collaborateurs de Lamennais, l'écho en serait à peine arrivé aux oreilles du gouvernement, si l'*Agence générale* n'avait entrepris de triompher de son mauvais vouloir, en prenant pour point d'appui l'opinion. Par ses soins, et avec le concours des associations filiales, un pétitionnement fut organisé dans toute

1. Louis-Philippe, par une maladresse insigne, avait nommé à l'évêché de Beauvais l'abbé Guillon, prêtre instruit et honorable, mais d'un gallicanisme outré. Passant outre aux instructions de l'archevêque de Paris, il venait de se compromettre en administrant les derniers sacrements au fameux abbé Grégoire. Sa nomination fut très mal accueillie à Beauvais. L'*Avenir* l'attaqua très vivement, et l'évêque nommé, probablement sur les instances du gouvernement lui-même, donna sa démission. Il employa ses loisirs à écrire contre Lamennais trois volumes qu'il publia sous ce titre : *Histoire de la nouvelle hérésie du XIXe siècle, ou Réfutation complète des ouvrages de l'abbé de La Mennais.*

la France[1]. Il réunit en quelques semaines quinze mille signatures, chiffre qui peut paraître aujourd'hui bien modeste, mais qui fut jugé considérable en un temps où l'on était si peu habitué à obtenir des catholiques le moindre effort personnel. Ces pétitions furent présentées simultanément à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés. Celle-ci les écarta dédaigneusement par un simple ordre du jour. L'*Agence* se décida alors, pour obtenir gain de cause, à recourir à « l'action directe », et fit annoncer dans l'*Avenir* l'ouverture d'une école libre.

Le geste était beau et hardi ; on dut bientôt reconnaître qu'il avait été mûrement réfléchi et habilement calculé.

D'après la législation en vigueur, aucune école ne pouvait être ouverte sans autorisation, et toute école autorisée devait acquitter une rétribution scolaire au profit de l'Université. Contre cette législation due à l'esprit jaloux et dominateur de Napoléon Ier, les fondateurs de l'école libre se réclamaient de l'article 69 de la nouvelle Charte[2], lequel, disaient-ils, a aboli implicitement le monopole universitaire. Et ils ajoutaient : « La liberté de l'enseignement existe en droit. Elle existe, parce que la France l'a prise, et, s'il était vrai qu'elle

1. Un modèle de pétition, rédigé dans les bureaux de l'*Avenir*, reproduisait les idées essentielles developpées par Lamennais dans son dernier ouvrage : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*. (L'*Avenir*, numéro du 18 janvier 1831.)

2. Cet article portait qu'il serait pourvu par une loi spéciale, et dans le plus bref délai possible, à l'instruction publique et à la liberté de l'enseignement.

n'existe pas, personne ne nous la donnerait, attendu que la liberté ne se donne pas, mais qu'elle se prend. Puis donc que la France l'a prise, nous n'avons rien de mieux à faire que de faire comme elle, chacun de son côté, et d'en user largement selon nos besoins [1]. »

Il n'y avait aucune chance de faire accepter cette libérale interprétation de la Charte par un homme du caractère de Casimir-Périer. C'était dans un autre esprit, et avec d'autres vues qu'il avait pris en main le pouvoir, et son effort devait tendre à fortifier l'autorité du gouvernement plutôt qu'à élargir la liberté. Les catholiques en eurent bientôt la preuve.

On tolérait à Lyon, depuis longtemps, l'existence d'écoles gratuites, appelées *manécauteries*, que fréquentaient des enfants pauvres employés dans les paroisses au service de l'autel. M. de Montalivet, ministre de l'Instruction publique, en ordonna la fermeture. Cette mesure mesquine était une sorte de provocation. La réponse ne se fit pas attendre. « L'Université, dit simplement l'*Avenir*, poursuit la liberté jusque dans les enfants de chœur ; eh bien ! nous allons la mettre aux prises avec des hommes. »

Suivait aussitôt cette énergique déclaration : « *L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* fonde une école gratuite d'externes, sans autorisation de l'Université, rue des Beaux-Arts, 5, à Paris. Elle y enseignera les éléments de la

1. L'*Avenir*, numéro du 29 août 1831.

religion, du français, du latin, du grec, de l'écriture et du calcul, sauf à y joindre plus tard, et sur un plan plus étendu, d'autres branches des connaissances divines et humaines. Elle a voulu que cette école fût gratuite, non seulement parce qu'elle le peut, et que le chrétien doit introduire la charité partout où il le peut, mais parce que l'enseignement, pour devenir universel, doit tendre à être gratuit, avantage que la religion seule peut procurer à la société, dans les limites où il est possible.

« L'instruction sera donnée aux enfants par des membres mêmes de l'*Agence générale*, MM. de Coux, l'abbé Lacordaire, le vicomte de Montalembert, qui prennent sur eux la responsabilité légale de cette école.

« Puisse cet essai de liberté encourager tous ceux qui sont ses amis! Que les catholiques surtout aident à l'affranchissement de la pensée, car ils seront affranchis, le jour où la pensée le sera. Plus tard, après qu'ils auront reconquis leurs droits par la patience, mais par une patience hardie qui mêle le courage de l'homme à la force lente du temps, ils feront davantage, ils élèveront dans la capitale de la France, d'après les grands types de l'Allemagne, la première *Université libre et catholique* du XIXe siècle. Ils jetteront à la science moderne avec le glorieux souvenir de leurs anciens travaux un défi sans orgueil [1]. »

1. Le *prospectus* annonçant la fondation de l'école libre portait les signatures suivantes: F. de La Mennais, président de l'*Agence*

Afin de donner à cette déclaration plus de retentissement, l'*Agence générale* la fit afficher sur tous les murs de Paris.

Une tactique si résolument offensive eut ce premier avantage de diviser les libéraux et de forcer en quelque sorte les plus sincères d'entre eux, et les meilleurs, à faire cause commune avec les catholiques. Ils ne pouvaient, en effet, sans renier leurs propres principes, refuser leur approbation, ni même leur concours à ce petit groupe de chrétiens vaillants qui avaient entrepris de conquérir au profit de tous une liberté de plus. Quant aux faux libéraux, fidèles à leurs vieilles habitudes, ils n'eurent rien de plus pressé que de dénoncer l'école libre, avant même qu'elle fût ouverte, aux rigueurs du gouvernement. Le Pouvoir, bien qu'il commençât à se montrer très autoritaire, se souciait médiocrement d'entrer en lutte avec des hommes si jaloux de leurs droits et si bien décidés à les pousser jusqu'au bout. Volontiers, pour étouffer sans bruit une affaire gênante, il eût fait appel aux représentants de la hiérarchie, fallût-il pour décider l'épiscopat à intervenir, recourir à des procédés d'intimidation [1]. De tels procédés seraient restés d'ailleurs

générale ; Bailly de Surcy ; de Coux; Lacordaire; le vicomte de Montalembert. Si ces hommes de foi et de cœur avaient été mieux compris, l'honneur serait revenu tout entier à l'Église d'avoir été la première à donner satisfaction aux aspirations de la démocratie, en rendant l'enseignement gratuit à tous ses degrés, et accessible à tous.

1. M. Barthe, devenu ministre de la Justice, invita les vicaires généraux, administrant le diocèse de Besançon, « à dissoudre toute association ou agence catholique dans le diocèse ». L'*Avenir*, numéro du 20 mai 1831.

sans effet, l'*Agence générale* ayant eu soin de se constituer en dehors de la hiérarchie, non dans le dessein de se soustraire à son autorité, mais pour éviter de la compromettre. Le bruit courut un moment que le gouvernement, bien que publiquement provoqué, songeait à se dérober, en envoyant spontanément aux fondateurs de l'école libre l'autorisation dont ils avaient déclaré vouloir se passer. *L'Avenir* se hâta de couper court à cette manœuvre par ce simple entrefilet : « Si l'Université songe à éviter le combat par ce moyen, elle se trompe. L'*Agence générale* lui renverrait avec mépris son autorisation [1]. » Nul accommodement n'était possible avec des hommes si fermement résolus à se battre. L'ouverture de l'école libre eut donc lieu au jour marqué.

Ce fut le 9 mai 1831, en présence d'une assistance nombreuse et sympathique à laquelle n'hésitèrent pas à se mêler plusieurs membres du barreau parisien. Lacordaire dégagea en quelques mots la véritable signification de la solennité. « Messieurs, dit-il, nous sommes rassemblés pour prendre possession de la première liberté du monde, de celle qui est la mère de toutes les autres, sans laquelle il n'existe ni liberté domestique, ni liberté de conscience, ni liberté d'opinion, mais tôt ou tard l'esclavage, l'asservissement de tous les hommes à la pensée d'un seul homme. C'est assez vous dire, Messieurs, que nous prenons possession de la liberté

1. L'*Avenir*, numéro du 7 mai 1831.

d'enseignement. » Puis il ajoutait ces fières paroles. « Malgré les lois qui nous appuient et dont nous ne faisons que réclamer le bénéfice, on opposera à nos efforts je ne sais quel reste de despotisme qui n'a plus de titre et plus de nom. Nous lui résisterons comme il convient à des citoyens ; nous maintiendrons nos droits avec fermeté, et, si nous sommes peu, songeons qu'il faut peu pour conquérir la liberté : trois têtes d'enfants suffisent avec du courage par-dessus [1]. »

On se sépara sur ce bref discours, après avoir donné rendez-vous pour le lendemain aux élèves inscrits. Ils étaient au nombre de douze. Les choses, le lendemain, ne se passèrent pas aussi tranquillement que la veille. Dans l'après-midi, un commissaire de police, escorté de quelques agents, fit irruption dans la salle d'école, et, au nom de la loi, il somma « les instituteurs » de la fermer. Ceux-ci répondirent par une protestation fortement motivée, et déclarèrent que l'école resterait ouverte jusqu'à ce que les tribunaux eussent prononcé. Elle resta ouverte, en effet, un jour encore, et il fallut, pour en faire sortir maîtres et élèves, recourir à un simulacre de violence. Enfin, selon la formule consacrée, force resta à la loi, et l'école libre fut fermée.

Elle fut fermée, mais, comme l'avait voulu l'*Agence générale*, la question de la liberté de l'enseignement se trouva posée devant l'opinion. Les

1. L'*Avenir*, numéro du 10 mai 1831.

journaux de Paris et ceux de province racontèrent à leurs lecteurs les incidents qui avaient accompagné la fermeture de l'école, et ce simple récit valut de nombreuses sympathies aux hommes qui avaient su mettre tant de hardiesse et de franchise dans leur résistance à des prétentions qu'ils considéraient comme arbitraires et illégales. Le gouvernement fut obligé de les suivre, contre son gré, sur le terrain où ils l'avaient appelé, et de soumettre à l'appréciation des tribunaux des textes vieillis qu'il eût voulu tenir en dehors de toute discussion. S'il avait été tout à fait le maître, une condamnation rapidement obtenue aurait terminé une affaire dont il redoutait, non sans raison, le retentissement. Il lui fallut bientôt reconnaître que ses adversaires, pour si entreprenants qu'ils se fussent montrés, ne manquaient pas totalement d'habileté ni de réflexion. Cités à comparaître devant le tribunal de police correctionnelle, ils déclinèrent la compétence de ce tribunal et réclamèrent la Cour d'assises, en se fondant sur cette considération que le délit qu'on leur reprochait était un délit politique [1]. Au fond, ce qu'ils voulaient, c'était prendre l'opinion pour juge entre eux et l'Université. Lacordaire le dit hautement : « La cause que nous avons à défendre est la cause de tous les pères de famille, la cause des pauvres, la cause des hommes qui gémissent de n'avoir reçu qu'une incomplète éducation, la cause du peuple. D'où

1. Une loi récemment votée (le 8 octobre 1830) attribuait au jury la connaissance des délits politiques.

vient que nous ne souhaiterions pas que les pères de famille, les pauvres, les hommes des divers rangs de la société, le peuple, en un mot, la jugeât ? Et vraiment nous le souhaitons ; nous avons envie de voir devant des citoyens pris au hasard cette Université qui a eu vingt ans pour conquérir l'amour des familles. Tous, nous sommes ses enfants : qu'a-t-elle à craindre? Pourquoi n'a-t-elle pas demandé la première qu'un jury décidât entre elle et nous? Nous qui ne sommes rien, nous lui faisons un défi : c'est de tirer au sort, partout où elle voudra, douze pères de famille qui seront nos juges. Nous le lui proposons devant vous, Messieurs, qui êtes les magistrats du pays, devant tous ceux de nos concitoyens qui sont ici présents, devant la France; et comme l'Université n'acceptera pas, nous demandons le jury dont est justiciable tout *délit politique,* d'après la loi du 8 octobre 1830 [1]. »

Ces conclusions bien que vivement combattues par le ministère public, furent accueillies par le tribunal qui se déclara incompétent, aux applaudissements unanimes d'un auditoire fort nombreux, formé de libéraux autant que de catholiques.

C'était pour le gouvernement un premier et sensible échec qu'il essaya de réparer en interjetant appel. La cour royale, moins libérale ou plus complaisante, lui donna raison. Elle réforma le premier jugement, retint la cause et la remit, pour être

1. L'*Avenir*, numéro du 4 juin 1831.

plaidée, au 28 juin. Dans l'intervalle, Montalembert eut la douleur de perdre son père [1]. Investi immédiatement de la dignité et des prérogatives de pair de France, il fit valoir, un peu contre son gré et sur les pressantes instances de Lamennais, son droit d'être jugé, lui et ses co-accusés, par la plus haute magistrature du pays.

Le 29 septembre, il comparut avec eux devant la Chambre des Pairs. On connaît sa réponse au président qui l'interrogeait sur son nom et ses qualités : « Charles de Montalembert, maître d'école et pair de France. »

Ce fut vraiment un beau spectacle, lorsque l'ami de Lacordaire se leva dans une attitude que sa jeunesse, son deuil récent rendaient encore plus touchante, et qu'il prit la parole, non pour se défendre lui-même, mais pour défendre avec l'accent d'une foi ardente la cause de la liberté. Celui qui, au début de son discours disait modestement : « Je sais que par moi-même je ne suis rien, je ne suis qu'un enfant », se révéla au contraire un homme, et par la précoce maturité de sa pensée, et par la virile énergie de sa parole. Il parla longtemps, sans être interrompu autrement que par des témoignages d'émotion et de sympathie. Parmi ceux qui l'écoutaient, la plupart rendus assez sceptiques par l'âge et par la routine des affaires, plus d'un eût souhaité peut-être qu'il lui fût donné de laisser

1. Il mourut le 21 juin, le jour même où Montalembert recevait son assignation à comparaître devant la cour royale. (L'*Avenir*, numéro du 28 juin 1831.)

après lui un tel héritier de sa dignité et de son nom.

M. de Coux parla après Montalembert, et il fut moins heureux. Un mot lui échappa qui déchaîna dans la Chambre Haute une telle tempête qu'il dut renoncer à achever son plaidoyer [1].

Lacordaire, doué d'une rare facilité d'improvisation, s'était réservé pour répondre au Procureur général, M. Persil. Son exorde fit sensation. « Nobles Pairs, commença-t-il, je regarde et je m'étonne. Je m'étonne de me voir au banc des prévenus, tandis que M. le procureur général est au banc du ministère public. Je m'étonne que M. le procureur général ait osé se porter mon accusateur, lui qui est coupable du même délit que moi, et qui l'a commis dans cette enceinte où il m'accuse devant vous, il y a si peu de temps. Car de quoi m'accuse-t-il ? D'avoir usé d'un droit écrit dans la Charte et non encore réglé par une loi. Et lui, vous demandait naguère la tête de quatre ministres en vertu d'un droit écrit dans la Charte et non encore réglé par une loi. S'il a pu le faire, j'ai pu le faire aussi, avec cette différence qu'il demandait du sang, et que je voulais donner une instruction gratuite aux enfants du peuple. Si M. le procureur général est coupable, comment m'accuse-t-il? Et, s'il est innocent, comment m'accuse-t-il encore ? » Puis redevenant avocat, l'abbé Lacordaire entreprit de discuter pied à pied les arguments opposés aux

1. Il avait désigné Louis-Philippe par cette périphrase : « le roi provisoire de la France ».

prévenus, pour arriver à cette conclusion que les décrets impériaux, constitutifs de l'Université, n'avaient jamais eu force de loi.

L'éloquence, même unie à la raison la plus haute, triomphe rarement dans les assemblées politiques, quand elle a à lutter contre les préjugés, les passions et les intérêts. Le gouvernement demandait une condamnation à la Chambre des Pairs; il l'obtint. La cause de la liberté d'enseignement n'en sortit pas moins du procès fortifiée et popularisée. Lorsque, vingt ans plus tard, les catholiques rentrèrent en possession du droit d'enseigner, ils le durent, non seulement à leurs propres efforts et à ceux de leurs évêques, mais aussi au courant d'opinion créé en leur faveur par l'*Agence générale*. Montalembert écrira un jour, au souvenir des luttes passées : « Je ne crains pas d'exagérer la valeur et l'intensité de ces luttes qui, pour le fond des choses en question, ont prévalu et qui décidèrent de l'attitude des catholiques en France et ailleurs, depuis la révolution de Juillet jusqu'au second Empire[1]. »

Cette appréciation paraîtra d'une exacte justice, si l'on considère comment, sous la vigoureuse impulsion donnée par Lamennais, le mouvement ultramontain se propagea dans tout le monde catholique.

1. *Le Père Lacordaire*, chap. II.

CHAPITRE IX

L' « ACTE D'UNION »

Il était à peine un pays d'Europe dans lequel, depuis un siècle, le catholicisme n'eût fléchi. La vogue prolongée des doctrines encyclopédistes avait diminué, surtout dans les hautes classes de la société, le nombre des croyants. En même temps, et par une conséquence inévitable des grands événements qui s'étaient accomplis sur la scène politique, l'Église avait vu son autorité s'amoindrir graduellement. Non seulement elle ne dominait plus, mais elle avait partout à lutter pour n'être point dominée à son tour. Avec autant d'obstination que d'habileté, les juristes ne cessaient de diriger contre elle des attaques plus dangereuses encore que celles des philosophes, car ils travaillaient plus efficacement à la détruire en lui ôtant son indépendance et en brisant son unité. Nationaliser le culte et le soumettre à l'impérieuse direction du Pouvoir civil était devenu, sous leur inspiration, un programme presque universel de gouvernement. Bien rares cependant étaient les catholiques assez clairvoyants pour discerner le péril qui menaçait et leur foi et leur liberté. Il suf-

fisait, pour les endormir dans une molle sécurité, de garder avec eux certains dehors, et de paraître, quand on travaillait sourdement à les asservir, ne vouloir que les protéger.

En France, en Italie, en Hollande, en Bavière, en Autriche, les gallicans, les fébroniens ou les joséphistes, également jaloux de restreindre et de limiter strictement l'autorité du Pontife romain, s'en allaient d'eux-mêmes au-devant de la servitude, et dans la peur d'être trop gouvernés par le Pape, ils toléraient, quand ils ne les encourageaient pas, les plus dangereuses interventions de la puissance politique dans les choses de la conscience et dans la vie même de la religion.

Lamennais avait entrepris, dès le début du siècle, de réagir à la fois et contre l'esprit philosophique et contre l'esprit gallican. A force de talent, de hardiesse et de courage, il avait en partie réussi. L'ascendant de son génie avait largement contribué à imposer même aux plus fiers esprits le respect de la pensée catholique; dans les chaires publiques, dans les revues savantes, dans les grands journaux, on la discutait encore, souvent avec passion, pas toujours avec justice, on ne la persiflait plus. Affaiblis par une controverse qui n'avait pas, à beaucoup près, tourné à leur avantage, les gallicans voyaient, non sans dépit, se former et grandir au sein de l'Église de France une École qui faisait revivre et remettait en crédit, les vieilles doctrines ultramontaines.

De tels résultats, obtenus en si peu d'années,

n'avaient pas satisfait les généreuses ambitions de Lamennais. On eût dit que son âme ardente et perpétuellement agitée portait la sollicitude de toutes les Églises. Il lui tardait de voir partout renaître l'antique splendeur de la foi et le prestige souverain de la Papauté. Par delà les frontières, son esprit toujours en éveil suivait avec une attention passionnée les vicissitudes de la grande lutte que le catholicisme soutenait en tant de pays divers. Il avait même essayé, en adjoignant au *Mémorial* la *Revue catholique*, d'unifier les efforts de tous ceux qui combattaient sous le même drapeau, et de répandre parmi les catholiques du monde entier un même mot d'ordre [1].

Dès que l'*Agence générale* eut été constituée, il reprit ce dessein en lui donnant plus de précision. Comme ils s'étaient partagé la France, les membres du *Conseil* se partagèrent l'Europe et même le Nouveau-Monde. On assigna à M. de Coux la Belgique et les États-Unis ; à Lacordaire la Suisse et l'Italie ; à Montalembert la Pologne, la Suède et l'Allemagne. Le fondateur de l'*Avenir* se réservait de diriger, en vue du but à atteindre, l'action commune. Son plan consistait à se mêler partout au mouvement libéral afin de le « catholiciser » ; à seconder l'effort de la démocratie là où elle entrerait en lutte avec les pouvoirs établis, et à restaurer au-dessus de ces pouvoirs abaissés, la suprématie de la monarchie pontificale. C'était, pourrait-on

1. Voir dans le *Mémorial* le *prospectus* de la *Revue catholique*, livraison de janvier 1830.

dire, comme un programme d'internationalisme, mais d'internationalisme ultramontain.

Il suffit de parcourir l'*Avenir* pour se rendre compte de l'activité merveilleuse et de la surprenante audace que Lamennais et ses disciples déployèrent dans l'accomplissement de cette tâche immense.

Montalembert révéla l'Irlande à la France en des lettres qu'on ne relit point aujourd'hui sans émotion, tant il a su revêtir d'une touchante poésie l'héroïque fidélité de la verte Érin à sa foi et à sa nationalité. Il rendit populaire en France l'œuvre d'émancipation entreprise par O'Connell et populaires dans le pays d'O'Connell les hommes de l'*Avenir*. L'esprit vraiment catholique de l'*Agence générale* se manifesta bientôt sous une autre forme. En 1831, elle ouvrit à Paris et à Louvain, une souscription en faveur des Irlandais décimés par une de ces effroyables famines qu'amenait presque périodiquement l'administration égoïste de l'Angleterre. Cette souscription dépassa rapidement le chiffre de 70.000 francs.

C'est aussi à l'éloquent appel adressé par Montalembert aux prêtres de France que la pauvre Église de Suède, réduite, après de longues années d'oppression, à quelques centaines de fidèles, dut de voir se rallumer sur ses rivages trop oubliés le flambeau presque éteint du sacerdoce catholique.

La Belgique fit mieux qu'adopter les idées de Lamennais, elle les appliqua. Sa situation était difficile au lendemain de l'insurrection qui avait rompu

le lien factice créé entre elle et la Hollande par la diplomatie. De puissants voisins, mécontents qu'un si petit peuple eût la prétention de ne devoir son indépendance qu'à lui-même, manifestaient l'intention d'intervenir pour le soumettre à nouveau, et par la force, aux décisions du Congrès de Vienne. Contre ce péril du dehors la France promettait son appui, mais avec tant de circonspection, de prudence et de réserve que les Belges osaient à peine y compter. Au-dedans, la discorde était à craindre, et même l'anarchie, car, dans un milieu surchauffé par le feu des passions politiques, les germes de désordre que toute société renferme en son sein se développaient rapidement. L'accord des catholiques et des libéraux permit à la Belgique de traverser heureusement cette crise redoutable et de se donner une constitution qui a été pour elle le point de départ d'une longue période de paix intérieure et d'enviable prospérité.

Un des personnages les plus importants du parti libéral n'a pas hésité à reconnaître que ce furent les catholiques qui contribuèrent le plus largement à doter leur patrie d'un régime d'ordre et de liberté [1]. Avec une largeur de vue et un désintéressement dont l'histoire offre trop peu d'exemples, ils renoncèrent à faire triompher leurs préférences personnelles en matière politique, et, en matière religieuse, ils acceptèrent franchement de vivre, sans privilèges, sous le droit commun. Ils

1. Voir la lettre de M. de Potter à l'*Avenir*, numéro du 19 avril 1831.

exigèrent en échange et ils obtinrent que le droit commun leur garantît toutes les libertés nécessaires : liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté de la presse, liberté d'association. Ils témoignèrent ainsi qu'ils avaient dans la vérité de leur croyance, et dans sa vertu divine, une assurance assez ferme pour ne pas douter que, par elle-même, et sans le secours d'aucune force matérielle, elle résisterait victorieusement à toutes les erreurs qu'on tenterait de lui opposer.

Le temps n'a point trompé de si belles et de si généreuses espérances.

On imagine aisément le vif intérêt que Lamennais prit aux événements de Belgique, puisqu'ils devaient en quelque sorte démontrer expérimentalement la valeur réelle de ses idées. Il ne lui paraissait pas que ce premier essai d'alliance entre catholiques et libéraux pût réussir, sans fortifier du même coup et la cause de l'ultramontanisme et la cause de la liberté. L'*Avenir* s'employa donc à le seconder de tout son pouvoir, et il publia articles sur articles, soit pour combattre avec les patriotes belges les desseins tortueux de la diplomatie, soit pour justifier, contre des appréciations précipitées ou malveillantes, l'attitude que les catholiques avaient si sagement et si loyalement adoptée. Grâce à tant d'efforts réunis, et aussi, faut-il ajouter, aux rivalités jalouses des puissances européennes, l'indépendance nationale triompha, et, avec elle, le libéralisme catholique et romain. De Liège, la grande et turbulente cité,

on écrivait à l'*Avenir* : « En France, les doctrines libérales n'approchent du sanctuaire qu'avec une sorte de timidité. En Belgique, au contraire, elles montent à l'autel avec le prêtre, et en descendent avec lui pour se répandre, en même temps que sa parole, dans le troupeau que Dieu lui a confié. Ici, on ne conçoit pas la religion séparée de la liberté. Ces deux idées sont indivisibles, et plus d'une fois, j'ai entendu de vénérables ecclésiastiques affirmer, comme un de ces faits qui n'admettent ni doute ni contestation, qu'un catholique n'était sincèrement attaché à sa foi qu'autant qu'il était l'ami de la liberté. Aussi, rien de plus incompréhensible, pour un prêtre belge, qu'un prêtre gallican [1]. »

L'habituelle mélancolie de Lamennais devait se dissiper, et son front s'éclaircir quand il recevait des lettres comme celle-là.

La Belgique se montra reconnaissante envers les hommes qui avaient si énergiquement soutenu ses droits et si fraternellement épousé ses intérêts. Ce fut peut-être parmi les catholiques et même parmi les libéraux belges, que l'*Avenir* compta le plus grand nombre de lecteurs, et l'*Agence générale* les souscripteurs les plus généreux [2]. Nulle part le nom de Lamennais n'était entouré de plus de respect et de sympathie; nulle part, quand le théocrate ultramontain, répudiant son glorieux passé,

1. *L'Avenir*, numéro du 5 août 1831.
2. Chaque jour, à Louvain, on reproduisait, dans une édition spéciale, les principaux articles parus la veille dans l'*Avenir*.

s'écarta de l'Église, on ne ressentit plus de tristesse et de regret.

L'insurrection de la Pologne suivit de près celle de la Belgique. Là encore, c'était tout un peuple qui prenait les armes pour se libérer du joug qu'une politique faite de violence et d'astuce lui avait imposé. La nouvelle du soulèvement de Varsovie fut accueillie en France avec d'autant plus de faveur que l'attitude du czar Nicolas à l'égard de la monarchie de Juillet avait froissé et inquiété le sentiment national. « Toute la France est polonaise », s'écriait M. de la Fayette. Polonais, on le fut au plus haut degré, et dès la première heure, dans les bureaux de l'*Avenir*. Le souvenir des exploits accomplis naguère par l'héroïque nation, ses longs malheurs, son indomptable attachement à la religion et à la liberté y faisaient oublier ses erreurs et ses fautes. On saluait dans l'avènement d'une nouvelle République surgissant à l'Orient, le gage de la restauration prochaine d'un équilibre religieux et politique placé sous la sauvegarde du Pontificat romain. Lamennais attachait une si haute importance au triomphe de la Pologne qu'il se déclarait prêt à faire le sacrifice de sa vie, « pourvu qu'elle vécût [1] ». Montalembert était difficilement empêché d'aller se battre pour elle. Tant que dura la lutte sanglante engagée dans les plaines de la Vistule, l'*Avenir* fut comme le journal officiel de l'insurrection, et l'*Agence générale*, pour

1. Lettre au comte de Senfft, 5 octobre 1831.

lui fournir des subsides, ouvrit une souscription publique. Malheureusement, aux vœux légitimes exprimés en sa faveur, se mêlèrent de regrettables témérités, imputables, non à Lamennais lui-même, mais à ses jeunes collaborateurs. « Rois de l'Europe, écrivait Montalembert, rois sans foi sans amour, rois qui avez oublié Dieu, tous vous serez atteints, tous vous connaîtrez la faiblesse de ces trônes où vous avez cru vous asseoir sans lui [1]. »

Lacordaire renchérissait encore sur son imprudent ami. Il écrivait à son tour : « Les rois courent à leur perte. Devenus les fléaux de la religion, soit par le schisme et l'hérésie, soit par une haine de la constitution catholique qui ne leur a laissé que l'apparence et le nom de chrétiens, Dieu les abandonne, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les trônes de l'Europe, pour voir que ce qui est assis là, n'est à peine qu'un spectre du passé, je ne sais quelle ombre impuissante, sans pensée et sans vie [2]. »

De pareilles déclamations, trop empreintes d'un souffle révolutionnaire, n'étaient d'aucun profit pour la malheureuse Pologne et elles compromettaient gravement l'idée même que les écrivains catholiques avaient tant à cœur de servir.

L'écrasement de l'armée polonaise, luttant sans nul secours contre des ennemis infiniment supérieurs en nombre, fut considéré à l'*Avenir* comme une calamité immense. Lamennais en ressentit

1. L'*Avenir*, numéro du 12 décembre 1830.
2. L'*Avenir*, numéro du 9 juin 1831.

une vive douleur, et sa douleur s'exprima en sublimes accents[1].

Pour n'avoir pas eu en Allemagne autant de retentissement qu'en Belgique et en Pologne, l'action de l'*Avenir* ne s'y fit pas moins utilement sentir ; elle coopéra au mouvement de renaissance religieuse dont Joseph Gœrres était devenu, à partir de 1824, le chef incontesté. Entre l'auteur de la *Mystique* et l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* il serait permis d'établir plus d'un rapprochement. C'était chez les deux écrivains, même haine de l'absolutisme, même intelligence des libertés nécessaires à l'Église. Le pamphlet, sous la plume de Gœrres, n'était pas moins agressif que sous la plume de Lamennais ; il avait une égale puissance, et peut-être même, par une certaine familiarité de

1. Au lendemain de la prise de Varsovie, il écrivait : « Ainsi donc, peuple généreux, notre frère de foi et notre frère d'armes, lorsque tu combattais pour ta vie, nous n'avons pu t'aider que de nos vœux, et à présent que te voilà gisant sur l'arène, nous ne pouvons te donner que des pleurs. Puissent-ils, au moins, te consoler dans ta douleur immense ! La liberté a passé sur toi comme une ombre fugitive, et cette ombre a épouvanté tes anciens oppresseurs ; ils ont cru voir la justice. Après des jours sombres, regardant le ciel, tu as cru y découvrir des signes plus doux ; tu t'es dit : Le temps de la délivrance approche ; cette terre qui recouvre les ossements de nos aïeux sera encore notre terre ; nous n'y entendrons plus la voix de l'étranger nous dictant ses ordres insolents ; nos autels seront libres comme nos foyers. Et tu te trompais ! et ce n'était pas encore le temps de vivre, mais le temps de mourir pour tout ce qu'il y a de doux et de sacré parmi les hommes ! Peuple de héros ! peuple de notre amour, repose en paix dans la tombe que le crime des uns et la lâcheté des autres t'ont creusée ! Mais ne l'oublie point, cette tombe n'est pas vide d'espérance, sur elle il y a une croix prophétique qui dit : Tu revivras ! » (*L'Avenir*, numéro du 17 septembre 1831.)

son style, plus de popularité. Chassé de Prusse, l'infatigable adversaire du piétisme s'était réfugié à Munich, et là une École s'était formée autour de lui spontanément. « La Table Ronde »[1] réunissait des artistes comme Cornélius et les Boisserée, des juristes comme Georges Phillips, et Ernest de Moy, des philosophes comme Baader et Windischmann, des théologiens enfin comme Mœhler et Dœllinger[2]. Ils avaient pour organe, *le Catholique*, revue périodique, que secondait le *Courrier de Strasbourg*, journal créé sur le modèle de l'*Avenir*. Leur commun effort tendait, comme celui de l'École menaisienne, à discréditer le pur rationalisme et à affranchir l'Église de la domination de l'État. Cette domination était exercée presque aussi arbitrairement par les Pouvoirs catholiques que par les Pouvoirs protestants. Non seulement en Prusse, mais dans les provinces du Haut-Rhin, dans les diocèses de Fribourg, de Mayence, de Fulda, de Rottenbourg, une bureaucratie omnipotente, se substituant à un épiscopat garrotté en de peu honorables liens, s'arrogeait le droit de régler les choses du culte et de gouverner les consciences. Elle mettait tout en œuvre pour ruiner définitivement en Allemagne l'autorité du Saint-Siège. Peut-être eût-elle réussi sans l'énergique résistance de l'ultramontanisme renaissant.

1. C'était le nom donné au cercle philosophique et littéraire dont Gœrres était comme le centre.

2. Voir l'ouvrage si consciencieusement documenté de M. Georges Goyau : L'*Allemagne religieuse*, t. II, *passim*.

Les nombreuses correspondances publiées par l'*Avenir* sur la situation des Églises d'Outre-Rhin témoignent des fréquentes relations qui s'étaient établies entre ceux qui, sur différents champs de bataille, soutenaient le même combat pour la cause du catholicisme et de la liberté [1]. A Munich, on suivait avec une curiosité sympathique le développement des idées menaisiennes, et l'on formait des vœux pour l'*Avenir* qu'on savait aux prises avec une redoutable coalition des ressentiments politiques et des rancunes gallicanes. A Paris, on saluait avec une joie toute fraternelle le réveil de l'âme catholique allemande, et l'on ne ménageait ni les félicitations ni les encouragements aux hommes qui, pour rendre à leur Église asservie et anémiée l'indépendance et la vie, avaient entrepris de l'unir plus étroitement à l'Église de Rome.

Ainsi commençait à se réaliser le dessein grandiose éclos dans l'imagination de Lamennais. Des liens se formaient entre les catholiques du monde entier, des vues étaient échangées, des doctrines discutées, des projets élaborés, et, malgré la diversité des situations politiques propres à chaque pays, quelque effort se dessinait vers une conception plus large de l'unité religieuse et vers une plus grande liberté. Cet effort l'*Agence générale* le compromit en tentant prématurément de l'étendre

1. Voir plus spécialement les numéros de l'*Avenir* du 21 novembre, des 2 et 20 décembre 1830, du 4 janvier, du 24 avril, du 11 mai, des 9 septembre 1831. On sait que Lamennais méditait d'envoyer quelques-uns de ses disciples étudier en Allemagne.

et de l'organiser. En son nom, un « acte d'union» fut proposé « à tous ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique et la conduite des gouvernements qui se disent libéraux, espèrent encore en la liberté du monde et veulent y travailler ». L' « acte » était précédé d'un « préambule » dans lequel s'affirmaient des idées généreuses mais qui devaient paraître bien voisines de l'utopie.

Enrôler au service de l'ordre et de la liberté, non plus seulement les individus, mais les peuples; « soustraire à l'intervention de la force tout ce qu'il y a de spirituel dans la société; favoriser graduellement et sans secousse la tendance générale de la société à administrer elle-même ses intérêts matériels », tel est, disait-on, le but de l'*Union*. Les alliances, de peuple à peuple, nouées par la diplomatie ont eu presque toujours pour résultat de subordonner la justice à la force, et de sacrifier les intérêts moraux aux intérêts politiques. Il est temps qu'il se forme entre les peuples des liens d'une autre nature. « Aux rivalités des cabinets doit succéder la fraternité des nations »; en dehors des diplomates, il faut établir entre elles des relations dont l'objet sera de substituer à un droit public défiant et jaloux, un système de liberté favorable au développement du commerce et de l'industrie.

C'est aux catholiques, disait encore le « préambule », qu'il appartient de prendre l'initiative de ce nouveau mode d'association qui marquera un

immense progrès dans l'histoire de l'humanité. Leur religion, par son esprit d'universalité, constitue déjà « une grande confédération morale des peuples ». Séparée d'ailleurs des principes d'ordre et de vie dont le catholicisme conserve invariablement la tradition, la liberté n'a jamais été, et ne sera jamais « qu'un mensonge ignoble ou sanglant ». En fait, sans le concours des catholiques, les libéraux ne peuvent pas conquérir les libertés politiques ; et, sans le concours des libéraux, les catholiques ne peuvent pas obtenir la liberté religieuse. Qu'ils s'unissent donc les uns et les autres, et, laissant de côté leurs dissidences en matière de religion, qu'ils ouvrent leurs rangs « à tout honnête homme qui leur donnera sa parole en recevant la leur ». L'exclusivisme, quel qu'en fût le motif, serait, de leur part, « une contradiction et un crime », puisque de leur accord dépend le salut social. Lorsqu'ils auront appris à se connaître et à se soutenir mutuellement, il se fera bientôt « un grand discernement » entre les libéraux hypocrites et les libéraux sincères, et, « après ce jugement dernier des partis » viendra, comme couronnement de luttes pacifiques, le triomphe final de la vérité, de la justice et de la liberté. En vue de hâter ce triomphe, les écrivains de l'*Avenir* conviaient indistinctement tous les catholiques et tous les

1. L' « Acte d'union » portait la signature de tous les membres du comité de rédaction de l'*Avenir* dans l'ordre qui suit : F. de La Mennais, prêtre ; Ph. Gerbet, prêtre ; Lacordaire, prêtre ; C. de Coux ; comte de Montalembert ; Daguerre ; E. d'Ault-Dumesnil ; Waille.

libéraux des pays chrétiens à associer leurs efforts et à se promettre aide et secours pour la promulgation et la défense de ce qu'ils appelaient, avec trop de présomption peut-être, « la grande Charte du siècle. » Elle était ainsi conçue :

I

« La partie spirituelle de la société doit être affranchie complètement de l'intervention du Pouvoir politique. En conséquence :

« 1° La liberté de conscience et de culte doit être entière, de telle sorte que le Pouvoir ne s'immisce, en aucune manière et sous aucun prétexte, dans l'enseignement, la discipline et les cérémonies d'un culte.

« 2° La liberté de la presse ne peut être entravée par aucune mesure préventive, sous quelque forme que cette mesure se produise.

« 3° La liberté d'éducation doit être aussi complète que la liberté des cultes dont elle fait essentiellement partie, et que la liberté de la presse, puisqu'elle n'est, comme celle-ci, qu'une forme de la liberté même de l'intelligence, et de la manifestation des opinions. »

II

« Par cela même que la partie spirituelle de la société doit être affranchie complètement, l'action

du pouvoir constitutionnel ne peut s'exercer que dans l'ordre des intérêts matériels, et dans cet ordre, nous admettons qu'il faut tendre à un état de choses dans lequel toutes les affaires locales seront administrées en commun par ceux qui sont intéressés, sous la protection du Pouvoir destiné dès lors uniquement, quelle qu'en soit la forme, à maintenir l'unité politique, l'harmonie entre les diverses administrations particulières, à pourvoir aux intérêts généraux et à la défense extérieure de l'État. »

III

« Et comme la société, dont la justice est la base, ne peut faire des progrès réels que par un plus grand développement, une application plus étendue de la loi de justice et de charité, nous admettons aussi que l'on doit tendre incessamment à élever l'intelligence et améliorer la condition matérielle des classes inférieures, pour les faire participer de plus en plus aux avantages sociaux. »

L'« acte d'union » fut comme le testament politique de l'*Avenir*. Tous les gouvernements s'émurent en effet et s'irritèrent d'un projet d'association qui ne tendait à rien moins qu'à ressusciter une sorte de « Ligue » et à l'étendre à toute l'Europe, dans l'intention avouée de restreindre leurs droits et leur autorité. Aussi se hâtèrent-ils de dénoncer ce projet au Saint-Siège comme une manifestation

révolutionnaire d'autant plus scandaleuse qu'un prêtre avait osé s'en faire l'inspirateur. A Rome, on se montra surtout offensé d'un excès de libéralisme qui allait jusqu'à unir dans l'affirmation des mêmes principes politiques et dans une action commune des catholiques et des non-croyants. En signant, avec trop peu de réflexion et de prudence, l' « acte d'union », les écrivains de l'*Avenir* avaient signé eux-mêmes, en quelque sorte, leur propre condamnation.

CHAPITRE X

LA SUSPENSION DE L' « AVENIR »

Le 31 janvier 1831, Lamennais et Lacordaire avaient comparu ensemble devant la Cour d'assises de la Seine, appelés l'un et l'autre à répondre de deux articles publiés dans l'*Avenir* [1]. Ces articles avaient été provoqués par un acte très impolitique du nouveau gouvernement. Usant pour la première fois de son droit de nomination aux sièges épiscopaux, il avait porté son choix sur des hommes dont les opinions ou les antécédents inspiraient aux catholiques de justes défiances [2]. On eût pu croire

1. A la date du 25 et du 26 décembre 1830.

2. « C'était à B... M. l'abbé G... dont la conduite schismatique dans l'affaire de M. l'abbé Gr... dispensa bientôt le clergé et les fidèles de justifier leurs craintes. C'était à D... l'abbé R... dont le peuple disait publiquement dans les rues d'A... : « Il ne sera pas sacré, car il est exécrable. » C'était à A... l'abbé d'H... vieillard décrié sous l'Empire, comme recteur de l'Académie de Limoges qu'il avait peuplée de prêtres mariés. » *Affaires de Rome*, p. 53.

Les vives protestations du clergé, soutenues par l'*Agence générale*, firent échouer la candidature de l'abbé Guillon à Beauvais. MM. Roy et d'Humières, nommés, le premier à l'évêché de Dijon, le second à l'archevêché d'Avignon obtinrent du Pape un indult les autorisant à se faire sacrer par un seul évêque. Cet évêque, ils eurent bien de la peine à le trouver. Tous les prélats de France se récusant, ce fut Mgr Antoine Posada Rubin de Calis, ancien évêque de Carthagène, qui leur donna la consécration épiscopale.

qu'il prenait plaisir à fournir lui-même une arme de plus aux adversaires du Concordat. Ceux-ci ne manquèrent pas d'en user. S'adressant directement aux évêques de France, comme s'il eût été en leur pouvoir de déchirer le pacte consenti par Pie VII, Lacordaire les adjura, sous la forme la plus solennelle, de fermer l'entrée du sanctuaire aux candidats présentés par le gouvernement. « La nomination de vos collègues dans l'épiscopat, leur disait-il, est désormais dénuée de toute garantie législative et morale, désormais livrée comme une proie aux ministères rapides qui vont se succéder et saisir en passant l'occasion d'emporter votre hiérarchie avec la leur... Ils ont parcouru de l'œil vos têtes blanchies dans les misères précédentes ; ils ont compté vos années, et ils se sont réjouis : car, le temps de l'homme est court. A mesure que vous vous éteindrez, ils placeront sur vos sièges des prêtres honorés de leur confiance, dont la présence décimera vos rangs sans détruire encore l'unité. Un reste de pudeur s'effacera plus tard de leurs actes, l'ambition conclura sous terre des marchés horribles, et le dernier de vous mourant pourra descendre sous le maître-autel de sa cathédrale, avec la conviction que ses funérailles seront celles de toute l'Église de France [1]. »

Pour cet article plus bruyant que dangereux, l'*Avenir* fut saisi.

Il le fut encore, le lendemain, pour un article où

1. *L'Avenir*, numéro du 25 novembre 1830. *Aux Évêques de France.*

Lamennais attaquait dans un style plus serré et avec une logique plus pressante toute la politique religieuse du gouvernement. Il lui reprochait de n'avoir point tenu, à l'égard des catholiques, les promesses de la Charte, et de les avoir frustrés de la protection légale à laquelle ils avaient droit, au même titre que tous les citoyens. « Ou le Pouvoir, écrivait-il, ne peut pas, ou il ne veut pas, en ce qui nous concerne, être fidèle à ce qu'il a promis. S'il ne le peut pas, qu'est-ce que cette moquerie de souveraineté, ce fantôme misérable de gouvernement ; et qu'y a-t-il entre lui et nous ? Il est à notre égard, comme s'il n'était pas, et il ne nous reste, en l'oubliant, qu'à nous protéger nous-mêmes.

« S'il ne le veut pas, il rompt le contrat qui nous liait à lui, il déchire son titre, car nous nous tenons obligés à lui être soumis, à la condition expresse qu'il tiendra lui-même ses engagements envers nous ; *sinon non* [1]. »

Or, continuait le fougueux polémiste, non seulement le Pouvoir se montre envers nous oublieux de ses promesses, mais, chaque jour, il se découvre malveillant et hostile. Ses derniers choix épiscopaux annoncent de sa part le dessein d'avilir l'Église de France et de la livrer au schisme. Pour se soustraire au sort dont on la menace, une seule ressource lui est laissée, la séparation, que rien ne peut retarder plus longtemps. « Le principe en est posé dans la Charte; il ne s'agit que de transfor-

1. L'*Avenir*, numéro du 26 novembre 1830. *Oppression des catholiques.*

mer le fait en droit. Par cela même qu'il n'existe et ne peut plus exister de religion d'État, l'intervention du gouvernement dans les choses de la religion est tout ensemble absurde et illégale, et le Concordat dès lors est aboli implicitement, ainsi que toutes les lois et règlements qui en étaient une conséquence. Quand les évêques auront exposé au Souverain Pontife la situation de notre Église, quand ils lui auront exprimé leurs vœux avec cet accent de la conviction, du désintéressement et de la charité, qui retentira dans son cœur de père, toutes les difficultés qui naîtraient d'engagements antérieurs seront promptement aplanies de sa part. Que veut-il que le salut de la Foi ? Ah ! ce n'est pas lui qui supputera ce que pourra coûter la liberté du sacerdoce, et qui doutera de la Providence. »

Ce langage ne fut accueilli avec faveur que par un petit nombre de catholiques, et un nombre plus petit encore de libéraux. Ceux-ci, même en acceptant quelques-unes des idées de Lamennais, étaient fort éloignés de partager ses illusions. Ils souhaitaient, plus qu'ils n'espéraient, le succès de sa courageuse tentative en vue de réconcilier le catholicisme avec la liberté, prévoyant trop bien les obstacles presque insurmontables auxquels sa téméraire ardeur allait inévitablement se heurter. Tous, du moins, admiraient la fière allure de sa pensée, la supériorité de son talent, et surtout la parfaite sincérité de son âme, la grande simplicité avec laquelle il consacrait à la défense de sa foi et au service de son Église tout son talent et sa vie même.

Chateaubriand, d'un caractère si différent et si jaloux de tenir en tout les premiers rôles [1], commença, dès ce moment, à se rapprocher de son ancien collègue du *Conservateur* et à lui pardonner les vives épigrammes que celui-ci n'avait épargnées ni au ministre de Louis XVIII, ni à l'ambassadeur de Charles X. Lamartine, prompt à s'éprendre de beaux rêves ; Michelet, encore respectueux du catholicisme ; Alfred de Vigny, toujours indécis entre le doute et la croyance, manifestaient hautement leurs sympathies pour l'*Avenir* [2]. L'auteur de la *Peau de Chagrin*, impatient de renommée, lui demandait un indulgent compte rendu de son dernier roman ; le poète Antony Déchamps confiait à ses colonnes l'*Épître à Victor Hugo* ; Victor Hugo lui-même reconquis par Lamennais, s'arrêtait, mais pour la dernière fois, sur la pente qui devait l'entraîner si loin de la religion de sa jeunesse, et il donnait en primeur aux lecteurs du journal catholique et libéral un des plus merveilleux chapitres de *Notre-Dame de Paris*.

Des écrivains, en possession d'une si grande autorité sur l'opinion publique éveillèrent en faveur de l'*Avenir* une curiosité sympathique, en sorte

1. Il disait de lui-même. « Je ne vaux rien du tout en seconde ligne. » *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Ed. Biré, deuxième partie, livre II.

2. Lamartine publia dans l'*Avenir* son ode *A Némésis* (numéro du 20 juillet 1831). Alfred de Vigny offrit de collaborer à l'organe menaisien, et en effet il y fit paraître une *Première lettre parisienne*, numéro du 3 avril 1831. (Voir dans la correspondance de l'auteur d'*Eloa* ses lettres à Montalembert, Paris, Calmann-Lévy.)

que, Lamennais et Lacordaire venant au jour marqué s'asseoir sur le banc des prévenus, ils y furent accompagnés d'une naissante popularité. Tout était contraste entre les deux accusés. L'un se présentait dans le plein épanouissement de sa jeunesse, la taille droite et ferme, le visage ouvert et rayonnant d'une insouciante ardeur ; sa voix pleine et harmonieuse charmait et subjuguait à la fois. L'autre apparaissait, au contraire, frêle et débile, avec, dans la pâleur de sa face, une expression de souffrance ; son front, creusé déjà de rides profondes, se penchait en avant comme sous le poids trop lourd de la pensée ; sa parole hésitante s'entendait à peine ; seule, la flamme de son regard, jaillissant brusquement comme l'éclair, décelait l'intensité de sa vie intérieure.

L'avocat général, M. Berville, se montra assez mou dans son réquisitoire, et son langage manqua d'élévation autant que de franchise. Sans discuter à fond aucune des thèses de l'*Avenir*, il réclama contre ses deux éminents rédacteurs les sévérités de la loi, comme s'il n'eût eu devant lui que des agents de désordre et de vulgaires fauteurs de sédition. C'était fausser le débat et le rapetisser. En réalité, ce que le gouvernement de Juillet voulait atteindre, ce n'était pas des hommes, mais une doctrine. Il n'avait pas, et ne voulait pas avoir, en matière religieuse, une autre politique que celle qui avait été pratiquée sous la Restauration. Son programme s'attardait obstinément aux vieilles formules gallicanes, et bien que décidé à faire à

l'Église une moindre part dans l'État, il prétendait cependant l'y maintenir soumise à une plus étroite sujétion. Une fusion entre le parti ultramontain et le parti libéral, si peu probable qu'elle lui parût, ne laissait pas de l'inquiéter, et c'est pour l'empêcher qu'il s'était résolu à refaire à Lamennais le procès que lui avait fait, en 1826, M. de Villèle. Dans ce nouveau procès, seul encore, à bien prendre, l'ultramontanisme était en jeu.

C'est ce que sut victorieusement démontrer un jeune avocat du barreau d'Angers, Me Janvier, qui, cette fois, et pour des raisons qu'on devine sans peine, remplaçait Berryer au banc de la défense. Il n'avait pas les croyances religieuses du grand orateur royaliste, mais il parla sous l'inspiration d'un libéralisme sincère et généreux. La première partie de son plaidoyer fut une charge à fond contre le gallicanisme qu'il flétrit comme une doctrine de servitude; la seconde, une vigoureuse apologie de la foi ultramontaine et des tendances libérales de l'*Avenir*. Malheureusement, dans la chaleur du débat, certaines expressions lui échappèrent que les adversaires de Lamennais se hâtèrent de recueillir pour les exploiter contre lui. Me Janvier avait dit au début de sa plaidoirie : « Ce n'est jamais impunément que l'on entreprend le rôle de réformateur, et celui dont le courage ne décline pas une mission pareille, sait d'avance à quels risques il l'accepte... M. de la Mennais m'a chargé de vous le dire, depuis quinze ans, il travaille à régénérer le catholicisme et à lui rendre,

sous une forme nouvelle et avec des progrès nouveaux, la force et la vie qui l'avaient abandonné. » Immédiatement ces paroles, trop peu mesurées, devinrent un thème aux commentaires les plus perfides et les plus acrimonieux [1]. En vain le groupe menaisien essaya-t-il d'en rétablir le véritable sens et d'en restreindre la portée [2]. En vain Lamennais prit-il soin de désavouer lui-même dans une lettre publique la fausse interprétation donnée aux paroles de son imprudent défenseur [3]. Sa

1. Voir l'*Ami de la Religion*, numéro du 8 février 1831.

2. Le texte de la plaidoirie de Me Janvier fut publié par les soins de l'*Agence générale* avec des notes rectificatives qu'il n'est pas inutile de reproduire. Première note, à propos du rôle de *réformateur* prêté à Lamennais : « Ce mot de réformateur est une des expressions que quelques personnes se sont plu à interpréter dans un sens odieux. M. de la Mennais a entrepris de réformer la société à l'aide de la religion, voilà évidemment ce qu'a voulu dire son défenseur, et ce serait une mauvaise foi trop absurde que de détourner le sens de cette parole pour l'entendre d'une réforme de la religion elle-même. »

Deuxième note, sur cette phrase : *M. de la Mennais m'a chargé de vous le dire, depuis quinze ans il travaille à régénérer le catholicisme...* « On a voulu aussi abuser de cette phrase. Il est assez clair pourtant, et par tous les écrits de M. de la Mennais et par le discours de son défenseur, qu'il s'agit, non pas de régénérer le catholicisme en lui-même, mais de le régénérer dans les intelligences qui l'ont laissé s'affaiblir ou s'éteindre en elles, en le leur offrant tel qu'il est, et non tel que le gallicanisme et la philosophie incrédule le leur ont montré. » *Procès de l'Avenir*. Paris, 1831.

3. « Parmi les paroles de mon avocat, disait-il dans cette lettre, il y en a plusieurs que j'ai regrettées vivement et auxquelles je prévis qu'on ne manquerait pas de donner une interprétation malveillante, mais je n'avais pas pu les deviner. Je ne pouvais pas davantage établir, au milieu de l'audience, un colloque entre lui et moi, une discussion toute personnelle, étrangère à la cause. Pour qui veut lire, il est d'ailleurs évident par l'ensemble de son plaidoyer, qu'en parlant de réforme, de restauration du catholicisme, il avait en vue de désigner la guerre qu'en

loyale protestation ne fut pas même écoutée, on refusa de prendre en considération que les phrases incriminées étaient périodes d'avocat et non propositions de théologien; et les jésuites, dès ce jour, s'entendirent avec les gallicans pour assimiler aux réformateurs hérétiques du XVIe siècle, l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* [1].

Lacordaire eut la parole après Me Janvier. Son genre d'éloquence fut trouvé un peu théâtral par les gens de goût ; mais comme il était dans la note du jour, il plut au plus grand nombre [2]. Négligeant à dessein de plaider pour lui-même, et voulant surtout profiter de l'occasion qui s'offrait de don-

effet je n'ai pas cessé de faire au gallicanisme. » *L'Avenir*, numéro du 29 avril 1831.

1. Voir le livre du P. Rozaven: *Examen d'un ouvrage intitulé:* Des doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie, par l'abbé Gerbet ; principalement, l'*Introduction* et *la note* insérée à la fin du volume.

Le P. Rozaven était breton, plus breton même que Lamennais, puisqu'il était originaire de Quimper. Il entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus et devint assistant du P. Général. Très versé dans la théologie, il entreprit de réfuter les théories philosophiques de l'Ecole menaisienne et il le fit avec succès. Il eût été à souhaiter qu'il s'en tînt là, et ne s'aventurât pas sur le terrain politique où se perd si facilement toute notion de justice et de charité.

2. Il s'attira des réflexions désobligeantes pour s'être arrêté avec trop de complaisance à sa propre biographie et pour avoir décerné à Lamennais des louanges outrées. Il disait de lui, à la fin de son exorde: « Je suis ici près de l'homme qui a commencé la réconciliation du catholicisme et du monde. Ah ! laissez-moi lui dire combien je suis touché du sort que Dieu m'a fait en me le donnant pour maître et pour père. »

Trois ans plus tard, le même abbé Lacordaire, au cours d'une polémique avec le baron d'Eckstein, écrira avec une belle assurance : « M. de La Mennais ne fut, en réalité, ni *mon père*, ni *mon maître*. » Voir l'*Univers religieux*, numéro du 22 juin 1834.

ner un plus grand retentissement aux idées de l'*Avenir*, il renouvela avec une impétuosité trop juvénile ses attaques contre le Concordat. Son ton superbe, quelquefois même provocant, indisposa quelques membres du jury et faillit compromettre l'issue du procès. Les prévenus néanmoins furent acquittés [1]. C'était un désagréable échec pour le gouvernement qui, dès ce jour, classa l'*Avenir* parmi les journaux d'opposition, et se promit de ne négliger aucune occasion, peut-être même aucun moyen de le faire disparaître.

Le verdict d'acquittement fut accueilli, au contraire, du côté des menaisiens, comme une victoire. Il abrogeait, en effet, au moins implicitement cette vieille jurisprudence qui érigeait le gallicanisme en dogme de l'État, et il émancipait l'ultramontanisme condamné, quelques années auparavant, par la magistrature de Charles X, comme une doctrine séditieuse. Assurément le jury, composé en très grande partie d'hommes fort étrangers aux questions théologiques [2], n'avait eu ni la pensée ni le goût de prendre parti dans la querelle qui divisait les catholiques. En refusant de condamner le chef du mouvement ultramontain et son jeune disciple, il avait voulu plutôt déclarer sa propre incompé-

1. L'abbé Lacordaire cependant ne le fut qu'à la majorité de faveur.

2. A côté d'un sous-préfet de la Restauration, d'un conseiller référendaire à la Cour des comptes, d'un avocat à la Cour royale, siégeaient un brasseur, un négociant, un drapier, un confiseur, un marchand de fer, un épicier en gros, un capitaine retraité et deux propriétaires.

tence, basée sur ce motif que le principe fondamental de la nouvelle Charte était contraire à toute ingérence du pouvoir civil dans les choses de la religion. Cette interprétation de la loi constitutionnelle marquait certainement comme une nouvelle étape vers la séparation de l'Église et de l'État. Il était en effet aisé de prévoir que, moins l'État trouverait de facilité à tenir l'Église sous sa tutelle, plus vite il serait entraîné à briser les derniers liens qui l'unissaient encore à sa puissante rivale, et à dénoncer un traité dont les avantages ne compenseraient plus à ses yeux les obligations.

Le procès de l'*Avenir* eut, à un autre point de vue, des résultats heureux. Le premier fut de modifier, au moins dans quelque mesure, l'état de l'esprit public à l'égard du catholicisme. Le clergé commença d'être moins impopulaire, il put se hasarder hors de l'église ou de la sacristie, sans être insulté, après que, dans l'enceinte du Palais, envahie par une foule nombreuse, Lamennais et Lacordaire, se réclamant hautement de leur qualité de prêtres, eurent été applaudis. La presse les félicita et se félicita elle-même de leur acquittement, car elle avait senti que la condamnation de l'*Avenir* eût mis en péril toute liberté d'écrire. La publicité qu'elle donna aux débats attira l'attention sur les doctrines qui y avaient été discutées, et l'ultramontanisme, mieux connu, fut aussi mieux accepté.

Lamennais eut toutefois le tort de s'exagérer l'im-

portance de ce premier succès. Tandis que préoccupé de conquérir les libéraux, il prêtait à leurs fugitifs applaudissements une oreille trop confiante, il ne s'apercevait pas que derrière lui une redoutable coalition se formait.

Le premier avertissement lui vint du côté où il l'attendait le moins, par une lettre que le Père Ventura adressa de Rome à « MM. les rédacteurs de l'*Avenir* », mais qu'il eut la fâcheuse inspiration de publier d'abord dans le journal le plus gallican et le plus carliste, la *Gazette de France* [1]. Une véritable amitié, fondée sur une estime réciproque et sur une certaine communauté d'idées, unissait l'abbé de La Mennais au procureur général des Théatins, homme d'un esprit vraiment supérieur, philosophe et orateur, mais plus orateur que philosophe [2]. Il avait adopté dans son intégrité et défendu

1. La *Gazette de France* venait de passer sous la direction de M. de Genoude. On fit courir le bruit que la lettre du P. Ventura n'avait paru dans ses colonnes que sur le refus de l'*Avenir* de la publier ; ce qui était absolument faux.

2. Le P. Ventura était originaire de Palerme. Il fit, très jeune, son noviciat dans la Compagnie de Jésus, et en sortit pour entrer chez les Théatins, ordre fondé par S. Gaëtan et le cardinal Carrafa, plus tard pape sous le nom de Paul IV. Appelé à Rome par Léon XII, il s'y rencontra, en 1824, avec Lamennais. L'avenir lui réservait une existence presque aussi agitée que celle de son illustre ami. Disgracié par Grégoire XVI, à cause de ses relations avec l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, il revint en faveur pendant les deux premières années du pontificat de Pie IX. Les sympathies qu'il témoigna, en 1849, pour la République romaine, lui valurent un ordre d'exil. Réfugié d'abord à Marseille, il y fut traité en prêtre interdit, et apprit que ses écrits venaient d'être mis à l'*Index*. Son humble soumission lui obtint un adoucissement à de si rigoureux procédés. S'étant fixé à Paris, il y prêcha avec succès, et fut même invité à se faire entendre aux Tuileries. Libéral impénitent, il resta, aux yeux de certains catho-

avec énergie la thèse philosophique de l'École menaisienne, mais sa thèse ultramontaine, il ne l'avait encore acceptée qu'à demi ; en sorte que, infaillibiliste en théologie, il était demeuré en politique partisan du droit divin, tel que l'entendaient les gallicans. Le libéralisme de l'*Avenir* ne lui déplaisait point, et il félicitait ses rédacteurs « d'avoir réclamé avec un noble courage, en faveur de la religion, la protection qu'on accorde à toutes les sectes ; en faveur de l'Église, l'indépendance qu'on assure à tous les clubs ; en faveur de la vérité, la liberté de la presse qu'on prodigue à toutes les erreurs. » Ce qu'il leur reprochait c'était un penchant trop marqué vers la démocratie, jusqu'à soutenir que la souveraineté du peuple est conciliable avec la souveraineté de Dieu [1]; et une indulgence excessive pour la Révolution, jusqu'à encourager l'insurrection de la Belgique et de la Pologne. Il les conjurait donc, en terminant sa lettre, de renoncer à une politique aussi fausse dans ses principes que dangereuse dans ses conséquences. « Combattez, leur disait-il, l'arbitraire constitutionnel, mais ne prêchez pas le désordre ; combattez le despotisme, mais n'invoquez pas à votre secours la Révolution ; défendez la religion, la liberté qu'on vous

liques, l'objet d'une constante suspicion. Le 2 août 1861, il s'éteignit obscurément à Versailles. Sa biographie a été écrite récemment par M. Rastoul. (Paris, Librairie des Saints-Pères, 1906.)

1. Telle était en effet la conclusion d'un article qui parut dans l'*Avenir* du 14 décembre 1830, sous ce titre : « Le droit divin des rois exclut-il la souveraineté des peuples ? » L'article, signé F., était de l'abbé Rohrbacher.

a promise, mais avec la modération, la sagesse, la charité des catholiques, non avec le langage de mensonge, de sottise, de rage révolutionnaire [1]. »

De telles paroles étaient gravement offensantes pour Lamennais et pour ses collaborateurs. Cependant sa première pensée fut de les laisser sans réponse, parce qu'il lui en coûtait d'engager une polémique avec un homme qu'il estimait et qu'il aimait, dans un temps où l'union entre catholiques apparaissait plus nécessaire que jamais. Les commentaires malveillants de la presse gallicane l'entraînèrent bientôt à sortir de sa réserve. Non seulement on prit plaisir à grossir les reproches et à aggraver les termes de la lettre écrite par le Père Ventura, mais encore on fit entendre, qu'en raison de la haute situation que celui-ci occupait à Rome, le blâme infligé à l'*Avenir* devait être considéré comme l'expression des sentiments du Saint-Siège [2]. Lamennais ne pouvait pas supporter en silence qu'on mît en doute l'orthodoxie de son journal, ni laisser croire que l'ultramontanisme même devenait suspect à la cour de Rome, parce que, conséquent avec lui-même, il se montrait favorable aux aspirations de la démocratie. Il se décida donc à répondre au Père Ventura, et s'il releva avec quelque vivacité certaines inconvenances de sa lettre, il eut du moins le difficile mérite de ménager la personne de son contradicteur.

Celui-ci repoussait les doctrines politiques de

1. L'*Avenir*, numéro du 9 février 1831.
2. Voir la *Gazette de France* et l'*Ami de la Religion*.

l'*Avenir* comme une dangereuse nouveauté. Lamennais lui répond qu'elles sont plutôt un retour aux principes professés par les grands théologiens du moyen âge, adoptés par Fénelon, consentis par Bossuet lui-même, qui, pour s'être fait le trop zélé défenseur de l'absolutisme, n'en avait pas moins reconnu que « la puissance des rois n'est pas tellement de Dieu qu'elle ne soit aussi du consentement des peuples »[1]. A la théorie de J.-J. Rousseau plaçant dans la volonté du peuple la source unique et la seule règle de la souveraineté ; et, du même coup, aux maximes du gallicanisme attachant à l'investiture royale un droit de souveraineté irrévoc ble et absolu, il oppose l'enseignement traditionnel de l'Eglise romaine, qui soumet également à la loi divine de justice les peuples et les rois, et déclare que tout Pouvoir qui sciemment et obstinément viole cette loi, peut être légitimement renversé.

Cette argumentation, en thèse absolue, était inattaquable, et elle menait droit à des conclusions que le Père Ventura, bien qu'il se montrât, en cette matière, un assez tiède ultramontain, pouvait difficilement contester. Qu'avait-il en effet à opposer à son redoutable adversaire, quand celui-ci, le pressant avec sa vigoureuse logique, lui disait : « A moins que vous ne reconnaissiez aucuns droits aux peuples, aucuns droits que le Pouvoir ne puisse lui ôter à sa volonté ; à moins que vous n'admettiez

1. *Defensio*, liv. IV, cap. 21.

d'autre pouvoir légitime que le despotisme illimité, doctrine qui implique l'athéisme, il est plus clair que le jour, qu'en 1830, le Pouvoir, dont, encore une fois, nous ne scrutons pas les intentions et dont nous respectons l'infortune, enleva aux Français des droits légitimement acquis, et renversa de fait la loi fondamentale, c'est-à-dire, la société telle qu'elle existait. La question, dès lors, n'était plus s'il y aurait une révolution, mais si elle s'accomplirait au profit de l'absolutisme ou au profit de la liberté. Or, entre ces deux alternatives désormais inévitables, je vous demande à vous-même, mon Révérend Père, ce qui était le plus désirable et le plus juste en soi ; je vous demande ce qu'auraient fait les catholiques du moyen âge, alors que le sentiment de la dignité des peuples et de la sainteté des promesses qui formaient le lien entre eux et le Pouvoir, était si vivant dans les âmes ; je vous demande ce que les Pontifes romains, choisis pour juges, auraient décidé, je ne dis pas sur les intérêts qu'ils se seraient sans doute et avec succès efforcés de concilier, mais sur le fond même du droit. Écartez de votre esprit toute préoccupation relative aux temps et aux hommes, et, la main sur la conscience, répondez. [1] »

Le Père Ventura se garda bien de répondre, et, s'il ne se rendit pas complètement aux raisons de Lamennais, il eut du moins l'âme assez haute pour lui conserver toute son amitié.

1. L'*Avenir*, numéro du 12 février 1831.

En dirigeant contre l'*Avenir* une attaque si vive et si imprévue, le controversiste romain avait cédé, plus qu'il ne le croyait lui-même, aux excitations d'un petit groupe de réfugiés politiques que l'humiliation et le chagrin de la défaite avaient aigris, jusqu'à les rendre tout à fait injustes envers ceux qui refusaient d'épouser leurs rancunes et de partager leurs regrets. Un même état d'esprit régnait assez généralement en France parmi les légitimistes. S'obstinant dans un préjugé, qu'à force de sincérité ils rendaient respectable, les hommes d'ancien régime considéraient comme indispensable au salut de l'Église le triomphe de la cause politique qui leur était chère. Quelques-uns cependant auraient bien dû s'avouer à eux-mêmes que leur ferveur longtemps assoupie, avait commencé à se réveiller le jour seulement où ils avaient calculé que la question religieuse pouvait devenir entre leurs mains un excellent moyen d'opposition. Ce moyen, ils craignaient de se le voir enlever, si la politique inaugurée par l'*Avenir* réussissait à rallier la masse des croyants et la majeure partie du clergé. Aussi s'attachèrent-ils à la combattre de tout leur pouvoir.

On doit, cependant, reconnaître que la passion politique n'était pas, chez tous les partisans de l'ancienne monarchie, absorbante au même degré. Beaucoup, même en conservant avec une noble et touchante fidélité le regret du régime déchu, n'auraient pas refusé d'accepter, au moins provisoirement, le nouveau régime, pourvu qu'il se montrât

respectueux de la religion. Si grand que fût dans l'âme de ces vieux royalistes l'attachement à une dynastie que le malheur avait rendue à leurs yeux doublement sacrée, plus grand encore était leur attachement à la foi catholique dont la conservation leur paraissait liée indissolublement à la grandeur, à l'existence même de la France. En faisant appel à ce sentiment, il n'eût pas été impossible sans doute de les détacher peu à peu du passé, et de les amener à concourir avec tous les hommes d'ordre à la défense de la paix sociale et de la liberté. Encore fallait-il user avec eux de ménagements, ne pas les brusquer, ni les froisser, mais attendre avec patience que le temps ou la réflexion, en détruisant leurs dernières illusions, en leur ôtant d'irréalisables espérances, leur eût fait sentir la nécessité de changer d'attitude et de s'adapter résolument à un autre ordre de choses et à des temps nouveaux. Hier encore, serviteurs de la royauté, ils seraient devenus, sans déchoir, les serviteurs de la démocratie, et celle-ci n'en eût jamais compté de meilleurs, de plus sincères, de plus désintéressés. Il paraît bien que Lamennais eut ce résultat en vue, quand il les conviait, dès les premiers numéros de l'*Avenir*, à s'unir, sans aucune arrière-pensée politique, pour donner une impulsion catholique au mouvement libéral [1]. Mais s'il eut dans l'esprit assez de puissance pour concevoir un pareil des-

1. « Nous offrions, dira l'*Avenir* dans son dernier numéro, le vrai moyen d'unir toutes les opinions qui déchirent la France ; aux libéraux, la plus magnifique réalisation de leurs doctrines ;

sein, il ne sut pas mettre dans sa conduite assez de sagesse pour le réaliser.

La catastrophe qui venait de renverser le trône des Bourbons et de jeter dans l'exil la famille royale n'avait certainement excité dans son âme d'autre sentiment que celui d'une grande et respectueuse pitié. Il n'était pas homme à tirer vanité de sa clairvoyance, ni à se réjouir d'un malheur qui démontrait la justesse de ses prévisions. Dans la surprise d'une révolution si rapide, pas un mot ne lui échappa qui pût contrister le carliste le plus ombrageux ; il s'exprima au contraire en termes émus sur l'événement qui avait brisé la couronne de France au front de Charles X [1]. Il n'en est pas moins vrai que ses démêlés antérieurs avec les chefs les plus qualifiés du parti royaliste ; leurs procédés à son égard, hautains ou malveillants, avaient laissé dans son cœur un fonds d'amertume et un secret ressentiment. Le jour où il prit en main la direction de l'*Avenir*, il voulut sincèrement tout oublier; mais, s'étant heurté à d'implacables rancunes, il eut bientôt fait de perdre patience, et fatigué de rencontrer toujours sur son chemin les mêmes adversaires, il ne leur ménagea pas les plus cruelles vérités. Ceux-ci lui reprochaient d'avoir par ses folles exigences, créé des difficultés à tous les ministères qui s'étaient succédé sous la Res-

aux royalistes, le secret d'une réconciliation complète avec tous les besoins du pays, et la seule voie par où leur bannière pût redevenir celle de la France. »

1. Voir l'*Avenir*, numéro du 16 octobre 1830.

tauration, ou encore, d'avoir ajouté, par des pamphlets irritants, aux périls de la monarchie. Il leur reprochait, à son tour, leur aveuglement incurable, leurs fautes, leurs abus de pouvoir, « leur tyrannie sans échafauds », « leur absolutisme sans volonté », et enfin cette administration arbitraire et oppressive qui était « comme un enfer légal », au fond duquel la France se traînait haletante « sous une chape de plomb [1] ».

Il y avait dans l'expression de ces griefs réciproques une part de vérité, mêlée à beaucoup de passion. Nul bien n'en résultait, mais l'aigreur s'accroissait de part et d'autre, et ce sentiment, après l'affaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut poussé, chez les légitimistes, jusqu'à la plus violente animosité.

On se souvient que le 24 février 1831, à l'occasion d'un service religieux célébré en mémoire du duc de Berri, une manifestation carliste, dont l'auteur est resté inconnu, provoqua une contre-manifestation qui promptement dégénéra en émeute et ne se termina qu'après la complète dévastation de l'édifice religieux. Le surlendemain, un article parut dans l'*Avenir*, accusant les carlistes d'avoir provoqué à dessein les violences populaires en vue de compromettre irrémédiablement, au profit d'un intérêt de parti, la cause de la religion. « Sacrilèges conspirateurs, s'écriait l'auteur de l'article, tandis que l'Église cherchait à se séparer de l'État, ils ont voulu renouer par la discorde des

1. Voir l'*Avenir*, numéros du 9 novembre 1830 et du 27 janvier 1831.

nœuds à demi rompus ; tandis que l'Italie saluait avec amour notre nouveau Pontife [1], et que d'immenses acclamations répondaient en France aux accents de Rome, ils ont troublé ces témoignages rendus au choix de la Providence par un acte impie et destiné à mille malédictions. Aujourd'hui les croix sont tombées de nos basiliques ; les ornements des prêtres sont profanés ; le fleuve emporte les débris de la dévastation de Juillet ; une garde nombreuse se presse autour de nos temples défendus, il y a six mois, par la seule majesté de Dieu. Voilà le fruit d'un attentat que nous recommandons aux catholiques comme une dernière leçon de Celui qui a résolu de les sauver, mais qui ne les sauvera ni par les princes ni par les complots.»

Ces lignes virulentes n'étaient point de Lamennais ; il se trouvait à Juilly, tandis que la capitale était le théâtre de scènes scandaleuses. Mal renseigné sur le véritable état de choses, et préoccupé à l'excès de dégager le catholicisme libéral de toute compromission avec le parti légitimiste, il envoya, du lieu de sa retraite, à son journal un article qui ne devait jamais lui être pardonné.

« Catholiques, écrivait-il, des insensés viennent de compromettre tout ensemble et la tranquillité du pays et votre juste cause, en couvrant d'un voile de religion leurs espérances coupables, leurs complots peut-être. Ils ont tenté d'inaugurer la guerre civile sur un tombeau, profanant la prière,

1. Grégoire XVI.
2. L'*Avenir*, numéro du 16 février 1831.

le temple, le sacrifice, les mystères de Dieu et ceux de la mort. En apprenant cette tentative aussi folle que criminelle, vous vous êtes indignés comme nous ; vous vous êtes demandé quel délire égare donc les hommes qui, pour l'intérêt d'un autre homme, d'un seul, ne craindraient pas de bouleverser la patrie de fond en comble, et de la livrer à toutes les horreurs d'une anarchie interminable. Eh bien ! sachez-le, ce délire que vous ne concevez pas, que vous ne savez comment nommer, a un nom pourtant, c'est ce royalisme qui se qualifie pur, ce royalisme gallican qui, dans toute la création ne connaît qu'un droit, celui de la souveraineté à ses yeux inamissible ; qui adore premièrement le roi, et ensuite Dieu, à condition qu'il sera fidèlement soumis au roi, et qui naguère vendait à celui-ci, avec vos libertés religieuses, l'avenir de votre foi. Jusqu'au bout semblables à eux-mêmes, peu leur importe, aujourd'hui comme alors, d'attirer sur elle la haine publique en cherchant à la rendre complice en apparence de leurs extravagants desseins ; et par là même vous pouvez juger du sort qu'ils lui feraient si le pouvoir revenait en leurs mains. Leur triomphe serait parmi nous la ruine dernière du catholicisme. Séparez-vous donc à jamais d'eux ; et, par ce qui vient de se passer, comprenez mieux encore que le salut commun, le salut de la religion et de la patrie, dépend de l'union sincère des Français dans la liberté.... Catholiques, souvenez-vous que vous êtes les enfants de cette Église immortelle, dont les destinées n'ont

rien de commun avec les souverainetés du temps. Elle les voit naître, elle les voit mourir, sans être émue de ces vicissitudes de la terre. Seulement, elle pousse un cri de joie, lorsqu'un de ces coups qui partent d'en haut, brise soudain les fers sacrilèges dont l'avait chargée quelqu'une de ces puissances d'orgueil, qui rêvent l'éternité à côté de la tombe prête à se refermer sur elles. Catholiques, songez à vos descendants : ils ne vous demanderont pas compte de la monarchie, mais de la religion que votre devoir est de leur transmettre pure comme vous l'avez reçue. Il y a quelque chose de plus précieux que la royauté, c'est la foi : il y a quelque chose de plus grand qu'un Bourbon, c'est Dieu.

« Rompez donc, rompez pour toujours avec les hommes dont l'incorrigible aveuglement met en péril cette religion sainte, qui sacrifient leur Dieu à leur roi, et qui, s'ils prévalaient, dégraderaient vos autels jusqu'à n'être plus qu'un trône [1]. »

L'article qu'on vient de lire fit un tort irréparable à l'*Avenir*, et Lamennais lui-même, dès qu'il en eut senti toutes les conséquences, regretta vivement de l'avoir écrit [2]. Il lui était permis, sans aucun doute, de reprocher aux royalistes gallicans d'avoir trop espéré de la monarchie, d'avoir con-

1. *L'Avenir*, numéro du 18 février 1831.

2. « Je ne suis pas surpris que mon petit article sur les événements de février ait paru fort étrange, après les révélations qui sont venues depuis. J'étais alors à la campagne ; on m'écrit qu'une démonstration carliste a eu lieu dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'à la suite de cette tentative de désordre, les

senti trop complaisamment à abaisser sous sa domination orgueilleuse la souveraineté spirituelle que l'Église tient directement de Dieu ; mais leur prêter le dessein de sacrifier cette Église elle-même au salut d'une dynastie vieillie et finissante, les représenter comme des hommes prêts à «semer une troisième fois leur légitimité dans le sang », c'était dépasser toute mesure, méconnaître toute justice, et c'était en même temps dresser des obstacles presque insurmontables à l'évolution du catholicisme vers la liberté. En butte à la haine des légitimistes auxquels il venait de faire si brutalement une irrémédiable blessure, suspect au plus grand nombre des libéraux, que ses avances avaient étonnés plutôt que conquis, l'irascible penseur allait se trouver désormais presque sans appui ; car il venait d'écarter par un geste de violence ceux qui, attirés par l'éclat de ses idées, commençaient à venir à lui.

L'article du 18 février était donc une faute, une lourde faute, mais qui, eu égard aux circonstances, n'était pas sans excuse. Lamennais n'en devait pas moins l'expier cruellement. Exaspérés contre lui, les légitimistes ne songèrent plus qu'à le perdre, et pour y réussir, ils se cherchèrent des alliés dans l'épiscopat et dans le clergé.

croix tombent, l'archevêché est envahi, démoli, etc., et l'on me demande en toute hâte quelques mots pour séparer la cause des catholiques de celle des hommes qui paraissent la compromettre par leurs folies. J'envoie sur-le-champ ces quelques mots, écrits sur de premiers bruits qui les justifiaient, et que rien n'avait démentis encore. » *L'Avenir*, numéro du 29 avril 1831.

La plupart des évêques de France avaient vu d'un œil peu favorable la création de l'*Avenir*. Chaque prélat, à la faveur du Concordat, s'était fait de son diocèse une sorte de petite principauté spirituelle, où il régnait et gouvernait avec un empire presque absolu. Choisi par le gouvernement, agréé et institué par le Saint-Siège, il était à la fois le représentant des deux Puissances, et, à ce titre, le dispensateur des faveurs temporelles en même temps que des biens célestes. Tout dépendait à peu près de son bon plaisir, et pour les actes si variés de son administration il n'avait guère à prendre conseil que de lui-même. Aussi sa parole faisait-elle loi pour ses humbles sujets ; elle réglait au besoin leurs opinions politiques comme leurs croyances religieuses ; retenus par le respect ou par la crainte, prêtres et fidèles s'abstenaient également de la contredire.

La naissance d'un grand journal catholique menaçait de troubler cette tranquille domination ; car, fondé par un homme dont le nom seul était une force redoutable, rédigé par de jeunes écrivains qui joignaient à beaucoup de hardiesse un talent incontesté, ce journal pouvait devenir en peu de temps une puissance indépendante de l'autorité épiscopale et capable peut-être de la tenir un jour en échec. Il avait à peine vu le jour que déjà certains évêques se montraient inquiets : ils le devinrent bien davantage à mesure que l'*Avenir* développait son programme et accentuait son action. Ultramontanisme et libéralisme leur déplaisaient

au même degré : l'un heurtant leurs vieux préjugés, l'autre leur inspirant une défiance mêlée d'effroi, en raison du mouvement démocratique que l'organe menaisien semblait ouvertement favoriser.

Tous n'étaient pas également aptes à saisir, encore moins à juger, les doctrines philosophiques et sociales auxquelles un prêtre, sorti du fond de la Bretagne, venait d'attacher son nom. Mais ces doctrines leur étaient suspectes par leur seule nouveauté. Tout mode d'action inusité leur paraissait aussi un péril, et il leur déplaisait de rencontrer si souvent des mots mal définis sous la plume des écrivains de l'*Avenir*. L'attitude politique du nouveau journal n'excitait pas moins leur étonnement et leur indignation ; car, ayant presque tous des attaches avec le parti légitimiste, ils en partageaient les illusions et les ressentiments. Aussi fut-il aisé de leur persuader que frapper, censurer, réduire au silence un prêtre assez téméraire pour s'avouer ouvertement libéral, républicain et démocrate, ce serait bien mériter à la fois et de la monarchie et de la religion. Sur toutes ces questions le plus grand nombre des prêtres pensaient comme leur évêque.

L'*Avenir* cependant avait recruté dans les rangs du jeune clergé un certain nombre d'abonnés. Son titre seul devait séduire ces prêtres à l'âme ardente qui souffraient de leur isolement, et attendaient avec impatience l'occasion de reprendre contact avec la société au milieu de laquelle ils étaient appelés à exercer leur sainte mission. Loin de les décourager, le spectacle d'une Église déchue de

son ancienne splendeur excitait leur vaillance, car ils se croyaient appelés à la relever de son abaissement. L'espérance, compagne inséparable de la foi, les animait d'une sainte audace. Laissant aux admirateurs exclusifs du passé les plaintes stériles et les sinistres prévoyances, ces jeunes ouvriers du Père céleste se flattaient de faire sortir d'un nouveau sillon une moisson nouvelle. Il ne leur paraissait pas que ce fût le vrai rôle du sacerdoce de garder perpétuellement des ruines; mais sur les ruines mêmes ils prétendaient élever un édifice plus vaste, plus durable et plus beau. Grande dans le passé, disaient-ils, l'Église se montrera plus grande encore, quand elle sera libre; lorsque, s'étant dépouillée de certaines formes vieillies comme d'un vêtement usé, elle réapparaîtra dans son immortelle jeunesse. Un trône vient de s'écrouler; que nous importe! ce n'était que le siège d'un homme. L'autel est resté debout, parce qu'il est le siège de Dieu. Autour de cet autel impérissable appelons les peuples à se grouper, et nous-mêmes, prêtres du Christ, affranchis de toute alliance avec des Pouvoirs qui passent, supérieurs aux passions et aux intérêts qui divisent les hommes, ne soyons plus désormais au milieu d'eux que les semeurs de la vérité et les messagers de la paix.

C'est en ces termes à peu près que s'exprimaient ces professeurs de séminaire, ces vicaires de ville, ces petits curés de campagne qui, dès la première heure, séduits par un certain prestige des idées menaisiennes, se hâtèrent d'envoyer leur adhésion à

l'*Avenir* [1]. Chaque numéro du journal était, par ces lecteurs enthousiastes, attendu avec impatience, dévoré avec avidité, commenté avec passion. « Nous nous en allions, disait plus tard l'un deux, l'*Avenir* à la main, et répétant tout haut qu'il faudrait l'imprimer en lettres d'or [2]. » Les articles de Lamennais surtout enflammaient les esprits et les cœurs. Lui-même était proclamé un phare de lumière, un docteur de l'Église, presque un saint [3]. Quelques-uns offraient de renoncer, sans plus tarder, à leur traitement et d'abandonner leur presbytère, se déclarant prêts à supporter les plus dures privations pour payer la rançon d'une Église qui se mourait étouffée dans la trop longue servitude du Concordat. « Persuadés, écrivaient-ils au fondateur de l'*Avenir*, que le christianisme languira parmi nous, tant qu'il sera comprimé par un bras de chair, et qu'il ne pourra jamais, sans une liberté large, développer les germes de perfection sociale et intellectuelle dont il est la source, nous ferons tous les sacrifices possibles, et nous concourrons de tout notre pouvoir à vos efforts pour obtenir cette noble indépendance qui, dans des siècles plus heureux, fit la gloire et la force du clergé catholique [4]. »

1. Voir les numéros des 13, 15, 18, 19, 28 et 29 novembre ; des 13, 15 et 28 décembre 1830 ; des 12, 24 et 31 janvier 1831.

2. Mgr Ricard : *Lamennais*.

3. « Honneur à M. de La Mennais qui est là, comme un phare, pour nous éclairer dans la tempête ! Qu'il continue d'être par ses lumières, le docteur de l'Église, jusqu'à ce qu'il en devienne le protecteur par son mérite auprès de Dieu. »

Un groupe de prêtres du diocèse de Toulouse.

4. L'*Avenir*, numéro du 25 novembre 1830.

De pareilles manifestations surprirent extrêmement les évêques, car ils n'étaient pas habitués à ce que, dans les rangs dociles de leur clergé, on se permît de penser et d'écrire si librement. A peine pouvaient-ils croire que de simples prêtres, des laïques même, se fussent réellement enhardis jusqu'à soulever de leur propre chef et à discuter tout haut une question aussi grave que celle de la suppression du budget des cultes. Une initiative si téméraire leur paraissait un commencement d'insubordination. On déclarait, à la vérité, se soumettre à leur jugement, on les adjurait, et on les suppliait, en épuisant à leur égard les formules les plus respectueuses, de se montrer sensibles aux maux de l'Église de France et de la libérer par un acte d'autorité des liens qui paralysaient sa vie et son action. Mais, en même temps, on laissait trop clairement entendre que, si les évêques persévéraient dans leur inertie, s'ils se résignaient, selon l'expression de l'abbé Gerbet, à n'être plus dans le sanctuaire que des « ombres », on saurait leur forcer la main[1]. Ainsi, par leur langage inconsidéré les admirateurs de Lamennais et ses disciples même donnaient une apparence de vérité aux accusations calomnieuses que l'on commençait à répandre contre lui.

Au mois de mars 1831, il fut informé que, sous son nom, circulait à travers les diocèses du Midi une

1. Voir dans l'*Avenir* un très remarquable article de l'abbé Gerbet sur l'*Abolition des Concordats*, numéros du 22 décembre 1830 et du 17 janvier 1831.

lettre dans laquelle, se plaignant d'avoir été abandonné par les évêques, il invitait l'ecclésiastique, son correspondant, à se joindre à lui « pour écraser l'épiscopat ». Justement indigné d'une imputation si fausse et si outrageante, il menaça de poursuites judiciaires le peu scrupuleux propagateur de la lettre apocryphe ; et celui-ci, se voyant sur le point d'être démasqué, fit des excuses publiques [1].

Avec plus de prudence et presque autant de mauvaise foi, toutes les gazettes carlistes multipliaient contre l'*Avenir*, tantôt les attaques de front les plus violentes, tantôt les plus perfides insinuations. La *Gazette du Midi* et la *Gazette de Bretagne* faisaient écho à la *Gazette de France*, tandis que l'*Ami de l'Ordre* alternait avec l'*Ami de la Religion*. Contre ces agressions au grand jour Lamennais était de taille à se défendre, et, quoi qu'on en ait dit, il sut presque toujours se montrer supérieur à ses adversaires, non seulement par son talent, mais encore par la dignité et la loyauté de sa polémique. Il lui était plus difficile de saisir et d'étouffer ces vagues rumeurs qui le représentaient comme un esprit faux et exalté, se passionnant successivement pour toutes les causes; et, après les avoir compromises, les abandonnant toutes avec une égale facilité ; ou encore, comme un prêtre orgueilleux et indiscipliné, aimant à se singulariser par ses opinions ou par son genre de vie, et plus soucieux de sa réputation d'écrivain que de ses devoirs d'état.

1. L'*Avenir*, numéros du 22 mars et du 23 avril 1831.

Ces rumeurs anonymes prirent en quelques mois une telle consistance que Lamennais, pour ne point laisser dénaturer ses idées et son œuvre, dut entreprendre de se justifier. Il se résolut donc à rendre publique une lettre adressée à l'abbé de Mazenod qui était alors vicaire général, et allait devenir bientôt évêque de Marseille. « J'ai, Monsieur, lui disait-il, à vous remercier de ce que vous voulez bien me faire connaître les reproches qu'on m'adresse généralement ; c'est un véritable service que vous me rendez, et plût à Dieu qu'on voulût toujours s'expliquer ainsi avec franchise et charité ! on serait bien près de s'entendre. En vous exposant ma pensée à l'égard de ces reproches, je suivrai l'ordre que vous avez suivi vous-même. » Puis, ayant repris et discuté un à un les divers griefs formulés contre lui, il ajoutait : « Vous pouvez, Monsieur, communiquer ces observations à qui vous le jugerez à propos. Catholique sincère et ne voyant en ce monde que les intérêts de la religion, qui me sont mille fois plus chers que la vie, je voudrais que mon âme fût transparente afin que chacun pût y lire mes sentiments les plus secrets. On y verrait, avec un dévouement plein d'amour pour le Saint-Siège, un respect pour l'épiscopat et une soumission qui n'a d'autres bornes que celle due avant tout aux Pontifes romains. Voilà sur ce point ma profession de foi, et j'espère y demeurer fidèle jusqu'à mon dernier soupir. Oh ! que l'état du catholicisme changerait parmi nous, si l'on aimait par-dessus toutes choses Jésus-Christ et son Église ! Prions-le d'al-

lumer lui-même ce saint amour dans tous les cœurs [1]. »

De telles paroles, expression sincère des sentiments de Lamennais, trahissaient plus de tristesse que de colère. La colère cependant reprit trop promptement le dessus quand il s'aperçut que, loin d'écouter son appel à la justice et à la charité, ses contradicteurs, pour rendre sa perte plus certaine, se faisaient arme de tout. On décriait en effet plus que jamais ses écrits et sa personne. On s'en prenait à la fois et à sa philosophie, et à sa théologie, et à sa politique [2]; ses actes, même les mieux intentionnés, étaient odieusement travestis. Pour avoir, par exemple, soumis au jugement du Souverain Pontife un exposé des doctrines de l'*Avenir*, on lui supposait l'arrière-pensée de récuser dédaigneusement la juridiction de l'épiscopat et de traiter avec le Saint-Siège « de puissance à puissance » [3]. On colportait partout que l'ancien nonce du Pape s'était exprimé à son sujet dans les termes les plus sévères. On assurait qu'il avait dit publiquement du fondateur de l'*Avenir* : « Aux premiers jours de l'apparition de son journal, je le fis demander; je le suppliai de ne pas en poursuivre la publication ; il me répondit comme un ange, il me promit tout, et ne tint pas parole. Je le considère comme un des plus grands ennemis de l'Église [4]. »

1. *L'Avenir*, numéro du 29 avril 1831.
2. E. Forgues : *Correspondance de Lamennais*, t. II. Lettre à Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon.
3. *Ibid.*
4. Lettre à Mgr Lambruschini, ancien nonce à Paris.

Contre ces propos mensongers, Lamennais protesta ouvertement auprès de Mgr Lambruschini. « Vous savez parfaitement, lui écrivait-il, que toutes les fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, je suis allé chez vous de moi-même, sans que jamais vous m'ayez demandé ; que jamais vous ne m'avez témoigné même le simple désir que l'*Avenir* cessât de paraître ; que, dès lors, je n'ai pu ni vous rien promettre à cet égard, ni par conséquent manquer à ma promesse ; qu'à la vérité, vous eussiez souhaité que nous n'eussions pas séparé la cause que nous défendons des intérêts personnels d'Henri V ; mais que c'est là aussi l'unique observation que vous nous ayez faite pendant plusieurs mois ; enfin, que la dernière fois que j'eus l'honneur de causer avec vous, vous vous bornâtes, sans d'ailleurs vous expliquer davantage, à me répéter à plusieurs reprises, que « vous approuviez nos doctrines théologiques, mais que vous n'approuviez pas nos principes politiques. » Voilà, personne ne le sait mieux que vous, l'exacte et pure vérité sur ce qui s'est passé entre nous relativement à l'*Avenir* [1]. »

La lettre qu'on vient de lire est un important témoignage, car en reproduisant avec un indéniable accent de sincérité le langage tenu par le nonce du Pape à Lamennais, elle laisse bien apercevoir,

1. *Ibid.* La lettre de Lamennais n'arriva pas jusqu'à Mgr Lambruschini. L'abbé Vuarin, chargé de la transmettre, jugea plus à propos de la retenir, et Lamennais approuva sa décision. (Voir la *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre et 1er novembre 1905 : Victor Giraud, *Une correspondance inédite de Lamennais.*)

en même temps, la raison principale de l'opposition qui n'avait pas cessé de grandir contre lui. Ses adversaires politiques lui auraient pardonné volontiers de s'être fait novateur en philosophie, en essayant de fonder sur la raison générale le *criterium* de la certitude ; ou encore, d'avoir tenté une réforme des sciences théologiques par la fondation de l'École de Malestroit ; ce qu'ils ne lui pardonnaient pas, c'était d'avoir entrepris de séparer définitivement la cause du catholicisme de celle de la monarchie, en plaçant bien au-dessus « des intérêts personnels d'Henri V » l'intérêt universel de la religion.

Tout annonçait cependant que la lutte, soutenue depuis un an par les écrivains de l'*Avenir*, touchait à son terme. Une mauvaise administration avait épuisé rapidement les maigres finances du journal, en sorte qu'il lui avait fallu, dès le mois de mai 1831, adresser à ses amis de France et de Belgique un nouvel appel de fonds. A l'aide des quelques ressources qu'on s'était ainsi procurées, l'*Avenir* aurait pu vivre peut-être, s'il avait eu plus d'abonnés. Mais leur nombre, qui n'avait jamais été bien considérable, allait chaque jour décroissant ; de trois mille il était tombé à quinze cents. Lamennais, s'il avait été plus de sang-froid, aurait compris que cette diminution était imputable, au moins pour une part, à sa propre imprudence, qui le poussait à aller toujours de l'avant, sans s'inquiéter d'être suivi. Quand on veut entraîner après soi dans une voie nouvelle la grande foule des timides et des in-

décis, il faut savoir à propos ralentir le pas. Lui, au contraire, il avait si bien pressé son allure, qu'à peine arrivé à moitié route, il se trouvait déjà presque seul.

Ceux qui l'avaient abandonné avaient cédé, les uns à de justes scrupules, les autres à la crainte. Tout en effet avait été mis en œuvre pour enlever à l'*Avenir* jusqu'à ses derniers lecteurs. Les évêques se montraient de plus en plus défavorables. Quelques-uns, excités par leur entourage, avaient infligé, dans leurs mandements, un blâme public au journal menaisien. D'autres en avaient interdit la lecture à leurs prêtres, et ceux-ci, dans l'empressement de leur zèle, agissaient de même à l'égard de leurs pénitents. On citait des clercs écartés des Saints Ordres, et des ecclésiastiques disgraciés, uniquement pour avoir témoigné trop d'attachement aux idées de l'*Avenir*.

On avait à craindre de pousser à bout par de tels procédés un homme aussi irascible que Lamennais. Il eut cependant assez d'empire sur lui-même pour ne pas éclater publiquement ; mais dans l'intimité, donnant un libre cours à sa colère, il écrivait : « Les évêques ont tout tué, ils défendent de lire notre journal, ils persécutent les prêtres soupçonnés d'attachement à nos doctrines, ils remuent ciel et terre pour ressusciter le gallicanisme, attisant par là contre l'Église une haine dont les conséquences m'effrayent, tandis que nous étions parvenus à ramener non seulement à la foi, mais encore à la pratique de la religion, des athées

même. Et par quel moyen nous attaque-t-on ? par des interdits, par des intrigues, des menées sourdes par un épouvantable système organisé de calomnies ; et cette opposition a trouvé de l'appui à Rome ! Rome s'est liguée avec ses ennemis les plus dangereux contre ses propres doctrines et contre ses défenseurs ! Sans s'expliquer, sans dire un mot, sans vouloir prononcer un jugement que nous sollicitons, depuis six mois, avec d'humbles instances, elle encourage, elle excite même nos adversaires qui sont les siens. Cette position n'est plus tenable[1]..... »

Quand Lamennais traçait d'une main fiévreuse ces lignes si inquiétantes, l'heure était venue pour lui des graves résolutions. S'il ne se fût agi que de résister au gouvernement au risque de nouveaux procès, ou de tenir tête à la coalition des gallicans et des carlistes, rien peut-être n'eût lassé sa ténacité. Les résistances, en irritant son humeur, exaltaient son courage ; et sa foi dans le triomphe futur de ses idées grandissait à mesure que sa vie était plus abreuvée d'amertumes et de dégoûts[2]. Se croyant méconnu dans le présent, il portait vers l'avenir toute son espérance, et s'impatientait presque que les derniers restes d'un monde vieilli fussent si

1. E. Forgues : *Correspondance de Lamennais*, t. III. Lettre du 8 novembre 1831.

2. Il terminait la lettre citée ci-dessus par ces paroles : « Toutefois, les germes de vie qu'on a déposés dans un nombre d'esprits plus grand qu'on ne pense n'y périront pas : ils se développeront au jour marqué par la Providence, et ce sera le jour du salut. »

lents à disparaître, tant il lui tardait de voir surgir du chaos le monde de ses rêves, cette société idéale, fondée sur de communes croyances, et régie dans la liberté par l'autorité toute spirituelle du Pontificat romain. Hâter l'avènement d'une théocratie universelle, conquérir au vicaire du Christ la volontaire soumission de toutes les intelligences, la confiance et l'amour de tous les peuples, c'était son unique pensée, sa seule ambition et sa vie même.

Et voilà que cette Église de Rome, si passionnément aimée, à l'heure même où il luttait et souffrait pour elle, lui retirait son appui. Ce qu'elle lui avait refusé à lui, le restaurateur de l'ultramontanisme, des hommes qui n'avaient pas cessé de discuter ses doctrines et de contester ses droits, se vantaient de l'avoir obtenu. Ils allaient, répétant partout que le Souverain Pontife, ému du bruit qui se faisait autour de l'*Avenir*, se préparait à rompre le silence, mais pour se prononcer contre lui. Longtemps Lamennais refusa de le croire; mais, peu à peu, la lumière s'était faite même à ses propres yeux. Il lui parvint de la source la plus sûre des avis si multipliés, et des faits se produisirent tellement significatifs[1] qu'il lui fallut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que Rome le désavouait.

Son parti fut pris aussitôt de supprimer l'*Ave-*

1. Par exemple la lettre pastorale que, de Rome même, le cardinal de Rohan adressait à ses diocésains et dans laquelle il blâmait les doctrines de l'*Avenir* aussi bien que l'organisation de l'*Agence générale*.

nir et dissoudre l'*Agence générale* [1]. Ce parti, le plus énergique, était aussi le plus sage. En se retirant du champ de bataille et en cédant à ses adversaires la vaine satisfaction d'une victoire sans lendemain, Lamennais sacrifiait momentanément son prestige personnel, mais il sauvegardait au moins quelques-unes de ses idées ; il évitait la périlleuse aventure d'un appel direct et immédiat à la cour de Rome, il donnait enfin un bel exemple de vertu. Tandis que, retiré à la Chesnaie avec quelques amis fidèles, il eût repris, dans le silence et dans la paix, sa laborieuse existence de penseur et d'écrivain, le temps qui toujours agit lentement mais irrésisti-

1. Le 29 octobre il écrivait à Montalembert : « L'*Avenir* pourrait encore aller trois ou quatre mois ; il est probable en outre qu'il serait possible de réunir, par un nouvel appel à nos amis, trente mille ou quarante mille francs, c'est-à-dire, de prolonger notre existence de quelques mois. Mais comment demander, comment accepter des fonds dont la perte serait certaine d'avance ? Car la persécution des évêques ne se ralentira pas prochainement, et chaque jour elle nous enlève des abonnés ; nous en avons perdu cent au dernier réabonnement. Il n'y a donc eu à délibérer que sur l'époque où nous nous arrêterions. Or il nous a paru qu'il valait bien mieux se retirer au moment où il reste des fonds en caisse, fonds que nous pourrions accroître par un nouvel appel ; au moment où nous pourrions dire : « Il ne tiendrait qu'à nous de continuer quatre mois, huit mois peut-être, mais nous ne le voulons pas ; et nous ne le voulons pas, non pas que nous ayons le moindre doute sur la vérité de nos doctrines, ni sur l'utilité des conseils que nous avons donnés, mais parce que les passions n'ont pas permis qu'on nous écoutât ; parce qu'il y a un terme au delà duquel on ne peut plus supporter l'injure, l'outrage, la calomnie, parce qu'il ne nous reste aucun bien à faire... Vous pensez sans doute, comme nous, qu'il est impossible de soutenir l'*Agence* sans le journal. »

Quelques jours après il faisait part à la comtesse de Senfft de la même résolution : « Nous allons abandonner et l'*Avenir* et l'*Agence* qui prenaient d'immenses développements. » Lettre du 8 novembre 1831.

blement au profit de la vérité, eût propagé et accrédité ce qu'il y avait de juste et de fondé dans le programme de l'*Avenir* ; les défiances ou les appréhensions excitées par d'inutiles témérités se seraient dissipées peu à peu ; les partisans, chaque jour moins nombreux, de maximes surannées ou de régimes déchus auraient donné bientôt toute la mesure de leur impuissance ; et, par la seule force des choses, le mouvement auquel Lamennais avait donné, dans le court espace d'une année, une trop brusque impulsion, aurait repris, après un moment d'arrêt, sa marche progressive vers un etat social plus parfait se réalisant, sous le patronage de l'Église, au sein d'une démocratie chrétienne.

Toutefois avant de se décider irrévocablement à battre en retraite, ce qui d'instinct lui répugnait si fort, le fondateur de l'*Avenir* voulut prendre l'avis de ceux qui avaient été dans la mêlée ses dévoués compagnons d'armes. Sur les instances de Lacordaire, Montalembert interrompit brusquement sa tournée de propagande dans le Midi, et il revint en toute hâte à Paris. Dans une sorte de conseil de guerre, la situation de la petite phalange menaisienne fut envisagée sous toutes ses faces, et l'on se trouva d'accord pour reconnaître qu'il était impossible de tenir plus longtemps. La suppression de l'*Avenir* fut donc unanimement résolue. La nuit qui suivit cette résolution ne fut pas pour tous bonne conseillère. Le lendemain, Lacordaire arrivait de grand matin dans la chambre de Lamennais et il lui disait : « J'ai réfléchi, nous ne pouvons

finir ainsi. Il faut nous rendre à Rome pour justifier nos intentions, soumettre au Saint-Siège nos pensées. Quoi qu'il arrive, cette démarche éclatante, preuve de sincérité et d'orthodoxie, sera une bénédiction pour nous et une arme arrachée aux mains de nos ennemis [1]. »

Si Lamennais avait pris le temps de la réflexion, il aurait refusé sans doute de se prêter à ce coup de théâtre, conçu dans l'agitation d'une fiévreuse insomnie par le plus remuant et le moins persévérant de ses disciples. Mais la proposition de Lacordaire répondait trop bien à ses secrets désirs, elle ravivait trop à propos ses dernières illusions pour qu'il balançât à l'accepter. On convint donc de partir sans délai pour Rome et de suspendre, pendant la durée du voyage, la publication de l'*Avenir*. Ce fut, en cette occasion, le plus jeune de ses écrivains qui se montra le plus prévoyant. « Si nous sommes condamnés[2] », objecta Montalembert. Lamennais lui répondit : « C'est impossible », mot qui décelait de sa part, a-t-on remarqué, une orgueilleuse présomption. Ne lui fut-il pas inspiré plutôt par une conviction profonde et par une foi encore vivante dans la divine justice de la Papauté ? Son tort réel fut de n'avoir pas prévu que provoquer imprudemment l'intervention de la cour de Rome dans un conflit engagé sans son aveu, et même en dépit de sa désapprobation tacite, c'était un sûr moyen, non de terminer le conflit, mais de l'aggraver.

1. *Mémoires.*

Le dernier numéro de l'*Avenir* parut le 15 novembre 1831. Après un véhément article écrit au nom du comité de rédaction, on y lisait, sous la signature de Lamennais, ce calme et trop confiant adieu : « Si nous nous retirons un moment, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement ; c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, *consulter le Seigneur en Silo*. On a mis en doute notre foi et nos intentions même, car, en ce temps-ci, que n'attaque-t-on point ? Nous quittons un instant le champ de bataille, pour remplir un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminons vers la Chaire éternelle, et là, prosternés aux pieds du Pontife que Jésus-Christ a proposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O Père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns des derniers de vos enfants, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité : les voilà devant vous : lisez dans leur âme ; il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher. Si une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines ; jamais, non jamais, ils n'en connurent d'autre. O Père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour [1] ! »

Les ennemis de Lamennais se seraient fait hon-

1. L'*Avenir*, numéro du 15 novembre 1831. *Les adieux de M. de la Mennais.*

neur si, sensibles à la beauté et à l'élévation d'un pareil langage, ils l'avaient accueilli au moins par un respectueux silence. Mais leur animosité était trop excitée pour que rien pût la désarmer. Inconscients du mal qu'ils faisaient à la cause du catholicisme et qu'ils se faisaient à eux-mêmes, ils haussèrent le ton, dès qu'ils n'eurent plus à craindre de vigoureuses ripostes et poursuivirent de leurs clameurs hostiles [1] ceux qui, au sortir d'un rude combat, à bout de forces, non de vaillance, s'en allaient, par un rude temps d'hiver, à la Ville éternelle « pèlerins de Dieu et de la liberté ».

1. *L'Ami de la Religion* se distingua dans ce concert de rancunes et de colères. Il prit occasion d'un procès intenté à Lamennais devant le tribunal de commerce à propos de la malheureuse *Librairie classique élémentaire*, pour insinuer, dans un entrefilet venimeux, que ce procès était sans doute « le véritable motif du voyage et d'un départ si précipité dans une si mauvaise saison. » « Il fallait partir, ajoutait-il, avant l'audience du 30 novembre et ne pas attendre une condamnation qui pouvait entraîner un emprisonnement pour dettes. » (Numéro du 20 décembre.) Ce fut un journal libéral, le *Courrier de l'Europe*, qui releva, en termes indignés, l'inconvenance de ces insinuations. Voir encore sur la suspension de l'*Avenir* les numéros de l'*Ami de la Religion* des 17 et 26 novembre, des 3 et 15 décembre 1831.

Béranger, dans sa prétentieuse bonhomie, ne sut pas mieux juger la décision prise par les rédacteurs de l'*Avenir*. « Les pauvres gens, prononça-t-il, ne savent guère de quel bois faire flèche, et pour masquer la chute de leur journal, ils vont, disent-ils, tomber aux pieds du Saint-Père ; c'est aux pieds de l'esprit du siècle (?) qu'ils tombent à leur insu. » (Napoléon Peyrat, *Béranger et Lamennais*.)

CHAPITRE XI

LES « PÈLERINS DE DIEU ET DE LA LIBERTÉ »

Ils avaient quitté Paris le 22 novembre, et, passant par Lyon, ils trouvèrent cette grande cité au pouvoir d'une insurrection ouvrière. L'ordre y régnait cependant, et le respect de la propriété. Ce spectacle laissa dans l'âme de Lamennais une impression profonde, et fortifia l'instinct qui le poussait de plus en plus vers la démocratie [1]. A Marseille, en descendant de la lourde diligence, les « pèlerins » se virent accueillis par un groupe de lecteurs de l'*Avenir* et conduits presque triomphalement au modeste hôtel qu'ils avaient choisi [2]. Le

1. Une question de tarifs, aggravée par d'imprudentes provocations, avait mis les armes aux mains des ouvriers lyonnais. « Défenseurs d'une cause juste et sainte, et jusqu'au bout dignes d'elle, pas une pensée mauvaise ou suspecte n'était montée à leur cœur après le combat; le peuple avait vaincu, et l'ordre, et la liberté, et la sécurité régnaient. » *Affaires de Rome*, édition Garnier, page 7.

2. Cet hôtel était situé rue du Petit Saint-Jean. Voir Mgr Ricard, *Lamennais*. La narration de ce biographe paraît empreinte de quelque exagération, quand on la rapproche d'une lettre adressée par Lamennais à l'abbé Gerbet. Il écrivait de Florence à son fidèle disciple : « Nous avons été admirablement accueillis à Marseille, l'évêque et son neveu ont été fort bien pour nous. Le dernier m'a donné une lettre pour le cardinal Pacca. Il envoya

lendemain, Lamennais s'étant rendu à l'église Saint-Théodore pour y célébrer la messe, fut reçu à l'entrée du sanctuaire par un nombreux clergé, venu pour lui faire comme une escorte d'honneur. L'évêque le fit inviter par son neveu, l'abbé de Mazenod, à se rendre, avec ses compagnons de voyage, au palais épiscopal où une brillante réception l'attendait. Le journaliste ultramontain n'en eût pas facilement rencontré une semblable dans beaucoup d'autres évêchés de France. Le souvenir lui en resta longtemps, et quand il écrivit, cinq années plus tard, le récit de son voyage, il n'oublia pas de rendre hommage à la cité phocéenne « toujours florissante par son commerce, toujours hospitalière [1]. »

Après trois journées de repos, les voyageurs reprirent leur route en longeant le littoral de la Méditerranée, si riche en graves ou touchants souvenirs d'histoire. « Ici Toulon, où commença, sous les plis d'un drapeau sanglant, la fortune merveilleuse du plus grand homme des temps modernes; au delà, le petit golfe de Cannes où elle parut se relever un moment, pour aller bientôt expirer solitaire sur un rocher de l'Atlantique ; et tout auprès, par un doux contraste avec les turbulents soucis et les rêves agités de l'ambition humaine, Lérins, cet asile de paix, où, lorsque

savoir de mes nouvelles le jour de mon arrivée, vint me voir le lendemain ; le surlendemain nous dînâmes à l'évêché. Nous avons dans cette ville un grand nombre d'amis chauds. » A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II.

1. *Affaires de Rome*, p. 9.

l'épée des barbares démembrait pièce à pièce l'empire romain, s'abritèrent, comme l'alcyon sous une fleur marine, la science, l'amour, la foi, tout ce qui console, enchante et régénère l'humanité[1].»

A mesure que se déroulaient sous son regard les pittoresques détours du chemin de la *Corniche*, Lamennais, qui n'avait encore apprécié d'autre beauté que la beauté sévère des paysages bretons, se laissait prendre peu à peu au charme d'un site plus riant et d'un climat plus doux. Cependant, ni les flots azurés d'une mer s'élargissant au loin comme une plaine mobile, sillonnée çà et là de quelques voiles blanches ; ni les fertiles vallées blotties sous les premières pentes des Alpes n'égalaient à ses yeux les côtes âpres et nues de la vieille Armorique, « ses tempêtes, ses rocs de granit battus par des flots verdâtres, ses écueils blanchis de leur écume, ses longues grèves désertes, où l'oreille n'entend que le gémissement sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sous la nuée, et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer[2]. »

D'ailleurs tout le charme du voyage parut se rompre, dès qu'on eut mis le pied sur le sol de l'Italie. Le contraste s'y accusait trop fortement entre la grâce enchanteresse de cette contrée privilégiée et la misère publique se révélant de toutes parts sous mille aspects hideux. Tandis que Montalembert, enthousiasmé d'un premier contact avec

1. *Affaires de Rome*, p. 9.
2. *Affaires de Rome*, p. 9.

l'art italien, s'attardait à Pise et à Florence, le Maître, dominé par des préoccupations politiques ou sociales, continuait sa route et passait auprès des monuments les plus fameux, sans leur accorder autre chose qu'un coup d'œil hâtif et une attention distraite. La tristesse des ruines éparses n'ajoutait que trop à l'habituelle mélancolie de sa pensée. Là où naguère avaient fleuri des Républiques libres et puissantes, il s'indignait de n'apercevoir que des symptômes de servitude; son front s'assombrissait et il devenait taciturne, lorsque, traîné à travers la Romagne sur un lent voiturin, il lui arrivait de rencontrer « une troupe de pauvres misérables enchaînés deux à deux »[1]. Sa santé et son humeur s'accordaient toujours aussi mal des fatigues et des désagréments du voyage[2], en sorte que, vingt-cinq jours après son départ, il arriva à Rome, las, soucieux, énervé.

Nul prélat ne l'attendait cette fois à la Porte du Peuple, chargé de lui offrir un logement dans le palais du Vatican. Ce fut un prêtre français, l'abbé Martin de Noirlieu, qui, de la part du Père Ventura, se présenta pour lui souhaiter la bienvenue et l'inviter à se rendre directement au couvent des Théatins[3]. Dès ce premier jour, Lamennais put s'aper-

1. *Affaires de Rome*, p. 13. La police pontificale recherchait les fauteurs de l'insurrection qui avait éclaté, cette année même, dans les Etats romains.

2. Plusieurs fois, en cours de route, il avait été en proie à des accidents nerveux. (Lettre du 14 janvier, au baron de Vitrolles.)

3. Il y avait quelque mérite pour l'excellent religieux à se montrer si vite oublieux d'une récente polémique. Lamennais fut si touché de son procédé qu'il lui confia la direction de sa

cevoir qu'à son endroit la disposition des esprits était bien changée, et qu'il ne devait pas s'attendre à être accueilli par Grégoire XVI, comme il l'avait été par Léon XII.

Les débuts du nouveau pontificat avaient été difficiles. Le jour même de son couronnement, 4 février 1831, le successeur de Pie VIII avait reçu la nouvelle d'un mouvement insurrectionnel qui, de Bologne où il avait d'abord éclaté, se propageait rapidement dans la Romagne. Dépourvu de toute force militaire et manquant d'argent, le gouvernement du Pape s'était vu impuissant à étouffer la sédition. Dans cette détresse, il fit appel aux troupes autrichiennes établies sur la frontière, et celles-ci, au premier signe, se hâtèrent d'occuper Bologne et une partie des Légations. Leur intervention fit naître un autre péril, en donnant ombrage au gouvernement français. Cédant à son propre mécontentement et aux excitations de la presse libérale, Casimir-Périer fit exiger presque impérieusement par l'ambassadeur de France, M. de Sainte-Aulaire, le retrait des troupes autrichiennes. Après de laborieuses négociations, il fut convenu que l'Autriche rappellerait son corps d'occupation, et que l'ordre public serait maintenu dans les États pontificaux sous la garantie des grandes Puissances.

En échange de cette garantie on exigea, à l'instigation de la France, la promesse d'une amnistie pleine et entière pour ceux qui avaient participé

conscience pendant toute la durée de son séjour à Rome. A. Rastoul, *Le P. Ventura.*

à l'insurrection, et l'engagement d'opérer dans l'administration publique un certain nombre de réformes libérales. De pareilles conditions, jugées humiliantes et dangereuses par la cour de Rome, ne furent acceptées que de mauvaise grâce et remplies qu'à regret. Un édit du Secrétaire d'État proclama l'amnistie, mais de manière à lui donner toutes les apparences d'une mesure de représailles. Ce n'était pas le moyen d'apaiser les esprits. Aussi les garnisons autrichiennes avaient à peine été retirées que l'incendie se ralluma.

Cette fois, le gouvernement pontifical entreprit de l'éteindre à l'aide de ses propres ressources, car, averti par l'expérience, il craignait d'avoir à payer trop cher le secours de ses puissants voisins. Le cardinal Albani, vieillard octogénaire, dont l'âge n'avait pas amorti la belliqueuse ardeur, fut chargé d'organiser une petite armée, et déjà, à la tête de recrues assez disparates il commençait à tenir la campagne quand arrivèrent à Rome les « pèlerins de Dieu et de la Liberté ».

Les circonstances, on s'en rend compte, ne leur étaient point favorables. Lorsque l'autorité du Pape venait d'être non seulement menacée mais indignement outragée[1], le moment était mal choisi pour

1. Après avoir prononcé la déchéance du Pape et arrêté son légat, le Comité insurrectionnel, partout où il était le maître, avait fait placarder une proclamation ainsi conçue : « L'hyène romaine se débat dans les convulsions de l'agonie... Il ne lui reste plus qu'à tourner ses dents venimeuses contre ses propres entrailles et à mourir enragée. Si elle osait laisser couler contre nous le reste de sa bave empoisonnée, nous saurions l'écraser sous nos pieds. » Cette citation est empruntée à l'*Histoire de*

plaider devant lui la cause de la liberté. Sans doute l'*Avenir* avait très énergiquement désapprouvé l'insurrection romaine, mais il avait ouvertement encouragé l'insurrection de la Belgique et de la Pologne. Les conseillers de Grégoire XVI avaient peut-être oublié que, dans le journal de Lamennais, l'abbé Gerbet avait écrit à l'adresse des révolutionnaires italiens : « Il appartient à des mains plus pures de poser les fondements de la liberté d'un pays [1]. » Mais ces mêmes conseillers se rappelaient certainement que, dans le même journal, l'édit d'amnistie avait été très sévèrement jugé [2].

Les prétextes ne manquaient donc pas pour représenter les hommes de l'*Avenir* comme des révolutionnaires inconscients peut-être, et honnêtes, mais par cela même plus dangereux [3]. C'est en effet sous cette fausse couleur que les avaient déjà dépeints certains adversaires qui les avaient devancés à

la monarchie de Juillet de M. Paul Thureau-Dangin, t. I, livre I, chap. V.

1. L'*Avenir*, numéro du 1er mars 1831.

2. « C'est avec un sentiment de profonde douleur que nous avons lu l'édit du 14 avril 1831 publié à Rome par le cardinal pro-secrétaire d'État, Thomas Bernetti. Cet édit livre les auteurs et propagateurs de la rébellion contre les États du Saint-Siège à des *commissions spéciales*, il déroge aux formalités ordinaires de la procédure pour la rendre *prompte et sommaire* : il ordonne enfin que les défenses seront concises et réduites aux seules difficultés réelles de la cause, tant de droit que de fait ; en un mot, toutes les règles de la justice criminelle sont oubliées dans cet acte qui, grâce à Dieu, émane du pro-secrétaire d'État, ministre du prince temporel, et non du chef de tant de chrétiens. » L'*Avenir*, numéro du 30 avril 1831.

3. Le comte de la Ferronnays, le plus indulgent des légitimistes, disait en parlant du fondateur de l'*Avenir* : C'est un fanatique. A. Rio, *Épilogue à l'art chrétien*, t. II, Rome.

Rome, et y formaient, depuis la révolution de Juillet, comme un petit camp d'émigrés. A leur tête était le cardinal de Rohan, prélat pieux, mais sans aucun relief, et redevable de la haute situation qu'il occupait dans l'Église, moins à l'étendue de son intelligence, qu'au prestige de sa fortune et de son nom. Ami du repos, il bornait volontiers son ambition à présider, dans l'éclat d'un riche costume, de pompeuses cérémonies [1], laissant diriger les affaires et se laissant diriger lui-même par ceux qui avaient su s'emparer de son esprit ou gagner son affection. S'il avait pris parti contre les doctrines de Lamennais, c'était moins par conviction personnelle que pour faire plaisir à ses propres amis [2].

Autour de l'éminent prélat, les jésuites semaient l'inquiétude à propos de la jeune École à laquelle

1. N'étant encore que l'abbé de Rohan, il se plaisait à réunir à la Roche-Guyon les séminaristes les plus distingués de Saint-Sulpice et célébrait avec eux dans la chapelle de son château, étincelante de lumières, des offices solennels. (Voir l'abbé Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup.*)

2. Lamennais, en retour, a tracé de lui ce portrait : « Extrêmement frêle de complexion et d'une délicatesse féminine, jamais il n'atteignit l'âge viril : la nature l'avait destiné à vieillir dans une longue enfance ; il en avait la faiblesse, les goûts, les petites vanités, l'innocence ; aussi les Romains l'avaient-ils surnommé *il bambino.* » *Affaires de Rome*, p. 14.

On peut de ce portrait rapprocher celui que Chateaubriand a tracé du même personnage. « Le duc de Rohan était fort joli ; il roucoulait la romance, lavait de petites aquarelles et se distinguait par une étude coquette de sa toilette. Quand il fut abbé, sa pieuse chevelure, éprouvée au fer, avait une élégance de martyr. Il prêchait à la brume dans des oratoires sombres, devant des dévotes, ayant soin à l'aide de deux ou trois bougies artistement placées, d'éclairer en demi-teinte, comme un tableau, son visage pâle. » (*Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. IV, chap. XI.)

la Chesnaie avait servi de berceau. Il y a probablement quelque part de vérité dans les plaintes dont, à leur sujet, Lamennais a rempli sa correspondance. Si les jésuites avaient fait, dès la première heure, et continuaient de faire une sourde mais active opposition à ses doctrines, c'est que, dans leur conscience, ils les jugeaient fausses et dangereuses ; leur bonne foi ne saurait être suspectée sur ce point. Mais la passion de la vérité s'allie trop souvent, même chez les meilleurs, à des sentiments d'un ordre moins élevé et moins pur ; peut-être que de pareils sentiments les fils de saint Ignace n'avaient pas toujours réussi à se préserver. En raison des longs et importants services rendus par leur Institut, ils s'étaient habitués à le considérer comme un corps d'élite auquel appartenait de droit le premier rang. Sa forte organisation leur inspirait un légitime orgueil, non sans quelque dédain pour les troupes qui paraissaient moins sévèrement disciplinées. L'auteur des *Affaires de Rome* a signalé, avec une répréhensible aigreur, « le besoin inné chez eux d'exercer une grande influence, besoin dont l'effet a pu être de les rendre peu scrupuleux sur le choix des moyens ». Il leur a reproché leur facilité à prendre ombrage de quiconque prétend servir l'Église, sans se ranger sous leur direction, laissant ainsi entendre que la création, tentée à Malestroit, d'une jeune milice, émule de leur célèbre Compagnie, n'avait pas été étrangère à la persévérante hostilité des jésuites contre lui. Ce qui ne semble pas douteux, c'est qu'ils usèrent de

toute leur influence pour le discréditer à Rome et l'y faire condamner.

Les Sulpiciens secondèrent leurs efforts. Chargés de la formation du clergé dans un grand nombre de diocèses de France, ils s'étaient montrés dignes de cette haute mission par leur science et par leur vertu. L'attachement à la tradition était, de leur part, poussé si loin que, dans leurs séminaires, on continuait de vivre à peu près comme au temps de M. Olier. Gallicans dans la mesure où l'était Mgr Frayssinous, ils avaient blâmé dans les écrits de Lamennais l'exagération de la thèse ultramontaine ; royalistes invariablement fidèles, ils s'étaient attristés de son évolution politique. Son évolution libérale les inquiéta bien davantage, et ce fut avec une douleur mêlée d'effroi qu'ils constatèrent le progrès des idées menaisiennes jusque dans l'esprit de ces jeunes lévites qu'ils s'étaient appliqués avec tant de soin à nourrir du pur froment des bonnes doctrines. Ils en arrivèrent donc à souhaiter, eux aussi, qu'un geste du Pape coupât le mal dans la racine ; et leur disciple, l'abbé Dupanloup, se faisait certainement leur interprète, quand il écrivait à son puissant protecteur, le cardinal de Rohan : « La Providence vous a fait rester à Rome pour que vous opposiez vos lumières et votre autorité à M. de La Mennais et à ses deux compagnons de voyage... L'extrémité à laquelle ils sont aujourd'hui réduits, c'est bien à vous qu'ils la doivent. Si elle les sauve, tant mieux ; si leur soumission est vraie, sincère, effective, éprouvée, que

Dieu soit loué ; un grand mal sera retranché de nos maux déjà si grands et si nombreux. Ce n'est pas une affaire à négliger ; tout le jeune clergé est perdu en France, si M. de La Mennais peut se dire approuvé à Rome [1]. »

Rien de semblable n'était à craindre, et si Lamennais n'avait pas fermé les yeux, comme pour mettre à l'abri d'une trop vive clarté ses dernières illusions, il eût reconnu, à peine arrivé à Rome, que peu de chances lui restaient d'en sortir autrement que désavoué. Entièrement dominé par ses propres idées, il ne doutait pas de réussir à en démontrer la justesse, pourvu qu'on consentît à l'écouter. L'opposition qu'il voyait se former contre lui ne l'effrayait pas, parce qu'il se flattait de trouver un appui pour la vaincre, moins dans le crédit de quelques amis fidèles que dans le souvenir encore récent des luttes qu'il avait soutenues en défendant les droits et les privilèges de la Papauté. Trompé dans son espoir, il écrira plus tard avec une injustifiable amertume : « Le gouvernement pontifical, si renommé pour sa sagesse, n'a garde d'ailleurs d'embarrasser le moins du monde sa politique par rien de ce qui ressemble à de la gratitude, et c'est le côté par lequel il s'élève le plus au-dessus des choses humaines [2]. » Un si mauvais sentiment était bien éloigné de son cœur, dans les premiers temps de son séjour à Rome ; aussi la dédaigneuse

1. Lettre citée par l'abbé Lagrange dans sa *Vie de Mgr Dupanloup*, t. I, chap. XIII.
2. *Affaires de Rome*, p. 32.

indifférence affectée à son égard par la prélature, l'accueil froid et réservé de ceux mêmes qui, à son précédent voyage, avaient entretenu avec lui d'amicales relations ; le refus sèchement opposé par quelques cardinaux à ses demandes d'audience ; tant de symptômes enfin du mécontentement de la cour pontificale ne parurent pas troubler d'abord sa candide assurance, ni sa trompeuse sécurité. Le 8 juillet 1832, il écrivait à l'abbé Gerbet : « J'augure bien de mon voyage, mais il ne faut pas que le public sache un mot de ce que nous vous mandons à cet égard. Le secret est d'une grande importance. Le Pape n'a rien dit de ce qu'on lui a fait dire ; il ne s'explique ni pour ni contre. Le cardinal de Rohan et les jésuites, voilà nos adversaires... Quant à nos doctrines, tout le monde ici, sans exception, avoue qu'elles n'offrent rien de condamnable, et que par conséquent elles ne seront pas condamnées. Nous nous occupons d'un mémoire qui embrasse l'ensemble de notre affaire. Elle serait bientôt fixée sans les considérations politiques. Cette malheureuse politique est partout ce qui perd la religion [1]. » Cette dernière réflexion, trop juste, laisse entrevoir le malentendu profond qui existait déjà entre Lamennais et la cour de Rome.

Le grand écrivain de l'*Avenir* n'avait pas quitté la France dans l'intention de soumettre au jugement du Saint-Siège le programme politique de son journal. Son ultramontanisme, si exigeant qu'il

1. A. Blaize. *Œuvres inédites de F. Lamennais*, t. II.

fût, n'allait pas, comme il le déclare lui-même [1], jusqu'à attribuer au Pontife romain, dans l'ordre temporel, une suprématie égale à celle qu'il avait si énergiquement revendiquée pour lui dans l'ordre spirituel. Il n'avait jamais pensé que, pour être catholique, il fallût aliéner ses droits de citoyen, ni qu'on fût tenu d'adopter, sur un ordre du Pape, telle ou telle forme de gouvernement. Lui-même, sans aucune autre préoccupation que celle de l'ordre social, il s'était rallié à la monarchie de Juillet, bien qu'il n'eût pas confiance dans sa durée. Il croyait plutôt au succès du mouvement républicain, et c'est pourquoi il eût souhaité que les catholiques, renonçant, dans l'intérêt supérieur de leur foi, à une résistance inutile, se tinssent prêts, au contraire, à diriger ce mouvement dans un sens chrétien.

En dehors de ce point de vue, les querelles politiques ne l'intéressaient pas. Tout l'effort de sa pensée était absorbé par la question religieuse et par la question sociale qu'il jugeait intimement liées. Un fait surtout le préoccupait : l'apparente décadence du catholicisme et la constante diminution de son influence dans l'humanité. Il en avait conclu que, sous la mystérieuse impulsion de la Providence, une grande et nécessaire évolution se préparait, au terme de laquelle l'Église, dépouillée de son rôle politique, apparaîtrait, dans l'ordre purement spirituel, plus grande et plus universel-

1. *Affaires de Rome*, p. 143.

lement obéie. De cette idée capitale avaient été déduites les doctrines de l'*Avenir* sur la séparation de l'Église et de l'État, sur le développement parallèle du catholicisme et de la liberté, sur l'avènement simultané de la démocratie et d'une théocratie universelle.

C'était pour faire juger ces doctrines que Lamennais avait pris le chemin de Rome. Il venait dire à la Hiérarchie, représentée par son Chef Suprême: « Votre puissance se perd, et la foi avec elle. Voulez-vous sauver l'une et l'autre, unissez-les toutes deux à l'humanité telle que l'ont faite dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce monde. Vous avez régné sur les rois, et les rois vous ont asservie. Séparez-vous des rois, tendez la main aux peuples ; ils vous soutiendront de leurs robustes bras, et, ce qui vaut mieux, de leur amour [1]. »

Grégoire XVI n'était nullement préparé à entendre un langage si nouveau.

Issu d'une famille noble mais ruinée de la Lombardie, Barthélemy-Albert Capellari avait pris, très jeune encore, l'habit monastique dans un couvent des Camaldules, à Venise. Envoyé à Rome, il y devint abbé du monastère de Saint-Grégoire, et vécut longtemps dans l'obscurité du cloître, occupé presque uniquement de travaux théologiques [2]. Léon XII l'avait fait cardinal. Il venait

1. *Affaires de Rome*, p. 26.

2. C'est alors qu'il publia un ouvrage apologétique intitulé : *Il trionfo della Sancta Sede e della Chiesa contra gli assalti dei*

d'atteindre l'âge de soixante-six ans, quand il fut appelé à succéder à Pie VIII sur la chaire de saint Pierre. D'une physionomie plutôt commune, avec des traits assez durs qu'adoucissait pourtant un certain air de bonhomie, le nouveau Pontife, mieux partagé en ce point que ses deux prédécesseurs, jouissait d'une constitution robuste dont, paraît-il, il se plaisait souvent à tirer une innocente vanité. Ses connaissances avaient plus de solidité que d'étendue, car rarement il s'était aventuré en dehors du domaine des sciences purement ecclésiastiques. Au cours d'une existence sévèrement monacale, il avait acquis toutes les vertus d'un bon religieux plutôt que les qualités nécessaires à un chef d'État. Il vivait au milieu des splendeurs du Vatican aussi simplement que dans sa cellule, et Pape, il eût aimé à gouverner l'Église, comme abbé il avait, pendant de longues années, gouverné son couvent. Justement jaloux cependant de son autorité, il pouvait aisément se laisser entraîner, dès qu'il la croyait méconnue, à de brusques sévérités. Son inexpérience des affaires lui inspirait de la défiance, non seulement à l'égard de lui-même, mais aussi à l'égard des autres, parce qu'elle lui faisait toujours craindre d'être trompé. Un Pape de ce carac-

novatori. Plus tard, à propos de cet ouvrage, il disait plaisamment : « D'abord nul n'en parlait même dans mon couvent ; mais depuis que je suis pape, tout le monde convient que c'est un chef-d'œuvre. » L'abbé Maynard, *Jacques Crétineau-Joly*, chap. I-3.

tère ne semblait pas fait pour comprendre Lamennais, ni pour en être compris.

Tout autre était son Secrétaire d'État, le cardinal Bernetti. Diplomate de carrière, il avait surtout fréquenté les salons où sa bonne mine, la vivacité et la finesse de son esprit, la souplesse élégante de ses manières lui avaient fait obtenir des succès qu'un mondain eût pu lui envier. Il ne se piquait pas d'être théologien, mais, pendant ses séjours à l'étranger, il avait appris à connaître la force des idées libérales, et, en homme politique, il était plus disposé à les réprimer qu'à les discuter. Il est donc probable qu'il se fût montré peu favorable au chef de l'École menaisienne, même s'il n'avait pas eu personnellement à se plaindre de lui. Mais le prêtre français avait laissé échapper à son endroit de dures paroles [1], et, pour peu qu'il les eût entendues, il n'était pas d'un tempérament à les oublier. Non seulement il refusa de recevoir Lamennais, mais, dans le premier mouvement de son humeur violente [2], il l'eût obligé, s'il n'eût tenu qu'à lui, à repartir de Rome, même sans avoir vu le Pape.

Moins franchement avouée, l'hostilité du cardinal Lambruschini n'était pas moins à craindre. Ce prélat, on s'en souvient, s'était montré très accueillant pour Lamennais, alors que celui-ci passait pour être en faveur auprès de Léon XII.

1. Quelques-unes ont été citées au chapitre I du présent volume.
2. Les Romains disaient de lui, après sa mort : « *Era un Vesuvio.* »

Envoyé comme nonce à Paris, il trompa les espérances des ultramontains, soit que l'air de la cour eût attiédi son zèle, soit que, avec l'esprit diplomatique, se fussent éveillées dans son âme de nouvelles ambitions. Ses relations avec l'auteur des *Progrès de la Révolution* devinrent plus rares et moins confiantes à mesure qu'il se liait davantage avec les personnages les plus influents du parti royaliste. Lamennais supporta mal ce changement, et bientôt il commença à se plaindre du nonce presque autant que des gallicans et des jésuites [1]. C'était un bon moyen de le pousser à faire cause commune avec eux. Rentré à Rome, après la révolution de Juillet, Mgr Lambruschini obtint presque aussitôt le chapeau de cardinal, et, dans sa nouvelle dignité, ayant su prendre une rapide influence sur l'esprit de Grégoire XVI, il eut toute facilité d'y faire entrer d'injustes préventions contre celui qui avait entrepris de ressusciter en France l'idée ultramontaine en l'associant à l'idée libérale.

Heureusement il était resté à Lamennais, et jusque dans le Sacré-Collège, quelques amis fidèles. C'était le cardinal Micara que sa vertu austère et sa parole éloquente avaient rendu très populaire à Rome [2]. C'était encore le cardinal Olivieri, domi-

1. E. Forgues. *Corr. de Lamennais*, t. II, *passim*.

2. « Près du palais Barberini, sur une petite place plantée de quelques arbres par les Français, je crois, s'élève un couvent de pauvres capucins. C'est là que, dans une cellule meublée d'une couchette, d'une table, et de deux mauvaises chaises, et dont l'étroite fenêtre est close, au lieu de vitres, avec un morceau de canevas, continue de vivre, selon toute la rigueur de la règle de saint François, le cardinal Micara que ses hautes ver-

nicain, « homme antique par le caractère, la droiture incorruptible, la sage et modeste liberté [1] ». A ces noms il convient d'ajouter celui du Père Orioli, cardinal conventuel, du Père Mazetti, religieux carme, et surtout celui du Père Ventura [2]. Ces hommes que l'étude approfondie des sciences théologiques n'avait pas rendus inattentifs aux idées de leur siècle, suivaient avec intérêt toutes les phases du conflit qu'avaient fait naître les initiatives hardies de l'*Avenir*. La lecture des écrits de Lamennais leur avait inspiré du respect pour son génie ; quand ils le virent de plus près, ils l'aimèrent pour sa simplicité, et pour son noble désintéressement. Quelques-unes de ses idées leur parurent discutables ; aucune ne fut jugée par eux manifestement contraire à l'orthodoxie. Ils n'hésitèrent donc pas à prendre sa défense, à faire valoir la pureté de ses intentions, à rappeler les titres qu'il

tus, son austérité sans rudesse, sa vive et populaire éloquence ont rendu l'objet d'un respect bien au-dessus de celui qu'on accorde à la dignité. Aussi le peuple ne s'y trompe-t-il pas, et le capucin, comme il l'appelle avec un délicat sentiment de la vraie grandeur, est incomparablement plus à ses yeux que le *porporato* », *Affaires de Rome*, p. 99.

1. L'auteur des *Affaires de Rome* ajoute pour achever le portrait : «Proclamé par l'opinion publique le premier théologien de Rome, membre de plusieurs congrégations dont il est la lumière, il ne laisse pas, malgré les nombreux devoirs de sa charge, de suivre attentivement dans l'Europe et au delà, le mouvement de l'esprit humain, et le cours des événements qui modifient de jour en jour l'état de la société, et tendent à la changer complètement ; forte et vaste tête, unie à un cœur simple et bon. »

2. Montalembert était donc bien mal servi par ses souvenirs quand il écrivait que Lamennais, pendant son séjour à Rome, « ne prêtait l'oreille qu'à deux ou trois détracteurs clandestins de l'autorité pontificale. » *Le Père Lacordaire*, chap. II.

s'était acquis à la reconnaissance de l'Église romaine, et s'ils ne réussirent pas à l'innocenter complètement aux yeux du Pape, ils réussirent du moins à rendre le Pape lui-même plus hésitant.

Peu apte à deviner ce qui se passait autour de lui, Lamennais vivait, depuis son arrivée à Rome, dans un modeste logis qu'il partageait avec ses deux compagnons de voyage, auxquels se joignirent bientôt MM. Rio et Albert de la Ferronnays [1]. Il y vivait dans une sévère retraite [2], uniquement occupé de préparer le « Mémoire » qui devait être présenté au Souverain Pontife au nom de tous les rédacteurs de l'*Avenir*. Un « exposé » authentique de leurs doctrines avait été adressé, peu de temps après la fondation du journal, à Mgr Lambruschini. Ce document, écrit avec une sincérité absolue, bien propre à éclairer le Saint-Siège sur les véritables sentiments des catholiques ralliés au programme de l'*Avenir*, le nonce refusa non seulement de le transmettre, mais même de le recevoir [3].

1. Une lettre de Lamennais nous a conservé ce détail que, pour chaque membre de la petite colonie française, la dépense totale ne s'élevait pas à plus de 5 francs par jour.

2. Pendant son séjour à Rome, Lamennais sortait très peu, et jamais le soir. Il fréquentait de préférence la maison des comtes Ankwitz, dont le salon très hospitalier était, chaque hiver, comme le rendez-vous de la noblesse polonaise et des étrangers de distinction se trouvant de passage à Rome. Il y rencontra et se lia particulièrement avec le comte Rzewuski et la princesse Lubomirska. Celle-ci avait une fille, la princesse Hedwige, dont Montalembert s'éprit éperdument. Il espéra en vain l'obtenir en mariage, et quitta Rome, le cœur en proie à tous les tourments d'un amour malheureux. (Voir les *Lettres de Lamennais à Montalembert.*)

3. Lamennais essaya de le faire parvenir à sa destination en

Présent à Rome, Lamennais se flattait d'obtenir pour son « Mémoire » un meilleur accueil, et persuadé qu'il servirait de base à un débat contradictoire [1], il en confia la rédaction à Lacordaire, l'estimant sans doute plus capable, en sa qualité d'avocat, d'écrire un plaidoyer [2]. Le « Mémoire » en effet n'est pas autre chose. Sans toucher aux questions de doctrine, le disciple, plus habile et plus prudent que le Maître, s'applique surtout à justifier par des raisons d'opportunité l'attitude politique et l'action religieuse de l'*Avenir*. Prenant adroitement l'offensive contre ses puissants adversaires, il n'hésite pas à faire le procès du gouver-

l'adressant au cardinal Pacca, avec une lettre qui se trouve reproduite dans les *Affaires de Rome*. (Pièces justificatives.) L'*Avenir* le publia intégralement dans son numéro du 6 février 1831. Il se terminait par cette éloquente protestation de soumission et de fidélité : « Si, dans les principes que nous professons, il y a quelque chose qui soit contraire à la foi ou à la doctrine catholique, nous supplions le vicaire de Jésus-Christ de daigner nous en avertir, lui renouvelant les promesses de notre parfaite docilité. A Dieu ne plaise que nous puissions jamais mettre nos sentiments particuliers à la place de la tradition de l'Église, dont il est l'interprète souverain. Ce qui se passe autour de nous, ce vaste chaos d'opinions ne nous avertit que trop combien chaque homme doit se défier de ses lumières si faibles, si bornées. Pour nous, la soumission qui est notre premier devoir comme catholiques, est en quelque sorte notre être comme écrivains. » La requête si respectueuse et si confiante des rédacteurs de l'*Avenir* n'obtint pas de réponse.

1. « Je ne comprendrai jamais que la justice autorise une forme de jugement, sans accusation précise communiquée à l'accusé, sans enquête, sans débat, sans défense aucune. Un procédé judiciaire aussi monstrueux révolterait, même en Turquie. On ne peut donc le supposer en usage à Rome. » *Affaires de Rome*, p. 89.

2. Un peu plus tard, il écrira à propos de Lacordaire : « Il a fait parmi nous l'office d'avocat. A présent, il plaide une autre cause, voilà tout. » Lettre à Montalembert, 26 janvier 1833.

nement de la Restauration, en rappelant de quel prix il avait essayé de faire payer à l'Église de France sa compromettante protection. Puis, envisageant les conséquences de la révolution de Juillet, il s'attache à mettre en évidence la nécessité qui s'imposait aux catholiques de séparer la religion de la politique, l'Église de l'État, de manière à placer désormais la liberté de leur foi et de leur culte sous la sauvegarde des libertés publiques.

Cette première partie du « Mémoire » est irréprochable, et, sur presque tous les points qui y sont traités le temps a déjà donné raison aux écrivains de l'*Avenir*. Ceux-ci furent moins heureux dans leurs dernières conclusions. Après avoir énuméré, non sans un juste sentiment de fierté, les services rendus à la cause catholique par leur journal, ils terminaient en demandant au Pape : 1° de faire examiner leurs doctrines, et, si ces doctrines étaient reconnues ne rien renfermer de contraire à l'orthodoxie, de le faire déclarer sous la forme qu'il jugerait convenable ; 2° de mettre les rédacteurs de l'*Avenir* et les membres de l'*Agence générale* à même de continuer leur action, en faisant connaître que cette action, n'étant pas en désaccord avec les principes catholiques, ne pouvait être l'objet d'aucune désapprobation [1].

A la prendre en elle-même la requête des signataires du « Mémoire » n'avait rien d'excessif, car, ayant donné à l'Église tant de preuves du dévoue-

1. *Affaires de Rome*, page 86.

ment le plus vif et le plus désintéressé, ils avaient bien quelque droit de recourir à la justice du Saint-Siège pour obtenir d'être protégés contre l'hostilité déloyale qui s'obstinait à dénaturer leurs doctrines et à noircir leurs intentions. Mais si leur recours était fondé en droit, il était en fait bien inopportun. La situation s'était en effet fort aggravée dans les États de l'Église depuis l'arrivée à Rome des pèlerins de l'*Avenir*. Tandis que les représentants des Puissances discutaient les moyens les plus propres à rétablir l'autorité du souverain légitime dans les provinces insurgées, le vieux cardinal Albani, impatient sans doute de faire admirer ses talents militaires, en venait aux mains avec les rebelles, et mettait en fuite sans beaucoup de peine des bandes à peine armées et mal disciplinées [1]. Malheureusement ses propres troupes ne valaient guère mieux ; enivrées de leur facile victoire elles avaient commis à Cezena et à Forli de tels excès que la population tout entière se souleva, en sorte qu'il ne resta aux vainqueurs d'autre ressource que de rappeler les Autrichiens et de se jeter dans leurs bras. Surpris et irrité par ce dénouement inattendu, le gouvernement français menaçait à son tour de se saisir d'Ancône. On s'explique aisément que, dans des circonstances si critiques, l'affaire de l'*Avenir* diminuât d'importance aux yeux du Souverain Pontife, et qu'il souhaitât d'en remettre l'examen à des jours moins troublés.

1. Le 20 janvier 1831.

Le « Mémoire » posait d'ailleurs *ex abrupto* des problèmes qu'on ne devait pas résoudre sans mûre réflexion. Des questions de fait se mêlaient à des questions de doctrine, et il était également délicat de les trancher. En supposant même qu'une déclaration, émanée du Saint-Siège, eût mis hors de cause l'orthodoxie des principes professés par les écrivains de l'*Avenir*, elle n'eût pas justifié les fautes commises dans leur application. Insister, comme ils l'avaient fait dans leur « Mémoire », sur la nécessité d'une organisation catholique indépendante des partis politiques, c'était incontestablement une preuve de haute raison et de sage prévoyance ; mais cette organisation, pourquoi la rendre aussitôt suspecte en laissant entendre qu'elle était destinée à suppléer à l'insuffisance de l'épiscopat ? et de quel droit, quand elle était à peine ébauchée, revendiquer pour elle le privilège presque exclusif de défendre la religion et de soutenir la Papauté ? Comment enfin, impatients d'obtenir un jugement, les auteurs du « Mémoire » ne s'aperçurent-ils pas qu'en représentant avec tant de vivacité à Grégoire XVI les fâcheuses conséquences d'un silence trop prolongé, ils faisaient ressortir du même coup leur propre imprudence, puisqu'elle avait mis le Pape dans une situation où il y avait autant d'inconvénients à se taire qu'à parler ?

Le « Mémoire » fut remis dans les premiers jours de février au cardinal Pacca, qui promit avec beaucoup de bienveillance de le faire parvenir au Pape. A partir de ce moment, commença pour Lamen-

nais une période d'incertitude qu'il ne sut pas supporter virilement. Ses jeunes compagnons trouvaient amplement à se distraire dans les excursions qu'ils faisaient chaque jour à travers la Rome antique et la Rome chrétienne, sous la conduite de M. Rio. Parfois le Maître se joignait à eux, mais avec des dispositions d'esprit qui ne lui permettaient de partager ni leur émotion religieuse, ni leur esthétique enthousiasme. L'irritation de son humeur le porte à mal juger de tout et le rend insensible au charme si doux de la cité des Papes. Au milieu des ruines qui y tiennent tant de place, il se sent plus isolé, plus triste que dans les bois silencieux de sa chère Bretagne. Entre-t-il dans une basilique ? Son regard est choqué plutôt que ravi par la profusion des marbres et des peintures qui la décorent. Dans ces monuments d'un art « travesti à la grecque » tout lui semble factice et rien ne l'émeut, parce que rien ne lui rappelle « la vieille cathédrale, ses formes symboliques, ses voûtes qui montent sans fin, ses flèches élancées vers le ciel comme d'ardentes aspirations, ses ornements variés et significatifs, ses jours mystérieux et ses lointains échos [1]. » Visite-t-il les couvents ? Il s'étonne de les trouver presque vides, quelques-uns même entièrement déserts, et sous leurs cloîtres qui s'écroulent, il croit reconnaître encore « un aspect de décadence et des images de destruction [2]. » Cherche-t-il enfin à surprendre dans la

1. *Affaires de Rome*, p. 95.
2. *Affaires de Rome*, p. 96.

population romaine quelque manifestation de vie sociale ? Rien ne lui apparaît, « si ce n'est le mouvement caché d'une multitude de petits intérêts qui rampent et se croisent au sein des ténèbres, comme les vers au sein du sépulcre [1]. » Ainsi, tout le heurte, tout le froisse ; les hommes, les choses, le climat même, tout lui est un sujet de plaintes [2].

« J'espère, écrit-il à la comtesse de Senfft, que mon séjour à Rome ne se prolongera pas désormais longtemps, et l'un des plus beaux jours de ma vie sera celui où je sortirai de ce grand tombeau, où l'on ne trouve que des vers et des ossements. Oh ! combien je me félicite du parti que j'ai pris, il y a quelques années, de me fixer ailleurs, et que vous m'avez tant reproché [3]. J'aurais traîné, dans ce désert moral, une vie inutile, me consumant d'ennui et de chagrin. Ce n'était pas là ma place. J'ai besoin d'air, de mouvement, de foi, d'amour, de tout ce qu'on cherche vainement au milieu de toutes ces vieilles ruines sur lesquelles rampent, comme d'immondes reptiles, dans l'ombre et dans le silence, les plus viles passions humaines [4]. »

Les sentiments exprimés dans les lignes qui précèdent avaient certainement pour cause une première

1. *Affaires de Rome*, p. 91.
2. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, t. II. Lettre au marquis de Coriolis, 14 mars 1832.
3. Allusion à l'offre qui lui avait été faite, sous le pontificat de Léon XII, d'un établissement à Rome.
4. E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre du 10 février 1832.

et profonde déception. Lamennais, en venant à Rome, s'était flatté d'y déterminer un mouvement d'opinion semblable à celui que l'*Avenir* avait créé en France. Il s'était imaginé, qu'à peine arrivé, on le presserait de s'expliquer sur ses doctrines, qu'il lui serait donné de faire passer son ardente conviction dans l'âme des théologiens, des cardinaux, du Pape lui-même, et qu'enfin, du haut de la Chaire de saint Pierre, partirait le signal, si longtemps attendu, d'une évolution qui porterait bientôt à son apogée la suprématie spirituelle de la Papauté. Grand fut son désappointement, quand il lui parut que ses idées n'intéressaient personne ; que lui-même, on le tenait à l'écart comme un rêveur dangereux, à tout le moins, comme un hôte très importun, et que l'unique souci de la cour pontificale, c'était de mener à bonne fin d'obscures négociations diplomatiques relatives au patrimoine temporel du Saint-Siège. A voir les choses sous ce faux jour, le sombre pèlerin s'aigrissait chaque jour davantage, et il écrivait : « Le Pape est pieux et voudrait le bien ; mais étranger au monde, il ignore complètement et l'état de l'Église et l'état de la société ; immobile dans les ténèbres qu'on épaissit autour de lui, il pleure et il prie ; son rôle, sa mission est de préparer et de hâter les dernières destructions qui doivent précéder la régénération sociale et sans lesquelles elle serait impossible ou incomplète ; c'est pourquoi Dieu l'a remis entre les mains d'hommes au-dessous desquels il n'y a rien, ambitieux, avares, corrompus, frénétiques

imbéciles, qui invoquent les barbares pour rétablir en Europe ce qu'ils appellent *l'ordre*, et qui adorent le sauveur de l'Église dans le Néron de la Pologne... Encore vingt ans d'un pareil état, et le catholicisme serait mort. Dieu le sauvera par les peuples : que m'importe le reste? Ma politique, c'est le triomphe du Christ ; ma légitimité, c'est sa loi ; ma patrie, c'est le genre humain qu'il a racheté de son sang [1]. »

Il serait très injuste de juger la cour de Grégoire XVI d'après la peinture qu'en faisait Lamennais, dans un accès de morbide colère ; avec des nerfs plus calmes il l'eût jugée lui-même plus équitablement. Il n'ignorait pas en effet que le cardinal Bernetti avait reçu des gouvernements d'Autriche, de Prusse, de Russie, des notes diplomatiques lui dénonçant les opinions révolutionnaires des écrivains de l'*Avenir*, et le pressant de sévir contre les téméraires novateurs qui poussaient les peuples à la révolte au nom de la religion [2]. Il savait que, depuis un an, les évêques de France n'avaient pas cessé d'assaillir le Saint-Siège de leurs plaintes, et de lui représenter, qu'à moins de consentir au renversement de toute hiérarchie, il était impossible de tolérer plus longtemps qu'un prêtre, sans titre et sans mandat, entreprît de diriger, en dehors de l'épiscopat et seulement d'après ses propres vues, l'action des catholiques. De pareilles accusations ne mettaient pas en cause l'orthodoxie de Lamennais, mais

1. Lettre à la comtesse de Senfft, citée ci-dessus.
2. *Affaires de Rome*, p. 13.

elles faisaient sentir la nécessité d'arrêter au plus tôt l'agitation politique et religieuse soulevée témérairement par le fondateur de l'*Avenir*. C'est ainsi du moins qu'on parut d'abord en juger à Rome ; et, sans attacher une grande importance à des doctrines dont on n'avait peut-être pas mesuré encore toute la portée, on était du moins résolu à ramener, de gré ou de force, sous le joug de la discipline ecclésiastique, un prêtre qui, dans l'exaltation de ses idées, s'était transformé en une sorte de tribun, aussi dangereux pour l'Église que pour l'État. Ses ennemis auraient voulu qu'on prît contre lui des mesures de rigueur. Grégoire XVI s'y refusa, par un sentiment de bonté et de justice ; mais il se laissa persuader qu'il fallait au moins humilier cet esprit superbe, et le décourager, en lui opposant un long silence, et en le réduisant au rôle d'un solliciteur qu'on écoute seulement quand on est las de son importunité. Deux mois s'écoulèrent donc, sans que la cour pontificale parût même s'apercevoir de la présence à Rome d'un écrivain dont le nom avait retenti dans toute l'Europe.

Ce système de temporisation ne devait pas donner des résultats heureux. Mieux eût valu peut-être une brusque solution, et plutôt encore, un acte de condescendance autorisant Lamennais à développer et à défendre devant le Pape lui-même les idées auxquelles il attachait tant de prix. Après une telle satisfaction donnée à l'impétuosité de sa nature, il eût été plus facile de lui faire entendre que même des idées justes deviennent dangereuses, si

l'on tente prématurément de les réaliser. Il a dit lui-même, et rien ne permet de mettre en doute la sincérité de sa parole : « Je me suis souvent étonné que le Pape, au lieu de déployer envers nous cette sévérité silencieuse dont il ne résultait qu'une vague et pénible incertitude, ne nous eût pas dit simplement : « Vous avez cru bien faire, mais vous vous « êtes trompés. Placé à la tête de l'Église, j'en con- « nais mieux que vous les besoins, les intérêts, et « seul j'en suis juge. En désapprouvant la direction « que vous avez donnée à vos efforts, je rends jus- « tice à vos intentions. Allez, et désormais, avant « d'intervenir en des affaires aussi délicates, prenez « conseil de ceux dont l'autorité doit être votre « guide. » Ce peu de paroles aurait tout fini [1]. »

Ne semble-t-il pas qu'un tardif regret perce à travers ces lignes ? En tout cas, quelques-unes des paroles qu'il eût souhaité entendre de la bouche du Pape, Lamennais pouvait se les dire à lui-même et, s'il l'eût fait, comme c'était son devoir, tout alors vraisemblablement « aurait bien fini ».

Les choses, par malheur, ne se passèrent pas de la sorte. A peine arrivé à Rome, Lamennais avait adressé au Pape une demande d'audience pour les pèlerins de l'*Avenir*. La réponse se faisant attendre, le bruit se répandit que cette audience leur serait refusée. Ce bruit même prit une certaine consistance, quand on sut que le cardinal Pacca avait adressé aux pèlerins français une lettre où il était dit en substance « que le Saint-

1. *Affaires de Rome*, p. 44.

Père, tout en reconnaissant leurs bonnes intentions, avait vu avec déplaisir qu'ils eussent soulevé dans leur journal d'imprudentes controverses, et que, l'examen de leur affaire devant être long, il les engageait à retourner dans leur pays [1] ». Quelques préventions qu'on lui eût inspirées à leur égard, Grégoire XVI ne songeait pas néanmoins à leur infliger l'affront d'un refus d'audience. Il finit donc par consentir à les recevoir, mais à la condition qu'il ne serait fait, au cours de l'entrevue, aucune allusion à l'objet de leur voyage. Cette condition était dure, surtout pour Lamennais ; il fallut néanmoins s'y soumettre. L'audience eut lieu le 13 mars, et ce fut le cardinal de Rohan qui introduisit auprès du Pape Lamennais et ses deux compagnons. Grégoire XVI les accueillit avec bienveillance, ne leur adressa ni félicitations ni reproches, et s'en tint strictement au programme qu'il s'était tracé. L'entretien dura environ un quart d'heure. Après quelques questions posées à Lamennais sur son ami, l'abbé Vuarin, et sur son frère, l'abbé Jean, le Pape, qui d'abord était resté assis, une main dans sa poche, se leva pour prendre sur son bureau une petite statue en argent, réduction du fameux *Moïse* de Michel-Ange. Il en fit admirer les détails à ses visiteurs, les étonna par l'excessive simplicité de son maintien et de son langage, puis, les ayant bénis, il les congédia [2].

1. Cette lettre fut remise à Lamennais le 25 février.

2. Ces détails ont été presque tous empruntés au journal de Montalembert, cité par le P. Lecanuet.

Eugène Pelletan a écrit de l'entrevue de Lamennais avec Gré-

Le lendemain de cette audience, Lamennais écrivait à l'abbé Gerbet avec un sentiment de satisfaction qui ne devait pas être de longue durée : « Nous avons obtenu tout ce que nous demandions et que nos ennemis voulaient empêcher, l'examen de nos doctrines et une audience du Pape. Nous eûmes celle-ci hier, et nous fûmes reçus avec beaucoup de bonté. C'était le cardinal de Rohan qui nous présenta. Il ne fut en aucune façon question d'affaires. L'examen promis devant être long, il ne faut rien négliger pour soutenir l'*Agence générale* [1]. » Ainsi, non moins opiniâtre dans ses illusions que dans ses idées, Lamennais songeait déjà à reprendre l'œuvre interrompue, quand tout, et jusqu'au froid accueil de Grégoire XVI, l'avertissait qu'à Rome, on souhaitait, on voulait même qu'il se tînt en repos.

Lacordaire se montra plus circonspect. Lorsqu'il avait conseillé de suspendre l'*Avenir* et de partir pour Rome, c'était avec l'espoir d'en revenir en triomphateur, après avoir obtenu directement du Saint-Siège une sorte d'investiture qui lui eût permis de reparaître avec plus de sécurité et plus d'éclat dans son rôle de prêtre journaliste. Cet espoir s'évanouit, dès qu'il s'aperçut qu'à la cour pontificale Lamennais n'avait presque rien conservé de son ancien crédit. Il eut même bientôt démêlé, à certains indices, que l'opinion qui lui

goire XVI un récit qui a paru trop fantaisiste pour mériter d'être reproduit ici.

1. A. Blaize, t. II. Lettre du 14 mars 1832.

était hostile devenait la plus forte, et que si, avec des armes inégales, on s'obstinait à lutter contre elle, on serait brisé inévitablement. C'est pourquoi, avant même qu'on eût reçu la brève communication du cardinal Pacca, il écrivait à son ami, M. Lorain, qu'il n'attendait plus pour rentrer en France que d'avoir été reçu par le Pape. Effectivement, après l'audience du 13 mars, il déclara à Lamennais que, s'il s'opiniâtrait à demeurer à Rome, il aurait lui-même le regret de se séparer de lui. Cette résolution ne dut pas lui coûter beaucoup, car, entre le Maître et le disciple, il n'avait jamais existé une réelle affinité intellectuelle, ni même un sincère attachement. Jamais Lacordaire n'avait été bien à l'aise auprès de Lamennais ; il supportait mal l'ascendant parfois impérieux de son génie ou les inégalités de son humeur. Lamennais, de son côté, n'éprouvait pour l'esprit et le caractère de son disciple qu'une médiocre sympathie [1]. Il le jugeait plus rempli de périodes que d'idées, plus riche d'imagination que de cœur. La séparation ne se fit pas cependant sans amener, de part et d'autre, de pénibles explications. Lacordaire invoquait à bon droit les solennelles promesses de soumission souvent exprimées dans l'*Avenir* et renouvelées récemment dans le « Mémoire ». Il faisait observer que s'attarder à Rome quand le Pape avait si clai-

1. « M. de Lamennais qui savait être, à certains moments, le plus caressant et le plus paternel des hommes, ne fut jamais tendre pour Lacordaire : il le vit partir de Rome sans regret... » Montalembert. *Le Père Lacordaire.*

rement conseillé d'en sortir, ce serait manquer à ses engagements et se donner des apparences d'insubordination. Il ajoutait enfin, dans un langage vraiment chrétien, qu'après avoir interrogé le Saint-Siège, il convenait d'attendre patiemment sa réponse, le devoir d'un catholique consistant à respecter non seulement la parole du Pape, mais jusqu'à son silence.

Lamennais sentait la valeur de ces raisons ; il entrevoyait même les dures conséquences que pouvait entraîner pour lui personnellement la prolongation de son séjour à Rome [1]; mais, dans son esprit dangereusement surexcité, une considération primait toutes les autres, celle de l'avenir réservé à l'Église et à la société. Le spectacle même qu'il avait sous les yeux l'enracinait chaque jour plus fortement dans cette conviction, qu'à moins d'une rénovation du catholicisme, rien ne pouvait arrêter, au sein de la vieille Europe, les progrès de la décadence religieuse et de la désorganisation sociale. Mais, en même temps, cette rénovation lui apparaissait comme une œuvre surhumaine, que le vicaire du Christ, dépositaire d'une autorité divine, pouvait seul entreprendre et mener à bonne fin. Peut-être n'était-il pas fort éloigné de se croire lui-même providentiellement appelé à seconder dans sa mis-

1. « Je sais bien, disait-il au Père Ventura, que je mourrai à l'hôpital, et que l'on ne me comprendra qu'après ma mort ; mais il faut des victimes à toutes les grandes causes, et je suis prêt à me sacrifier pour la mienne. » Journal de Montalembert cité par le P. Lecanuet. *Montalembert*, t. I, chap. XII.

sion le Pontife romain, en mettant à son service une plume à laquelle Dieu avait donné une si merveilleuse puissance. Quitter Rome avant d'avoir épuisé tous les moyens d'y faire accepter la nécessité de céder quelque chose au mouvement libéral, cela lui faisait l'effet d'une lâche désertion que sa conscience, même sous la menace d'une disgrâce publique, ne lui permettait pas de commettre [1].

Il ne paraît pas que Lacordaire, à en juger du moins par sa correspondance, ait su apprécier les réels motifs, dont, à cette heure difficile, s'inspira Lamennais. Là où il y avait encore une foi si profonde et un si vif souci de l'honneur de l'Église, il ne vit qu'orgueil et entêtement. Non seulement il persista dans le dessein de se retirer, mais il essaya d'entraîner Montalembert à suivre son exemple. Celui-ci s'y refusa énergiquement, disant qu'il ne voulait pas abandonner le Maître, quand sa gloire semblait pâlir, ni laisser croire à leurs communs adversaires que les pèlerins de Dieu et de la liberté n'étaient venus à Rome que pour s'y désunir.

S'ils n'étaient point désunis encore, ils allaient du moins être séparés. Le 16 mars, Lacordaire

1. Il écrivait à l'abbé Gerbet : « Nous n'aurions qu'à nous en retourner, si l'effet terrible que produirait sur l'esprit des catholiques, et plus encore des non catholiques, un semblable déni de justice ne nous imposait un nouveau devoir, celui de faire en sorte, qu'aux yeux de tous, la cause continue de paraître pendante, afin de prévenir le déshonneur du Saint-Siège et la conséquence terrible que ce déshonneur aurait dans toute l'Europe et au delà. » A. Blaize. *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II. Lettre du 25 février 1832.

reprenait le chemin de la France. Quelques semaines après, Montalembert se rendait à Naples, et Lamennais, affamé de solitude et de silence, se retirait dans une sorte d'ermitage situé à Frascati.

CHAPITRE XII

L'HÔTE DE FRASCATI

« DES MAUX DE L'ÉGLISE ET DE LA SOCIÉTÉ
ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER »

« A quelques milles de Tivoli, un groupe de montagnes forme, dans la plaine inhabitée, une espèce d'oasis. Sur un revers de ce plateau, dont la fraîche verdure contraste avec la nudité du désert voisin, Frascati, Marino, Albani rattachent à ces lieux charmants les souvenirs de l'histoire ; difficilement l'imagination parviendrait à se représenter un pays plus pittoresque. »

« Une magnifique végétation y embellit des sites perpétuellement variés. La pureté de l'air, l'abondance des eaux, et aussi le charme mystérieux de la nature auquel nul homme, quelque besoin qu'il se soit fait de la vie factice des cités, ne se soustrait jamais entièrement, attirent pendant l'été les riches familles de Rome, qui, au temps de leur splendeur, ont semé ces montagnes d'élégantes villas et d'immenses palais tels que Mondragone, aujourd'hui presque en ruines, tandis que l'esprit religieux y fondait de nombreux couvents, presque tous

situés en des positions d'une beauté ravissante [1]. »

C'est à cette agreste solitude, parée de toutes les grâces d'un printemps italien, que Lamennais, anxieux et triste, était venu demander, après le départ de Montalembert pour Naples, un peu de repos et de paix. Le séjour de Rome ne lui était pas bon ; il y voyait de trop près s'agiter des vanités puériles ou de profanes ambitions. Ce spectacle lui inspirait un sentiment de dégoût, mêlé d amertume, qui ramenait trop fréquemment le sarcasme sur ses lèvres, ou sous sa plume [2]. Habituellement taciturne, quand il allait dans le monde, il s'animait cependant dès qu'on le provoquait sur certains sujets.

Le Père Ventura craignait un peu pour lui-même, et beaucoup pour son ami, les conséquences des paroles imprudentes auxquelles celui-ci pouvait se laisser entraîner. Il accueillit donc avec empressement, l'ayant suggérée peut-être, la proposition que lui fit Lamennais de se retirer dans un petit domaine que les Théatins possédaient à Frascati. C'était une simple maison des champs, bâtie sur un coteau, dans le voisinage d'une chapelle rustique fréquentée par d'humbles pèlerins. Un seul reli-

1. *Affaires de Rome*, p. 100.

2. « L'aversion d'Albert (de la Ferronnays) pour les apostats politiques, surtout pour ceux que leur nom et leur richesse auraient dû mettre à l'abri de toute basse spéculation, avait beaucoup augmenté depuis notre arrivée à Rome. On y voyait plusieurs de ces notabilités dont les allures provoquaient la verve sarcastique de l'abbé de La Mennais qui, dans les questions de ce genre, se montrait dès lors enclin aux solutions démocratiques. » A. Rio. *Épilogue à l'art chrétien*, t. II, chap. VII.

gieux, aidé d'un frère lai, desservait le pieux sanctuaire, et employait ses loisirs, soit à soigner ses pigeons et ses poules, soit à cultiver le jardin qui descendait par une pente abrupte vers le vallon [1]. Nulle retraite ne pouvait mieux convenir à un homme désireux de fuir le commerce du monde et d'apaiser les mouvements tumultueux de son propre cœur.

Après une période de surexcitation, accrue par les incertitudes d'une longue attente, Lamennais en était arrivé à l'un de ces moments où le courage semble défaillir, où l'on se demande si le bien dont on a poursuivi la réalisation à travers tant d'obstacles imprévus, n'est pas une chimère ; où, à chaque aspiration, la poitrine soulève le poids d'un immense ennui. « J'ai toujours éprouvé, écrira-t-il plus tard, qu'en ces moments la vue de la nature, un plus étroit contact avec elle, calmaient peu à peu le trouble intérieur. L'ombre des bois, le bruit de la source qui tombe goutte à goutte, le chant de l'oiseau dans le buisson, les bourdonnements de l'insecte, l'éclat, le parfum des fleurs, l'ondoiement de l'herbe que la brise agite ; toutes ces choses, et surtout l'intarissable exhalaison de vie, de cette vie que Dieu verse à torrents

1. Ce religieux s'appelait Bonini. Lamennais lui a consacré dans les *Affaires de Rome* un souvenir reconnaissant. Il écrivait à son sujet à Montalembert : « Le religieux que vous avez vu est un fort bon homme. Ses autres devoirs remplis, il s'occupe de son jardin et soigne paternellement un peuple d'animaux qu'il faut gouverner, nourrir et faire pulluler, chacun selon son espèce, comme il est dit dans la Genèse. » Lettre du 28 avril 1832

au sein de son œuvre perpétuellement jeune, perpétuellement ordonnée pour l'ensemble des êtres, et pour chaque être particulier, à une visible fin de félicité mystérieuse, raniment l'âme flétrie, l'abreuvent d'une sève nouvelle, lui rendent sa vigueur qui s'éteignait [1]. »

L'humble ermitage de Frascati eût donc été pour le grand penseur méconnu une solitude douce et bienfaisante, comme la Chesnaie, si l'on avait pu en écarter les graves soucis qui le suivirent dans sa retraite, et surtout si lui-même avait su se reposer. Après l'*Avenir* et l'*Agence générale,* sa principale préoccupation était — le croira-t-on? — la Congrégation de Saint-Pierre. Toutes les lettres qu'il adresse à l'abbé Gerbet sont remplies à son sujet d'interrogations inquiètes et d'avis pressants. Le choléra ayant éclaté à Paris, il se tourmente pour les jeunes étudiants qu'il a laissés dans la maison de la rue de Vaugirard, et il leur écrit : « J'ai été bien inquiet de vous tous, mes chers enfants, et quoique les dernières lettres que j'ai reçues m'aient un peu tranquillisé, je ne serai néanmoins sans crainte que lorsque le choléra aura tout à fait cessé. Que le bon Dieu veille sur vous, qu'il vous conserve et qu'il vous bénisse ! c'est ce que chaque jour je lui demande ; surtout qu'il fasse de vous des hommes selon son cœur, dévoués à son Église, détachés de vous-mêmes, zélés à tout entreprendre et à tout souffrir pour répan-

1. *Affaires de Rome*, p. 102.

dre sa parole, étendre son règne et allumer dans le monde ce feu divin que Jésus-Christ est venu apporter [1]. »

« Prends garde, écrit-il encore à l'un d'eux, de t'attacher à tes études par un sentiment trop humain. Tout pour Dieu, pour Dieu seul. Il faut être disposé à tout quitter pour lui au premier signe de sa volonté, tout sans exception, et même ce en quoi nous n'avions d'autre but que sa gloire. Oh! la belle science que celle de mourir ! *Quotidie morior,* disait l'apôtre ; et que demandait-il pour les chrétiens? Qu'ils fussent ensevelis avec Jésus-Christ en Dieu, *consepulti cum Christo in Deo.* C'est ainsi, mon enfant, que tu te sanctifieras. Cet exercice renferme tous les autres. Mais que ce soit pour toi un exercice d'amour, sans contrainte, sans trouble ; car le royaume de Dieu est paix et joie dans l'Esprit-Saint, *pax et gaudium in Spiritu Sancto* [2]. »

Il est vraiment curieux d'étudier, à l'aide de pareilles lettres, l'étrange et mobile nature de Lamennais, faite des contrastes des plus surprenants. Dans les pieuses et paternelles exhortations qu'il adresse à ses jeunes disciples, nulle trace de ses récentes colères ; il pense, il sent, il écrit, non plus comme un journaliste, mais avec l'onction d'un fondateur d'Ordre.

Aux sollicitudes intermittentes que lui causait sa

1. A. Blaize. *Œuvres inédites de Lamennais*, lettre à Élie Kertanguy, Eugène Boré et Frédéric de la Provostaye.

2. Lettre à Eugène Boré, publiée dans la *Revue britannique*, numéro d'octobre 1894.

frêle congrégation s'ajoutaient, pour troubler son repos, les fâcheuses nouvelles qu'il recevait de France, à propos de misérables affaires d'argent. Après de nombreuses péripéties, dont le récit n'offrirait aucun intérêt, la malheureuse *Librairie classique élémentaire* était tombée de nouveau en pleine déconfiture, et l'un de ses créanciers, M. de la Bouillerie, ex-intendant de la liste civile de Charles X, avait obtenu contre l'imprudent commanditaire un jugement du tribunal de commerce de la Seine, qui, non seulement achevait de le ruiner, mais encore le soumettait à la contrainte par corps. L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* ne pouvait plus rentrer en France, sans s'exposer à être jeté dans la prison pour dettes.

Certaines rumeurs lui parvenaient enfin bien propres à réveiller dans son cœur une irritation à peine assoupie. Sa retraite, son silence même avaient enhardi ses adversaires, et tandis qu'il s'efforçait de les oublier, eux ne songeaient qu'à consommer sa perte. Devançant la sentence de Rome, ils annonçaient déjà sa condamnation comme certaine, et laissaient entendre avec un humble effroi que condamné, il ne se soumettrait point. « Que feront les voyageurs à leur retour, demandait-on dans un écrit émané officiellement de l'évêché de Gap ? Se souviendront-ils dans ces moments décisifs pour eux et pour la paix de l'Église de leurs énergiques protestations de respect envers le Saint-Siège ? Nous voudrions pouvoir supposer en eux cette noble élévation de sentiments ; nous en sommes empêchés

par l'opposition manifeste qu'il y a entre leur théorie sur ce qui est dû au Saint-Siège et leur conduite. »

Et comme s'il ne suffisait pas d'avoir mis en doute, sur de pures hypothèses, les sentiments catholiques de Lamennais et de ses collaborateurs, on ajoutait pour rendre leur désintéressement suspect, ces perfides interrogations : « Rentreront-ils humblement dans leurs diocèses pour prendre les ordres de l'Ordinaire ? Accepteront-ils les modestes fonctions de succursalistes, en attendant qu'on puisse leur en donner de plus en rapport avec leurs talents ? L'oubli est le plus insupportable des tourments pour ceux qui ont goûté quelque temps les douceurs illusoires de la célébrité ; s'y résigneront-ils ? Le repos aura-t-il des attraits pour ceux qui ont vécu dans l'agitation d'un parti naissant, et qui ont multiplié leurs correspondances et leurs voyages ? Comment se contenter du modeste traitement attaché à la qualité de curé ou de desservant, quand on a été admis dans des caisses alimentées par des souscriptions, par des agences, par des abonnements, et peut-être encore par les libéralités de riches souscripteurs [1] ? » Voilà ce qui s'imprimait. Ce qui se disait à voix basse, il n'est pas difficile de l'imaginer. On parlait d'un grand scandale imminent, d'une chute retentissante, de l'apostasie lamentable d'un faux apôtre qui, se voyant démas-

1. Circulaire relative aux conférences du diocèse de Gap, reproduite dans l'*Ami de la Religion*, numéro du 3 avril 1832.

qué, allait se jeter dans les rangs des pires ennemis de l'Église [1].

De tels propos arrivèrent jusqu'aux oreilles de la comtesse de Senfft qui s'en alarma. Elle écrivit aussitôt à son illustre ami pour le supplier de rester fidèle à son passé et de ne pas abandonner, dans un moment de colère ou de découragement, la cause qu'il avait servie jusqu'à ce jour avec tant d'éclat. Plus affligé qu'irrité, Lamennais lui répondit : « Je ne vous dirai jamais assez combien votre affection m'est précieuse et douce, et combien les nouvelles marques que vous m'en donnez dans votre dernière lettre m'ont touché. Mais en même temps, cette lettre visiblement écrite sous l'influence d'idées suggérées, est tellement loin des faits en ce qui touche mes sentiments et ma position — tellement en dehors des réalités que personne n'oserait, au moins publiquement, révoquer en doute — que je n'ai rien, absolument rien à y répondre. Si vous me conjuriez sérieusement de ne pas poignarder mon frère, que voulez-vous que je dise à cela ? Si cette pensée était venue de vous, j'éprouverais sans doute un sentiment qu'il me serait difficile

1. Peu de temps avant qu'il partît pour Rome, on tenait déjà sur le compte du fondateur de l'*Avenir* un pareil langage. L'écho en parvint, jusqu'en Amérique, à Mgr Bruté qui crut devoir adresser à son ami un pieux avertissement. Lamennais lui répondit, en lui accusant réception de sa lettre : « Elle exprime des craintes sur lesquelles je ne puis vous dire rien de direct parce que je ne les comprends pas. L'impression que j'en ai reçue est à peu près la même que si vous me disiez de prendre garde à ne pas devenir musulman. » Henry de Courcy. *Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais.*

de réprimer, mais jamais, jamais on ne me persuaderait que vous puissiez en concevoir de semblable [1] ! »

Rien n'était plus éloigné de l'esprit de Lamennais que le dessein de se séparer de l'Église. A l'heure même où ses ennemis affectaient de l'en soupçonner, il écrivait : « J'entends de toutes parts des plaintes lamentables : un cri de détresse s'élève à l'Orient, et il est répété à l'Occident : Qu'est-ce donc qui se passe sur la terre ? Qu'est-ce que ces glas qui tintent dans le lointain, ces pleurs, ce deuil, cette universelle angoisse? Ainsi que le disent quelques-uns, assisterions-nous aux funérailles du christianisme vieilli? Était-il destiné à s'user comme tout le reste ? Devait-il arriver un temps où lui aussi ne serait plus qu'un souvenir ? Les espérances du genre humain sauvé sur le Golgotha n'auraient-elles été que le rêve de vingt siècles ? Devaient-elles rencontrer, au bout de ce terme, un second tombeau, un tombeau scellé pour jamais, et ce tumulte des peuples en mouvement ne serait-il que le convoi du Christ ? Non, non, laissez ces vaines frayeurs aux âmes défaillantes, à ceux dont le cœur engourdi a presque cessé de battre et dont la vue s'est affaiblie dans les ténèbres ; ne vous troublez point de la joie lugubre de ces pauvres insensés qui, n'ayant que la mort pour se consoler de la mort, croient le soleil éteint, quand autour d'eux ils ont fait la nuit en remuant la poussière

1. E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre du 12 avril 1832.

du sépulcre. Le Christ est ressuscité, il vit, il vivra toujours ; et la vie qui est en lui, la vie dont il est la source intarissable, est aussi et sera perpétuellement la vie de l'Église, durant son pèlerinage ici-bas, et après, dans l'éternité, où elle se dilatera sans fin [1]. »

Toutefois, cette Église dont il chantait si admirablement l'immortalité, Lamennais s'attristait de la voir moins obéie et moins aimée, et il appelait de tous ses vœux le jour où, cessant d'être partagé entre sa mission spirituelle et son rôle politique, le Pontife romain pourrait plus librement étendre sa sollicitude sur l'immense troupeau des petits et des faibles et s'acquérir de nouveaux droits à leur reconnaissance comme à leur amour. Tandis que du déclin apparent de l'Église catholique les esprits superficiels prenaient occasion d'annoncer sa fin prochaine, lui, au contraire, il aimait à redire que d'une crise passagère elle sortirait plus vivante, après s'être rajeunie en se transformant. Sur ce point il se trouvait en désaccord avec les croyants presque autant qu'avec les incrédules. C'est de ce désaccord que s'inquiétait la pieuse comtesse de Senfft, et Lamennais parvenait mal à la rassurer. « Mes idées, lui écrivait-il encore, forment un ensemble et ne sauraient être jugées, ni même entendues séparément. Il faudrait plusieurs jours d'entretien pour les expliquer ; alors, on se comprendrait ; alors, les paroles jetées dans une lettre

1. *Affaires de Rome. Des maux de l'Église et de la société*, p. 198.

auraient un sens. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je me confirme toujours davantage dans les opinions que j'ai développées en partie, opinions qui ne sont en réalité que le catholicisme même, tant oublié depuis des siècles, et je ne doute nullement que ces opinions, non seulement deviendront l'opinion commune, le sens usuel et pratique des peuples, mais encore le principe régulateur du monde nouveau que la Providence, passez-moi le mot, *couve* en ce moment sous ses ailes [1]. »

Ces « opinions » dont le seul exposé eût exigé « plusieurs jours d'entretien », l'hôte de Frascati les méditait constamment dans sa solitude, et, impatient de les soumettre à la discussion, il écrivait en hâte un livre qui devait porter ce titre : *Des maux de l'Église et de la société et des moyens d'y remédier*. L'ouvrage, si le plan primitif avait été suivi jusqu'au bout, aurait eu trois parties. L'auteur se proposait « d'y présenter, d'après de nombreux documents recueillis avec soin, un tableau fidèle de l'état de l'Église catholique dans le monde entier, ainsi que de l'état de la Société ; de rechercher ensuite les causes de la décadence de l'Église, et celles des souffrances de la Société ; d'indiquer enfin, selon ses lumières, les moyens propres à y remédier [2]. » Il ne paraît pas que Lamennais ait d'abord mesuré l'immensité et les difficultés d'une pareille tâche. Rien que pour remplir la première

1. E. Forgues. *Correspond. de Lamennais*, lettre du 1er mai 1832.
2. *Affaires de Rome*, p. 103.

partie de son programme, il lui aurait fallu entreprendre une longue et minutieuse enquête ; et eût-il disposé de moyens suffisants pour la faire aboutir, il lui aurait toujours manqué cette sereine indépendance d'esprit, cette haute impartialité, qui ne se laisse point influencer par des idées préconçues, ni dominer par la passion de l'absolu. Dans les quelques pages qu'il a écrites sur l'état du catholicisme à Rome, en Italie, en Espagne, en France, il y a certainement des appréciations justes, de pénétrants aperçus, des tableaux pris sur le vif ; mais pressé de conclure, l'observateur clôt trop brusquement son enquête, sans avoir donné ni assez d'ampleur, ni assez de profondeur à ses investigations.

A Rome, ce qui le frappe surtout et l'attriste, c'est l'effacement de la Papauté, silencieuse et immobile, tandis qu'autour d'elle et sans elle, s'agitent des questions dont la solution intéresse le sort du monde. Il lui semble qu'elle n'entend plus la voix des peuples, et reste insensible à leurs aspirations, tant elle est absorbée par les soucis que lui impose son domaine temporel. Ce domaine, Lamennais ne doute pas qu'elle ne doive bientôt le perdre, et il s'y résigne sans regret. Avec moins de regret encore, il verrait disparaître la prélature, « corps bizarre, à moitié laïque », qui ne rend plus de services politiques, et dont l'intervention dans les choses religieuses paraît « offrir matière à de graves réflexions ».

En Espagne et en France, aussi bien qu'en Italie

ce qui est à ses yeux le mal commun destructeur de la croyance et de l'influence de l'Église, c'est l'alliance de la religion avec le despotisme. Au sein de ces nations, naguère si profondément catholiques, il constate un même amoindrissement de la foi, une égale impopularité du prêtre, une pareille tendance à l'irréligion. Et l'irréligion, remarque-t-il, revêt chez la plupart des hommes, sans en excepter les plus cultivés, la forme d'une passion plutôt que d'une opinion. Ils ont pris le prêtre en horreur parce qu'ils voient en lui, non le représentant de Dieu, mais le serviteur avili, le docile instrument d'un Pouvoir sans loi et sans frein. Si, tandis qu'il en est temps encore, le clergé faisait sienne la cause de la liberté, s'il secondait la réalisation des vœux légitimes de la démocratie ; si, en l'aidant à s'affranchir, il s'affranchissait lui-même avec elle, tout bientôt changerait de face. Redevenue libre, la Papauté réformerait et l'Église et le monde ; elle supprimerait les abus, elle ferait refleurir la pureté des mœurs, elle rétablirait entre les nations la justice et la paix ; « ce serait un renouvellement de l'esprit sacerdotal dans le prêtre, et de l'esprit du christianisme dans le monde entier[1]. »

La plume de Lamennais se plaît à ces idéales peintures ; elles abondent dans les trois chapitres du livre qu'il avait commencé d'écrire à Frascati. Brossés à grands coups de pinceau, certains de ses

1. *Affaires de Rome. Des maux de l'Église et de la société*, p. 250.

portraits sont vivants[1], mais le goût de la couleur l'entraîne souvent à des exagérations qui font tort à la vérité. Si, après avoir renoncé à finir son livre, il avait négligé d'insérer dans les *Affaires de Rome* ce qu'il en avait écrit, on y eût perdu des pages d'un beau style, à peine quelque chose de plus. Il convient de parler tout autrement de *l'Introduction ;* elle est, au point de vue religieux, ce que furent, au point de vue littéraire, les fameuses préfaces d'*Hernani* et de *Cromwell*, c'est-à-dire, un manifeste, et à ce titre, elle doit retenir l'attention. L'idée qui y domine, c'est toujours l'idée d'évolution, déduite de ce fait : qu'un mouvement de progrès pousse irrésistiblement vers un idéal plus parfait la société religieuse aussi bien que la société politique. Lamennais reconnaît cependant que ce mouvement n'agit pas toujours avec une égale intensité ; il a, comme la mer, son flux et son reflux ; mais quand le flot recule, après avoir épuisé son effort, il ne faut pas s'imaginer que l'Océan retourne en arrière. De même, quand la société religieuse languit et qu'elle ne manifeste plus sa vie par une activité féconde, il faut en conclure, non pas qu'elle touche à sa fin,

1. Qu'on en juge par celui-ci : « L'Espagnol a dans le caractère quelque chose d'opiniâtre, d'inflexible, d'inébranlable comme les montagnes de son pays, et d'ardent comme le soleil qui brûle leurs flancs nus. Ce caractère se peint dans son œil de feu, dans son regard fier et souvent dur, dans ses traits graves et passionnés, marqués de l'empreinte d'une volonté forte plus que d'une âme tendre, et jusque dans les lignes abruptes de son front, coupées comme les vives et saillantes arêtes d'un rocher. Il a été dans la religion ce qu'il est en tout : l'homme qui décide une fois, qui dit je veux, et en voilà pour l'éternité. » *Ibid.*, p. 230.

mais plutôt qu'elle est à la veille de se renouveler ; pour un moment, « l'esprit divin qui l'anime s'est retiré au dedans, et tandis que se décompose l'enveloppe aride qu'a desséchée l'haleine du temps, il achève de former l'immortelle chrysalide. »

Si des alternatives de vigueur et de défaillance se succèdent dans la longue histoire de l'Église, c'est qu'il a plu à son Fondateur d'associer, en la constituant, l'élément humain à l'élément divin. Ce qui est de l'homme s'altère, rongé par le temps, et finit par tomber en poussière ; voilà pourquoi il a paru à certaines époques que l'Église allait succomber. Une force divine l'a toujours soutenue ; mais cette force reste invisible, tandis que la force qui détruit frappe incessamment tous les yeux. « Ainsi, lorsque le marteau des rois tombait de son énorme poids sur l'édifice sacré, on voyait ce qui se brise, on ne voyait pas ce qui résiste, ou ce je ne sais quoi de plus secret encore qui répare. » Ainsi, « jusqu'à la fin, l'Église offrira ce mélange de la misère de l'homme et de la puissance de Dieu. Infirme dans sa patrie terrestre, elle paraîtra près de se dissoudre à certains moments de sa vie. On dira : Son terme est venu, la voilà qui penche vers la tombe, et l'on ne se trompera pas tout à fait ; car quelque chose qui est en elle, mais qui n'est pas elle, devra mourir effectivement. Ce sera, tantôt ce que le cours des choses et des passions humaines y aura établi d'étranger et souvent même de contraire à sa nature ; tantôt ce qui, passager en soi, aura vieilli avec les âges : des formes usées,

des institutions qui ne tenant pas à son essence, varient selon les temps, l'état de la société et ses besoins divers. Mais, après avoir abandonné cette dépouille décrépite, et livré ce qui est de l'homme à la destinée de l'homme, on la verra relevant la tête, sourire aux peuples rassurés et marcher devant eux avec une vigueur nouvelle, vers le but assigné par le Créateur à l'humanité rachetée par son Fils[1]. »

Lamennais dans son livre *Des Progrès de la Révolution* avait émis déjà de semblables idées. En les exprimant à nouveau dans un langage si vif et si clair, il semble qu'il ait voulu les faire entrer à toute force même dans les esprits mal disposés à les recevoir. Rien ne lui paraissait en effet plus à redouter qu'une résistance inerte à la loi de progrès, surtout si cette résistance paraissait trouver un appui dans l'Église, placée par Dieu à la tête des peuples, pour les conduire vers un état social fait de plus de lumière, de science, de justice et de liberté. Ses appréhensions sur ce point étaient si vives, que, « franchissant certaines barrières de prudence humaine [2] », il s'enhardissait jusqu'à dire ouvertement aux chefs de la Hiérarchie : « Vous que Jésus-Christ a placés à la tête de son Église, écou-

1. *Affaires de Rome. Des maux de l'Église et de la société*. p. 188.

2. « Mon travail, écrivait-il à Montalembert, avance peu à peu... La vérité me pousse et se fait jour, quelquefois malgré moi ; non certes que je veuille la déguiser, mais, parce qu'elle franchit certaines barrières de prudence humaine que j'avais plantées là et dont elle se moque. » Lettre du 10 mai 1832.

tez cette voix. Tenez-vous avec soin dans la direction divine des choses. Aisément on s'abuse quand on s'arrête au caractère superficiel que les passions impriment aux événements, à des circonstances secondaires, à des accidents passagers, semblables aux vagues qui se croisent en tous sens sur une vaste mer, dont la masse compacte et profonde se meut d'un mouvement uniforme. Dieu ne fait pas tout, même dans l'Église. Il veut que les chefs qu'il lui a donnés concourent, par leur libre action, à l'accomplissement de ses desseins sur elle. Et c'est pourquoi, sans qu'elle puisse périr, sans que nul puisse jamais accuser de mensonge la parole céleste, l'Église peut néanmoins souffrir, et souffrir beaucoup, et souffrir longtemps, des fautes de ses ministres. Or, des dangers auxquels leurs erreurs la peuvent exposer, le plus grand est celui qui résulte d'une position telle qu'elle se trouve en discordance avec un état inévitable de la société, avec un état qu'elle ne saurait changer radicalement, et plus encore, qui ne doit pas être changé radicalement[1]. »

L'auteur des *Maux de l'Église et de la Société* ne s'inquiétait pas outre mesure de l'irréligion du siècle, parce qu'il ne pensait pas qu'elle pût jamais s'enraciner dans l'âme du peuple. « De tous ses besoins, écrivait-il, le besoin de croire est le plus invincible. Quand donc il paraît, à certains instants, abandonner toute croyance, soyez sûr que non seulement cet abandon ne sera que passager,

1. *Affaires de Rome. Des maux de l'Église et de la société*, p. 194.

mais qu'il n'est pas même réel; il y a en lui perturbation, et non destruction des lois de la vie. Ce que le peuple repousse alors, ce n'est point la religion, mais ce qu'on a joint arbitrairement à la religion, les idées étrangères, les intérêts humains, auxquels on a donné, au moins imprudemment, un asile dans le sanctuaire. » Que le prêtre renie toute prétention à un rôle politique, qu'il se garde « d'identifier les choses de la terre aux choses du ciel, les illusions du temps aux réalités impérissables »; qu'il soit enfin ce qu'il doit être: « l'homme de Dieu et l'homme du peuple », et sa parole sera écoutée avec plus de respect, avec plus d'amour que jamais[1].

On est habitué aujourd'hui à entendre un pareil langage, tous les partis se l'étant approprié plus ou moins sincèrement; mais c'était, au lendemain de 1830, un langage nouveau. Dans les rangs des catholiques, l'apathie était presque une tactique et un mot d'ordre. Les optimistes voulaient se persuader que le mal n'était pas aussi grand qu'on se plaisait à le dire, et de là, ils prenaient prétexte pour se tenir en repos. Les pessimistes exagéraient le péril religieux et le péril social, pour en conclure l'inutilité des efforts humains et renvoyer tout à la Providence. L'attitude des uns et des autres soulevait l'indignation de Lamennais et lui arrachait ces paroles sévères qui ont conservé, et peut-être hélas ! conserveront toujours leur oppor-

1. *Affaires de Rome.*, p. 195-195.

tunité : « Insouciance, paresse, amour d'une vie molle, peur surtout, la tremblante peur, voilà ce qui aveugle ou corrompt les débiles consciences de tant d'hommes qui s'en vont balbutiant avec une sécurité feinte : paix, paix, et il n'y a point de paix [1]. Ils craignent le travail, ils craignent le combat, ils craignent tout, excepté ce qu'il faudrait craindre. Je vous le dis, il y a un œil dont le regard tombe d'en haut comme une malédiction sur ces lâches. Et pourquoi croient-ils être nés? Dieu n'a point mis l'homme sur cette terre pour s'y reposer comme dans la patrie, ou pour s'engourdir quelques jours dans un indolent sommeil. Le temps n'est pas une brise légère qui, en passant, caresse et rafraîchit son front, mais un vent qui tour à tour le brûle et le glace, une tempête qui emporte rapidement sa frêle barque, sous un ciel nébuleux, à travers les rochers. Il faut qu'il veille, et rame, et sue ; il faut qu'il violente sa nature et plie sa volonté à l'ordre immuable qui la froisse et la brise incessamment. Le devoir, le sévère devoir s'assoit près de son berceau, se lève avec lui, quand il sort, et l'accompagne jusqu'à la tombe. On se doit à ses frères aussi bien qu'à soi, on se doit à son pays, à l'humanité, on se doit surtout à l'Église, qui, si on veut bien l'entendre, n'est que la famille universelle, la grande cité d'où le Christ, roi en même temps que pontife, domine les mondes, appelant, de tous les points de l'univers, les créa-

1. *Dicentes : Pax, pax, et non erat pax.* Jer., VI, 14.

tures libres à s'unir sous les lois éternelles de l'intelligence et de l'amour [1]. »

Il était permis à Lamennais de prêcher aux autres le courage, car il en donnait lui-même l'exemple. En abordant dans son livre : *Des maux de l'Église et de la Société,* « un sujet qui se lie à tant d'intérêts divers, à tout ce que le cœur humain renferme de plus irritable », il n'ignorait pas qu'il s'exposait à choquer beaucoup de passions, à aigrir beaucoup d'esprits, à éveiller beaucoup de haines ; mais il ne lui parut pas que ce fût une raison de se taire, et il ne permit pas à la crainte d'apposer sur ses lèvres « son ignoble sceau ». « Tranquille, disait-il en achevant son *Introduction*, parce que nous ne sentons en nous qu'un grand, un immense amour de Dieu et de nos frères, nous abandonnons à la Providence cette parole qui fait effort pour s'échapper de notre sein. Quoi qu'il arrive d'elle, nous serons content, parce qu'après tout il n'en arrivera que ce que notre Père qui est dans les cieux aura voulu. Si elle touche quelques âmes, si elle excite le zèle des bons, si elle éclaire et ramène dans la voie droite ne fût-ce qu'un petit nombre de ceux qui s'égarent loin d'elle, qu'il en soit béni, à jamais béni ! Que si, au contraire, elle ne doit produire aucuns des fruits que nous désirons si ardemment, qu'il soit béni encore ! Elle aura du moins monté vers le ciel comme une prière [2]. »

1. *Affaires de Rome. Des maux de l'Église et de la société*, p. 200.
2. *Ibid.*, p. 204.

Tandis qu'à l'ombre de l'humble chapelle de Frascati, calmé et réconforté par la solitude, Lamennais s'absorbait dans la méditation des plus hautes pensées sur l'avenir de l'Église et du monde, à Rome, le gouvernement pontifical se débattait au milieu d'embarras politiques toujours croissants. Miné par l'émeute, délaissé ou trahi par la diplomatie, le Pouvoir temporel paraissait sur le point de s'écrouler. A peine, en dehors de Rome, le Pape pouvait-il se considérer comme souverain dans ses propres États, car d'une part, les troupes françaises avaient occupé Ancône, et de l'autre, les soldats autrichiens continuaient de garder la Romagne. C'est alors que la Russie offrit à la cour pontificale un appui qui parut d'abord désintéressé. Elle ne pouvait en effet être soupçonnée de convoiter, comme l'Autriche, un lambeau du patrimoine de saint Pierre, ou d'encourager, comme la France, les révolutionnaires italiens. Toutefois elle ne tarda pas à dévoiler à son tour ses calculs égoïstes. En échange du secours qu'elle promettait au Pape, elle lui demanda de désavouer dans un acte public l'insurrection polonaise. Ce qu'elle avait demandé, à force de ruse, elle l'obtint. Le 9 juin 1832 fut promulgué un Bref de Grégoire XVI, blâmant principalement les hommes qui avaient soulevé leur patrie contre le joug moscovite [1].

1. « Nous avons eu entre les mains, assure Lamennais, la minute même de ce Bref envoyée de la secrétairerie d'État au ministre de Russie, pour s'assurer d'avance de son approbation, et corrigée de sa main. Nous nous rappelons une de ces corrections. En parlant aux évêques polonais, le pape employait cette expres-

Ce Bref retentit douloureusement dans l'âme de Lamennais. La plume, aussitôt, lui tomba des mains, et renonçant à finir le livre commencé, il se hâta de rentrer dans la ville de Rome, avec l'intention de la quitter immédiatement et pour toujours. Aussi bien, depuis l'audience si difficilement obtenue, nulle explication ne lui avait été demandée sur ses idées, nulle occasion ne lui avait été offerte de les défendre ; on semblait l'avoir complètement oublié. Blessé dans son orgueil, atteint peut-être dans sa foi, il n'eut pas assez d'empire sur lui-même pour dissimuler l'irritante souffrance que sa blessure lui causait. Il se plaignit à haute voix, et, pendant les quelques jours qui précédèrent son départ, il répéta à qui voulait l'entendre que, « ne recevant aucune réponse de l'autorité catholique, n'ayant dès lors d'autre guide que ses convictions personnelles, il allait retourner en France pour y recommencer ses travaux. » Un pareil langage était, à l'adresse du Souverain Pontife, comme une dernière sommation, qui, pour être présentée sous une forme indirecte, n'en était pas plus respectueuse. Elle produisit un déplorable effet, et parut donner raison à ceux qui disaient que l'École menaisienne n'était, après tout, qu'une école de révolte, et que son chef cachait sous sa soutane de prêtre l'âme d'un révolutionnaire.

Le grand et malheureux écrivain méritait plus

sion de l'Écriture : *Combattez les combats du Seigneur*. Cette citation biblique parut suspecte au prince Gagarin ; il l'effaça. » *Affaires de Rome*, p. 108.

d'indulgence. En annonçant publiquement son intention de reprendre la publication de son journal, il ne se proposait pas de désobéir au Pape, mais plutôt de sortir honorablement de la situation confuse où il se trouvait placé. « De deux choses l'une, se disait-il, ou Rome, mise une dernière fois en demeure de se prononcer, continuera de garder le silence, et ce silence sera une preuve qu'elle tolère au moins notre action; ou elle se prononcera catégoriquement contre nous, et alors l'abandon de l'œuvre à laquelle nous nous étions voués avec autant de zèle que de bonne foi, sera justifié pleinement aux yeux de tous, et, ce qui nous touche encore plus, à nos propres yeux [1]. »

Lamennais était d'autant plus excusable de penser de la sorte, qu'à Rome même, et dans l'entourage immédiat du Souverain Pontife, de graves personnages n'hésitaient pas à lui donner raison. Le 20 juin, il écrivait à M. de Coux : « Hier, nous eûmes une conférence avec le cardinal Micara. Voici en résumé ce qu'il nous a dit : « Vous êtes venus à Rome pour demander que l'on condamnât vos doctrines, si elles renfermaient quelque chose de condamnable ; vous avez fait cette demande de vive voix et par écrit; on ne les a pas condamnées, donc elles ne sont pas condamnables, et nul n'a le droit de les accuser d'être contraires à la foi catholique. Si l'on avait eu quelque avertissement à vous donner à cet égard, vous

1. *Affaires de Rome*, p. 110.

auriez reçu un *monitoire canonique ;* vous n'en avez pas reçu, et vous êtes dès lors parfaitement en règle et parfaitement maîtres de vos actions et de vos paroles. Recommencez *l'Avenir*, c'est ce que je ferais à votre place. Parlez avec énergie, et avec plus d'énergie que vous ne l'avez fait encore, parce que le danger est plus grand. C'est ainsi qu'ont agi les Pères, et il n'y a pas lieu de craindre de s'égarer en suivant leur exemple. Tant pis pour les évêques qui désapprouvent vos efforts. S'ils ignorent ou méconnaissent leurs devoirs, ce n'est pas une raison pour que vous abandonniez les vôtres. »

« Nous savons avec certitude, ajoutait Lamennais, que d'autres cardinaux partagent les sentiments du cardinal Micara. Le Père Olivieri, commissaire du Saint-Office et le premier théologien de Rome, le Père Mazzetti, carme, dont la réputation n'est pas moins grande, et beaucoup d'autres nous donnent les mêmes conseils... Après tout cela, il est bien clair que la question de conscience est entièrement résolue pour nous [1]. »

Si le prêtre breton avait eu moins de simplicité et plus d'expérience des hommes, il se serait bien gardé de prendre à la lettre des paroles dites dans une langue prodigue de politesses et d'exagérations. Mais les appréciations et les conseils qu'on lui donnait avec si peu de prudence, étaient trop de

1. *Revue britannique*, numéro d'octobre 1894. Montalembert écrivait dans le même sens et presque dans les mêmes termes à son ami l'abbé Lacordaire. (Voir l'ouvrage du P. Lecanuet, *Montalembert, sa jeunesse*, chap. XII.)

son goût pour qu'il hésitât à les accepter. Il reprit donc confiance, jusqu'à se persuader que la crainte de mécontenter la faction carliste et gallicane avait seule empêché le Pape de se prononcer ouvertement en sa faveur. Cette illusion le consola un peu de l'échec de son voyage à Rome, et, en compagnie de Montalembert, il se disposa à quitter la cité des Papes avec moins d'amertume.

Son départ eut lieu par une belle soirée de juillet. « Des hauteurs qui dominent le bassin où serpente le Tibre, nous jetâmes, a-t-il raconté, un triste et dernier regard sur la ville éternelle. Les feux du soleil couchant enflammaient la coupole de Saint-Pierre, image et reflet de l'antique éclat de la Papauté elle-même. Bientôt les objets décolorés disparurent peu à peu dans l'obscurité croissante. A la lueur douteuse du crépuscule, on entrevoyait encore çà et là, le long de la route, des restes de tombeaux; pas un souffle n'agitait la lourde atmosphère, pas un brin d'herbe ne soupirait; nul autre bruit que le bruit sec et monotone de notre calèche de voiturin, qui lentement cheminait dans la plaine déserte [1]. »

1. *Affaires de Rome*, p. 111.

CHAPITRE XIII

L'ENCYCLIQUE « *MIRARI VOS* »

A peine Lamennais avait-il quitté Rome, qu'une lettre y parvint, adressée au Souverain Pontife par un petit groupe de prélats français, archevêques et évêques du Midi [1]. Cette lettre portait la date du 23 avril 1832. On avait eu connaissance, à peu près à cette date, du blâme que le cardinal Pacca avait été chargé de transmettre discrètement aux pèlerins de l'*Avenir*. Mgr d'Astros n'hésita plus à faire à son tour acte d'autorité, en accablant sous le poids d'une censure publique ceux que le Pape venait de disgracier. Il se hâta donc de soumettre à l'approbation de ses collègues les plus voisins le projet d'un acte collectif, portant condamnation d'un certain nombre de propositions tirées des écrits de Lamennais ou de ses disciples. Discutée par correspondance, remaniée plusieurs fois, mais toujours en dehors des règles canoniques, la liste des propositions censurées ne se trouva définitivement arrêtée qu'au mois de juillet [2]. Le bouil-

1. C'étaient les archevêques d'Albi et de Toulouse, les évêques de Montpellier, de Montauban, de Nîmes, de Périgueux, de Bayonne, de Perpignan, de Carcassonne, de Limoges, d'Aire, de Cahors, de Rodez, en tout treize.

2. Soixante et une propositions furent d'abord signalées comme censurables ; leur nombre fut successivement réduit à cinquante-

lant archevêque de Toulouse l'expédia aussitôt à Rome, en lui donnant pour préface la lettre qu'il avait rédigée dès le mois d'avril et dont il ne voulut pas, pour des raisons personnelles, modifier la date. Ce fut le cardinal di Gregorio, fils d'un Bourbon de Naples, qui reçut et fit parvenir aux mains de Grégoire XVI ce que, dans son accusé de réception, il appelait « le précieux paquet ».

La lettre épiscopale constituait un véritable acte d'accusation contre Lamennais ; ses doctrines philosophiques ou politiques y étaient dénoncées comme des nouveautés pernicieuses, propres à égarer les esprits et à révolutionner les États. Il lui était reproché, en outre, d'avoir entrepris de séduire le jeune clergé en lui inspirant du mépris pour les « anciens du sanctuaire » ou de la méfiance à l'égard des évêques, « maîtres de la science sacrée ». La fondation de l'*Agence générale* était spécialement signalée comme une tentative d'empiétement sur les droits de la hiérarchie, et la publicité donnée à l'*Acte d'union* comme une excitation à la révolte. Après s'être excusés d'avoir trop longtemps gardé le silence en face de pareils désordres, les signataires de ce premier document concluaient en demandant au Souverain Pontife de confirmer de son autorité apostolique le jugement qu'ils avaient porté eux-mêmes contre des opinions contraires à la vérité et dangereuses pour l'ordre social.

neuf, puis à cinquante-six. Les pièces relatives à l'historique de la « censure » ont été réunies par l'archevêque de Toulouse dans une brochure devenue assez rare aujourd'hui.

Le second document contenait la liste des censures. A le relire aujourd'hui, on est mal impressionné par ses exagérations. Certaines propositions de l'*Essai sur l'Indifférence* [1], tout au plus contestables, y sont inexorablement qualifiées « fausses, téméraires, grièvement offensives des oreilles chrétiennes ». Une malheureuse phrase d'avocat, bien qu'elle eût été publiquement désavouée [2], est censurée comme « hérétique »; censuré également comme « présomptueux et favorisant l'esprit de haine et d'invective », un passage du discours prononcé par M. de Coux à la Chambre des Pairs, lors du procès de l'École libre, parce qu'il mettait en doute l'utilité des jésuites dans la société contemporaine [3]. Des textes de l'*Avenir*, détachés par lambeaux, sont arbitrairement groupés, de manière à mettre en relief certaines exagérations, assurément regrettables, mais qu'avec un peu d'indulgence on eût pu

1. Celles-ci par exemple : « Tous les peuples avant Jésus-Christ avaient conservé, au milieu même de l'idolâtrie, la notion d'un Dieu unique, du vrai Dieu. » — « L'idolâtrie n'est pas la négation d'un dogme, mais la violation d'un précepte. » — « Les chrétiens croient tout ce que croyait le genre humain avant Jésus-Christ, et le genre humain croyait tout ce que croient les chrétiens. »

2. La phrase de Me Janvier, déjà citée : « M. de La Mennais m'a chargé de vous le dire, depuis quinze ans il travaille à régénérer le catholicisme... »

3. Voici textuellement le passage incriminé : « Les jésuites ont fait leur temps, c'est la décadence d'un arbre géant qui ne reverdira plus. Ils ne peuvent plus rien pour la religion, et la Bulle qui les a ressuscités atteste seulement que l'Église, dans sa divine sagesse, a voulu qu'une mort naturelle scellât leur destinée. Ils ont reparu parce qu'ils avaient été assassinés, et que leur ordre ne pouvait légitimement finir qu'au sein de la liberté. » *L'Avenir*, numéro du 21 septembre 1831.

excuser, en tenant compte de la précipitation avec laquelle se rédige forcément un journal quotidien.

Faible au point de vue théologique, la « censure toulousaine » fut froidement accueillie à Rome, et elle eût fait peu de tort à Lamennais, si celui-ci ne s'était en quelque sorte appliqué à s'en faire beaucoup à lui-même. N'osant se hasarder à rentrer en France, avant d'avoir obtenu, au prix d'une cession totale de ses biens, la levée de la contrainte par corps prononcée contre lui, il avait adopté un itinéraire, qui, à travers la Toscane, la Haute-Italie et le Tyrol, devait le conduire jusqu'à Munich [1]. S'étant arrêté à Florence pendant toute une semaine, il se présenta, accompagné de Montalembert, chez l'internonce, comme s'il n'eût eu d'autre dessein que d'obliger le représentant du Saint-Siège à prendre acte officiellement de la déclaration qu'il lui fit sur son intention de recommencer incessamment la publication de l'*Avenir*. Rien ne peut excuser une démarche si peu sage. A quoi bon, en effet, répéter à Florence ce qui n'avait été déjà que trop dit à Rome ? Provoqué de cette manière par Lamennais, au moment même où il venait de recevoir la plainte des évêques de France, le Pape ne pouvait pas garder indéfiniment le silence, et Mgr Polidori [2] dut se hâter d'achever la rédaction de l'encyclique que Grégoire XVI se proposait de promulguer, selon l'usage, à l'occasion de son avènement.

1. De Munich il se proposait de passer en Belgique et de s'y fixer, si le séjour de la France lui demeurait interdit.
2. Il fut, peu de temps après, créé cardinal.

Tandis que le prélat mettait la dernière main au document pontifical, les deux voyageurs poursuivaient leur route dans une étroite intimité de vie, mais avec un plaisir bien inégal. L'active et intelligente curiosité de Montalembert s'intéressait à tout, et principalement aux œuvres d'art, qui, sous les formes les plus diverses, s'offraient à son admiration. Devant une belle peinture ou un antique bas-relief, il oubliait ses récentes déceptions et les noirs soucis qui assombrissaient le front de son pensif compagnon. Celui-ci, au contraire, s'en allait de ville en ville, presque fermé à toute émotion esthétique, et à peine distrait par l'aspect changeant des paysages qui se déroulaient sous ses yeux. Quelle que soit la contrée qu'il traverse, une seule chose l'absorbe et l'émeut : le spectacle de la misère physique ou morale qui déshonore les plus beaux pays. Et c'est toujours aux gouvernements qu'il s'en prend de cette misère, comme si les faits historiques ou économiques n'influaient pas aussi sur la prospérité ou la décadence des peuples. Le fantôme de l'absolutisme l'obsède ; il le rencontre, il le voit partout, à Florence, à Bologne, à Ferrare ; et poursuivi, harcelé par cette troublante vision, il en vient à se demander avec J.-J. Rousseau, « si la vie surchargée d'entraves et de souffrances chez les nations civilisées, ne s'écoulerait pas plus heureuse au sein des forêts que parcourent, dans leur primitive liberté, les hommes que nous appelons sauvages [1] ».

1. *Affaires de Rome*, p. 116.

M. Rio attendait à Venise ses deux compatriotes pour les guider dans leur voyage en Allemagne. A peine arrivé dans la cité des Doges, Lamennais presse le départ ; il lui tarde de sortir d'une ville sur laquelle « du haut de son aire l'aigle impérial s'est abattu » ; où « l'arbitraire est dans les lois, dans l'administration, dans les tribunaux », et dont la population vit misérable sous la perpétuelle menace du canon. Il ne commence à respirer à l'aise qu'en entrant dans le Tyrol. Là, du moins, « plus rien de l'homme, si ce n'est quelques rares chalets, dispersés à de longues distances, comme les jours de repos dans la vie » ; nul bruit autre que « le bruit monotone d'un torrent qui se brise sur des rochers, du vent qui bruit entre les feuilles des pins, ou murmure à travers les hautes herbes des pâturages ». Las de sa course, et consumé par une fièvre intérieure, le mélancolique pèlerin ne se défend pas d'envier le calme extraordinaire qui règne « dans cette solitude majestueuse » [1].

Son âme se redressa dès qu'il fut à Munich. Cette ville était alors comme le centre de l'intellectualisme allemand. Depuis que l'Université de Landshut y avait été transférée, le goût des hautes études avait refleuri dans la vieille cité bavaroise ; de nombreux étudiants ecclésiastiques ou laïques y suivaient les leçons de professeurs éminents. Joseph Gœrres animait d'un souffle romantique sa vaste synthèse de l'histoire du monde ; Baader, par la

1. *Affaires de Rome*, p. 123.

transcendance un peu aventureuse de ses théories, imposait au rationalisme le respect de la pensée chrétienne ; Allioli menait de front sa traduction de la Bible et son cours d'exégèse ; l'abbé Dœllinger, jeune encore, ouvrait à l'étude de la théologie une voie nouvelle en l'associant à l'histoire du dogme.

Un pareil milieu ne pouvait manquer de plaire à Lamennais ; même il était à craindre, étant donné son état d'esprit, que ce milieu ne fût pour lui trop excitant. Il y avait, en effet, un certain parallélisme entre le mouvement créé en Allemagne par le *Catholique* de Gœrres et celui qu'avait tenté de faire naître en France le fondateur de l'*Avenir*. C'était, de part et d'autre, même effort de réaction contre les maximes absolutistes et gallicanes [1], mêmes tendances progressistes et libérales [2], mêmes adversaires aussi, c'est-à-dire, les Pouvoirs publics, et, dans quelque mesure, le clergé [3]. L'écrivain

1. Le roi Louis Ier, surpris des plaintes que faisaient entendre les catholiques, bien qu'il les eût honorés de sa protection, s'écriait un jour : « Que veulent-ils donc que je fasse de plus pour eux ? » Gœrres lui répondit hardiment dans une brochure retentissante : « Que vous vous retiriez d'entre le soleil et nous. » A. Rio, *Épilogue à l'art chrétien*, chap. VIII.

2. La veille même du jour où fut publiée l'encyclique *Mirari vos*, paraissait dans le *Courrier lorrain* un article de Baader qui débutait ainsi : « Le catholicisme se trouve actuellement dans une crise qui doit le délivrer de sa stagnation et lui faire gagner un nouveau degré de sa puissance innée, évolutionniste et progressive, tant dans la science que dans les mœurs. »

3. Lamennais, dans les *Affaires de Rome*, a porté sur le clergé bavarois un jugement sévère : « Comme sur les bords du Rhin, il règne en Bavière, parmi les ecclésiastiques, jeunes et vieux, un certain esprit protestant qui ne tarderait guère à se manifester par une rupture, si les idées n'avaient pas déjà dépassé

français, à la vérité, professait, dès cette époque, des opinions républicaines dont l'expression eût choqué les catholiques allemands, très attachés au principe monarchique. Mais cette divergence de sentiments politiques fut alors à peine remarquée, et rien n'arrêta le courant de sympathie qui se traduisit à l'égard de Lamennais par les témoignages les plus flatteurs. De la curiosité s'y mêlait aussi, et ce sentiment était si général que Schelling lui-même y céda.

Ce philosophe, depuis que de Berlin il était venu enseigner à Munich, semblait se rapprocher du catholicisme. Effrayé de l'anarchie intellectuelle engendrée par le rationalisme, il cherchait à rétablir entre les hommes un principe d'unité. La même préoccupation avait assiégé, on le sait, l'esprit de Lamennais et d'Auguste Comte. S'il avait eu à se prononcer entre l'un et l'autre, le philosophe allemand aurait penché probablement vers le positivisme plutôt que vers le traditionalisme. Il admirait toutefois les ouvrages de Lamennais et n'hésitait pas à le proclamer « le premier

de beaucoup le pur protestantisme. On reste extérieurement dans l'institution établie parce que l'on n'en voit aucune autre à laquelle on pût s'attacher avec conviction, et que celle où l'on est pourvoit aux besoins de la vie, mais le défaut de croyances intimes n'apparaît que trop visiblement par la publique contradiction entre la conduite du prêtre et les rigides devoirs que lui impose sa profession. » Plus indulgent pour ses compatriotes. Gœrres se plaignait néanmoins que le clergé fût « sans dignité dans ses fonctions, sans zèle, peu instruit, médiocre en un mot, principalement dans les villes. » G. Goyau. *L'Allemagne religieuse*, L. II, chap. V, 2.

dialecticien du siècle ». Averti de sa présence à Munich, il désira, non seulement le voir, mais se mesurer avec lui. Sur sa demande, l'entrevue fut environnée de mystère ; Montalembert lui-même en fut écarté. Seul, M. Rio fut agréé comme témoin, sa parfaite connaissance de la langue allemande pouvant être utilisée par les deux interlocuteurs. C'est lui qui nous a conservé une sorte de procès-verbal de cette singulière rencontre. D'accord pour reconnaître la nécessité de refaire l'union des esprits par l'unité des croyances, les deux philosophes ne s'entendirent plus, dès qu'il s'agit de déterminer le principe d'unité ; l'un proposait la Foi, l'autre la Science, et ce fut toute la matière de la discussion. Elle se termina, après avoir été soutenue de part et d'autre, sinon avec un égal succès, du moins avec une égale loyauté.

En dépit de toutes les précautions prises, il transpira quelque chose sur l'issue de la controverse qui avait eu lieu entre Schelling et Lamennais, et ce fut pour les catholiques munichois une occasion de redoubler de prévenances envers le brillant champion de leur foi. Des séances furent organisées en son honneur, et il fut invité à lire devant un auditoire d'élite quelques chapitres de son *Essai d'un système de philosophie catholique*. Tant d'empressement toucha profondément le cœur de Lamennais, et adoucit les souvenirs amers que lui avait laissés l'échec de son voyage à Rome. A l'entendre répéter, devant les professeurs les plus distingués de l'Université bavaroise, des leçons

écrites naguère pour ses jeunes disciples, on eût pu croire que l'École menaisienne avait été transférée à Munich [1]. Désireux de lui donner, avant son départ, un témoignage de leur respectueuse admiration, ses auditeurs s'entendirent entre eux pour lui offrir un banquet d'adieu. La date en fut fixée au 30 août. Deux jours avant cette date, Lacordaire arrivait à Munich.

En quittant Rome, il s'était rendu directement à Paris. Le choléra y sévissait encore, et l'ami de Montalembert se mit avec un beau dévouement au service des malades soignés dans les hôpitaux. Sa situation n'en était pas moins très fausse. Avait-il, oui ou non, rompu avec le fondateur de l'*Avenir ?* Voilà ce qu'on voulait savoir ; ce que, dans la presse royaliste, on le mettait en demeure de déclarer nettement ; et là-dessus il n'était pas pressé de s'expliquer. Il ne songeait certainement plus à faire du journalisme, tout effort pour ressusciter le journal suspendu lui paraissant voué d'avance à un lamentable échec. Il lui fallait donc trouver dans une autre voie l'emploi de ses talents et de sa vie ; cette voie, il la cherchait. De tous les écrivains de l'*Avenir*, nul ne s'était montré plus que lui entreprenant et téméraire ; à cause de cela, beaucoup de catholiques le tenaient en défiance, et l'autorité ecclésiastique ne se montrait pas dispo-

1. Il ne parait pas cependant que, dans l'exposé de ses doctrines philosophiques, Lamennais ait complètement répondu à l'attente de ceux qui l'écoutaient. Sa métaphysique leur parut faible et hésitante ; la pensée allemande avait d'autres audaces.

sée à le traiter favorablement. Les menaisiens, au contraire, lui étaient des amis toujours sûrs; leur maison était redevenue la sienne, et il devinait bien que, s'il s'éloignait d'eux, il resterait très isolé. Tout pesé, il lui parut que le meilleur parti était de se tenir dans l'ombre, et de fuir le bruit avec autant de soin qu'il en avait mis précédemment à le chercher. En conséquence, il se résigna à quitter une seconde fois la France, et à s'en aller vivre pour quelque temps à l'étranger. Ce qu'on ne s'explique pas, c'est que, résolu à garder, selon sa propre expression, « une neutralité complète », il ait dirigé ses pas vers l'Allemagne, au risque de rencontrer en Bavière celui qu'il ne voulait pas attendre à Paris [1].

Le 28 août, Montalembert apprit, en ouvrant un journal, que l'abbé Lacordaire venait de s'arrêter à Munich. Cette nouvelle lui causa moins d'étonnement que d'inquiétude. Il courut aussitôt à l'hôtel où son brillant frère d'armes était descendu, et, après un premier moment donné aux épanchements de l'amitié, il le pressa de se rendre auprès de Lamennais. Lacordaire parut d'abord s'y refuser, mais enfin, après s'être fait prier, il céda. L'entretien entre le Maître et le disciple fut empreint au début

1. A lire le récit que Lacordaire a laissé dans ses *Mémoires* de sa rencontre avec Lamennais dans la ville de Munich, il semblerait que cette rencontre ait été inopinée, et son biographe, le P. Chocarne, ne l'a pas compris autrement. En réalité, Montalembert avait été averti par lui de sa prochaine arrivée, et il lui écrivit inutilement pour l'arrêter en chemin. Voir la lettre citée par le P. Lecanuet. *Montalembert, sa jeunesse*, chap. XIII.

de quelque froideur, il ne s'anima que lorsqu'il s'agit de fixer définitivement le sort de l'*Avenir*. Lamennais voulait à toute force en reprendre la publication ; Lacordaire soutint avec raison que la chose était moralement et matériellement impossible. La discussion fut longue et vive ; elle se termina par une transaction. Décidément sacrifié, l'*Avenir* fut condamné à disparaître, mais on convint de fonder une *Revue*, qui serait le nouvel organe de l'École menaisienne. L'accord se trouvant ainsi rétabli entre « les pèlerins de Dieu et de la liberté », ils ne songèrent plus qu'à rentrer en France, sans même se douter que déjà Grégoire XVI avait rendu la sentence qui les condamnait.

Ce fut le jour du banquet offert à Lamennais qu'ils en reçurent notification. Rien n'avait été négligé pour donner à ce banquet l'éclat et l'importance d'une manifestation. Dans une vaste salle, la table était dressée avec munificence, et les vins du Rhin n'avaient pas été oubliés. On les but à la santé et au triomphe de Lamennais, à l'union des catholiques de France et des catholiques d'Allemagne. Par une délicate attention pour les goûts du plus illustre des voyageurs, les Munichois avaient ajouté au programme de la fête une audition musicale. Tandis que, vers la fin du repas, les convives écoutaient en silence l'artiste qui chantait un air national, Lamennais, averti qu'on le demandait au dehors, sortit discrètement. A la porte, l'attendait un courrier de la nonciature, chargé de lui remet-

tre un pli scellé. Ce pli renfermait un exemplaire de l'Encyclique *Mirari vos*.

Après avoir pris rapidement connaissance du document pontifical et de la lettre du cardinal Pacca qui y était jointe, Lamennais reparut dans la salle du festin, sans que l'expression de son visage décelât aucun trouble ; son front était resté serein, ses lèvres presque souriantes ; personne, au témoignage d'un témoin oculaire [1], n'aurait pu soupçonner la gravité du message qu'il venait de recevoir. Avec une parfaite bonne grâce, il pria l'artiste de répéter pour lui les couplets chantés en son absence, il les écouta, ou parut les écouter avec attention, et seulement quand on se leva de table, se penchant vers Lacordaire, il lui dit à voix basse : « Il y a une encyclique du Pape contre nous, nous n'avons plus qu'à nous soumettre. » Et se prêtant jusqu'au bout aux désirs de ses hôtes, il se laissa conduire à Menterschwaige, petit village des environs de Munich, dont l'auberge attirait en été, et attire encore aujourd'hui de nombreux promeneurs. On suivit pour s'y rendre les bords de l'Isar, et, chemin faisant, Lamennais soutint la conversation avec une grande liberté d'esprit. Le jour finissait, quand après avoir échangé avec ceux qui l'avaient si cordialement accueilli une dernière étreinte, il rentra chez lui, suivi de Lacordaire, de Montalembert et de M. Rio. C'est alors que, d'une voix tremblante d'émotion, il leur donna lecture de l'Encyclique du Pape.

1. M. Rio.

La lecture achevée, il ajouta : « C'est la condamnation de la liberté et l'abandon de la nationalité polonaise. » Puis, après un moment de silence, il reprit : « Dieu a parlé, il ne me reste plus qu'à dire : *Fiat voluntas tua !* et à servir ces deux causes par ma prière, puisqu'il me défend, par l'organe de son Vicaire, de les servir par ma plume. » Longtemps il marcha à travers la chambre, s'arrêtant quelquefois pour adresser à ses amis, témoins muets de cette scène tragique, quelques mots empreints de tristesse et de résignation.

La pénétrante vivacité de son esprit lui avait permis de mesurer déjà toute la portée de l'acte auquel Grégoire XVI venait d'attacher son nom. Presque au début de son Encyclique, le Pape après avoir gémi sur le malheur des temps, disait : « Comme il est constant, pour nous servir des paroles des Pères de Trente, que *l'Église a été instruite par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'elle est enseignée par l'Esprit-Saint qui lui suggère incessamment toute vérité*, il est tout à fait absurde et souverainement injurieux pour elle, que l'on mette en avant une certaine *restauration et régénération*, comme nécessaire à sa conservation et à son développement ; comme si elle pouvait être exposée à la défaillance et à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvénients de cette nature [1]. »

1. « Cum autem, ut Tridentinorum Patrum verbis utamur, constet *Ecclesiam eruditam fuisse a Christo Jesu, ejusque apostolis, atque a Spiritu Sancto illi omnem veritatem in dies suggerente edoceri*, absurdum plane est, ac maxime in eam injuriosum, *restau-*

De telles paroles étaient absolument l'antithèse des idées développées par Lamennais dans ses plus récents ouvrages et dans certains articles de l'*Avenir;* elles impliquaient le désaveu de tout mouvement tendant à acheminer l'Église vers une alliance avec le libéralisme. Cette alliance, le Pape, loin d'en concevoir l'opportunité, la rejetait plutôt comme impossible et inacceptable, en raison de l'incompatibilité des principes catholiques et des principes libéraux. L'auteur des *Progrès de la Révolution* avait écrit son livre, en partie, pour démontrer que cette incompatibilité n'existe pas, et que le libéralisme, pris à sa source, découle directement de l'Évangile. L'Encyclique *Mirari vos* renversait sur ce point la thèse menaisienne, et elle en réprouvait toutes les conséquences. Confondant en effet dans une même réprobation l'*indifférentisme et le libéralisme*, le Pape déclarait « absurde et erronée cette maxime, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit *la liberté de conscience* [1] » ; il repoussait d'un geste absolu « cette liberté funeste et dont on ne saurait avoir trop d'horreur, la liberté de la presse [2] » ;

rationem ac *regenerationem* quamdam obtrudi, quasi necessariam, ut ejus incolumitati et incremento consulatur, perinde ac si censeri ipsa possit vel defectui vel obscurationi, vel aliis hujuscemodi incommodis obnoxia. »

1. « Atque ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potius deliramentum, asserendam esse ac vindicandam cuilibet *libertatem conscientiæ*. »

2. « Huc spectat deterrima illa, ac nunquam satis execranda et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare ac promovere. »

il désapprouvait formellement « ces associations ou unions formées entre des gens de toute religion, même de religion fausse, dans lesquelles, sous une apparence de zèle pour la religion, en réalité par soif de nouveauté et dans le désir d'exciter partout la sédition, on préconise toute espèce de liberté [1] »; il blâmait enfin les vœux imprudemment exprimés en faveur de la séparation de l'Église et de l'État, « alors qu'il est constant que leur union, qui fut toujours favorable aux intérêts de la religion et de la société civile, est redoutée par les partisans d'une très impudente liberté [2]. »

On n'a pas oublié que Lamennais avait hautement insisté sur la nécessité de séparer la religion de la politique, de renoncer à l'équivoque protection des Pouvoirs humains, et de sceller directement une étroite alliance entre l'Église et les peuples. Grégoire XVI, sans le désapprouver formellement sur ce point, recommandait « aux Princes », à la fin de son Encyclique, d'employer leur puissance à la défense de l'Église, le plus sûr moyen

1. « Et ad cæteras acerbissimas causas quibus solliciti sumus, et in communi discrimine dolore quodam angimur præcipuo, accessere consociationes quædam statique cætus, quibus, agmine facto, cum cujuscumque etiam falsæ religionis ac cultus sectatoribus, simulata quidem in religionem pietate, vere tamen novitatis, seditionumque ubique promovendarum cupidine, libertas omnis generis prædicatur. »

2. « Neque lætiora et religioni et principatui ominari possemus, ex eorum votis, qui Ecclesiam a regno separari, mutuamque imperii cum sacerdotio concordiam abrumpi dispiciunt. Constat quippe, pertimesci ab impudentissimæ libertatis amatoribus concordiam illam, quæ semper rei et sacræ et civili fausta exstitit ac salutaris. »

de consolider leur trône étant de lui donner l'autel pour appui.

Par ordre du Pape, le cardinal Pacca avait écrit à Lamennais, en même temps qu'il lui adressait un exemplaire de l'Encyclique. La lettre de l'éminent prélat avait évidemment pour but d'amortir la violence du coup dont on s'était décidé à le frapper. Elle disait : « Le Saint Père, en accomplissant un devoir sacré de son ministère apostolique, n'a cependant pas voulu oublier les égards qu'il aime à avoir pour votre personne, tant à cause de vos grands talents, que de vos anciens mérites envers la religion. L'Encyclique vous apprendra, Monsieur l'abbé, que votre nom et les titres de vos ouvrages, d'où l'on a tiré les principes réprouvés, ont été tout à fait supprimés. » Nul doute que cette suppression n'eût été ordonnée au bénéfice de Lamennais; ce furent néanmoins ses ennemis qui en profitèrent pour lui appliquer ce qu'il y avait de plus sévère et de plus dur dans le langage du Pape. Que lui importait au reste d'être épargné dans sa personne, s'il se trouvait atteint dans ses idées ? Ses idées lui étaient plus chères que sa propre vie, parce qu'elles s'identifiaient, dans son esprit et dans son cœur, avec un prochain relèvement du catholicisme et une restauration intégrale de la divine puissance de l'Église. Leur échec était pour sa foi déjà ébranlée une épreuve redoutable, et c'était aussi la ruine de toutes ses espérances.

On ose à peine imaginer ce que fut sa souffrance lorsque, ses amis s'étant retirés, il se trouva seul

à réfléchir sur le grave événement de la journée. Tandis que, d'un pas saccadé, il martelait le plancher de sa chambre, tout son passé, dans une vision rapide, dut revivre à ses yeux. Depuis le jour où on l'avait fait prêtre, sa vie n'avait été qu'un labeur sans repos pour la démonstration de la vérité religieuse, et une lutte opiniâtre pour la défense des droits de la Papauté. Aux prises, tantôt avec les incrédules, tantôt avec les gallicans ou avec les révolutionnaires, souvent même avec tous à la fois, il avait usé ses forces à leur tenir tête et à mener, presque seul, une campagne qui n'avait été pour le Saint-Siège, ni sans profit, ni sans honneur. Qu'avait-il recueilli pour lui-même de combats si multipliés et de si belles victoires ? Rien que des blessures, et quelques-unes bien douloureuses, car elles lui avaient été faites par d'anciens amis. En cette heure d'angoisse, sa conscience lui rendait du moins ce témoignage que jamais il n'avait obéi à un calcul d'ambition, ni recherché aucun avantage terrestre. Quand l'Europe entière retentissait de son nom, il avait continué de vivre à la Chesnaie, et d'y faire vivre quelques disciples, dans un travail ininterrompu et dans une condition voisine de la pauvreté. Soudain avait éclaté la crise qu'il prévoyait depuis si longtemps. La révolution de Juillet menaçait d'ensevelir dans une même catastrophe la monarchie et l'Église de France. Tandis que certains évêques abandonnaient leur ville épiscopale, et que les autres se tenaient muets sur leur siège, lui, simple prêtre, obéissant, il le croyait

du moins, aux seules inspirations de sa foi, il s'était jeté au-devant des passions déchaînées, et relevant, non sans quelque courage, le drapeau catholique, il avait entrepris de rallier autour de ses plis, non seulement les croyants, mais tous les hommes d'ordre et de liberté. Il aimait si passionnément son Église, il avait si bien mis en elle toute son espérance, qu'à l'heure même où on la disait définitivement abaissée et vaincue, il concevait pour elle de plus hautes destinées. C'est uniquement pour la servir, pour la seconder dans son œuvre de paix, de justice et de liberté, qu'il avait fondé l'*Avenir*. Si, en soulevant certaines questions, en prenant certaines initiatives, il était sorti de son rôle, que ne l'avait-on averti ? Lorsqu'il avait soumis au jugement du Saint-Siège ses idées et son œuvre, pourquoi ne lui avait-on pas répondu ? L'épiscopat, il est vrai, s'était prononcé contre le programme libéral, mais il s'était prononcé aussi, quelques années auparavant, contre le programme ultramontain, et alors, ce n'était pas l'épiscopat que la cour de Rome avait soutenu et approuvé.

Tous ces souvenirs se pressaient à la fois dans l'esprit du malheureux Lamennais, et ils ajoutaient à l'anxiété de son âme une inconcevable amertume. Ce n'est pas qu'il eût conservé quelque hésitation sur le parti à prendre. Il l'avait dit, dès le premier moment : le Pape ayant parlé, le devoir est de se soumettre. Mais comment? sous quelle forme ? en quels termes ? A s'en tenir à la lettre du cardinal Pacca, « les points principaux qui, après exa-

men de l'*Avenir*, avaient déplu à Sa Sainteté », étaient ceux-ci : « D'abord, elle a été beaucoup affligée de voir que les rédacteurs avaient pris sur eux de discuter, en présence du public, et de décider les questions les plus délicates qui appartiennent au gouvernement de l'Église et à son chef suprême. »

« Le Saint-Père écrivait-on encore à Lamennais, désapprouve aussi et réprouve même les doctrines relatives à la liberté civile et politique, lesquelles, contre vos intentions sans doute, tendent de leur nature à exciter et propager partout l'esprit de sédition et de révolte de la part des sujets contre les souverains. Les doctrines de l'*Avenir* sur la *liberté des cultes et la liberté de la presse,* qui ont été traitées avec tant d'exagération et poussées si loin par MM. les rédacteurs, sont également très répréhensibles et en opposition avec les maximes et la pratique de l'Église. »

« Enfin, ce qui a mis le comble à l'amertume du Saint-Père, c'est l'*Acte d'union* proposé à tous ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique et la conduite des gouvernements qui se disent libéraux, espèrent encore en la liberté du monde et veulent y travailler. » « Sa Sainteté, ajoutait le vieux cardinal, réprouve un tel acte pour le fond et pour la forme. »

Ce fut probablement la lettre du cardinal Pacca qui inspira les résolutions de Lamennais. Cette lettre, commentaire autorisé de la parole du Pape [1],

1. « Voilà, disait le cardinal à la fin de sa lettre, la communica-

donnait à l'Encyclique *Mirari vos* un caractère disciplinaire plutôt que dogmatique. Elle ne faisait pas allusion aux idées philosophiques de l'École menaisienne, et, sans mettre directement en cause l'orthodoxie des écrivains de l'*Avenir*, elle les blâmait surtout d'avoir, sans l'aveu de la Hiérarchie, soulevé inopportunément des questions délicates et proposé d'imprudentes solutions. Les juger de cette manière ce n'était pas seulement bienveillance, mais justice. On n'a pas oublié en effet que, dans tous ses écrits, même dans les plus récents, Lamennais avait adopté et soutenu sur l'union de l'Église et de l'État, sur la liberté des cultes et la liberté de la presse, une thèse rigoureusement conforme à l'enseignement traditionnel des théologiens catholiques. Peu à peu, et sous la pression des événements, il avait été conduit à reconnaître que leurs principes étaient devenus, en raison de l'état des esprits, à peu près inapplicables, et par une évolution, généralement mal interprétée, il avait tenté de substituer à la thèse absolue l'hypothèse libérale. C'est précisément cette tentative que Grégoire XVI, seul juge des directions à donner à l'Église, venait de déclarer téméraire et dangereuse. Il parut donc à Lamennais que le meilleur moyen d'offrir satisfaction au Souverain Pontife, c'était de cesser immédiatement toute propagande et toute action, de maintenir, par conséquent, la suppression de l'*Avenir*, décidée deux jours aupa-

tion que Sa Sainteté me charge de vous faire parvenir sous une forme confidentielle. »

ravant, et de dissoudre l'*Agence générale*, principalement responsable de l'*Acte d'union*. En fait d'obéissance, se disait-il, les protestations les plus éloquentes ne valent pas un acte. Pourtant, s'il était descendu jusqu'au fond de sa conscience, il aurait dû s'avouer peut-être, que supprimer un journal, dissoudre une association, c'était pour lui un moindre sacrifice que l'abandon de ses idées personnelles, et qu'il condamnerait sa plume au repos plus aisément qu'il n'eût donné une adhésion formelle et explicite à toutes les propositions contenues dans l'Encyclique du Pape. Quelles que fussent ses secrètes pensées, il fit preuve certainement d'une haute et difficile vertu en courbant son front, naturellement altier, sous le poids d'une humiliation qu'il ne croyait pas avoir méritée, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'imputer, moins à ses propres fautes, qu'à des influences politiques ou à des inimitiés personnelles.

La violence de la lutte qu'il venait de soutenir contre lui-même ayant épuisé ses forces, il sentit le besoin de recourir à Celui qui compatit, dans son immense bonté, à toute souffrance humaine, et tombant à genoux il pria longtemps [1].

Le lendemain, Lamennais proposa à ses deux compagnons de rentrer immédiatement en France, et de publier dès qu'on serait arrivé à Paris, une déclaration dont, la veille, il leur avait indiqué les termes. Elle était ainsi conçue :

1. « Je sus que ce soir-là, sa prière avait été plus longue qu'à l'ordinaire. » A. Rio. *Épilogue à l'art chrétien*, t. II, chap. VIII.

« Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, membres du conseil de l'*Agence* pour la défense de la liberté religieuse; »

« Convaincus, d'après la lettre encyclique du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux, sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église ; »

« Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ, ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne. »

« En conséquence :

« 1° L'*Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaîtra plus ;

« 2° L'*Agence générale* pour la défense de la liberté religieuse est dissoute à partir de ce jour ; toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés, sous le plus bref délai [1]. »

L'émotion fut grande à Munich, quand on connut la cause de l'incident à peine remarqué, la veille, au cours du banquet. Les catholiques s'étonnèrent que le Pape se fût montré si sévère pour un écrivain qu'ils admiraient comme le plus illustre et le plus hardi défenseur des doctrines romaines. Le protestant Schelling ne put se défendre

1. *Affaires de Rome*, p. 135.

d'exprimer un regret : « Au moment où la science et la liberté ramenaient toutes les âmes au catholicisme, il est désolant, dit-il, de voir l'Église briser ses propres armes aux mains de ses enfants. » Moins préparé que Lacordaire à ce qui venait d'arriver, Montalembert eut un plus grand effort à faire pour se résigner. La condamnation prononcée contre l'*Avenir* lui paraissait être la ruine de sa vie morale et religieuse. « Moi qui n'ai plus d'autres foyers que des tombeaux, s'écriait-il, je suis inconsolable de voir s'écrouler l'édifice qui m'abritait. » Il souffrait néanmoins pour son Maître plus encore que pour lui-même, et, à le voir si calme, si mesuré dans ses paroles, quand il venait d'être frappé si brusquement, il sentait redoubler son estime et son attachement[1].

Lamennais était calme en effet, ou du moins paraissait l'être. Il n'avait pas été sans prévoir que la lutte dont il avait donné le signal, pouvait se terminer à son désavantage, et n'espérant pour ses idées qu'un triomphe lointain, il s'attendait à avoir beaucoup à souffrir. Le 29 août, il écrivait à la comtesse de Senfft : « Je vais rentrer en France, aussi pauvre qu'on puisse l'être en ce monde, usé de travaux et de chagrins, mais plein de confiance en Celui qui n'abandonne jamais aucune de ses créatures, et résolu de consacrer le peu de forces qui

1. M. Rio éprouva la même impression. La verve de Lamennais, d'ordinaire si impétueuse, s'était changée, dit-il, « en une verve de résignation qui nous remplissait de surprise et d'admiration ».

me reste à la défense de la cause sacrée pour laquelle je combats depuis plus de vingt ans. Je sais d'avance tout ce que je rencontrerai d'obstacles, et de passions, et de calomnies, et de souffrances ; mais c'est à ce prix que Dieu a mis l'accomplissement des plus grands devoirs que nous puissions avoir à remplir ici-bas. Ainsi donc que sa volonté soit faite ! [1] »

1. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais.*

CHAPITRE XIV

ANNÉE CRITIQUE

L'été touchait à sa fin, lorsque Lamennais, l'âme en proie à un mortel dégoût et le corps brisé de fatigue, rentra à la Chesnaie. Déjà les bois environnants commençaient à jaunir ; poussés par une brise plus fraîche, les nuages assombrissaient en passant les longues allées du parc, et dans l'atmosphère humide flottaient de légères vapeurs que le soleil, même au milieu du jour, parvenait à peine à dissiper. Aux approches de l'automne, la mélancolie du paysage breton s'accentuait encore ; les champs paraissaient plus déserts, la forêt plus silencieuse. Cette tristesse des choses s'harmonisait bien avec la tristesse qui remplissait le cœur de Lamennais, lorsque, comme un blessé forcé d'abandonner le champ de bataille, il revint demander à sa chère solitude un peu de repos et de paix. En revoyant sa vieille maison et ses arbres qu'il aimait tant, il éprouva d'abord une sensation de détente et de bien-être. « Ce fut, a-t-il écrit, un jour heureux que celui où je pus, l'âme tranquille, rentrer dans une voie moins agitée. Certes, aucune pensée de nouvelle action ne se présenta, même vaguement,

à mon esprit. C'était bien assez de combats, assez de fatigue. Rome me rendait le repos, et j'en embrassai l'espérance avec une joie que je me serais presque reprochée, s'il ne s'était offert sous la forme de devoir[1]. »

Ce besoin, ce désir du repos était si réel, si sincère, qu'au retour de son long voyage, il s'était à peine arrêté quelques jours à Paris[2]. L'Encyclique *Mirari vos* y était encore très vivement et très diversement discutée. Les gallicans, comme s'ils eussent tout à coup perdu leurs vieilles défiances à l'égard de la cour romaine, ne parlaient plus que de la soumission due à la parole du Pape, et cette parole, ils la dénaturaient, ils la faussaient même en l'exagérant[3]. Avec une joie mauvaise, ils empruntaient au vieux style de la chancellerie pontificale les épithètes les plus dures, les mots les plus acerbes, pour en accabler les catholiques promoteurs ou partisans de l'*Avenir*[4]. Dans un sens opposé, la

1. *Affaires de Rome*, p. 137.

2. Encore voulut-il, pendant ce court séjour, vivre très à l'écart. Invité à dîner chez Bertin, avec Victor Hugo et Montalembert, il refusa. Sainte-Beuve a raconté, dans ses *Nouveaux Lundis*, que, s'étant présenté rue de Vaugirard, il trouva, au rez-de-chaussée de la maison, Lamennais sombre et irrité ; au premier étage, Lacordaire calme et résigné. Mais le spirituel critique n'a-t-il pas un peu forcé l'antithèse pour la rendre plus piquante ?

3. L'*Ami de la Religion* écrivait, par exemple : « Il n'est pas jusqu'au droit d'association que l'Encyclique ne réprouve. » Ceci était tout à fait inexact. Le Pape blâmait une certaine forme d'association, il n'avait pas « réprouvé » le droit d'association.

4. L'*Ami de la Religion* écrivait encore : « Le Saint Père, insistant sur le droit des Princes, flétrit des termes les plus énergiques l'audace avec laquelle on les attaque. Il la compare aux menées des Vaudois, des Béguards, des Wicléfistes et des autres

presse irréligieuse ne se montrait pas moins déraisonnable. A l'entendre la puissance sacerdotale se préparait à tenter un suprême effort « pour retenir dans sa vieille prison la pensée humaine », et la lettre de Grégoire XVI n'était pas autre chose qu'une déclaration de guerre à la société moderne [1]. Les libéraux n'étaient pas fort éloignés de partager cette opinion, quoiqu'ils l'exprimassent avec plus de réserve [2]; à partir de ce moment, plusieurs, et non des moindres, s'éloignèrent définitivement du catholicisme. Quant aux journaux connus pour être menaisiens, bien peu se hasardèrent à formuler de timides réserves, et presque tous, après avoir publié le texte de l'Encyclique, gardèrent un silence attristé [3].

Lamennais était, lui aussi, fermement résolu à se taire. D'accord avec ses amis, il avait rempli tous les engagements pris dans la déclaration de

enfants de Bélial. *Enfants de Bélial*, c'est ainsi que le Pape désigne les anciens hérétiques, mais il ne ménage guère plus les modernes novateurs; il les frappe des épithètes les plus expressives, et les appelle des *fourbes* (*veteratores*) qui aspirent à copier Luther, et osent dire avec lui qu'*ils sont libres de tous*. Cette comparaison avec Luther paraîtra peut-être amère à digérer. Si c'était nous qui nous permissions de parler ainsi, on nous accuserait de manquer de charité. Il faut espérer qu'on n'osera pas adresser un pareil reproche au Chef de l'Église ». Numéro du 6 septembre 1832.

1. Le *Constitutionnel* poussa la sottise jusqu'à réclamer du gouvernement français « l'envoi de quelques vaisseaux sur les côtes de la Romagne, et de quelques bataillons aux portes de Rome ». Numéro du 13 septembre 1832.

2. Le *Journal des Débats* exprimait la crainte que l'Encyclique ne fût plus nuisible qu'utile aux intérêts qu'elle voulait servir.

3. Plusieurs, comme l'*Union de Nantes* et le *Courrier Lorrain*, cessèrent leur publication.

Munich ; un mois s'était à peine écoulé depuis que le Pape avait fait entendre sa voix, et déjà la suppression de l'*Avenir* et de l'*Agence générale* était un fait accompli. Après avoir donné au Souverain Pontife une pareille preuve d'obéissance, il ne se croyait obligé en conscience à rien de plus. Grégoire XVI, d'ailleurs, ne paraissait pas songer à lui en demander davantage, puisque, à deux reprises, d'abord par le Père Orioli, ensuite par le cardinal Pacca, il lui avait fait exprimer sa satisfaction [1]. Lamennais s'imaginait donc être en règle avec Rome, et retiré à l'abri des chênes de la Bretagne, il se promettait d'y vivre sans bruit, dans la société de quelques disciples fidèles, et surtout en compagnie de ses idées qui lui étaient plus chères que jamais [2]. Mais à s'entretenir trop assidûment avec elles, son âme allait s'exalter plutôt que s'apaiser, de sorte que, croyant entrer dans un temps de repos, il entrait en réalité dans la période la plus critique de sa vie.

A peine avait-il repris possession de la Chesnaie, que l'auditeur de la nonciature, Mgr Garibaldi, le faisait exhorter par l'intermédiaire de M. de Coux à écrire directement au Pape, lui promettant — non pas sans doute sans y avoir été autorisé — qu'il recevrait une réponse « qui lui

1. *Affaires de Rome*, p. 136.

2. « Notre ami de Coriolis a eu très fort raison de vous dire que je n'étais pas le moins du monde ébranlé dans mes opinions, que je n'en abandonnais aucune, et qu'au contraire j'y tenais plus que jamais. » Lettre au baron de Vitrolles, 15 novembre 1832.

ferait plaisir et honneur[1] ». Lamennais s'y refusa, précisément, comme il l'écrivait à son frère, « dans la crainte que la réponse du Pape ne fût conçue en des termes qui impliquassent une soumission plus étendue que celle qui a été dans notre intention, et aussi parce que son Bref ne servirait qu'à nous mettre dans une situation équivoque à l'égard des libéraux[2] ». Il se borna donc à adresser à son ancien collaborateur, pour être communiquée au représentant du Saint-Siège, la lettre qui suit : « Dans la sincérité d'un zèle tout catholique, (qui le sait mieux que vous, mon cher ami ?) nous avons essayé de défendre l'Église en un des plus grands périls où, de l'aveu de tous, elle se soit trouvée depuis son origine peut-être. Le Souverain Pontife a désapprouvé notre action ; nous nous sommes arrêtés, c'était notre devoir, et autant je me réjouis de la satisfaction que le Saint-Père a éprouvée de cet acte d'obéissance, autant je suis loin de m'en faire un mérite ; nous avons agi en catholiques, et voilà tout. Or, à présent que le danger paraît devenir plus alarmant de jour en jour, et d'heure en heure ; à présent que la haine du catholicisme et la haine de Rome s'accroît incessamment avec une rapidité sans exemple ; à présent que les âmes sont partout pénétrées des prévisions les plus désolantes, des plus sinistres

1. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre du 15 octobre 1832 (en note).

2. A. Blaize. *Œuvres inédites de Lamennais*, lettre du 16 novembre 1832.

pressentiments ; que dirais-je au Saint-Père, du fond de mon inconsolable douleur? La sienne, je n'en doute pas, est encore plus vive, et mon silence doit la respecter. Aux approches des maux qui se préparent, je ne désire qu'une chose, être oublié dans mon obscure retraite; je ne goûte qu'une consolation, celle de prier au pied de la croix [1]. »

La lettre qu'on vient de lire n'était pas faite pour rétablir à Rome le crédit de Lamennais. Bien que le ton en fût respectueux, il y perçait une secrète amertume, et une sorte de reproche à l'adresse du Souverain Pontife, comme s'il eût été responsable des maux qu'on lui annonçait et dont on semblait avoir pris plaisir à noircir le tableau.

Encore que la petite négociation ébauchée par le prélat romain eût été conduite dans le plus grand secret, le public en sut quelque chose [2], et ce fut fâcheux pour Lamennais. Il commença à perdre ainsi le bénéfice de la noble attitude qu'il avait prise au lendemain de la promulgation de l'Encyclique *Mirari vos*. Les âmes simples, les catholiques plus soucieux de leur religion que de politique, avaient alors applaudi à sa courageuse résolution, et ils lui avaient su gré d'avoir facilité, au prix d'un grand sacrifice, le rétablissement de la paix dans l'Église de France [3]. Un évêque

1. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre du 20 novembre 1832.

2. « Le public sait ce que Mgr Garibaldi a été chargé de nous dire de la part du Pape ; les journaux belges en ont parlé, et la *Tribune* aussi. » Lettre à Montalembert, 14 novembre 1832.

3. « Le baron de Vitrolles racontait à Lamennais qu'à la nouvelle de son adhésion à l'Encyclique du 15 août, les curés du dio-

même — un seul à la vérité, — lui avait adressé, avec des félicitations enthousiastes, des encouragements au moins superflus [1].

Les hommes de parti témoignaient moins de satisfaction. Il semblait que Lamennais, en brisant sa plume de journaliste pour obéir au Pape, eût trompé leur attente, et leurs journaux avaient enregistré sa déclaration avec une froideur qui était presque du dépit. En réalité, ils ne voulaient pas croire à sa sincérité, et ils disaient tout bas, en attendant qu'ils s'enhardissent à le répéter tout haut, que sa soumission n'était que de pure forme, puisqu'il persévérait intérieurement dans son erreur. Sur ce dernier point, le catholicisme libéral étant une erreur, ils avaient pleinement raison.

On doit bien admettre cependant que si Lamennais n'avait pas été sincère en rédigeant sa première déclaration, il ne lui en eût pas tant coûté de

cèse de Gap, réunis pour leur retraite annuelle, demandèrent à l'évêque de faire chanter un *Te Deum* « exprès ». Lettre de 23 octobre 1832.

1. C'était l'évêque de Pamiers. Il écrivait à Lamennais : « Votre déclaration, si prompte, si simple, si franche, si respectueuse, vous élève, monsieur l'abbé, au jugement de tout être qui sait penser, de toute la hauteur dont vous voudriez pouvoir descendre..... Ou plutôt, elle vous maintient dans le titre d'éminemment catholique, titre bien supérieur à celui de premier génie du siècle que personne ne vous disputera.... Bientôt, j'en ai le plus vif pressentiment, mais après une courte et vive tourmente, les catholiques pêle-mêle avec les fauteurs de tout désordre, iront, la rougeur au front, vous arracher à votre solitude, pour rétablir dans toute sa splendeur le fanal qui paraît avoir été destiné par la divine Providence, dans les derniers temps, à éclairer et à conduire les fidèles à travers les nombreux écueils de la mer si houleuse du monde. » A. Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, lettre du 28 octobre 1832.

s'imposer, depuis son retour à la Chesnaie, une vie d'inaction et de silence. Or sa correspondance témoigne de la violence qu'il dut se faire à lui-même pour ne pas céder aux pensées de révolte, aux mouvements de colère, qui, à certains jours, se déchaînaient dans son âme comme un vent de tempête[1]. Sentant venir la crise, il s'efforça d'y échapper en s'absorbant dans le travail. Un petit groupe de disciples s'était reformé autour de lui. Il voulut reprendre avec eux une existence semblable à celle qui avait précédé la fondation de l'*Avenir*. L'ancien règlement fut remis en vigueur. On se levait de grand matin, et, après avoir entendu la messe dans la chapelle rustique, chacun reprenait sa tâche quotidienne. Le Maître consacrait à ses disciples une grande partie de son temps, il enseignait, il dirigeait, il prêchait même quelquefois[2]; ce qu'il

1. La colère, malgré tout, l'emportait quelquefois, et alors il se laissait entraîner à des violences de langage qu'on voudrait pouvoir retrancher de sa correspondance. « Le catholicisme, écrivait-il, était ma vie, parce qu'il est celle de l'humanité, je voulais le défendre, je voulais le soulever de l'abîme où il va s'enfonçant chaque jour; rien n'était plus facile. Les évêques ont trouvé que cela ne leur convenait pas. Restait Rome ; j'y suis allé, et j'ai vu là le plus infâme cloaque qui ait souillé des regards humains. L'égout gigantesque des Tarquins serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. Là, nul autre Dieu que l'intérêt ; on y vendrait les peuples, on y vendrait le genre humain, on y vendrait les trois personnes de la Sainte Trinité — l'une après l'autre, ou toutes ensemble — pour un coin de terre, ou pour quelques piastres. J'ai vu cela et je me suis dit : — Ce mal est au-dessus de la puissance de l'homme — et j'ai détourné les yeux avec dégoût et avec effroi. » E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 1er novembre 1832.

2. *Les Entretiens sur la vie spirituelle*, dont il a été parlé au chapitre V de ce volume, sont, paraît-il, postérieurs au voyage

lui restait de loisir, il l'employait uniquement à la philosophie[1], étant déjà bien résolu à ne plus s'occuper de questions religieuses. Repas et récréations se prenaient en commun, et la soirée s'achevait dans le grand salon rouge, quelquefois gaiement, après une conversation animée, trop souvent dans un morne silence. La Chesnaie avait donc repris au dehors son aspect d'autrefois, « mais si le ciel de l'Armorique n'était pas changé, il n'en était pas de même du cœur du Maître. La blessure y était vivante, et le glaive s'y retournait chaque jour par la main même de celui qui aurait dû l'en arracher, et y mettre à la place le baume de Dieu ».

Ces dernières lignes sont de Lacordaire et elles semblent viser l'abbé Gerbet. L'un et l'autre avaient suivi Lamennais dans sa retraite, mais avec des dispositions bien différentes. D'une nature douce et flexible, l'abbé Gerbet pliait sans peine sous l'ascendant du Maître ; il l'admirait et il l'aimait également. A le voir si triste ou si irrité, il se désolait, et pour mieux lui témoigner son attachement, il se montrait parfois plus irrité que lui contre ceux qui le faisaient souffrir. Lacordaire avait l'âme plus

de Lamennais à Rome. On lit en effet dans le *Seizième Entretien* : « Chacun cherche à s'agrandir le plus qu'il peut, depuis le plus petit maire de village jusqu'à Louis-Philippe, Nicolas ou Guillaume de Hollande. »

1. Il écrivait à Montalembert : « Il m'est venu beaucoup d'idées sur la philosophie ; plus je les approfondis, plus je trouve nos principes féconds ; je présenterai sous un point de vue tout nouveau, je crois, la grande question du mal. Je crois ici avoir trouvé la loi réelle du progrès de l'humanité et du progrès universel. » Lettre du 14 novembre 1832.

sèche. Étant donné que, depuis un an, il n'avait pas cessé d'user de toute son influence pour détacher Montalembert de Lamennais, on ne voit pas clairement à quel mobile il obéit en venant s'enfermer au fond de la Bretagne, avec un homme qu'il n'avait jamais su bien comprendre et en face duquel il se sentait gêné, sinon humilié. Ni la solitude, ni le silence des bois ne convenaient d'ailleurs à son tempérament, et il s'en trouva bientôt dégoûté. Réfléchissant que tout avenir se fermait devant l'École menaisienne, il lui parut qu'une sage prévoyance lui conseillait d'en sortir, et, dès lors, il y songea. Rien ne lui eût été plus facile que de renoncer, sans l'éclat d'une rupture, à l'hospitalité qui lui avait été généreusement offerte. Lamennais, s'il se fût ouvert franchement à lui, n'aurait certainement pas cherché à le retenir. Il préféra se libérer, cette fois encore, par un petit coup de théâtre, et le 11 décembre 1832, prenant prétexte d'une insignifiante discussion[1], il quitta furtivement la Chesnaie, en laissant simplement une lettre pour expliquer et justifier son départ. Le lendemain, Lamennais écrivait à Montalembert : « Hier, après dîner, au retour de notre promenade habituelle, je trouvai sur ma table la lettre dont je t'envoie copie[2]. Puisse

1. Il paraît que, ce jour-là, il avait été question à table de la brillante conduite du jeune duc d'Orléans au siège d'Anvers. Lamennais aurait eu le tort de se montrer sceptique, et Lacordaire, qui avait fait l'éloge du jeune prince, se crut offensé.

2. Depuis leur retour en France, le « tutoiement » s'était glissé dans la correspondance de Lamennais avec Montalembert. Ce détail révèle le progrès de leur intimité.

Les lettres de Lamennais à Montalembert ont été éditées par

celui qui l'a écrite trouver un peu de repos, quelque remède à l'inquiétude de son esprit et de son caractère. Je le désire de toute mon âme. De discussions et « de développements de systèmes », il n'y a pas eu l'ombre de cela, mais, trois ou quatre fois, des oppositions de sentiment sur des points particuliers, comme à Rome, et toujours amenés par la même cause, par je ne sais quel penchant invincible à philippiser [1]. Du reste, quelque chose d'extraordinaire et de pénible par le défaut absolu de confiance et de sympathie ; vie à part, sans communication aucune de pensées avec qui que ce soit, rien de commun que la table ; je sentais bien que cela ne pouvait durer, et la dernière démarche ne m'a surpris en aucune façon ; seulement cette manière de s'en aller brusquement, et sans rien dire, ne me paraît ni la meilleure, ni la plus convenable. Tout cela n'empêche pas que si j'étais à même de lui rendre quelque service, je ne le fisse de très grand cœur, et que je ne fusse heureux d'en trouver l'occasion. »

Montalembert se montra moins indulgent, et dans sa réponse, il n'hésita pas à qualifier en termes très durs l'étrange conduite de son ami [2].

M. Eugène Forgues. (Librairie académique Perrin et Cie.) Elles offrent au point de vue biographique et au point de vue littéraire, le plus haut intérêt.

1. C'est-à-dire, à soutenir la politique de Louis-Philippe.

2. « Mon bien-aimé père. — Je n'ai pas besoin de vous exprimer toute la douleur que m'a inspirée la nouvelle épreuve à laquelle vous a soumis si brusquement la folie de Lacordaire. Je sens parfaitement combien votre cœur a dû être blessé par des procédés aussi bizarres, je dirais aussi coupables, s'ils ne prove-

Tout s'assombrissait à la fois autour de Lamennais. Le règlement de ses affaires d'argent traînait en longueur[1], et certains de ses adversaires en profitaient malhonnêtement pour exciter à son endroit la malignité publique. De pareils procédés le blessaient cruellement, et, confiant sa plainte à Montalembert : « On m'écrit de Paris, lui disait-il, que l'opinion publique m'est on ne peut plus défavorable, parce qu'on ne peut croire que je gardasse le silence si j'avais quelque chose à répondre à ceux qui m'accusent si indignement ; en sorte que les honnêtes gens seront les misérables qui me volent et me persécutent, et que moi, dépouillé, injurié, calomnié par eux, je serai le fripon. Je sais bien que, si Dieu le veut ainsi, il faut boire ce calice, mais ce calice est bien amer[2]. »

Quelques personnes eurent alors la pensée de lui témoigner leur sympathie sous la forme d'une offrande pécuniaire ; un médecin de Lyon proposa d'éteindre ses dettes au moyen d'une souscription[3],

naient d'une exaltation malheureuse, mais que je crois involontaire.... Une conversation bien rapide m'a suffi pour lui faire sentir tout ce qu'il y avait de ridicule, d'inconvenant, d'*écolier*, dans la manière dont il s'est séparé, ou pour mieux dire, sauvé de vous. » E. Forgues. *Notes et souvenirs*, p. 98.

1. Il ne fut terminé qu'au mois d'avril 1833, grâce à la généreuse intervention de l'abbé Jean, et surtout de M. Ange Blaize, beau-frère de Lamennais.

2. Lettre du 10 février 1833

3. C'était M. Gilibert, ami de M. Benoit d'Azy. (V. A. Laveille. *Un Lamennais inconnu*, lettre du 3 janvier 1833.)

Un peu plus tard, la princesse Lubomirska, essaya de lui faire parvenir, par une voie détournée, « une contribution venue de Pologne », elle échoua. (Voir E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre du 27 décembre 1833 et du 13 janvier 1834.)

Lamennais n'y consentit pas. Seuls, Benoit d'Azy et Montalembert réussirent, en invoquant les privilèges de l'amitié, à lui faire accepter quelques envois d'argent.

Réduit à la pauvreté [1], désavoué par le Pape, tenu en suspicion par les évêques, renié bruyamment par ceux-là mêmes qui, la veille, le proclamaient « une lumière de l'Église de Dieu [2] », le malheureux prêtre s'isolait de plus en plus dans ses propres pensées, affirmant seulement dans l'intimité son opiniâtre conviction quant à la nécessité d'une transformation dans le catholicisme. Le 25 janvier, il écrivait à la comtesse de Senfft : « Entre un passé qui ne peut plus être et un avenir qui n'est pas encore, on n'a pour demeure que des ruines informes, où la pluie, le vent, la neige pénètrent de tous côtés. Mais au milieu de ces ruines sous le pan de voûte à demi écroulée où la Providence nous a ménagé un abri tel quel, on peut cependant goûter quelque paix en contemplant les préliminaires d'une création nouvelle, et, pour ainsi dire, cet étonnant travail de Dieu. Le monde, sous sa forme ancienne, était usé. Les hommes avaient abusé de tout ; ils avaient dénaturé, corrompu tout. Voilà pourquoi les vieilles hiérarchies, et politique et ecclésiastique, s'en vont ensemble ; ce

1. « Ma position est telle qu'elle m'oblige à prier mes amis intimes d'affranchir leurs lettres. » Lettre à la comtesse de Senfft, le 25 décembre 1832.

2. Il y eut des ecclésiastiques qui se firent honneur d'annoncer dans les journaux, qu'après la lecture de l'Encyclique, ils avaient jeté au feu les ouvrages du grand écrivain. (Voir l'*Ami de la Religion*, numéros du 29 septembre et du 6 octobre 1832.)

ne sont plus que deux spectres qui s'embrassent dans un tombeau. Dieu, par des moyens qui me sont inconnus, régénèrera sans doute son Église ; elle ne périra point, elle est immortelle, car elle n'est que la société même du genre humain sous la loi de Rédemption opérée par Jésus-Christ ; mais sous quelle forme apparaîtra-t-elle, lorsque le feu purificateur aura consumé l'enveloppe aride qui la voile aujourd'hui à presque tous les regards ? je l'ignore. On n'en savait pas plus, lorsque la synagogue expira, ou, pour mieux dire, lorsqu'elle subit la transformation prédite [1]. »

On reconnaît à ce langage l'erreur initiale professée par l'auteur du deuxième volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, et sa tendance à confondre dans un même concept l'Église et l'humanité. Cependant, au début de la crise où des causes extrinsèques vont contribuer à le précipiter, Lamennais reconnaît encore que l'Église est une société spirituelle, distincte de la société civile, l'une et l'autre ayant leur vie propre et n'étant pas régies par de communes lois. En écrivant au comte Rzewuski, après lui avoir fait part de ses vues sur les grands changements qui se préparent dans le monde, il ajoute : « Il n'est pas difficile, je crois, de se représenter, en général, le caractère de ceux qui s'accompliront dans l'ordre politique. Mais il n'en est pas ainsi pour l'Eglise ; il est plus clair que le jour qu'elle ne peut rester telle qu'elle est, car, partout son

1. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais.*

état actuel amène progressivement la destruction de la Foi, ou la mort du catholicisme. C'en serait fait de lui, dans toute l'Europe, en deux générations. Il faut donc qu'une grande réforme s'opère. Quelle sera-t-elle ? je l'ignore ; et vainement nous chercherions à le deviner, car nous sommes ici dans un ordre de choses qui dépend de lois particulières, dans un ordre surnaturel, dirigé immédiatement par les volontés de Dieu, secrètes pour nous [1]. »

Il paraît certain que Lamennais, lorsqu'il écrivait ces lignes, croyait encore à l'existence d'un ordre surnaturel, quoique cet ordre il ne se le fût peut-être jamais bien défini. Sa croyance néanmoins était ébranlée par la difficulté, qu'il découvrait chaque jour plus grande, de la faire accorder avec les principes de sa philosophie. Comment concilier, en effet, l'infaillibilité du Pape avec l'infaillibilité de la raison générale quand, par exemple, sur les doctrines du libéralisme, elles paraissaient se trouver si manifestement en opposition ? Cette question, le philosophe de la Chesnaie se la posait constamment dans ses heures de solitude, et, sans oser la trancher encore, il penchait à décider que le Pape n'est infaillible qu'autant qu'il est le fidèle interprète de la raison du genre humain. « S'il n'y a pas un centre de foi, disait-il en ter-

1. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre du 5 février 1833. Les mêmes idées sont reproduites, avec quelques nuances, dans les lettres de Lamennais au P. Ventura, au comte de Beaufort, au Dr Tournaire.

minant sa lettre au comte Rzewuski, ou, en d'autres termes, si ce centre est faillible, il n'y a pas, ce me semble, d'unité de foi possible, je ne dis pas d'unité interne, mais de profession extérieure et d'enseignement. L'infaillibilité personnelle du Pape ne suit nullement de là; il suffit qu'il soit infaillible, lorsqu'il parle au nom de l'Église qu'il résume en soi comme son chef, lorsque sa voix est celle du corps entier dont il est l'organe. Là-dessus vous demandez comment on distinguera la parole de Grégoire de la parole du Pape ? Peut-être pas toujours avec facilité, peut-être pas toujours immédiatement, mais il vient toujours une époque où ce discernement est fait avec certitude, par une sorte de bon sens et d'instinct général; jusque-là le devoir d'obéir ou de croire reste en suspens. »

Ces dernières lignes permettent de conclure que Lamennais, dès ce moment, n'avait plus le sentiment du respect et de la soumission dus par tout catholique aux chefs de l'Église. « Laissons aller, écrivait-il à Montalembert, le Pape et les évêques; ils vont grand train, et mêlons-nous de ce qui nous regarde et ne les regarde pas [1]. Il n'y a rien à faire par le clergé, ni avec le clergé... Il faut auparavant que Dieu, par des moyens dont lui seul a le secret, ait guéri la plaie honteuse et profonde qui tue son Église. Or cette guérison n'arrivera pas de mon temps [2]. Notre tâche est désormais

1. Lettre du 18 janvier 1833.
2. Lettre du 26 janvier 1833.

remplie, nous avons répandu des semences qui fructifieront un jour, c'est au temps seul qu'il appartient de les développer et de les mûrir. Il nous reste d'ailleurs, en dehors du cercle où nous nous étions renfermés, une belle et vaste carrière à parcourir. Nous marcherons vers le même but par une autre route, où nous ne trouverons pas à chaque pas les anathèmes d'une hiérarchie aveuglée et corrompue, ni les intrigues et les calomnies de toute cette idiote et méchante canaille qui se groupe autour d'elle. Affranchissons la cabane du pauvre; Dieu lui-même se chargera d'affranchir ses temples, et croyons bien que nul ne tuera dans le sein de la Providence, l'avenir du genre humain [1]. »

Le ressentiment ne suffit pas à expliquer, encore moins à excuser, l'expression d'un mépris si profond à l'égard de la Hiérarchie. Au ressentiment se mêlait une grande déception.

L'ultramontanisme de Lamennais avait toujours eu un caractère plus politique que théologique. A l'étudier de près, il apparaît comme une sorte d'impérialisme, d'ordre religieux, tendant à supprimer les souverainetés intermédiaires, et surtout indépendantes, pour ne laisser subsister que la seule souveraineté du Pontife romain. On sait quel était l'idéal social du fondateur de l'*Avenir* : une République universelle, avec, à sa tête, le Pape. Il méditait depuis longtemps de faire concourir à la

1. Lettre du 5 février 1833.

réalisation de cet idéal les forces de la démocratie, en unissant dans une étroite alliance l'Église et le peuple. C'est au Vicaire de Jésus-Christ, que, dans l'accomplissement de son vaste rêve, il avait assigné, bien entendu, le premier rôle. Du Vatican devait partir le signal d'une révolution pacifique, d'un affranchissement universel. Mais le Vatican était resté muet ; et son silence, on ne l'a pas oublié, avait à certaines heures, désespéré la patience de Lamennais et scandalisé sa foi.

Lorsque Grégoire XVI était monté sur le trône pontifical, il avait salué son avènement avec enthousiasme, ne doutant pas que ce moine, inconnu la veille, ne fût l'élu de Dieu, le Pontife suscité d'en Haut, « pour rompre les fers dans lesquels le gouvernement spirituel des nations languissait enchaîné [1] ». Par une singulière ironie des choses, ce Pape de qui il attendait la parole libératrice, c'est lui qui, d'un mot, avait ruiné toutes ses espérances. Un grand déchirement se fit alors dans le cœur de Lamennais. Trompé dans ses espérances, il se détacha de la Papauté, à peu près comme il s'était détaché, quelques années auparavant, de la monarchie ; et il ne vit plus dans la Hiérarchie qu'une institution vieillie, usée comme les autres, paralysant tout par sa jalousie de tout conduire et de tout absorber, et d'autant plus incapable de réformer le monde qu'elle avait plus besoin d'être réformée elle-même. Dès ce moment, s'il eût été jusqu'au

1. *L'Avenir*, numéro du 10 octobre 1831.

bout conséquent avec lui-même, il aurait cessé de se dire catholique [1].

Malgré tout, sa foi de Breton survivait encore, et il n'admettait pas qu'il fût permis à l'homme de porter la main sur un Pouvoir établi de Dieu. « Laissons-le faire son œuvre, répétait-il sans cesse à Montalembert. Non seulement il ne nous commande pas de nous en mêler, mais il est clair qu'il ne veut pas que nous nous en mêlions [2]. » Et il ajoutait : « Je vois se former et se rassembler peu à peu les matériaux, dont Dieu se servira pour construire son édifice, et cela sans que nul y songe, sans qu'il y ait une seule pensée qui ne soit humble et soumise, une seule volonté, un seul désir qui se détache de l'unité, qui tende à réagir contre l'autorité, malgré les abus et les scandales chaque jour plus grands qu'elle donne au monde. Si, au lieu de cette résignation tranquille, de cette attente calme d'un meilleur avenir, je voyais l'orgueil essayer de devancer l'action divine et de lui substituer la sienne, je tremblerais que tout cela n'aboutît au schisme et à l'érection de nouvelles sectes. Mais tandis que, se maintenant dans les sentiments qui animent aujourd'hui les bons, on mettra son espérance en Dieu seul, prêt à tout sacrifier pour coopérer à ses desseins, je n'appré-

1. Dès le mois de mai 1833, il écrivait à Montalembert : « Je voudrais changer notre langage en un point, et substituer le mot de christianisme à celui de catholicisme, pour mieux montrer que nous ne voulons plus avoir rien à faire avec le catholicisme. »

2. Lettre du 5 février 1833.

henderai rien, et je regarderai ce qui se passe comme une autre passion, qui accomplira une autre rédemption. Plus que jamais donc ayons la foi [1]. »

L'homme capable de se ressaisir et de s'exprimer de la sorte n'était pas définitivement perdu pour l'Église. Peut-être ne l'eût-il jamais été, si des adversaires égarés, eux aussi, par la passion, n'avaient tout fait pour le pousser à d'irréparables fautes.

Au premier rang de ces adversaires se trouvaient les royalistes. Leur plus gros grief contre Lamennais, c'était son républicanisme. Ils savaient en outre que, du fond de sa retraite, le redouté polémiste ne cessait de les cribler des plus mordantes épigrammes, ou de tourner en ridicule leurs plus chères espérances [2].

1. Lettre du 25 mars 1833.

2. Il écrivait par exemple, au marquis de Coriolis : « *Quos vult perdere, Jupiter dementat*. Paroles effrayantes de vérité, et qu'à chaque instant tout rappelle, à l'époque où nous vivons. Empereurs, czars, rois absolus, rois constitutionnels, et les autres que je nomme pas, voyez comme ils s'en vont tous, et comme ils ont l'air d'être pressés de s'en aller, tant ils sont attentifs à ne pas manquer une seule des sottises qui peuvent assurer et hâter leur départ. Ah ! la belle procession ! Rangez-vous un peu que je la voie passer. Adieu, bonnes gens ! partez — puisque cela vous plaît, cela me plaît aussi. — Après tout, je crois que vous avez raison : que feriez vous des peuples désormais, et qu'est-ce que les peuples feraient de vous ? Vos mutuels rapports tournent à l'aigre ; vous les massacrez, ils vous coupent la tête ; cela finit par ennuyer ; gardez votre tête et allez-vous-en ! c'est le plus sage, de beaucoup. N'écoutez pas les méchants esprits qui vous disent qu'une tête impériale, royale, ducale, etc., n'a de prix que par ce qui est dessus, et non par ce qui est dedans. Le dedans n'est pas grand'chose, je le veux, mais le dessus est encore moins, par le temps qui court. *Andate dunque, andate e buon viaggio !* »

Lettre du 9 octobre 1832.

Il en résulta que leur irritation ne fit que s'accroître, quand la sienne, pour s'être soulagée en de cinglantes invectives, commençait à diminuer. Tous ceux qu'il avait irrités par la hardiesse de ses idées, ou blessés par sa verve incisive, se trouvèrent donc d'accord, même sans s'être concertés, pour réunir leurs efforts contre l'ennemi commun. Ils furent activement secondés, à Rome même, par des personnages influents et par les représentants de certaines Puissances, particulièrement de l'Autriche. L'Encyclique *Mirari vos* ne les avait satisfaits qu'à demi, et ils avaient essayé d'obtenir du Pape qu'il se prononçât plus explicitement, en ratifiant solennellement la « censure de Toulouse ». Mais le Pape s'y était d'abord refusé, soit qu'il crût avoir assez fait en provoquant la suppression de l'*Avenir*, soit qu'il craignît de paraître inconséquent, s'il ouvrait une nouvelle procédure contre un écrivain à qui il venait de faire parvenir le témoignage écrit de sa satisfaction. Il fallut attendre quelques mois, avant de pouvoir obtenir que les propositions extraites des ouvrages de Lamennais fussent soumises à un examen canonique.

On sait la traditionnelle prudence des congrégations romaines, et le soin avec lequel elles se gardent de tout jugement précipité. Bien que Mgr d'Astros, à force de se remuer, eût obtenu pour son œuvre l'adhésion plus ou moins réfléchie du plus grand nombre de ses collègues, il était peu probable que des hommes versés dans la science de la théologie et du droit ecclésiastique, consen-

tissent à sanctionner des censures formulées en dehors de toute règle et avec une sévérité manifestement excessive. En effet, dans la Congrégation qui se réunit le 28 février 1833, les censures furent écartées. Pour l'archevêque de Toulouse, c'était presque un échec personnel, et le Pape, afin de le lui rendre moins sensible, lui adressa, à la date du 8 mai, un Bref qui ne fut pas d'abord destiné, semble-t-il, à être publié. Presque au même moment Montalembert faisait paraître le *Livre des Pèlerins polonais*.

Le jeune pair de France avait passé tout son hiver à Paris, en proie à un abattement dont les lettres de Lamennais laissent deviner la cause. D'ailleurs, un trop grand repos lui pesait, succédant à deux années d'une existence agitée, et la peine qu'il se donnait pour liquider les affaires fort embrouillées de l'*Avenir*, ne suffisait pas à tromper son ennui. Il accueillit donc avec empressement la proposition que lui fit le poète Mickiéwicz de traduire en français le petit livre qu'il venait d'écrire pour soutenir la foi et le courage de ses compatriotes, exilés comme lui. Sa traduction terminée, Montalembert la fit précéder d'un *Avant-Propos* qui n'était pas seulement une éloquente apologie de l'insurrection polonaise, mais aussi une violente critique de la politique égoïste des gouvernements européens. Il y joignit, comme épilogue, l'admirable petit poème écrit par Lamennais sous ce titre : *Hymne à la Pologne* [1]. L'hôte de la

1. *L'Hymne à la Pologne* fut écrit à Rome de la main de

Chesnaie ne put lire sans un tressaillement d'espoir et de joie l'œuvre de son jeune disciple. Il lui écrivit aussitôt : « Je viens, mon cher Charles, de recevoir, il y a une heure, la fin de ton *Avant-Propos*. C'est une touchante et magnifique chose que ce travail, jamais tu n'as rien fait qui approche, et j'espère que ces pures et belles paroles ne seront pas perdues... Que Dieu te bénisse, cher et si cher enfant, et te conduise dans la carrière, qui ne sera pas sans souffrance, où il t'a dit : Marchez [1]. » Les carlistes ne partagèrent, on s'en doute bien, ni cet enthousiasme, ni cette admiration. L'auteur de l'*Avant-Propos* avait approuvé, loué même la révolution de Juillet ; c'était, à leurs yeux, un péché irrémissible. S'emparant avec colère de son écrit, ils s'en firent une arme, non seulement contre lui, mais surtout contre celui qu'ils soupçonnaient de l'avoir inspiré. « Comparez, s'écriaient-ils, ce langage hautain avec ces magnifiques protestations de respect et de dévouement pour le Saint-Siège, avec ces belles promesses de soumission chrétienne. On *se retirait de la lice*, et on y rentre. Des éloges ampoulés de la révolte, des imprécations contre les rois, des souhaits de révolution et de vengeance, c'est ainsi qu'on est soumis à l'Encyclique ; tel est l'exemple qu'on donne à ses frères. » Et enveloppant dans une même réprobation le poète polonais,

Lamennais sur l'album de la comtesse Ankwitz. Il débute ainsi : « Dors, ô ma Pologne ! dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe ; moi, je sais que c'est ton berceau. »

1. Lettre du 5 mai 1833.

son traducteur et l'auteur de l'*Hymne à la Pologne*, ils concluaient : « En vérité, tous ces gens-là sont fous, et ce que nous avons de mieux à faire c'est de prier Dieu de leur rendre le sens commun [1]. »

Toutefois, on ne s'en était pas tenu à prier Dieu, on avait agi sur le Pape, et, en lui représentant que son autorité était méconnue, ses jugements irrespectueusement discutés, en faisant valoir perfidement que lui-même n'était pas excepté « de tous ces souverains d'Italie qui ont réussi à faire un enfer politique et intellectuel de ce paradis des nations [2] », on finit par obtenir l'autorisation de rendre public le Bref adressé, deux mois auparavant, à l'archevêque de Toulouse [3]. La publicité donnée à ce Bref eut pour effet immédiat de réveiller un conflit qui, en raison de l'indomptable obstination de Lamennais, devait presque fatalement aboutir à une rupture.

1. *L'Ami de la Religion*, numéros des 13 et 22 août 1833.
2. *Le Livre des Pèlerins Polonais. Avant-Propos.*
3. Le journal de M. Picot déclarait dans son numéro du 20 juillet 1833, qu'il ne publiait le Bref, qu'après en avoir reçu l'autorisation formelle. Cette autorisation, par qui lui fut-elle donnée ? Il ne paraît pas possible de le dire avec quelque certitude. M. Foisset, si peu favorable à Lamennais, reconnaît que la publicité donnée au Bref fut un acte de malveillance. *Vie du P. Lacordaire*, t. I, chap. VI.

CHAPITRE XV

LE CONFLIT AVEC ROME

Lamennais avait à Rome des correspondants qui le renseignaient, mais le renseignaient mal[1]. Leurs rapports inexacts entretenaient dans son esprit, relativement aux dispositions de la cour pontificale, des illusions que la disgrâce infligée au Père Ventura vint bientôt dissiper. Cette disgrâce, sur l'origine de laquelle il était impossible de se méprendre, excita en lui un vif mécontentement[2].

1. Au nombre de ces correspondants était l'abbé Emmanuel d'Alzon, le futur fondateur des Augustins de l'Assomption. Le P. Ventura, en ces circonstances, fut aussi pour Lamennais un dangereux conseiller. Il lui assurait que le groupe libéral devait bientôt prendre le dessus à Rome, et que le blâme prononcé contre l'*Avenir*, serait retiré.

2. « Savez-vous comment on vient de payer les longs et immenses services et le dévouement du P. Ventura ? Le Pape lui a fait écrire par le cardinal Pacca, « que dans le cas où il serait de nouveau élu général, il ne souffrirait pas qu'il acceptât cette dignité, ni toute autre charge de son ordre qui l'obligerait à résider à Rome. » Pour ne rien dire du reste, c'est comme s'il tuait ce pauvre ordre des Théatins, qui se mourait et que le P. Ventura a ressuscité ; aussi allait-il être réélu par ses religieux à l'unanimité des voix. Levez les yeux e regardez le ciel ; vous y verrez l'ange de l'Apocalypse brandissant son glaive sur la Jérusalem moderne. Malheur à la cité qui tue ses prophètes !... » Lettre à la comtesse de Senfft, 9 mai 1833.

Ce fut bien autre chose, quand il apprit que le Pape, sur la foi de vagues rumeurs, l'accusait à la face du monde catholique d'avoir manqué de droiture et de sincérité [1]. En effet, visant dans son Bref à l'archevêque de Toulouse, la déclaration signée par les principaux rédacteurs de l'*Avenir*, Grégoire XVI écrivait : « Cette déclaration nous inspira d'abord la confiance qu'ils avaient obtempéré à notre jugement avec sincérité, sans aucune sorte d'ambiguïté, et que dans la suite ils en donneraient des témoignages plus convaincants, avec les sentiments de foi dont ils ont dit souvent, et dans les termes les plus expressifs, qu'ils sont animés pour le Vicaire de Jésus-Christ. Cet espoir si doux avait relevé notre âme, alarmée des périls de la religion, dans l'extrême difficulté des temps; mais ce qu'on répand encore aujourd'hui dans le public, nous jette de nouveau dans la douleur. »

1. « Les hommes qui m'ont persécuté continuent, tant qu'ils peuvent, de me desservir près du Pape ; je ne sais quelles calomnies nouvelles ils ont inventées ; le fait est que, dans un Bref adressé à l'archevêque de Toulouse, je suis derechef maltraité, à raison, est-il dit, *de ce qu'on répand dans le public*. A moi maintenant de m'informer « de ce qu'on répand dans le public », chose facile, comme chacun le voit. J'ai une autre idée de la justice, et il m'aurait semblé qu'avant d'essayer de flétrir un homme par des soupçons injurieux, il eût été du devoir de lui faire connaître les motifs qu'on croyait avoir de se plaindre de lui et d'écouter sa justification; il paraît qu'on en pense autrement à Rome; et l'on m'a d'ailleurs, depuis deux ans, tellement familiarisé avec les procédés de ce genre que Dieu me fait la grâce d'en être fort peu ému. Il sait tout, et cela me suffit. » E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 1er août 1833.

Le reproche, parût-il sévère, était juste au fond. Nul écrit public n'étant, depuis un an, sorti de sa plume, Lamennais pouvait prétendre qu'il était resté fidèle à ses engagements. Mais ses propos trop peu mesurés, ses lettres surtout, d'une impardonnable imprudence, portaient témoignage contre lui. Ce qu'il avait dit, ce qu'il avait écrit, en des jours de sombre humeur, se laissant emporter par une irritation maladive bien au delà de ses véritables sentiments, tout cela, ses ennemis l'avaient épié, ils l'avaient recueilli et répandu avec une activité malveillante, et la rumeur dont s'était ému le Pape, ce sont eux, en définitive, qui l'avaient créée [1]. Ils auraient mieux servi les intérêts de l'Église, et les leurs, si tenant compte du tempérament de Lamennais et de sa situation si diversement douloureuse, ils avaient excusé les écarts de son langage, ou feint du moins de les ignorer.

La publicité donnée au Bref de Grégoire XVI plaçait le chef de l'École menaisienne dans une

1. « Je dois vous avertir de ce que l'abbé Martin (de Noirlieu) m'a conté sur Rome. Il paraît qu'on y sait, jour par jour, tout ce que nous faisons, tout ce que nous disons, tout ce que nous écrivons. Le cardinal Bernetti a dit : « Ces messieurs se taisent, mais ils agissent ; c'est le silence des Jansénistes » ; d'autres vous accusent de vous être fait ultramontain, afin de mieux ruiner l'Église. Enfin, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on a mis sous les yeux du Pape des copies de plusieurs de vos lettres adressées à d'imprudents amis, dans lesquelles vous auriez exprimé, soit une improbation formelle de l'Encyclique, soit l'espoir d'un prochain changement dans l'Église. En un mot, tout l'effet de notre soumission est détruit à Rome. » Lettre de Montalembert à Lamennais du 22 juillet 1833 citée par le P. Lecanuet, *Montalembert, sa jeunesse*, chap. XVI.

situation difficile. Plût à Dieu qu'il eût évité de la rendre plus difficile encore en rompant le silence! Tous ses amis étaient unanimes à lui recommander et à le supplier de se taire [1]; et comme il sentait lui-même la force de leurs raisons, il parut d'abord décidé à s'abstenir, au moins ostensiblement, de tout essai de justification [2]. Il lui répugnait cependant de prolonger par son silence une équivoque dont, depuis longtemps, il avait hâte de sortir. En signant, en effet, la déclaration de Munich, il avait voulu faire acte de soumission, en tant que catholique, à l'autorité pontificale; il n'avait pas entendu s'ôter le droit d'exprimer librement ses vues politiques. « Dans leur rapport avec le gouvernement de l'Église, écrivait-il à la comtesse de Senfft, le Pape est juge et je ne le suis pas ; à lui le commandement, à moi l'obéissance; c'est mon devoir, et, grâce à Dieu, j'espère n'y manquer jamais. Mais en dehors de l'Église, dans l'ordre purement temporel, et plus particulièrement en ce qui touche les affaires de mon pays, je ne reconnais pas d'au-

1. « Mon bien-aimé père, lui écrivait Montalembert, je suis pour le silence le plus absolu, d'abord, parce que la pièce ne nous étant pas adressée directement, nous ne sommes nullement obligés d'y répondre ; ensuite, je ne vois pas trop comment nous pourrions répéter purement et simplement notre soumission, sans relever ce qu'il y a d'injurieux dans le soupçon de duplicité qui est déversé sur nous. » Lettre du 22 juillet 1833.

2. Il avait cependant rédigé et soumis à l'approbation de son frère un projet de lettre au cardinal Micara. Dans cette lettre, qui ne fut pas envoyée, il se défendait vivement d'avoir mérité les reproches du Pape, et revendiquait avec énergie le droit de penser et d'écrire librement en matière politique. (Voir E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, t. II, et *Lettres inédites à Montalembert*.)

torité qui ait le droit de m'imposer une opinion, ni de me dicter ma conduite. Je le dis hautement : dans cette sphère — qui n'est pas celle de la puissance spirituelle — jamais je n'abdiquerai mon indépendance d'homme, jamais, pour penser et pour agir, je ne prendrai conseil que de ma conscience et de ma raison [1]. »

Il était aisé de prévoir que, si Lamennais s'avisait d'opposer de telles réserves à la cour de Rome, tout entre elle et lui allait se brouiller. Malheureusement, quand, au prix du plus violent effort, il était presque parvenu à s'imposer le silence, ses ennemis lui fournirent un prétexte de parler.

A peine, en effet, le Bref à l'archevêque de Toulouse fut-il connu en Bretagne, qu'il y devint comme le signal d'un mouvement anti-menaisien. Ce mouvement avait des causes multiples ; toutes n'étaient pas également honorables, car à des dissentiments de doctrine se mêlaient de mesquines susceptibilités et des rivalités jalouses. Les opinions politiques professées par Lamennais avaient effarouché certains esprits ; d'autres prenaient ombrage des œuvres créées par l'abbé Jean, et l'on en vint, dans l'aveuglement de la passion, jusqu'à entreprendre de vider les écoles gratuites qu'il avait fondées, sous prétexte que les maîtres, imbus des fausses idées de l'*Avenir*, pervertissaient l'âme des enfants [2]. La discorde en même temps s'était intro-

1. E. Forgues. *Corresp. de Lamennais*, lettre du 1er août 1833.

2. « La persécution contre mon frère et ses œuvres continue dans le diocèse. Pour te donner une idée de la fureur qu'on y met, tu sauras qu'un certain nombre d'ecclésiastiques de Rennes

duite, ou plutôt elle se dévoilait dans la Congrégation de Saint-Pierre ; un groupe s'y était formé qui ne prenait plus la peine de dissimuler son hostilité contre Lamennais. Celui-ci s'imagina qu'il dépendait de lui d'apaiser toute cette tempête en se sacrifiant. Il prit donc le parti de se retirer de la Congrégation, ce qui était sage, et d'écrire directement au Souverain Pontife, ce qui l'était beaucoup moins [1]. Il a dit lui-même pour expliquer sa démarche, que nul autre moyen ne s'offrait à lui de sauver de la destruction les établissements de l'abbé Jean ; mais ceci paraît une faible excuse à la conduite inconséquente d'un homme qui, brusquement, saisissait sa plume pour adresser en toute hâte une lettre au Pape, alors que, quelques mois auparavant, il refusait de le faire, malgré que le représentant du Pape l'en eût prié.

En réalité, ce que voulait Lamennais, c'était « changer de position », c'est-à-dire, « transporter son action en dehors de l'Église ». En renouve-

détournent les parents, ou plutôt leur défendent absolument d'envoyer leurs enfants à l'école des Frères qui doit s'ouvrir dans cette ville. Et quand les parents leur disent : « Mais faut-il donc qu'ils aillent se perdre à l'école mutuelle ? » ces dignes prêtres leur répondent : « Que voulez-vous ? c'est un malheur moins grand que l'autre. » Lettre à Montalembert, 26 août 1833.

1. Lamennais ne devait pas tarder à reconnaître qu'il avait eu grand tort de s'adresser directement au Pape. « Vous avez grande raison de dire que j'ai commis une faute, une faute très grave, en écrivant ma première lettre. Je le savais bien ; aussi pour me décider à l'écrire, n'a-t-il pas fallu rien moins qu'un motif aussi puissant que celui de sauver d'une destruction immédiate des écoles où trente mille enfants reçoivent une éducation chrétienne. » E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettre à la comtesse de Senfft, 31 décembre 1833.

lant plus expressément l'engagement de s'abstenir de toute controverse religieuse, il prétendait s'assurer la faculté de discuter sans contrôle les questions politiques ou sociales. Sa lettre à Grégoire XVI fut conçue en ce sens. Après avoir opposé aux « rumeurs » accusatrices invoquées contre lui, la suppression de l'*Avenir* et la dissolution de l'*Agence générale* « actes effectifs, aussi éclatants que le soleil », il ajoutait : « Puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, je me vois obligé de déposer derechef humblement aux pieds de Votre Sainteté l'expression de mes sentiments qu'on a calomniés près d'elle, et en conséquence, je déclare :

« Premièrement, que par toute sorte de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au Chef de l'Église de juger ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux choses qui la touchent ;

« Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi dans le fond du cœur et sans aucune réserve à toutes les décisions émanées ou à émaner du Saint-Siège sur les doctrines de la foi et des mœurs, aussi bien qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine.

« Tels sont, Très Saint-Père, mes sentiments réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à Votre Sainteté, qu'elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire ;

ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront mieux de mon obéissance filiale. »

Cette lettre, suffisamment convenable dans la forme, était au fond assez énigmatique. Qu'un prêtre, en effet, écrivît au chef de l'Église pour lui signifier que « sa résolution était de rester à l'avenir dans ses écrits et dans ses actes totalement étranger aux choses qui la touchent », cela pouvait être pris pour une impertinence, tandis que, dans la pensée de Lamennais, il y avait seulement un sous-entendu. Ce sous-entendu signifiait, qu'en renonçant à se mêler désormais des choses qui relèvent de l'autorité spirituelle, il se réservait le droit de penser et d'agir dans « l'ordre purement temporel », d'après les conseils « de sa conscience et de sa raison ». S'il ne le dit pas plus clairement, c'est que, résolu déjà à ne pas céder sur ce point, il souhaitait néanmoins éviter une rupture. Mais alors il eût dû se garder aussi de provoquer, même respectueusement, Grégoire XVI à une sorte de polémique, car il devait bien penser qu'on ne lui permettrait pas de polémiquer avec le Pape aussi impunément qu'avec l'archevêque de Paris.

Par un respect un peu tardif des prérogatives de la hiérarchie, Lamennais fit passer la lettre qu'il destinait au Saint-Père par les mains de l'évêque de Rennes. C'était toujours Mgr de Lesquen, prélat vertueux, mais d'esprit susceptible et de caractère faible. Ancien émigré, il avait conservé tous les sentiments d'un pur carliste, et le culte de la dynas-

tie déchue faisait partie de sa religion. A l'égard du démocrate écrivain de l'*Avenir* il n'éprouvait donc que de l'antipathie, sans oser la manifester, parce que la supériorité de son génie et l'éclat de sa renommée l'intimidaient. Poussé néanmoins, excité par les gens de son propre parti, il devait bientôt se laisser entraîner à des mesures de rigueur, et contribuer, par son intervention maladroite, à précipiter les choses vers un triste dénouement.

En résignant ses fonctions de supérieur général de la Congrégation de Saint-Pierre, Lamennais avait congédié les quelques jeunes gens qui partageaient sa solitude, et c'est ainsi que finit l'École de la Chesnaie [1]. Sa suppression fut d'ailleurs un sacrifice inutile, car aussitôt l'animosité se tourna tout entière contre la maison de Malestroit, et contre ceux qu'on soupçonnait d'être restés attachés par quelque fil à son fondateur. Il semblait que tout fût permis à leur égard, même l'injure grossière et la calomnie ; on les décriait, on les déchirait impitoyablement non seulement dans les salons ou dans les presbytères, mais jusque dans la chaire [2].

1. La maison de Malestroit ne lui survécut pas longtemps, et après de misérables dissensions, elle disparut à son tour.

2. « L'abbé Masson, du diocèse de Séez, m'écrit : « Dans un sermon sur l'avarice des ecclésiastiques, l'évêque a dit que cette passion avait présidé à la fondation de l'*Avenir*. Une autre fois, Sa Grandeur a dit que les rédacteurs de ce journal, qui professaient le jacobinisme, sont tombés dans une infinité d'écarts, et notamment dans la violation du jour consacré à Dieu, en publiant leur feuille le dimanche. » Lettre à Montalembert, 21 septembre 1833.

Maurice de Guérin raconte, de son côté, que l'évêque de Saint-Brieuc, prêchant à Dinan, fit contre Lamennais et contre ses

La presse carliste, de son côté, redoublait de violence. Dans l'*Invariable* de Fribourg, revue dont le comte O'Mahony était le principal rédacteur[1], parut un odieux article bourré de méchancetés autant que de sottises, et que l'*Ami de la Religion* s'empressa de reproduire, afin de le faire lire à tout le clergé.

L'auteur anonyme de cet article se proposait évidemment de porter le dernier coup à la Congrégation religieuse fondée par Lamennais, et à cet effet il la représentait comme une sorte de société secrète, gouvernée dans l'ombre par l'homme d'un nouveau Ferney, à l'aide d'une police occulte dont les frères de Ploërmel étaient les agents. Son organisation, son recrutement, son programme d'études, tout était matière aux accusations les plus ridicules, aux plus venimeuses insinuations. On osait affirmer, par exemple, qu'au petit séminaire de Saint-Méen, dirigé par les religieux de Saint-Pierre, l'enseignement de la littérature se réduisait à la lecture de romans dont les élèves

amis « une sortie violente ». Lettre à du Breil de Marzan, 17 novembre 1833.

1. Lamennais avait accepté d'être le parrain d'une fille du comte O'Mahony. Celui-ci, le 13 avril 1830, écrivait à l'abbé Gerbet, en se recommandant au souvenir de leur « vénérable ami » : « Dites-lui que nous pensons sans cesse à lui ; dites-lui que sa petite filleule en est fort occupée. Quand on lui demande le nom de son parrain : C'est M. de La Mennais. — Qu'est-ce qu'il fait ? — Il prie Dieu. — Où est-il ? — Dans le beau livre de ma tante ; parce qu'on lui a montré l'image d'un saint en prière et qu'on lui a dit que c'était son parrain. Au reste, on pourrait prendre sa réponse à la lettre, et elle parle plus juste qu'on ne croit quand elle dit *qu'il est dans un beau livre.* » (Lettre inédite.)

Quelques mois après, le comte O'Mahony devenait le rédacteur de l'*Invariable* que soutenaient, disait-on, les jésuites, et il se montra violemment hostile à Lamennais et à ses doctrines.

étaient abondamment pourvus par leurs maîtres eux-mêmes, ou bien encore, on laissait entendre que ces maîtres, sous prétexte de « liguoriser », encourageaient le relâchement des mœurs. Pour finir, on déclarait solennellement, et en se donnant le mérite de faire courageusement « une révélation importante », que le vrai but assigné, dès l'origine, à la Congrégation de Saint-Pierre, c'était de « démocratiser l'Église, et par elle de démonarchiser l'État [1] ».

Attaqué de toutes parts, et avec des armes si déloyales, condamné à voir s'écrouler sous ses yeux les œuvres dans lesquelles il avait mis toute son âme, Lamennais se trouvait plus mal préparé que jamais à recevoir la communication que lui fit parvenir, au mois d'octobre, Mgr de Lesquen. C'était encore un Bref du Pape, adressé cette fois à l'évêque de Rennes. Dès les premières lignes de ce Bref, Grégoire XVI repoussait comme tout à fait insuffisant l'acte de soumission allégué par Lamennais pour sa justification, cet acte n'ayant été précédemment accepté que comme « l'avant-coureur » de déclarations plus nettes et plus explicites. Ces déclarations, ajoutait le Pontife, « tandis que nous les appelions de tous nos vœux, il nous est parvenu une lettre du même Lamennais, rendue publique par les journaux (*Journal de La Haye*, 23 février 1833) [2], qui a nécessairement mis le comble à notre

1. Voir l'*Ami de la Religion* des 15 et 24 octobre, du 2 novembre 1833.

2. Lamennais a déclaré, dans les *Affaires de Rome*, qu'il n'avait

affliction, puisqu'elle montre clairement qu'il conserve et soutient encore les mêmes principes qu'il soutenait auparavant, et que nous avions la confiance qu'il condamnerait.

« Nous en gémissions amèrement, lorsqu'à ce sujet de douleur est bientôt venu s'en joindre un autre, *le livre du Pèlerin polonais* [1], écrit plein de témérité et de malice, au commencement duquel il n'ignore pas tout ce qu'a dit longuement et avec violence un de ses principaux disciples, que nous avions reçu ainsi que lui, avec bonté, l'année dernière. »

De ces faits, et plus encore, de ce que lui avait écrit Lamennais touchant sa résolution de rester désormais étranger aux choses de la religion, le Pape concluait que le prêtre breton persistait dans son refus d'adhérer au jugement prononcé et aux

pas connaissance de cette lettre. Il s'agit certainement d'une lettre que, peu de temps après son départ de Munich, il adressa à M. de Potter et qui fut publiée en effet, mais à son insu, dans le *Journal de La Haye*. Cette lettre, toute politique, déplut probablement au Pape par ses dernières lignes. Lamennais y disait: « Je conçois absolument de la même manière que vous, l'action à exercer sur le monde. C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier ; c'est lui seul qu'on doit voir, c'est lui qu'il faut amener à défendre sa propre cause, à vouloir, à agir. Tout mouvement moins profond sera stérile pour le bien ; parce qu'il sera vicié dans son principe. Plus convaincu de cela que jamais, je me sens aussi plus que jamais plein d'ardeur pour retourner au grand combat auquel j'ai consacré ma vie... Mais, dans aucun cas, je ne resterai muet, et vous pouvez compter que ma parole sera nette. Le temps est venu de dire tout. »

1. Dans le texte latin du Bref pontifical, il y a en français ces mots placés entre parenthèse : (*Livre du Pèlerin polonais*). Le titre exact donné par Montalembert à sa traduction du poème de Mickiewicz était : *Livre des Pèlerins polonais*.

doctrines enseignées par le chef de l'Église. Il déclarait en conséquence que pour donner pleine satisfaction au Saint-Siège, il fallait que Lamennais « prît l'engagement de suivre uniquement et absolument les doctrines exposées dans la dernière Encyclique, et de ne rien écrire ni approuver qui ne fût conforme à ces doctrines ». L'engagement exigé sous cette forme, l'évêque de Rennes était chargé par Grégoire XVI de l'obtenir.

Au moment où lui fut remis le Bref du Pape, et la lettre de Mgr de Lesquen qui l'accompagnait, le triste et solitaire habitant de la Chesnaie se préparait à quitter la Bretagne, dont le séjour lui était rendu chaque jour plus intolérable par des procédés blessants. Il écrivit donc brièvement à l'évêque de Rennes que, devant être, sous peu de jours, à Paris, il répondrait de cette ville « directement ». Piqué de se voir récusé de la sorte, l'évêque ne trouva rien de mieux à faire que d'adresser à son clergé et de publier dans la *Gazette de Bretagne* une circulaire dans laquelle, après avoir reproduit le texte du Bref pontifical, il annonçait que l'abbé de La Mennais ayant témoigné par sa conduite qu'il cessait de se considérer comme son diocésain, à son tour, il lui retirait ses pouvoirs[1]. Cette mesure, à laquelle s'attache pour un ecclésiastique une note presque infamante, était d'une extrême sévérité. Elle blessa profondément celui qui en était l'objet, et, en révélant au public le conflit direct de Lamennais avec le

1. Voir l'*Ami de la Religion*, numéros du 17 et du 19 novembre 1833.

Pape, elle rendit une heureuse solution presque impossible.

Un autre conflit s'engageait en même temps, plus poignant peut-être, dans l'âme de Lamennais. Il était trop bon logicien pour ne pas reconnaître que, par sa dernière lettre au Souverain Pontife, il s'était placé lui-même dans cette alternative : ou de se soumettre purement et simplement au Pape, ou de rompre avec lui. Or, il ne pouvait se résoudre ni à l'une, ni à l'autre de ces deux solutions. Bien que sa foi fût déjà chancelante, il repoussait avec terreur la seule pensée de se séparer d'une Église à laquelle il se sentait attaché par des liens si sacrés et si forts. Le catholicisme, selon sa propre expression, « était sa vie » ; et à peine se concevait-il continuant d'exister en dehors de lui. Il ne se dissimulait pas d'ailleurs que ses ennemis exulteraient, s'il rompait avec le Pape, et qu'ils ne manqueraient pas de dire hautement que son évolution vers le libéralisme n'avait été dans sa vie qu'une apostasie de plus. Il prévoyait enfin que, le jour où il cesserait d'être en communion avec Rome, ses meilleurs amis, ses disciples si tendrement aimés l'abandonneraient, ou même se tourneraient contre lui ; et que, seul désormais, presque dénué de ressources, et traînant après soi un corps usé de fatigue, il aurait à se faire dans un monde nouveau une existence nouvelle, où l'attendaient peut-être d'autres amertumes et d'autres déceptions.

Mais au-dessus de toutes ces considérations sa conscience se dressait : et c'est à elle incontesta-

blement qu'il croyait obéir, lorsque, excité aussi par la passion, il refusait de désavouer des doctrines qu'il estimait, sans nul doute, devoir être le fondement d'une grande restauration religieuse et sociale dans les âges futurs. Ces doctrines, il ne pouvait se persuader qu'elles fussent inconciliables avec le christianisme, puisqu'elles n'étaient, pensait-il, que le christianisme même, se développant dans la conscience humaine, en vertu de l'universelle loi de progrès par laquelle Dieu régit toutes ses œuvres. L'opposition qui leur était faite ne s'expliquait donc à ses yeux que par l'aveuglement passager, et providentiel, de la Hiérarchie. Céder, sous la menace de sa colère, à d'illégitimes exigences; renier par crainte de l'humiliation et de la souffrance des idées justes et fécondes, cela lui paraissait une lâcheté que sa conscience n'absoudrait jamais. Et ainsi, avec une désolante sécurité, il s'affermissait dans sa résistance, ne voulant pas, disait-il, « mourir apostat du christianisme et de l'humanité [1] ».

Quelque espoir lui restait cependant d'échapper à de si cruelles extrémités. Il voulait tenter une dernière fois de fléchir le Pape par une publique profession de foi en son infaillibilité doctrinale, et un acte de parfaite soumission à son autorité en tout ce qui concerne la discipline générale de l'Église. Il lui écrivit donc à la date du 5 novembre, et, — par ressentiment du procédé qu'avait employé

1. Lettre à Montalembert, 28 novembre 1833.

l'évêque de Rennes — il communiqua à la presse, une lettre qui commençait ainsi : « Très Saint-Père, il me suffira toujours d'une seule parole de Votre Sainteté, non seulement pour lui obéir en tout ce qu'ordonne la religion, mais pour lui complaire en tout ce que la conscience permet. »

Cette première phrase était des plus malheureuses, et elle fut immédiatement relevée comme une offense au Souverain Pontife. Il ne paraît pas cependant que Lamennais ait eu l'intention d'offenser le Pape, et si cette expression « en tout ce que la conscience permet » était venue sous sa plume, c'est que seule elle rendait compte exactement du sentiment qui lui dictait la clause finale de sa lettre [1]. Cette clause était ainsi conçue : « Afin que, dans l'état actuel des esprits, particulièrement en France, des personnes passionnées et malveillantes ne puissent donner à la déclaration que je dépose aux pieds de Votre Sainteté de fausses interprétations, qui, entre autres conséquences que je veux et dois prévenir, tendraient peut-être à rendre ma sincérité suspecte, ma conscience me fait un devoir de déclarer en même temps que, selon ma ferme persuasion, si dans l'ordre religieux, le chrétien ne sait qu'écouter et obéir, il demeure

1. Dans cette lettre Lamennais affirmait « qu'il adhérait *uniquement et absolument* à l'exposé doctrinal contenu dans l'Encyclique du 15 août », se reconnaissant obligé, comme catholique, « à ne rien écrire ou approuver qui y soit contraire » ; il déclarait en outre, « qu'il voulait être également soumis sans réserve » à cette même Encyclique, « en tant qu'elle règle différents points d'administration et de discipline ecclésiastique ». *Affaires de Rome*, p. 144.

à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement temporel. »

L'effet de cette lettre sur l'opinion fut considérable. Aux yeux de tous, le conflit d'un simple prêtre avec le chef suprême de la Chrétienté prenait une grandeur tragique, et l'on en attendait l'issue avec anxiété. Les ennemis de Lamennais se turent, comme si, à la veille du dénouement, ils avaient été eux-mêmes effrayés de leur œuvre. Seuls, ses amis intervinrent et ils firent intervenir l'archevêque de Paris. Mgr de Quélen, on s'en souvient, avait eu beaucoup à se plaindre de Lamennais, qui, lorsqu'il était en fièvre d'ultramontanisme, ne l'avait pas ménagé. Oubliant avec une mansuétude tout évangélique ses griefs passés, le prélat usa envers son ancien adversaire des procédés les plus bienveillants et les plus délicats. Il le reçut plusieurs fois, non en archevêque, mais en compatriote et en ami ; il l'écouta avec bonté, lui parla avec ménagement, s'efforçant de l'apaiser plutôt que de le convaincre, mais, en apparence, sans rien obtenir [1].

Benoît d'Azy ne fut pas plus heureux. Il avait écrit à son ancien maître spirituel, pour le conju-

1. Dans une lettre à Montalembert, Lamennais disait à propos de Mgr de Quélen : « Il a entièrement gagné ma confiance, ce qui n'était pas chose facile. Que Dieu lui rende tout ce qu'il a fait pour moi. » Plus tard il s'est plu à rendre hommage, dans les *Affaires de Rome*, « à sa bienveillance et au zèle plein de sagesse avec lequel il s'employa pour terminer une affaire dont il était, à tous égards, plus facile de prévoir les inconvénients que de comprendre les avantages. »

rer de faire, dans l'intérêt de la religion et de la paix, la soumission exigée par la cour de Rome, et, les rôles se trouvant intervertis, il lui rappelait dans sa lettre que le chrétien doit porter sa croix avec patience. Lamennais lui répondit : « Je pense tout à fait comme toi, mon bon frère, sur l'affaire dont tu parles, et certes aucun sacrifice personnel ne me coûterait pour mettre un terme à ces tristes débats, pourvu que ma conscience n'y fût pas intéressée. Or, on s'y prend de manière à compromettre la mienne, en cherchant à envelopper une question dans une autre question. J'ai donc dû les séparer soigneusement dans ma lettre au Pape. » Et il ajoutait : « Je sens assurément, mieux que personne, le poids de ma position, mais il ne dépend pas de moi de la changer, sans donner au monde le spectacle de la plus basse et de la plus criminelle lâcheté. On me frappera, c'est vrai, c'est du moins probable. Eh bien ! ce sera la croix que tu m'engages à supporter. Je tâche de me préparer à tout. Après avoir défendu les droits de Dieu, en défendant ceux de son Église, je n'abandonnerai pas ceux de l'humanité car ce serait encore offenser Dieu même. Mon devoir est clair ; y manquerai-je donc à cause des conséquences terrestres qu'entraîne son accomplissement ? J'espère que non ; j'espère que Celui dont vient toute force me donnera celle de ne pas fléchir dans cette rude et terrible épreuve[1]. »

1. Lettre du 23 novembre 1833.

Du fond de l'Allemagne[1], Montalembert suivait avec une angoisse inexprimable toutes les phases du conflit dans lequel se débattait celui qu'il se plaisait à nommer encore « son père bien-aimé ». Au début, il l'avait presque encouragé dans sa résistance, mais maintenant qu'il en entrevoyait les conséquences lamentables, il s'employait de toutes ses forces à l'y faire renoncer. Entre le Maître et le disciple la correspondance devient un moment moins affectueuse, elle tourne à la controverse. Le Maître explique et défend ses idées, il en fait ressortir le logique enchaînement; et, comme s'il se fût senti faible en ce point, il s'applique surtout à établir qu'il n'a pas varié dans ses principes, que même quand il pourchassait à outrance le gallicanisme, il a toujours affirmé la coexistence de deux sociétés distinctes, la société spirituelle et la société temporelle, indépendantes l'une de l'autre dans la sphère qui leur est propre. S'il persiste à revendiquer pour les catholiques le droit de se mouvoir librement sur le terrain politique, ce n'est pas dans l'intérêt d'un parti, mais dans l'intérêt de la religion. « Si l'on considère, dit-il avec une admirable clairvoyance, l'état actuel du monde, on voit les peuples emportés par un mouvement irrésistible et général d'affranchissement, et ce mouvement,

1. Montalembert, après avoir passé quelques jours à la Chesnaie, en compagnie de MM. Rio et Plater, était parti, au commencement d'août, pour l'Allemagne, moins pour se soustraire à l'influence de Lamennais que pour tâcher d'endormir, dans la quotidienne agitation du voyage, la secrète souffrance de son cœur.

qui s'opère en dehors des principes de l'ordre, ne produira qu'une suite indéfinie de catastrophes plus ou moins stériles, tant qu'il ne s'opérera pas sous l'influence de ces principes d'ordre qui ne subsistent bien arrêtés que parmi les chrétiens. Si donc les chrétiens n'y peuvent prendre part, il faut se résigner à des révolutions sans fin, et il faut, de plus, que les catholiques se résignent à subir éternellement la tyrannie des hommes sans Dieu et sans loi[1]. »

A la puissante argumentation du Maître, Montalembert essaye à peine d'opposer sa faible dialectique ; plus volontiers il a recours à des raisons de sentiment. Atteint lui aussi par le Bref du Pape à l'évêque de Rennes, il a cherché sur-le-champ une consolation dans l'*Imitation*. « La Providence écrit-il, a voulu que j'ouvrisse justement le livre au chapitre intitulé : *De l'obéissance et du renoncement à son sens propre*. J'ai lu avec une profonde émotion ce beau chapitre et surtout la réflexion que vous y avez jointe[2]. J'ai aussitôt pensé à vous, et je me suis demandé comment il serait possible que l'auteur de ces lignes pût jamais donner un

1. Lettre du 19 novembre 1833.

2. Il s'agit du chapitre IX du premier livre. Dans la *Réflexion* que Lamennais y avait jointe on lit ces paroles : « Nul ordre dans le monde, nulle vie que par l'obéissance; elle est le lien des hommes entre eux et avec leur auteur, le fondement de la paix et le principe de l'harmonie universelle. La famille, la cité, l'Église ou la grande société des intelligences, ne subsistent que par elle, et la perfection la plus haute n'est pour les créatures qu'une plus parfaite obéissance ; elle seule nous garantit de l'erreur et du péché. »

autre exemple que celui de l'obéissance la plus humble et la plus aveugle[1]. »

Lamennais répond : Le renoncement à son sens propre dont parle l'auteur de l'*Imitation* consiste en trois choses : la première, à soumettre sa raison au jugement de l'Église dans tout ce qui touche la doctrine de la foi et des mœurs ; la seconde à sacrifier ses opinions en matières indifférentes, lorsque leur manifestation peut troubler la paix ou altérer la charité fraternelle ; la troisième à obéir, en ce qui concerne la conduite, aux ordres des supérieurs, lors même que l'on croit qu'ils se trompent, pourvu qu'ils ne commandent rien d'évidemment contraire à la justice ou à la loi de Dieu, car le devoir primitif, d'où dérivent tous les autres, est l'obéissance à Dieu qui n'est jamais en contradiction avec lui-même.

Puis, la conclusion revenait, hélas ! toujours la même :

« Toute déclaration qui supposerait de ma part, même implicitement, l'abandon de la doctrine traditionnelle de deux sociétés distinctes, indépendantes chacune dans son ordre, serait non pas un acte de vertu, mais un acte coupable. La conscience ne le permet pas[2]. »

Ainsi, tandis que Grégoire XVI pour exiger de Lamennais une soumission pure et simple alléguait « le devoir sacré de sa charge apostolique », Lamennais, pour la refuser, invoquait le *veto* de

1. Lettre du 22 novembre 1833.
2. Lettre du 25 novembre 1833.

sa conscience ; et ainsi on s'enfonçait dans une impasse. Il eût fallu, pour en sortir, renoncer, de part et d'autre, à des formules rigides mais imprécises. Que veut le Pape? avait demandé Lamennais. Et le Pape avait répondu : Que l'abbé de La Mennais s'engage à suivre uniquement la doctrine exposée dans notre dernière lettre encyclique et à ne rien écrire ni approuver qui lui soit contraire. Mais, faisait observer le trop subtil écrivain, tout n'est pas doctrinal dans l'Encyclique *Mirari vos*, et des choses s'y rencontrent qui ne sont pas proprement du domaine de la foi. Il refusait donc de se croire obligé en conscience de souscrire à toutes les appréciations formulées dans le document pontifical, de professer, par exemple, que l'union de l'Église et de l'État fût *toujours* favorable aux intérêts de la religion [1]. « Il est évident, écrivait-il à Montalembert, que, sous le masque de la religion, on veut m'entraîner dans un système politique où je n'entrerai jamais, ou me forcer au moins au silence, et à l'inaction [2]. »

S'il avait été moins dominé par la passion, Lamennais aurait reconnu qu'il n'était pas fondé, lui, prêtre catholique, à revendiquer une complète indépendance d'opinion ou de parole, « dans les choses de l'ordre purement temporel », car, entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel, la limite n'est pas toujours apparente ; distincts en thèse absolue, en fait ils se confondent souvent. Le Pape

1. *Affaires de Rome*, p. 166.
2. Lettre du 5 novembre 1833.

n'exigeait pas de Lamennais « l'abandon de la doctrine traditionnelle de deux sociétés distinctes, indépendantes chacune dans son ordre ; mais il lui refusait le droit de déterminer, de son autorité privée, « l'ordre propre » à chaque société. En s'opiniâtrant dans son intransigeante formule, le restaurateur de l'ultramontanisme se rapprochait, quoiqu'il s'en défendît, des gallicans, dont il semblait n'être plus séparé que par un adverbe [1]. De plus, on pouvait craindre que, prétendant s'en tenir à l'ordre *purement* temporel, il n'essayât de réveiller les controverses imprudemment soulevées dans l'*Avenir*, et sur lesquelles le Pape voulait qu'on fît silence.

Pour dissiper tout soupçon à cet égard, Lamennais rédigea, sur le conseil de Mgr de Quélen, un *Mémoire explicatif*. Tout son vieil attachement à l'Église romaine s'épanche une dernière fois dans ce mémoire, écrit sous une forme impersonnelle, mais avec un accent profondément respectueux, presque attendri. Il débute par d'humbles et touchantes excuses. « M. de La Mennais, y est-il dit, ose espérer que Sa Sainteté lui permettra de désavouer à ses pieds, très humblement, toutes les fausses interprétations que l'on pourrait donner près d'Elle à ses pensées et à ses actes et de lui ouvrir son cœur, comme à un Père. » Puis, après avoir énuméré les motifs propres à justifier les réserves

1. En réalité, une très réelle dissemblance subsistait toujours dans la manière dont les gallicans, d'une part, Lamennais, de l'autre, concevaient la théorie du Pouvoir.

précédemment exprimées quant à la distinction de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel, le Mémoire continue : « Assurément l'ordre temporel, en tant qu'il touche sous une foule de rapports à la Loi divine, est subordonné à l'Église, gardienne et interprète de cette Loi ; mais évidemment, ce n'est pas là ce que, dans le langage universel, on désigne sous le nom d'ordre *purement* temporel, et M. de La Mennais s'est à dessein servi de cette expression, afin de mettre pleinement à l'abri la puissance propre de l'Église [1]. »

Ces explications furent immédiatement appuyées, auprès de la cour de Rome, par une lettre que M. de Laurentie adressa au cardinal Lambruschini. Cet homme de bien, quoiqu'il fût resté fermement attaché au parti légitimiste, ne faisait pas difficulté de reconnaître qu'un certain libéralisme était devenu une nécessité pour les catholiques ; « que M. de La Mennais n'était poursuivi en France que pour des opinions politiques » ; qu'on l'avait « noirci » et « qu'on eût voulu en faire un homme de schisme et un homme de désordre ». Il ajoutait avec une confiante simplicité : « D'où peut venir l'exemple de la bonté, de la concorde, de la charité si ce n'est de Rome ? [2] »

Cet appel à l'indulgence de la cour de Rome devait rester sans résultat, parce que, incapable de se maîtriser davantage, Lamennais, par un brus-

1. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, 6 décembre 1833.
2. Laurentie. *Souvenirs inédits publiés par son petit-fils*, chap. IX.

que revirement, allait encore une fois tout précipiter. Sans prétendre justifier son impatience, on peut au moins chercher à l'expliquer. Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis l'envoi de son Mémoire, quand une lettre lui parvint, écrite par le cardinal Pacca sur l'ordre du Pape, pour lui notifier que sa précédente adhésion à l'Encyclique *Mirari vos* étant tenue pour insuffisante, il avait à la compléter par une déclaration « simple, absolue, illimitée [1] ». Persuadé alors que la voix de ses adversaires était seule écoutée et qu'il ne pouvait attendre de leur part aucune justice, ébranlé aussi par les instances de ses amis qui le suppliaient de ne pas prolonger un conflit nuisible à l'Église et troublant pour les consciences, il se détermina, par un sentiment de colère plutôt que de docilité, à aller trouver l'archevêque de Paris et à lui déclarer que, voulant avoir la paix, il était prêt à signer tout ce qu'on lui demandait. Il lui remit en effet une déclaration ainsi conçue : « Je, soussigné, déclare, dans les termes mêmes de la formule contenue dans le Bref du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 5 octobre 1833, suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'Encyclique du même Pape, et je m'engage à ne rien écrire ni approuver qui n'y soit conforme [2]. »

Cette déclaration fut accueillie avec joie non seulement par les amis de Lamennais, mais aussi par

1. *Affaires de Rome*, p. 155.

2. *Affaires de Rome*, p. 167. Lamennais avait rédigé sa déclaration en latin, « afin, dit-il, de prévenir toute chicane de mots ».

ses ennemis politiques. Ceux-ci, plus encore que ceux-là, auraient eu des raisons de s'attrister, s'ils avaient pu prévoir le mouvement de révolte qui bientôt allait jeter hors du catholicisme un prêtre de génie.

CHAPITRE XVI

LA RUPTURE

En signant la déclaration qui lui avait été imposée, Lamennais semblait avoir fait la paix avec Rome, il ne l'avait pas faite avec lui-même. Son âme était au contraire en pleine révolte, et, pour la première fois, il se mêlait à sa colère un sentiment qui ressemblait à de la honte. Le fait d'avoir consenti sans conviction un acte qu'il estimait réprouvé par sa conscience lui apparaissait comme une tache imprimée à son honneur, et il ne se pardonnait pas d'avoir donné un pareil démenti à l'irréprochable loyauté de toute sa vie. Irrité contre lui-même, il ne l'était pas moins contre la Hiérarchie, coupable à ses yeux d'avoir abusé de sa divine autorité au profit d'intérêts purement humains. Ce sentiment se trahit dans la lettre très brève qu'il adressa le 13 décembre à Montalembert pour le mettre au courant de ce qui s'était passé. En lui communiquant le texte de sa déclaration, il refusait de lui en découvrir les motifs [1] et il ajoutait : « Quant à moi, je renonce

1. Il lui disait cependant : « Les motifs qui m'ont déterminé à cette démarche ne sont pas ceux qui font sur toi tant d'impression. Sur ce point nous n'avons pas d'idées communes. »

aussi à la politique pratique, devenue, en ce qui nous concerne, impossible désormais et à tout sans exception ce qui a rempli ma vie antérieure. J'essaierai, quoique bien tard, à en commencer une nouvelle. Je ne te dirai pas mes idées là-dessus, parce que je ne veux associer personne à mes destinées futures. Cette raison m'empêcherait d'accepter tes si bonnes et si tendres invitations[1] lors même qu'elles entreraient dans mes vues d'avenir. Nous nous rejoindrons, j'espère, là-haut, mais nous marcherons par deux voies sur la terre[2]. »

La filiale affection du disciple s'émut et s'alarma, à la réception d'une lettre conçue en des termes si ambigus et qui se terminait comme un adieu. Dans sa réponse vraiment émouvante, il se hâta de solliciter l'explication d'un langage si nouveau pour lui. « Qu'avez-vous fait, demandait-il,

1. Montalembert avait pressé Lamennais de venir le rejoindre en Allemagne.

2. La même détermination était exprimée avec plus de mélancolie encore dans la lettre que, le 31 décembre, Lamennais adressait à la comtesse de Senfft : « Dans trois heures, lui disait-il, le temps va engloutir dans ses vastes gouffres les larmes et les douleurs d'une année : celle qui suivra sera-t-elle remplie de moins de pleurs et de moins de deuils ! Non, sans doute : elles se ressemblent toutes ; toutes elles s'en vont, vêtues de noir, former au sein de l'abîme ténébreux la danse lugubre du passé. Mon cœur cependant vous envoie ses vœux ; il demande pour vous, sinon le bonheur qui n'est point d'ici-bas, du moins les secrètes consolations que la Providence fait couler d'en haut sur les âmes malades, ces joies intimes qui n'ont point de nom, parce qu'elles passent sur la terre comme quelque chose d'un autre monde, comme le souffle lointain de la patrie : c'est là qu'il faut se rejoindre. Je désire, mais j'espère peu désormais vous revoir ailleurs. Nos routes se dirigent en des sens divers ; heureusement qu'il existe un centre où elles aboutissent toutes. » E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, t. II.

de vos souvenirs ? Comment avez-vous oublié les relations si intimes, si tendres, si paternelles, si filiales à la fois qui nous ont unis, je ne dis pas depuis le commencement de l'*Avenir*, mais depuis sa fin surtout, depuis votre séjour à Saint-Andrea-del-Valle, depuis que vous m'avez donné ce doux nom de fils dont j'ai toujours été si heureux et si fier ? Qu'ai-je fait pour mériter un changement si subit et si cruel ?... Vous savez bien que ce n'est pas seulement le génie que j'ai admiré en vous, pas seulement les doctrines identiques à mes convictions que j'ai suivies et défendues, mais votre cœur surtout que j'ai aimé, votre cœur si tendre, si aimant, si bon, si cruellement blessé et percé de coups, qui a daigné s'ouvrir pour moi, et auquel j'ai cru, dans la présomption de ma pensée, apporter quelque soulagement par mon affection et mon dévouement invariables...

« Vous démentirez donc, je l'espère, ces paroles qui m'ont tant surpris et affligé. Je vous appartiens tout entier. Vous n'avez qu'à parler, et aujourd'hui que ma conscience ne m'inquiète plus sur la direction où vous auriez pu être entraîné, j'obéirai à votre première parole [1]. »

A l'expression d'une tendresse si profonde, d'un dévouement si absolu, le cœur du Maître s'émut à son tour, et il laissa échapper son douloureux secret. « Je reçois, mon Charles bien-aimé, ta lettre du 25 décembre. Je regrette vivement de t'avoir

1. Lettre du 25 décembre, citée par le P. Lecanuet, *Montalembert, sa jeunesse*, chap. XVI.

affligé, et quoique je fisse mieux peut-être de ne te rien dire des motifs qui m'ont déterminé à acquiescer à ce qu'on demandait de moi, je ne me sens pas la force de te laisser croire qu'il soit survenu le moindre affaiblissement dans ma confiance ou mon affection. Voici toute la vérité. J'avais cherché dans ma lettre au Pape à sauver, en le satisfaisant, les principes sur lesquels repose toute la doctrine catholique sur l'autorité, ainsi que les conséquences fatales qui résulteront très certainement de l'abus que Rome fait de la religion pour ce qu'elle se figure être ses intérêts temporels. L'archevêque de Paris le comprit aussi fort bien, quand je le lui expliquai dans plusieurs conférences que nous avons eues ensemble, et j'avais même fait, d'après son avis, un mémoire qu'il s'était chargé de faire parvenir au Pape, lorsque la lettre du cardinal Pacca du 28 novembre dernier me convainquit pleinement de l'inutilité de cette démarche. L'adhésion illimitée, absolue qu'on me demandait à un acte qui, de l'aveu de tout le monde, n'a aucun caractère dogmatique, qui n'exprime aucune doctrine nette, précise, à laquelle la foi puisse s'attacher, qui de plus renferme beaucoup de choses non susceptibles, par leur nature, d'être des objets de foi, tandis qu'en outre on rejetait une clause énonciative d'un point de tradition constamment proclamé dans l'Église et exprimé dans les termes des ultramontains et notamment du cardinal Litta, dans ses *Lettres contre les quatre articles* ; cette adhésion, dis-je, devait

répugner invinciblement à ma conscience, car elle impliquait la reconnaissance de l'infaillibilité individuelle du Pape, quelque chose qu'il dît, et dans quelque ordre que ce fût, c'est-à-dire, la réelle déification de ce même Pape.

« Et cependant, si je refusais cette adhésion incompatible, au moins à mes yeux, avec quelques-uns des principes fondamentaux du catholicisme, nul doute qu'une violente tempête ne s'élevât contre moi, et que je ne fusse désigné au monde comme un rebelle et un schismatique. Les réflexions que me suggéra cette position étrange me conduisirent à de très grands doutes sur plusieurs points du catholicisme, doutes qui, loin de s'affaiblir, se sont fortifiés depuis. Alors, laissant de côté la question de vérité qui m'avait préoccupé jusqu'à ce moment, je ne vis plus dans cette triste affaire qu'une question de paix à tout prix, et je me résolus à signer non seulement ce qu'on me demandait, mais encore sans exception tout ce que l'on voudrait, fût-ce même la déclaration que le Pape est Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre, et qu'il doit être adoré lui seul. Mais, en même temps je me décidai à cesser désormais toute fonction sacerdotale : ce que j'ai fait.

« Tu comprends bien maintenant combien j'avais raison de t'écrire que mes motifs, en accordant ce qui m'était demandé, n'étaient pas ceux que tu supposais, et pourquoi je répugnais à te les expliquer. En somme, je crois que l'Église ne peut rester ce qu'elle est, qu'on n'a jamais distingué nettement

ce qu'il y a de divin et d'humain en elle, et que tout se prépare pour sa transformation [1].»

Ainsi, après dix-huit années de sacerdoce, le grand apologiste se détachait du catholicisme, et uniquement, semblait-il, pour s'être trouvé en désaccord avec la Hiérarchie sur l'étendue du pouvoir pontifical. Ce désaccord aurait-il été évité, à supposer que le prédécesseur de Pie IX eût toléré l'essai de libéralisme tenté par l'*Avenir* ? Il est permis d'en douter. Tôt ou tard, le conflit devait éclater, puisque Lamennais continuait de tenir pour une nécessité ce que Grégoire XVI repoussait comme une absurdité, à savoir, l'application de la loi de progrès à la religion.

En outre, le fils de l'armateur breton avait fait preuve, dès son enfance, de la susceptibilité la plus ombrageuse à l'encontre de tout ce qui paraissait menacer son indépendance. Soupçonnait-il seulement qu'on eût l'intention de le contraindre, d'instinct, il se cabrait. Son indocilité naturelle venant à se heurter aux inflexibles exigences de la discipline ecclésiastique, un geste de révolte, de sa part, était à craindre, surtout s'il était mis publiquement en demeure de céder. Acculé à la résistance, nulle main ne devait être assez forte pour le faire plier, pas même celle du Pape. La bonté, la patience, une affectueuse condescendance auraient eu plus facilement raison de lui ; et peut-être ne se fût-il pas laissé emporter aux dernières extré-

1. Lettre à Montalembert, 1er janvier 1834.

mités, si, pour le retenir, on avait mis, comme le voulait Léon XII, « une main dans son cœur ».

Grégoire XVI, par malheur, avait adopté une autre méthode, et quand il voulut user de la douceur, il ne le fit pas très heureusement. A peine la nouvelle d'une soumission inespérée fut-elle arrivée à Rome, qu'il s'empressa d'adresser à « son cher fils » un Bref de félicitations. Il accomplissait ainsi un acte de haute et paternelle bienveillance, mais en invitant le fier écrivain à se faire désormais le défenseur des doctrines de l'Encyclique, contre son intention, il l'humilia et il le blessa [1]. Si Grégoire XVI avait appris à mieux connaître le caractère de Lamennais, il n'eût pas attendu de lui, du jour au lendemain, une pareille volte-face.

Certaines démarches furent tentées en même temps auprès de lui, par une voie détournée, en vue de l'attirer à Rome, où il trouverait, lui assurait-on, un établissement avantageux et de son goût. Ces démarches, au moins prématurées, lui furent suspectes, et elles l'irritèrent davantage parce que, injustement défiant, il s'imagina qu'on voulait acheter son silence, et lui ravir son indépendance en spéculant sur sa pauvreté [2]. Mais « le

1. Écrivant quelques jours après, à son vieil ami, M. Marion, Lamennais lui disait : « J'ai reçu un bref du Pape, très bénin, très louangeur, et dont le but est visiblement de m'attirer dans un piège. Le Pape insinue que je ferais une chose qui lui serait agréable, si j'employais *mon talent et ma science* à défendre l'Encyclique : tout cela est trop dégoûtant. » A. De la Villerabel. *Confidences de Lamennais*, lettre du 12 janvier 1834.

2. Les lettres que lui adressaient de Rome de jeunes et inconsidérés correspondants ne contribuèrent pas peu à le mettre en

vieux Breton ne se souciait pas, comme il disait, d'avoir le cou pelé [1] ». Il se hâta d'écrire à la comtesse de Senfft qui se trouvait alors à Florence, et dont peut-être on avait songé à utiliser, en cette rencontre, les bons offices : « Je sais que plusieurs personnes cherchent à m'attirer à Rome et travaillent dans ce sens. Or ma résolution irrévocable est de ne jamais aller à Rome, de ne jamais accepter d'elle quoi que ce soit, sans exception ; de ne jamais, dorénavant, m'occuper ni de près ni de loin des choses de la Religion et de l'Église. Ce qui me reste de vie, je le consacrerai à la pure philosophie, à la science humaine, à mon pays, à l'humanité. C'est un parti pris sans retour, et que rien au monde n'ébranlera ; bien arrêté au fond de mon âme, il a été le motif de ma dernière démarche et la justifie seul dans ma conscience, qui me la reprocherait vivement sans cela. J'ai voulu montrer que je n'étais conduit ni par l'orgueil, ni par la passion. J'ai voulu montrer que je n'étais pas un homme de schisme, mais un homme de paix [2]. »

Si Lamennais avait été, autant qu'il le disait, un homme de paix, après s'être réconcilié, au moins apparemment, avec la cour de Rome, il aurait dû rentrer dans l'ombre et se laisser oublier. Ce fut sa

défiance. L'abbé d'Alzon lui écrivait, par exemple : « M. C.... (Mac Carthy) m'a communiqué le projet que certaines gens avaient eu de vous faire venir à Rome. Je puis vous assurer que c'était un piège, et j'ai de fortes raisons de croire que ceux qui voulaient le tendre habitent le Gesu. »

1. Lettre au marquis de Coriolis, 29 mars 1834.

2. E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, t. II, lettre du 25 janvier 1834.

pensée d'un moment. Un irrésistible attrait l'appelait toujours à la Chesnaie, vers ces bois dont il était presque seul à connaître tous les sentiers et au fond desquels il eût aimé à cacher encore l'amère souffrance de son esprit et de son cœur. Mais pouvait-il rentrer à la Chesnaie sans y rouvrir sa chapelle domestique, ou sans exciter, si, par un scrupule trop fondé, il la laissait close, des réflexions pénibles à supporter [1] ? Lamartine l'y poussant, il parut décidé, pendant quelques jours, à se retirer en Syrie, et à ensevelir son nom et sa vie dans quelque village perdu au pied des montagnes du Liban. Cette belle résolution ne tint pas longtemps. Il lui en eût trop coûté de quitter la France, avec la crainte, vu son âge et sa santé, de n'y jamais revenir. Le manque d'argent et les difficultés du voyage lui servirent de prétexte à changer de dessein [2], et il s'en excusait d'une façon touchante. « Quand une nécessité, qui, de jour en jour, devient plus invincible, ne me fixerait pas en ce pays, rien au monde, déclarait-il, ne pourrait jamais me décider à m'en détacher, je veux y vivre et je veux y mourir ; l'air y a quelque chose qui soulage ma poitrine si souvent oppressée, et qui n'est dans

1. Il écrivait à M. Marion : « Rien ne saurait pour moi remplacer la Chesnaie, et néanmoins je ne puis y retourner tant qu'il me sera absolument possible d'être ailleurs. Vous connaissez le pays, et vous concevez ce que serait mon existence, après avoir entièrement renoncé à toute fonction ecclésiastique. » Lettre du 31 janvier 1834.

2. Voir ses lettres à Montalembert des 1er et 15 janvier et du 2 février 1834 et celles à M. Marion du 4 et du 12 janvier 1834.

aucun autre air. J'ai vu des contrées, à quelques égards plus favorisées de la nature, je n'en ai pas vu d'aussi fécondes, d'aussi riches en tout ce qui fait l'homme ; les défauts mêmes y ont je ne sais quel charme indéfinissable que les qualités n'ont point ailleurs [1]. »

N'osant retourner à la Chesnaie, et hors de là, n'ayant de goût à se fixer nulle part, Lamennais prolongeait, de semaine en semaine, son séjour à Paris, où tout contribuait à l'entretenir dans un dangereux état de surexcitation. Par crainte de s'exposer à une curiosité indiscrète, à peine sortait-il de son appartement situé au fond d'une cour ; il y vivait presque comme un captif, tantôt livré à l'isolement et à l'ennui, tantôt assailli par des visiteurs qui augmentaient son irritabilité par un langage imprudent. Tout grossissait et se dénaturait, tout se transformait en intrigues ou en persécutions dans son imagination assombrie, et il suffisait d'un propos désobligeant revenu à son oreille pour lui persuader, qu'à Rome, cardinaux et jésuites s'entendaient encore pour appeler sur sa tête de nouvelles rigueurs [2]. Peu s'en fallut même que l'archevêque de Paris, pour l'avoir exhorté trop vivement à remercier le Pape de son Bref, ne devînt à ses

1. Lettre à la comtesse de Senfft, 24 mai 1834.

2. « J'espère qu'on me laissera désormais en repos quoiqu'on m'avertisse que mes irréconciliables ennemis continuent de déclamer et d'intriguer à Rome contre moi. » Lettre au marquis de Coriolis, 5 février 1834.

« Une lettre que j'ai reçue dernièrement de Mac Carthy m'apprend que les Jésuites ainsi que Lambruschini sont de plus en

yeux le complice inconscient d'un complot tramé contre lui [1].

Un prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Boyer, venait de faire paraître son *Examen de la doctrine de M. de La Mennais*, ouvrage précédé d'un *Avis*, d'un *Avant-Propos* et enfin d'une *Préface* où l'auteur avait mis plus de passion acrimonieuse que de philosophie. Lié par sa résolution de s'abstenir de toute controverse religieuse, celui qu'on attaquait si mal à propos dut garder le silence, mais tout son être se révolta contre une situation que sa fierté native et la violence de son tempérament lui rendaient chaque jour plus intolérable.

La crise que son âme traversait en ces tristes jours ne rappelle que trop celle qu'il avait subie aussitôt après son ordination au sacerdoce. C'était même souffrance aiguë, mêmes alternatives d'abattement et de colère, même dégoût du présent, même effroi

plus acharnés contre moi. Peu m'importe désormais. Je me sens tout à fait à l'abri, sinon de leur haine, du moins de leurs atteintes. » Lettre à Montalembert, 2 février 1834.

1. Il lui écrivait, pour excuser son refus d'adresser au Pape une lettre dont Mgr de Quélen lui avait communiqué le modèle : « Je suis averti qu'en ce moment on ourdit contre moi de nouvelles intrigues et j'en ai la preuve entre les mains. Il m'importe donc extrêmement de ne rien faire dont mes ennemis puissent abuser plus tard pour me placer dans une situation fausse ou équivoque. Or la lettre dont vous m'envoyez le modèle, comme toutes autres lettres semblables, serait certainement de nature à leur procurer cet avantage. On la présenterait comme un engagement de concourir, au moins par mon silence, au système politique de Rome, et cet engagement, je ne puis le prendre, ma conscience me le défend. Je ne promettrai jamais ce que je ne suis pas résolu à tenir. » E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, t. II, lettre du 29 mars 1834.

de l'avenir. Sa santé ébranlée par de trop vives secousses s'altérait rapidement. Il ne dormait plus, mangeait à peine, et les spasmes nerveux, qui déjà avaient mis sa vie en danger, se reproduisaient plus fréquents et plus forts [1]. « Il l'ont tué ! » s'écriait avec désespoir Maurice de Guérin [2]. L'épuisement continu de ses forces physiques ajoutait à la détresse de son âme, et cependant il s'indignait qu'on le crût « mort à la société » [3]. C'est qu'en effet il ne demandait plus « à s'endormir au pied du poteau où l'on avait rivé sa chaîne », car, au contraire, cette chaîne, il songeait à la briser. Comme il en cherchait le moyen, tout à coup il se souvint qu'il avait sous la main le manuscrit des *Paroles d'un Croyant*. Immédiatement, et par une de ces fatales impulsions qui firent le malheur de sa vie, sa résolution fut prise de le publier [4].

Ses meilleurs amis essayèrent vainement de l'en

1. Voir E. Forgues. *Correspondance de Lamennais*, lettres du 30 décembre 1833, du 25 janvier, du 5 février et du 25 mars 1834.

2. Lettre du 10 janvier 1834. Le jeune poète écrivait quelques semaines après : « Figurez-vous que je n'ai pas encore vu M. Féli. Il est si souffrant qu'il ne reçoit que les très hautes visites, et comme j'aimerais à être reçu de lui avec un visage riant, j'aime mieux attendre quelques jours que d'insister pour entrer et lui voir un air mécontent. »

3. « J'ai reçu les lettres de Valeriani et du P. Rambaldi... Le premier me presse d'entreprendre un voyage que je ne veux jamais faire... Mais où a-t-il pris que je me considère comme *mort à la société ?* C'est au contraire pour la société que je veux commencer à vivre. » Lettre à la comtesse de Senfft, 2 avril 1834.

4. Sainte-Beuve a raconté dans ses *Nouveaux Lundis* comment, vers la fin de mars, il reçut des mains de Lamennais le manuscrit des *Paroles d'un Croyant*, avec mission de le faire imprimer.

détourner [1]. Montalembert atterré lui écrivit de Munich : « Au nom du Ciel, comment concilier cette prise d'armes subite avec l'adhésion signée et publiée il y a trois mois à peine ? Êtes-vous donc prêt à reconnaître qu'elle était contraire à votre conscience et que vous ne l'avez signée que par amour de la paix ? Mais il n'y a personne au monde qui ne vous réponde qu'il valait infiniment mieux ne pas faire cette déclaration pour la renier trois mois après, et qui ne se moque d'un amour de la paix qui accouche de la guerre après un si court intervalle. J'aurais mille fois préféré, et je parle ici, non en chrétien, mais en homme du monde, que vous eussiez refusé tout net de céder au Pape que de venir rétracter votre concession de la sorte... Au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, au nom des croyances qui vous restent encore, au nom enfin de ma tendre affection pour vous et de la vôtre pour moi, ne cédez pas à cette tentation terrible. Songez devant Dieu, qu'à cinquante ans, vous allez tout à coup répudier la gloire, la foi, les habitudes de votre vie passée. Est-ce donc trop de deux ou trois ans de méditations, de silence, avant de prendre un tel parti ? Je n'ose prévoir quel sera le jugement de Dieu si vous n'agissiez pas ainsi, mais le plus simple bon sens suffit pour prévoir quel sera celui du monde. Adieu ! Que Dieu vous bénisse et vous éclaire [2]. »

1. M. Ange Blaize, à qui Lamennais avait tant d'obligations, intervint inutilement pour arrêter l'impression.
2. Lettre du 8 avril 1834.

Si quelque chose avait pu fléchir l'obstination de Lamennais, c'eût été l'ardente prière de son disciple, appuyée sur de si justes raisons. Mais, reproches ou supplications, tout devait être inutile parce qu'il était las de lutter contre lui-même et qu'il craignait moins « les tempêtes du dehors que celles du dedans »[1]. A tout prix, il voulait mettre hors de cause son indépendance politique, et se réserver, en tout ce qui ne touchait pas à la religion, la faculté de penser et d'écrire librement. Bien qu'il fût persuadé qu'on ne pourrait relever dans les *Paroles d'un Croyant* aucune attaque directe au catholicisme, il prévoyait néanmoins que Rome « se courroucerait » de cet audacieux écrit, et que le seul fait de l'avoir publié serait considéré par elle comme une rupture. Que lui importait ? puisqu'il n'avait plus foi dans l'Église. Elle se classait dans son esprit de plus en plus égaré au nombre de ces institutions en ruines, que la Force éternelle, créatrice d'un monde nouveau, allait inévitablement faire disparaître.

On venait de lui raconter, qu'à Rome, l'ambassadeur de Russie avait dit : « M. de La Mennais a voulu refaire du catholicisme une puissance ; nous ne le souffrirons jamais. » — « Eh bien, franchement, avait-il répondu, je suis bien aise qu'il ne l'ait pas souffert. La solution n'était pas là.[2] » Où était-elle donc à ses yeux ? Dans la démocratie, dans le peu-

1. Lettre à Benoît d'Azy, 28 mars 1834.
2. Lettre à Montalembert, 19 mars 1834.

ple, « seul dépositaire du principe de vie qui ranimera le monde mourant[1] ».

C'est bien à cette conclusion que devait aboutir la philosophie de Lamennais, c'est elle, c'est une logique sans frein et fouettée en quelque sorte par la colère, qui l'entraînait à sortir du catholicisme pour aller bientôt se perdre dans un vague déisme, dernier et triste refuge de ceux qui ont horreur de sombrer dans une totale incrédulité. Il ne paraît pas que l'orgueil ait eu autant de part qu'on l'a dit à sa défection. L'opiniâtreté qu'il mit dans ses idées s'explique plutôt par cette dangereuse sécurité que donne aux esprits absolus même une conclusion fausse, quand elle leur paraît déduite rigoureusement. Il aurait pu redire, après beaucoup d'autres, le cri d'Abélard: *Logica me perdidit.*

Aimer le peuple, écrire pour l'instruire et le moraliser, lui préparer par une réforme profonde de l'ordre social, une condition meilleure et un sort plus heureux, tel est le programme que Lamennais se promettait de réaliser désormais. Si, en se donnant sans réserve et pour toujours à la démocratie, il croyait se séparer plus complètement et plus définitivement de l'Église, il se trompait; car se vouer à l'éducation de la démocratie, c'est encore servir l'Église.

1. Lettre à Benoît d'Azy, 12 mai 1834.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS v

Chapitres.

I. — L'Affaire des *Ecoles ecclésiastiques* . . 1

II. — Le Libéralisme. *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise.* . 23

III. — « Première et deuxième lettre à Monseigneur l'Archevêque de Paris » . . . 50

IV. — Fondateur d'ordre. La maison de Malestroit 67

V. — L'École de la Chesnaie. 85

VI. — La Fondation de l'*Avenir* 107

VII. — Le Catholicisme libéral. Articles publiés dans le journal l'*Avenir* 137

VIII. — L'*Agence générale* 170

IX. — L'*Acte d'union* 199

X. — La Suspension de l'*Avenir* 216

XI. — Les *Pèlerins de Dieu et de la liberté* . . 258

XII. — L'Hôte de Frascati. *Des maux de l'Église et de la société et des moyens d'y remédier* 293

XIII. — L'Encyclique *Mirari vos* 318

XIV. — Année critique 343

XV. — Le Conflit avec Rome 367

XVI. — La Rupture. 393

Mayenne, Imprimerie Ch. COLIN

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

FRÉDÉRIC BARBEY.

Une Amie de Marie-Antoinette. **Madame Athyns** et la Prison du Temple (1758-1836). Préface de Victorien Sardou, de l'Académie française. 1 volume in-8° écu, avec gravures ..... 5 »

ANDRÉ BELLESORT.

La Roumanie contemporaine. 1 volume in-16..... 3 50

ABBÉ C. BOUTARD.

Lamennais, Sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'Ultramontanisme (1782-1828). 1 volume in-8° écu ..... 5 »

FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.

Sur les chemins de la croyance. Première étape. L'utilisation du Positivisme. 6e édition. 1 volume in-16..... 3 50

MARIE DIEMER.

La Légende dorée de l'Alsace. Préface d'Édouard Schuré. 1 volume in-16..... 3 50

LOUIS ELBÉ.

La Vie future devant la Sagesse antique et la Science moderne. 1 volume in-16 ..... 3 50

GEORGES GOYAU.

L'Allemagne religieuse. *Le Protestantisme*. 4e **édition**. 1 volume in-16 (*Ouvrage couronné par l'Académie française*)..... 3 50

L'Allemagne religieuse. *Le Catholicisme* (1800-1848). 2 volumes in-16 ..... 7 »

ROBERT HAVARD DE LA MONTAGNE.

Examen de conscience. Causeries sur le temps présent. 1 volume in-16 ..... 3 50

G. LENOTRE.

Le Drame de Varennes. Juin 1791, d'après des documents inédits 5e édition. 1 volume in-8° écu illustré..... 5 »

BARON DE MANDAT-GRANCEY.

Le Clergé français et le Concordat. 1 volume in-16..... 3 50

CHARITÉ PIRKHEIMER.

Un Couvent persécuté au temps de Luther. **Mémoires de Charité Pirkheimer**, abbesse du couvent de Sainte-Claire à Nüremberg, traduits de l'allemand et précédés d'une introduction par Jules-Philippe Heuzey. Préface de Georges Goyau. 1 volume in-16. 3 50

MARC SANGNIER.

L'Esprit démocratique. 5e édition. 1 volume in-16..... 3 50

PIERRE SUAU.

L'Espagne, terre d'épopée. Les vieilles villes et leurs souvenirs. 1 volume in-8° écu, avec gravures ..... 5 »

MYRIAM THELEN.

A l'Aube. 1 volume in-16..... 3 50

* * *

Le Secret de la Franc-Maçonnerie. 1 volume in-16 ..... 3 50

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

BINDING SECT. AUG 3 1970

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

B
2296
B79

Boutard, Charles
Lamennais - le catholicisme liberal

7

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 14 03 06 012 2